CONFLITS DANS LES TERRITOIRES DE FRONTIÈRE AGRICOLE DE LA CANNE À SUCRE

DYNAMIQUE DE RECOMPOSITION SOCIO-SPATIALE DANS LE SUD DU MATO GROSSO DO SUL, BRÉSIL.



Photo 1: champ de canne à sucre à Caarapó.

Source : auteure, mars 2013

Marine Dubos-Raoul

Thèse de doctorat en géographie

Université Paris VIII Vincennes – Saint-Denis

UNIVERSITÉ PARIS VIII VINCENNES – SAINT-DENIS

ÉCOLE DOCTORALE 401 – SCIENCES SOCIALES

Laboratoire Dynamiques Sociales et Recomposition des Espaces (LADYSS, UMR 7533)

Thèse de doctorat

Pour l'obtention du grade de Docteur en Géographie de l'Université Paris 8 Vincennes – Saint-Denis

Marine Dubos-Raoul

CONFLITS DANS LES TERRITOIRES DE FRONTIÈRE AGRICOLE DE LA CANNE À SUCRE – DYNAMIQUE DE RECOMPOSITION SOCIO-SPATIALE DANS LE SUD DU MATO GROSSO DO SUL, BRÉSIL.

Directeurs de la thèse :

Alphonse YAPI-DIAHOU (Professeur, Université Paris 8)

Eve-Anne BÜHLER (Professora Adjunto, Universidade Federal do Rio de Janeiro)

Jury :

Monique POULOT MOREAU (Professeur, Université Paris 10, rapporteuse)

Hervé THÉRY (Directeur de recherche CNRS, Professeur invité à l'Université de São Paulo, rapporteur)

François LAURENT (Professeur, Université du Maine)

Ségolène DARLY (Maitresse de conférences, Université Paris 8)

Martine GUIBERT (Maitresse de conférences, Université Toulouse)

À mon grand-père (Bernard Dubos)

Tu es parti au milieu de ce travail

Je sais que tu aurais aimé lire cette thèse

Comme tu as toujours lu mes autres travaux

"*Esse povo só planta cana, caliptu e acha que mais tarde a gente só vai comer folha de cana, de calipto e papel...*

Ninguém planta mais arroz, feijão...

Daqui a pouco esse povo vai ter dinheiro mas não vai ter comida pra comprar"

(Maria Pereira)

SOMMAIRE

Remerciements 11

Résumé 15

Introduction générale 19

Expansion de la canne à sucre dans le contexte mondial 20

Le Mato Grosso do Sul comme terrain d'investigation 22

Problématique et hypothèses de recherche 25

Objectifs et cheminement de la thèse 26

Partie 1: Nouvelle expansion de la frontière agricole de la canne à sucre au XXI^{ème} siècle 29

Chapitre 1 : La souveraineté énergétique aux prémices du secteur de la canne à sucre à la fin du XX^{ème} siècle 31

Chapitre 2 : Les effets des enjeux alimentaires et agricoles globaux sur la production brésilienne 37

Chapitre 3 : L'essor du secteur sucro-énergétique sous l'égide de l'environnement 47

Chapitre 4 : La constitution de la frontière agricole de la canne à sucre 58

Partie 2: Les conflits, révélateurs des intérêts d'acteurs dans les territoires 71

Chapitre 1 : Les conflits pour l'étude des processus sociaux et spatiaux 73

Chapitre 2 : La production du territoire pour envisager la dimension spatiale du changement 89

Chapitre 3 : Méthodes envisagées pour l'analyse des transformations territoriales sur la frontière de la canne à sucre 97

Partie 3: La construction territoriale de Dourados rythmée par les conflits..... 123

Chapitre 1 : La Guerre du Paraguay, point de départ de l'occupation non-indigène et de la concentration foncière 125

Chapitre 2 : Le conflit autour du monopole de la Matte Laranjeira : aspirations de l'État colonisateur..... 129

Chapitre 3 : Oppositions à l'agriculture moderne et identification des acteurs en lutte .. 143

Chapitre 4 : Dourados - portrait d'un territoire à enjeux multiples..... 150

Partie 4: Les enjeux soulevés par les conflits dans la région de Dourados depuis l'arrivée de la canne à sucre 175

Chapitre 1 : Controverse dans le consensus 177

Chapitre 2 : Entre permanence et réactivation des problèmes fonciers : conflits autour de la concentration de la terre..... 183

Chapitre 3 : Compétition entre secteurs de l'agrobusiness pour l'accès au foncier208

Chapitre 4 : L'environnement : un moyen de pression territorial ?..... 225

Conclusion générale..... 241

Références bibliographiques..... 247

Sites internet consultés..... 268

Annexes..... 269

Table des matières..... 277

Table des cartes..... 282

Table des tableaux..... 283

Table des graphiques 284

Table des photos 285

Table des figures..... 285

REMERCIEMENTS

L'exercice de la thèse est sans aucun doute une expérience solitaire, prolifique autant que laborieuse. Ce travail ne serait néanmoins sorti de certaines impasses et nombreuses hésitations sans les orientations, l'aide et les conseils d'un certain nombre de personnes. Ce présent travail est le résultat de leurs apports. Les mentionner et les remercier est une manière de rappeler leur rôle dans le déroulement et leur importance pour la conclusion de cette recherche.

Mes remerciements vont tout d'abord à mes directeurs de recherche pour m'avoir suivie pendant plus de quatre ans et permis de développer une recherche qui me tenait à cœur, en orientant les questionnements et recentrant mes égarements Je remercie Alphonse Yapi-Diahou pour sa grande disponibilité donnant lieu à nos discussions sur les avancements de la thèse, pour son attention quant à mes doutes et pour ses critiques. Je le remercie d'avoir accepté d'encadrer ce travail bien que nos problématiques de recherches initiales semblaient éloignées au départ ! Mes remerciements vont à Eve-Anne Bühler, pour m'avoir guidée vers des recherches sur l'agriculture au Brésil depuis le Master 1 et pour m'avoir donné des possibilités concrètes de participer à des réflexions collectives sur ces thématiques (colloque et réunions « Agrifirme » ; participation à des séminaires ; enquête de terrain dans le cadre du Capes-Cofecub qui ont permis la rencontre avec des chercheurs analysant les régions agricoles au Brésil, ainsi qu'avec des membres du Reagri, etc.). Ses orientations ont été fondamentales à la précision des idées avancées et des concepts utilisés. Ses apports m'ont permis de ne pas perdre de vue l'objet de la recherche, lorsque j'avais tendance à m'égarer.

Je tiens à remercier Ségolène Darly pour ses précieux éclairages sur les conflits et ses conseils tout au long de la thèse. Mes remerciements vont également à Eduardo Paulon Girardi, qui était initialement co-directeur de ce travail dans le cadre d'une cotutelle de thèse avec l'Université de L'État de São Paulo à Presidente Prudente (UNESP/FCT). En raison de contraintes administratives et personnelles, la cotutelle n'a pas pu aller à son terme, mais les échanges ont continué et contribué à me familiariser avec la géographie agraire brésilienne.

Je remercie les différentes personnes de l'Université Paris VIII qui m'ont permis de réaliser ce travail dans les meilleures conditions. En effet, cette thèse aurait certainement connu plus de difficultés et aurait duré plus longtemps, sans l'obtention d'un contrat doctoral. Mes directeurs de thèse, ainsi que Johan Milian et Ségolène Darly, ont eu en ce sens un rôle essentiel dans le montage du projet de recherche et lors de la préparation de l'oral devant le comité de sélection de l'École Doctorale. Mes remerciements vont à Mireille Morvan, responsable administrative de l'École Doctorale, qui, tout au long de la thèse, m'a accompagnée dans les procédures administratives avec la plus grande gentillesse et disponibilité. Je remercie Antoine Da Lage, témoin, mais aussi inspirateur de ma trajectoire universitaire. D'abord mon « prof » de Licence, puis camarade de luttes universitaires, relecteur de mémoire, collègue d'EC, confident de « banc » et ami. Tu m'as fait découvrir une manière

d'enseigner la géographie et donné envie de l'enseigner à mon tour, où l'apprentissage se fait par la critique et la connaissance sur le terrain comme en salle de cours.

Je remercie l'équipe des géographes de Paris 8, ainsi que le Laboratoire LADYSS et, en particulier, les membres de l'axe 1 du Ladyss, qui m'ont permis d'exposer mes travaux de recherches à différentes étapes de la thèse, faisant chaque fois émerger des pistes de réflexions ou des angles d'approches venant conforter certains choix ou les infirmer. Les réunions, séminaires, colloques et doctoriales du groupe des petites paysanneries (GPP) du Ladyss ont également été des moments importants dans les questionnements de recherche et dans l'ouverture sur de nouveaux thèmes et aires géographiques variées. Je remercie et félicite ses membres et les initiatives qu'ils mènent.

Au Brésil, je remercie tout d'abord Denise Bontempo, pour m'avoir trouvé un endroit où poser mon sac à dos à Presidente Prudente, quand je débarquais pour la première fois en terres brésiliennes, et Antônio Nivaldo Hespanhol, pour avoir ouvert une porte à l'Université de l'État de São Paulo (UNESP/FCT). Eduardo Paulon Girardi, qui a accepté d'être co-directeur de la cotutelle, me permettant ainsi de continuer à apprendre du Brésil et de sa géographie. La géographie *prudentina* m'a fait rencontrer des collègues et des camarades de travail dans la *sala da pós*, et des ami-e-s. La géographie ça sert aussi à faire la fête… Je remercie ceux et celles qui m'ont fait partager ce quotidien et ces amitiés : Diego (*muito obrigada pelas dicas no QGIS !*), Juscelino, Raquel, Ju (Juliana), Natacha, Joãozinho, Rafael, Cirso (Vinicius, *obrigada pelo abstract !*), Baiano (Lindberg), Heck (Fernando), Simão (Rodrigo), Nubia, Aguinaldo. Un grand merci aussi à l'équipe de Três Lagoas pour les moments conviviaux : Arnaldo Yoso Sakamoto pour avoir tant de fois ouvert ses portes pour les fameux *teretétê*, Polar (Glauber), Su (Suzane), Cesinha (Cesar), Hermiliano, Fred (Frederico).

Mes remerciements s'adressent aussi aux équipes universitaires (enseignants-chercheurs et étudiants) des différentes universités que j'ai eu l'occasion de fréquenter lors de mes séjours de terrain : Márcia Mizusaki, Juliana Grasiéli Bueno Mota, Ana Carolina de l'Université Fédérale de la Grande Dourados (UFGD) ; Edevaldo Aparecido Souza de l'Université d'État de Goiás à Quirinópolis (UEG) ; Edima Aranha Silva et Rosemeire Aparecida de Almeida de l'Université Fédérale du Mato Grosso do Sul à Três Lagoas (UFMS/CPTL) pour m'avoir permis d'étudier à Três Lagoas et ainsi d'intégrer des groupes de recherches.

Les terrains n'auraient pas pu se faire sans les personnes qui ont bien voulu se plier au jeu de cette recherche. C'est pourquoi, je remercie les acteurs rencontrés sur le terrain pour m'avoir consacré du temps lors des entretiens, ainsi que ceux et celles qui m'ont accueillie et, à partir de là, donné la possibilité de réaliser mes recherches dans les meilleures conditions. Je remercie à ce titre Lu et sa famille à Angélica, Fábio et ses parents à Rio Brilhante, Claúdia à Nova Alvorada do Sul, pour m'avoir ouvert la porte de leur maison et m'avoir fait partager leur quotidien. Tout ceci m'a permis de me saisir, au-delà des entretiens, des réalités vécues par les acteurs sur ces territoires de frontière de la canne.

Je remercie mes collègues doctorants de l'Université de Paris 8 et, tout particulièrement, Pauline, amie présente dans tous les moments qui ont marqué cette thèse, pour me réconforter, me conseiller et me guider. Un grand merci pour les nombreuses relectures, pour les remarques

sincères et critiques sur mes écrits, qui m'ont permis à plusieurs reprises de dépasser des blocages ! Aline et Laure, de grandes amies géographes, en France comme au Brésil. Je remercie Sonia pour le travail de relecture et de corrections. Alice pour les lectures de dernières minutes ! Un grand merci à Andréia pour son soutien psychologique (!). Je remercie également mes amies qui, malgré les distances physiques toujours plus grandes ces dernières années, ont toujours été présentes le temps des retrouvailles. Merci à Vanessa, Ariane et Charlotte pour leur présence inconditionnelle.

Mes remerciements vont à ma famille, qui m'a suivie et comprise dans cette aventure et dans les choix faits ces dernières années. À Kaky (ma grand-mère), à Philippe (mon père), à Raymonde (ma belle-mère) et à Franck (mon oncle). Merci pour l'aide, le soutien et la compréhension dont vous avez fait preuve. Je remercie ma famille brésilienne, qui m'a offert un lit douillet et une échappatoire à Arapua-MS. Merci à Dona Nadir (ma belle-mère), Seu Soares (mon beau-père), Fran (ma belle-sœur) et Gustavo (mon neveu).

Enfin, je remercie mes deux hommes. Mauro, merci d'avoir été présent dès le début de cette aventure, de m'avoir encouragée et soutenue, de m'avoir réconfortée, conseillée mais aussi secouée quand c'était nécessaire. Gael, pour être arrivé il y a plus de deux ans dans nos vies et pour les avoir remplies de bonheur. Merci, sans vous deux à mes côtés, je n'y serais sans doute pas parvenue ainsi.

RÉSUMÉ

Le Brésil a connu une augmentation importante de la production de canne à sucre à partir des années 2000. Le secteur sucro-énergétique l'a cultive afin de produire du sucre, de l'éthanol et de l'énergie électrique. L'accélération de sa production vient répondre à de nouvelles injonctions globales, comme la recherche d'alternatives aux combustibles fossiles, ou la demande alimentaire mondiale. Cette conjoncture encourage alors l'arrivée de nouveaux investisseurs sur le marché du sucre et des agrocarburants. Ces investissements, stimulés par le phénomène de « ruée sur les terres » à l'échelle mondiale, ont provoqué des manifestations d'inquiétudes de la part de la société civile, associations et chercheurs en sciences sociales. De la même manière, l'expansion de la canne à sucre soulève des questionnements quant aux objectifs poursuivis par les entreprises et leurs répercussions locales. La commode « convergence des crises » (écologique, énergétique et alimentaire) serait-elle une tentative de dissimuler une forme de renouvellement de l'image de l'agrobusiness, basée sur un « verdissement » de ses pratiques et sur la production des discours, recherchant l'acceptation sociale ainsi que la poursuite de son expansion ? Des conflits surgissent en effet depuis l'implantation du secteur dans ces territoires de frontière agricole de la canne à sucre, en l'occurrence dans la région de Dourados située au sud de l'État du Mato Grosso do Sul, et viennent soulever des contradictions. Ces conflits opposent les usines nouvellement installées aux acteurs locaux, autour de différents thèmes et impliquent une variété de groupes d'acteurs. Interroger les locaux, témoins des transformations que vivent ces territoires, et les acteurs liés au développement du secteur, permet de dévoiler les problèmes causés par l'implantation des usines. Cela permet également de saisir les revendications sociales des acteurs et les conséquences sur les luttes pour le territoire. L'étude des processus conflictuels permet ainsi de révéler les rapports de pouvoir et les enjeux de contrôle de l'espace à l'origine de la transformation des territoires soulevés par l'établissement d'une activité nouvelle.

Mots clefs : conflit, territoire, acteurs, géographie sociale, secteur sucro-énergétique, Dourados, Mato Grosso do Sul, environnement, indigènes, agrobusiness, *land grabbing*.

RESUMO

O Brasil registrou um importante aumento da produção de cana-de-açúcar a partir dos anos 2000. O setor sucroenergético realiza tal cultivo a fim de produzir açúcar, álcool e energia elétrica. A elevação da produção vem em resposta à novas injunções globais, como a busca de alternativas aos combustiveis fósseis, ou a demanda mundial por alimentos. Essa conjuntura incentiva a chegada de novos investidores no mercado do açúcar e dos agrocombustiveís. Do mesmo modo que esses investimentos, impulsionados pelo fenômeno de "corridas pelas terras" na escala mundial, provocaram expressões de preocupação de parte da sociedade civil, associações e pesquisadores em ciências sociais, a expansão da cana-de-açúcar tambem levanta questionamentos sobre os objetivos seguidos pelas empresas e as repercusões locais. Assim, seria a conveniente "convergência das crises" (ecolôgica, energética e alimentar) uma tentativa de dissimular uma forma de renovação da imagem do agronegócio, baseada na "ecologização" de suas práticas e na produção dos discursos, buscando aceitação social e continuidade de sua expansão? De fato, surgem conflito desde a implementação do setor nos territórios de fronteira agrícola da cana-de-açúcar, como ocorre na região de Dourados, localizada no Estado do Mato Grosso do Sul. Esses conflitos confrontam as usinas recentes instaladas aos atores locais, com diferentes objetos e envolvendo uma variedade de grupos de atores. Questionar os atores locais, testemunhando as transformações que vivem os territórios, e os atores ligados ao desenvolvimento do setor, permite revelar os problemas causados pela implementação das usinas. Permite ainda, entender as reivindicações sociais dos atores e suas consequëncias sobre as lutas pelo território. O estudo dos processos conflituosos permitem revelar as relações de poder e as questões de controle do espaço originando a transformação dos territórios influenciados pelo estabelecimento de uma atividade.

Palavras chaves: conflitos, território, atores, geografia social, setor sucroenergético, Dourados, Mato Grosso do Sul, meio-ambiente, indígenas, agronegócio, *land grabbing*.

ABSTRACT

Brazil registered an important increase in production of sugar cane from the years 2000. The sugar ethanol sector performs such cultivation in order to produce sugar, alcohol and electric power. The increase in production comes in response to the new global order, as the search for alternatives to fossil fuels, or the global demand for food. This situation encourages the arrival of new investors in the sugar market and the agrofuel production. In the same way as those investments, driven by the "land races" phenomenon on a world scale, make expressions from the civil society party concern, associations and researchers in social sciences, the expansion of sugar cane also raises questions about the goals followed by the companies and the local repercussions. So, it would be appropriate to "crises convergence" (environmental, food and energy) an attempt to conceal a way of renewing the agribusiness image, based on "greening" their practices and speeches production, seeking social acceptance and continuance of its expansion? In fact, conflict since the implementation of the sugar cane border territories agricultural sector, as occurs in the Dourados region, located in the State of Mato Grosso do Sul, West-Central Brazil. These conflicts there are relation with the recently plants installed close to local actors, with different objects and involving a variety of agent's groups. To question the local actors, witnessing the transformations that the territories, and actors linked to the sector development, allows to reveal the problems caused by the sugarcane plants power implementation. Also, understand the actor's social claims and their effect on the fight for territory. The conflicting processes study allows to reveal the relations of power and control issues of space resulting in the transformation of the territories affected by an activity establishment.

Key words: conflicts, territory, actors, social geography, sugar-energy sector, Dourados, Mato Grosso do Sul, Brazil, environment, indigenous, agribusiness, *land grabbing*.

INTRODUCTION GÉNÉRALE

L'augmentation de la production de canne à sucre, depuis les années 2000 au Brésil, nous conduit à nous interroger sur les conséquences locales d'une activité qui participe à la globalisation des territoires.

L'expansion de la canne est souvent envisagée au prisme des impacts environnementaux et des effets sociaux négatifs sur les catégories sociales les plus défavorisées. Les mouvements paysans, les organisations syndicales, les universitaires et autres écologistes critiquent une politique en faveur du « pétrole vert » (Revelli, 2010, p. 71) et de l'agrobusiness[1], qui se ferait plus précisément au détriment de la réforme agraire. À l'opposé, le gouvernement et les représentants des agro-industries de la canne à sucre, voient les investissements dans l'éthanol comme une manière de répondre à la crise énergétique engendrée par la hausse du prix du baril de pétrole. Cette solution produit une énergie verte qui n'entraînerait pas de défrichements : la canne en effet s'implanterait en remplacement de cultures déjà existantes.

Cependant, si chacun s'accorde sur le fait que l'essor de la canne à sucre est à l'origine, depuis une dizaine d'années, de changements locaux importants dus à l'implantation de projets agro-industriels, peu de travaux traitent de la diversité des changements territoriaux et en particulier de la complexité des rapports sociaux de pouvoir.

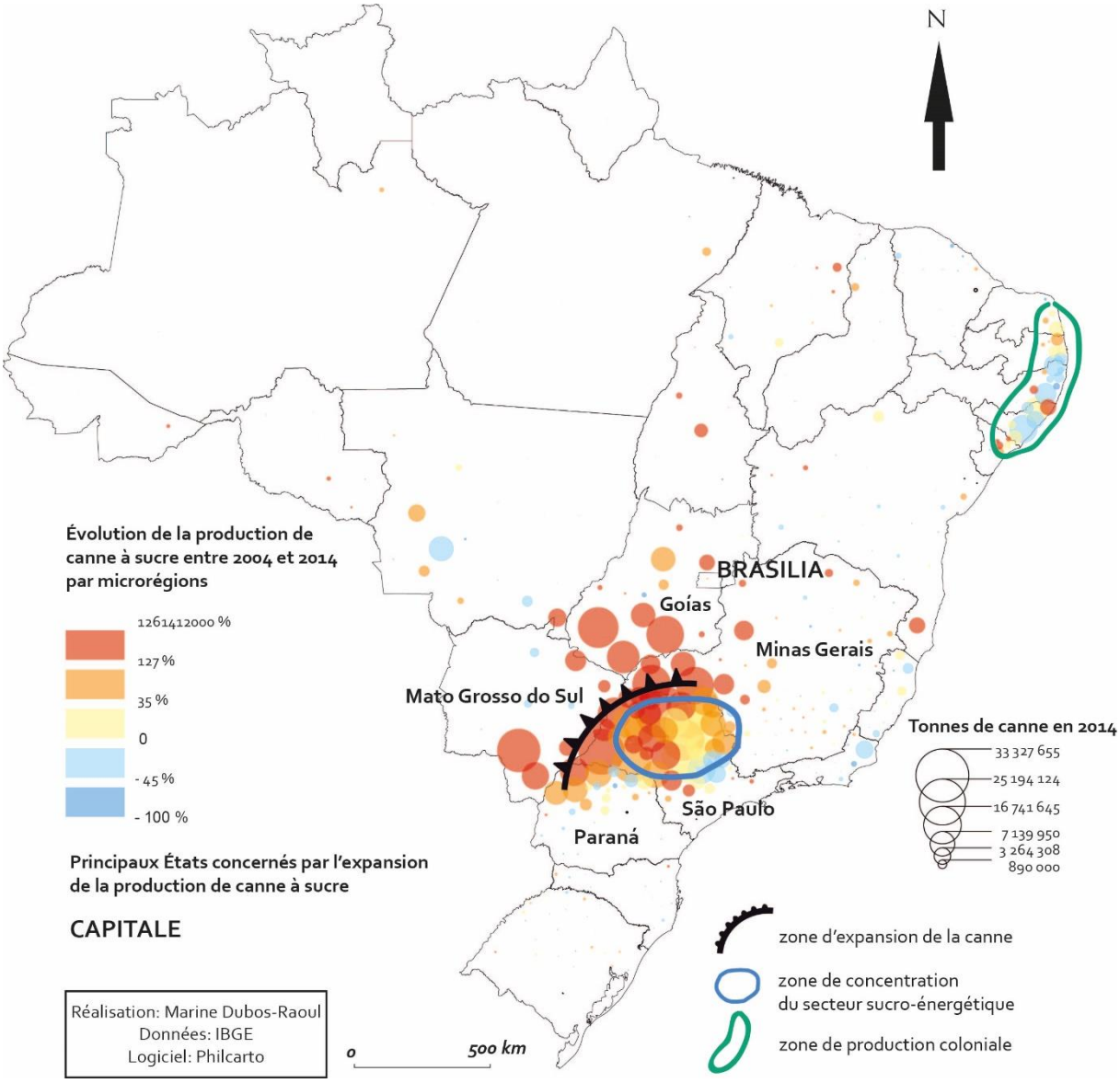
Cette thèse se propose d'analyser les conséquences, dans les territoires locaux, de l'implantation du secteur sucro-énergétique, responsable de la production de canne à sucre et de sa transformation en sucre, éthanol et énergie électrique. Il s'agit notamment de comprendre comment l'expansion de l'agrobusiness en contexte de libéralisation des marchés et des crises financières depuis les années 1990 a donné lieu à une vague d'investissements dans ce secteur, plus particulièrement au cours des années 2000. Cette conjoncture a conduit à une réorganisation en profondeur des territoires et à une nouvelle régionalisation de la production agricole au Brésil. C'est à la lumière du processus de production du territoire, conduisant à des conflits autour de l'appropriation de l'espace entre les différents groupes, qu'est envisagée la compréhension de la réorganisation de ces territoires de frontière agricole de la canne à sucre.

[1] L'agrobusiness, *agronegócio* en portugais ou *agribusiness* en anglais, est « *l'ensemble des affaires agricoles à forte capitalisation [...] implique d'importants investissements et équipements, une gestion précise et la domination des firmes d'aval, celles de la commercialisation et de la transformation de produits* » (Brunet et al. 1993). Il s'organise dans un système interconnecté entre production, transformation et distribution des produits agricoles, remettant en cause la division traditionnelle entre les secteurs d'activités, agricole et industriel (Guilhoto, 2004). Il est intégré dans réseau international, où les lieux de production sont souvent délocalisés des lieux de décisions. La dimension agricole perd de son poids dans la détermination des logiques productives au profit du pilotage industriel et financier. En ce sens, l'agrobusiness est une forme exacerbée des complexes agroindustriels (CAI) (Heredia et al., 2010).

Expansion de la canne à sucre dans le contexte mondial

À partir des années 2000, le secteur sucro-énergétique s'est déployé dans un contexte mondial de recherche d'énergies renouvelables et de regain d'intérêt pour les matières premières. L'expansion de canne à sucre s'inscrit dans une dynamique plus large d'augmentation de la production agricole à l'échelle mondiale et, en particulier, dans les pays sud-américains (Guibert et al., 2015b). Ces pays se sont confortés comme des producteurs et exportateurs importants de matières premières agricoles à l'échelle mondiale, non sans conséquences pour la sécurité alimentaire régionale (Guibert et Velut, 2011). Ce mouvement se réalise en marge de l'État de São Paulo et dans les États voisins, en particulier, du Mato Grosso do Sul et du Goiás. La carte suivante permet de spatialiser ces dynamiques et les trois temps qui ont marqué la production de canne à sucre dans le pays. La région de production coloniale au nord-est marque le premier temps de la production sucrière, la zone de concentration du secteur depuis les années 1970 dans l'État de São Paulo impulse un second temps et, enfin, le front d'expansion de la canne à sucre vers l'ouest est constitutif d'un troisième temps de la frontière agricole de la canne.

Carte 1 : répartition diachronique de la production de canne à sucre au Brésil et évolution des surfaces plantées entre 2004 et 2014



L'expansion du secteur sucro-énergétique trouve ses origines, d'une part, dans la maîtrise de la culture de la canne à sucre sur le territoire national depuis le début de la colonisation et, d'autre part, dans un contexte mondial justifiant un essor important de ses plantations plus intense ces dernières années. La mondialisation, se traduisant par une circulation accélérée des flux de personnes, économiques et financiers, provoquerait ainsi une tendance à la

contraction de l'espace-temps et tendrait à intensifier la matérialisation des enjeux et objectifs mondiaux dans les espaces locaux (Santos, 2000). La mondialisation peut, en effet, être entendue « *comme l'un des plus puissants moteurs de changement des économies nationales* » (Ghorra-Gobin et Azuelos, 2015). Elle a, entre autre, contribué à ce que les économies nationales s'alignent de plus en plus sur le modèle de « capitalisme de marché » (*op. cit.*). En ce sens, l'essor actuel du secteur dans les régions d'expansion vient répondre à des injonctions globales : recherche d'alternatives aux combustibles fossiles et investissement dans les matières premières agricoles pour répondre à l'accroissement de la demande alimentaire globale.

La mondialisation ne ferait du local qu'un support à une activité, induisant alors des tensions entre un local défini préalablement par des acteurs et des activités particulières, et un global porteur d'injonctions nouvelles. Il importe d'envisager que le local ne soit pas systématiquement subordonné au « global ». Une conséquence perceptible est celle de l'émergence de conflits, représentatifs de la résistance de groupes sociaux locaux. Ceci est d'autant plus révélateur dans un contexte très récent de crise traversée par le secteur, qui conduit au ralentissement de l'économie du secteur et à des plans sociaux qui provoquent des réactions des populations, lesquelles sont entre-temps devenues dépendantes de l'économie sucrière dans ces nouvelles régions de la canne.

L'expansion de la frontière agricole de la canne à sucre est souvent l'œuvre de nouveaux acteurs. Ils sont souvent exogènes, extérieurs à la production sucrière, voire à la production agricole en général. Ils sont également influencés par le contexte favorable au *land grabbing*, aux investissements dans les matières premières agricoles et les énergies renouvelables. Comment les acteurs locaux réagissent-ils à l'implantation de ces activités productives et aux changements que cela entraîne ?

Cette thèse s'interroge sur les interactions entre acteurs autour de la négociation spatiale qu'implique l'arrivée d'une nouvelle activité et sur les enjeux que l'expansion agricole soulève pour ces territoires.

Le Mato Grosso do Sul comme terrain d'investigation

Le Mato Grosso do Sul est l'un des États qui a reçu le plus grand nombre de nouvelles usines de traitement de la canne à sucre depuis 2006 au Brésil, et qui est depuis lors, sujet à des dynamiques de recompositions territoriales importantes. La région de Dourados, où se concentre le secteur sucro-énergétique dans l'État, est marquée par une production territoriale où quelques acteurs et activités se sont succédés et se sont implantés de manière

relativement pérenne. Peuplée presque exclusivement d'indigènes[2] jusqu'à la fin du XVIII^{ème} siècle, des colons éleveurs et planteurs se sont progressivement installés et ont disputé l'espace en vue de mener à bien leurs activités. Cette région est ainsi fortement marquée par l'élevage bovin, la culture du soja et du maïs, ainsi que par la canne à sucre, dernière culture à prendre place dans ce scénario.

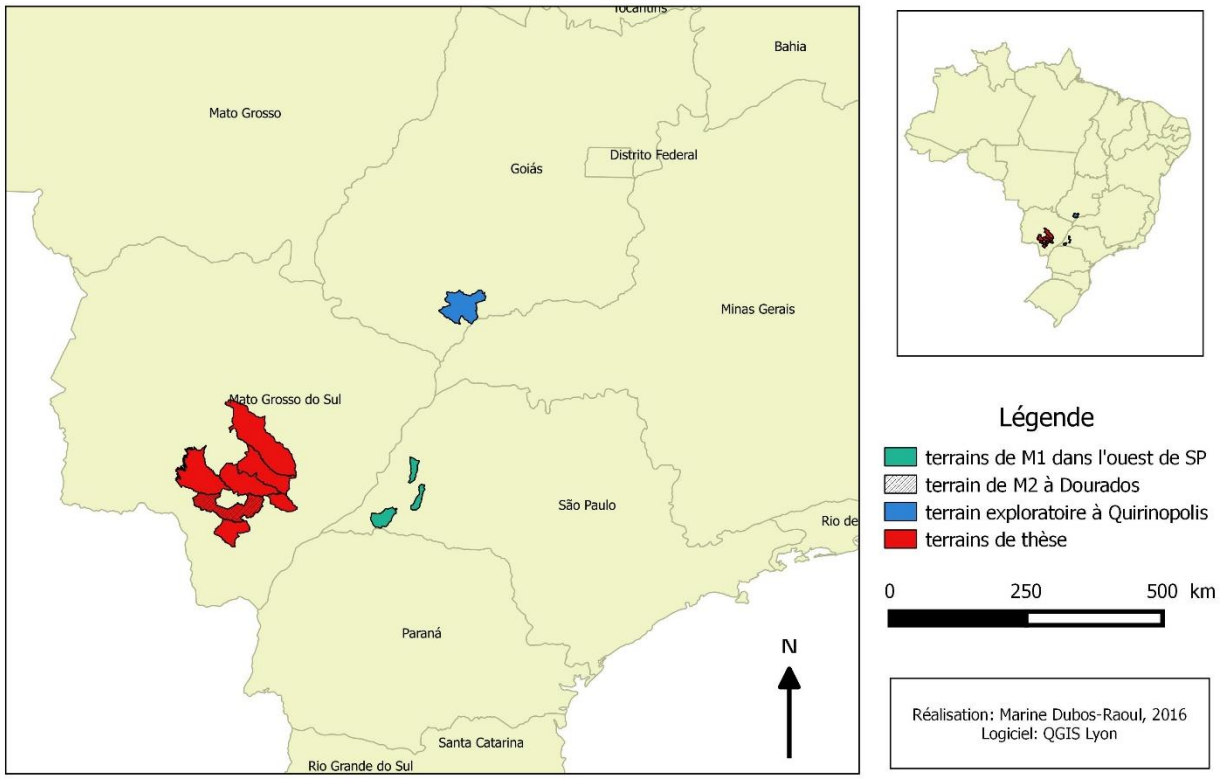
Le sud du Mato Grosso do Sul, le sud-est du Goiás et le sud-ouest du Minas Gerais forment depuis le début des années 2000 « la frontière de la canne à sucre » au Brésil. Avant de m'intéresser à cette région, j'ai initié mes recherches sur cette thématique dans l'extrême ouest de l'État de São Paulo, lors de mes travaux de Master 1. Dans son article *Le défi des biocarburants au Brésil,* Martine Droulers (2009) décrivait le « paysage de monoculture » qui se formait sous l'impulsion de l'expansion de la canne à sucre dans l'ouest de São Paulo. Les champs de canne prenaient progressivement la place de pâturages dont les propriétaires cédaient l'usage sous la pression du manque de moyens nécessaires à la modernisation de leurs techniques de production (Droulers, 2009). C'est dans l'optique d'analyser les changements de structures agraires dans des régions nouvelles de la canne, que j'ai fait le choix de l'ouest *paulista* comme premier terrain de recherche. Les choix de l'approche et de l'axe d'analyse s'intégraient plus largement dans des recherches menées par une « ANR – Jeunes Chercheurs », s'attachant à identifier et à caractériser les agricultures de firmes aux côtés de formes plus traditionnelles d'agricultures dans diverses régions du monde et, en l'occurrence, en Amérique Latine. Ma directrice de recherche de l'époque, Ève-Anne Bühler, membre de cette équipe, m'a conviée à me joindre à ces questionnements.

À la fin du Master 1, mon attention s'est focalisée davantage sur les rapports concurrentiels pour l'accès à la terre. Les entretiens laissaient penser que les usines de la région ouest de l'État de São Paulo avaient tendance à se faire concurrence dans l'accès à la terre, afin de cultiver la canne pour approvisionner leurs industries. C'est ainsi que, pour le Master 2, j'ai décidé de travailler dans une perspective exploratoire à une thèse, sur l'identification de conflits sur la frontière agricole de la canne à sucre, ainsi que sur ses conséquences pour les territoires. J'ai retenu le Mato Grosso do Sul comme terrain d'étude, d'une part, car une des usines que j'ai pu visiter lors du terrain de Master 1 faisait partie du groupe Odebrecht, le principal groupe de construction civile au Brésil, qui s'était lancé assez récemment dans la production de canne à sucre via sa filiale ETH-Odebrecht, devenue Odebrecht Agroindustrial. Le groupe venait d'implanter plusieurs usines dans l'État voisin - le Mato Grosso do Sul -, dans la région de Dourados. D'autre part, suite à des discussions avec ma directrice de recherche de Master 2 qui avait eu l'occasion de réaliser des recherches dans cette région, Dourados est apparu comme un terrain intéressant à investir pour aborder l'expansion de la canne. La carte

[2] Je parlerai dans ce travail des *indigènes* ou des *populations indigènes* afin de nommer les premiers occupants. Ce terme est préféré à celui d'amérindiens ou de peuples autochtones. En effet, les principaux travaux consacrés à la thématique, surtout dans la discipline anthropologique mais aussi géographique au Brésil, font usage de cette catégorie lorsqu'ils se réfèrent aux problématiques actuelles concernant ces populations.

suivante représente les communes où les travaux de terrain ont été réalisés au cours du Master 1, du Master 2 et de la thèse.

Carte 2 : localisation des travaux de terrain réalisés depuis le Master 1



Pour la thèse, j'ai souhaité approfondir la compréhension des dynamiques d'implantation et de réorganisation territoriale dans le Mato Grosso do Sul, en élargissant l'étude aux communes voisines de Dourados. S'intéresser à différentes communes de la région offre une diversité de configurations sociales et permet donc de mettre en évidence les enjeux différents de recompositions des territoires, sous l'impulsion du secteur.

Problématique et hypothèses de recherche

En investissant ces différentes situations locales, l'objectif est d'interroger une réalité en se demandant comment cette nouvelle activité parvient à s'implanter dans un contexte où le partage d'un même espace entre une variété de groupes d'acteurs est déjà une source de tensions. Ces tensions et conflits seraient-ils des indicateurs des changements d'usages et d'occupation du sol, ainsi que de la négociation de la domination sur l'espace entre les différents groupes ? Il serait alors possible d'envisager les conflits comme des révélateurs des enjeux de la construction et la production des territoires, grâce aux apports de la géographie française (pour ses études approfondies sur les changements dans les espaces ruraux), de la géographie brésilienne (pour ses études spécifiques et denses sur les dynamiques agraires) et des études consacrées aux conflits dans les « suds » et particulièrement en Afrique de l'Ouest, où les investissements dans les matières premières agricoles ont donné lieu récemment à des changements territoriaux d'ampleur.

Les conflits qui se profilent dans les territoires d'expansion de la canne à sucre sont à appréhender dans la complexité des rapports induits localement par les nouvelles logiques productives et ses nouveaux investisseurs. En effet, les auteurs travaillant sur le *land grabbing*, présentent le Brésil comme un receveur de projets fonciers et agricoles de la part de capitaux étrangers sur son territoire et comme un investisseur hors et sur son territoire (Fernandes, 2011b ; Sauer et Borras Jr, 2016 ; Sauer et Leite, 2012).

Dans ce travail, j'interroge les effets sur les territoires de la nouvelle frontière de la canne. Appréhender ces conséquences à partir des conflits permet la compréhension des dynamiques de recomposition socio-spatiales. L'hypothèse centrale de ce travail repose en effet sur l'idée de l'émergence de conflits entre différents groupes et organisations sociales du fait de l'arrivée d'une nouvelle activité et des enjeux que représente l'appropriation de l'espace. Ceci se traduit par une réactivation des tensions existantes et par l'émergence de conflits d'un genre nouveau. Ces conflits sont révélateurs de relations de pouvoir évoluant entre les acteurs dans l'espace, ainsi que des stratégies discursives mises en œuvre par ces derniers visant à justifier une position dans le territoire. Ils sont à l'image de la succession de l'appropriation de l'espace par différents groupes sociaux. Ils servent en ce sens à décrypter les enjeux en termes de réorganisations des territoires comme produits des relations sociales.

Cheminement de la thèse

L'objectif général de la thèse est d'analyser le processus de recomposition socio-spatiale engendré par la territorialisation du secteur sucro-énergétique dans la région de Dourados entre 2004 et 2014, en choisissant les conflits pour lire et révéler les enjeux des changements territoriaux.

Afin de comprendre le contexte dans lequel s'inscrit l'augmentation de la production de la canne à sucre, il faut dans un premier temps se consacrer à la compréhension de la place de la canne à sucre dans le territoire brésilien, ainsi qu'aux échelles de temps et d'espace dans lesquelles elle s'est développée. La géographie de la canne à sucre nous renseigne ainsi sur des éléments extérieurs, liés à la conjoncture internationale et aux transformations plus profondes que connaît l'agriculture en général. Ces éléments de contexte nous permettront de comprendre la dynamique du secteur sucro-énergétique depuis le début des années 2000, le cadre et les normes qui lui permettent de se développer et de s'étendre dans le territoire. Cette première partie de la thèse inscrit donc la recherche dans son contexte et présente les questions de recherche qui sont posées, ainsi que les principales hypothèses de travail approfondies par la suite.

La deuxième partie donne les clefs de lecture des processus de recomposition socio-spatiale. L'étude des processus conflictuels et de leur rôle dans la détection des enjeux de réorganisation des territoires passe par une compréhension de leur signification, des jeux d'acteurs et des logiques d'argumentation qui les caractérisent. L'approche théorique des conflits permet ainsi d'envisager différentes configurations autour de la négociation de la place des acteurs et des activités dans l'espace, des intensités variées de leurs confrontations, de leur formalisation et des issues successives. Aborder la production du territoire à la lumière des conflits aide à la compréhension des dynamiques qui forment et reforment celui-ci, devenant alors le reflet des changements que traversent les sociétés. À la façon dont est envisagée la lecture des conséquences locales de l'expansion du secteur sucro-énergétique, viennent s'ajouter les méthodes qui permettent d'approcher ces dynamiques. Dans la seconde moitié de cette partie, je présente les procédés méthodologiques utilisés pour l'appréhension des conflits. Ils sont basés à la fois sur des relevés de données secondaires investis et sur leur mise en forme afin d'avoir une connaissance des réalités socio-économiques des terrains. Des enquêtes de terrain ont permis de confronter ces données aux réalités locales et à l'analyse des processus conflictuels par l'intermédiaire d'entretiens menés auprès des protagonistes du conflit.

La troisième partie présente les résultats et consiste alors en une lecture de la construction du territoire de la région de Dourados à la lumière des conflits. Il s'agit de mettre leur rôle en évidence dans le passage d'un projet territorial dominant à un autre, et la manière dont ils marquent un moment de rupture dans la production territoriale en cours. Cette relecture des

dynamiques territoriales permet ainsi de mettre en évidence la succession des différents groupes sociaux et les changements de positions de ceux-ci au gré de l'implantation de nouveaux acteurs. Cet effort est important dans la prise en compte : des différents groupes d'acteurs aujourd'hui présents dans les territoires où s'est implantée la canne à sucre ; de leurs revendications territoriales ; des légitimités sur lesquelles ils fondent celles-ci ; des représentations et projets qui s'opposent dans l'espace et que l'agrobusiness de la canne vient potentiellement remettre en question.

La quatrième partie, également dans une perspective d'exposition des résultats de la recherche, consiste alors à analyser plus spécifiquement les conflits qui émergent, ressurgissent et contribuent à la redéfinition des rapports de force et de pouvoir dans ces territoires. L'analyse des objets des conflits et des discours, qui participent à la formalisation de ceux-ci, permet d'identifier les protagonistes en présence et ainsi de caractériser les enjeux de réorganisation socio-spatiale que soulève l'implantation du secteur sucro-énergétique. L'analyse des conflits montre ainsi les mécanismes à l'œuvre dans la dynamique de recomposition des territoires et l'action des différents acteurs dans la tentative de faire émerger leurs projets.

Partie 1

NOUVELLE EXPANSION DE LA FRONTIÈRE AGRICOLE DE LA CANNE À SUCRE AU XXI^{ÈME} SIÈCLE



Photo 2 : champs de canne à sucre et de maïs à Dourados

Source : auteure, juillet 2016, Dourados.

« *Il y a, tout au fond du paysage, une belle église baroque, blanche et jaune. Les champs de canne, tout verts, frémissent sur les collines, compacts et semblables, de loin, au gazon anglais des clubs de golf* » (Robert Linhart, Le sucre et la faim, 1980, p. 12)

L'étude de l'expansion de la canne à sucre au Brésil dans la période récente ne peut se faire sans une analyse du mouvement général d'augmentation de la production agricole à l'échelle mondiale. La nouvelle donne internationale a conduit à d'importants investissements dans la production primaire et plus particulièrement dans les productions « énergétiques ». Il convient ainsi de regarder comment se réalisent ces investissements dans la production de canne à sucre par rapport à un phénomène symptomatique de la période. D'une part, cela permet de révéler les changements structurels au sein de l'agrobusiness sur ces territoires et, d'autre part, les conséquences que des injonctions globales ont sur le local.

Dans un premier chapitre, je reviendrai sur les éléments qui ont encouragé le Brésil à se lancer dans une vaste politique en faveur de l'éthanol et qui lui ont permis de se placer sur le marché international des agrocarburants. Le second chapitre établit des relations entre l'expansion de la production agricole de la canne à sucre et des faits qui s'expriment à des échelles plus vastes, relevant de la conjoncture économique internationale. L'augmentation de la demande alimentaire mondiale permet de mettre en évidence les éléments qui influencent la production agricole voire déterminent les investissements dans les matières premières au début des années 2000. Les enjeux environnementaux planétaires, dont je soutiendrai qu'ils ont pu produire des effets importants sur les dynamiques agricoles domestiques, seront l'objet du chapitre 3. Ces aspects montrent le secteur sucro-énergétique sous un nouveau jour, investi désormais d'attributions allant bien au-delà du rôle qui lui est historiquement confié de renforcer la sécurité énergétique nationale en contexte de tensions sur les marchés des hydrocarbures. Cette proposition est développée dans un quatrième chapitre.

Chapitre 1 : La souveraineté énergétique aux prémices du secteur de la canne à sucre à la fin du XX^{ème} siècle

Dans la deuxième moitié du XX^{ème} siècle, le Brésil se lance dans une politique de développement de l'éthanol à partir de la canne à sucre dont il maîtrise bien la culture. L'engagement dans un tel programme est le résultat d'une conjoncture internationale qui place le Brésil en difficulté et l'accule dans la recherche d'alternatives énergétiques viables et autonomes. Il fait ainsi le choix d'intégrer l'éthanol à sa matrice.

1. Le premier choc pétrolier : coup d'envoi d'une politique pour l'éthanol

Au début du XX^{ème} siècle, les politiques publiques relancent la production sucrière, en particulier par la création de l'Institut du Sucre et de l'Alcool (IAA) dans les années 1930, qui introduit l'éthanol comme combustible automobile (Bray et al., 2000). La production industrielle d'équipements utilisés dans l'industrie dans l'État de São Paulo contribue alors à une concentration progressive des agro-industries sucrières dans le Sud du pays, implantées sur les anciennes terres de café. De manière générale, le déplacement de la production sucrière a suivi le déplacement du cœur économique du nord au sud du pays (Dé Carli, 1973 cité dans Bray et al., 2000). L'agro-industrie sucrière commence à se structurer, mais c'est véritablement le premier choc pétrolier de 1973 qui donne le coup d'envoi à une politique fédérale d'ampleur pour le développement de l'éthanol. La hausse fulgurante des prix du pétrole[3] encourage le gouvernement brésilien à se saisir de la question de son autonomie énergétique. À l'époque, le Brésil importe en effet 85 % du pétrole consommé sur son territoire, soit 35 % du total des importations du pays.

En 1975, le gouvernement fédéral brésilien signe donc le décret du *ProAlcool* : un vaste programme d'incitations à la production et à la consommation de l'alcool de canne à sucre. L'objectif affiché est de se défaire de la grande dépendance aux importations de pétrole par le développement d'une alternative nationale, en tirant profit d'une plante dont la culture était maîtrisée depuis des années sur le territoire : la canne à sucre. Le programme *ProAlcool* a alors pour ambition de produire *« 3 milliards de litres de bioéthanol pour 1980, et 10,7 milliards de litres pour 1985* » (Nogueira, 2008). Afin d'atteindre ces objectifs ambitieux, le gouvernement fédéral se dote de politiques incitatives pour accroître la production et la

[3] « On sait qu'entre septembre et décembre 1973, le prix du baril de pétrole brut est multiplié par 4, passant de 2,5 $ à 10,5 $. » (Bret, 2007)

consommation d'éthanol. Par ailleurs, ce programme s'installe au moment où les prix du sucre ne permettent plus d'assurer des revenus suffisants aux producteurs. Les agroindustries à l'époque sont en effet surtout tournées vers la production et l'exportation de sucre. Le sucre n'est plus aussi compétitif et ne permet pas alors des rémunérations intéressantes et stables aux producteurs (Bray et al., 2000). Pour ces derniers, la transformation de la canne en alcool se présente comme une aubaine puisqu'elle s'ouvre sur de nouveaux débouchés pour leur production.

La Banque Nationale du Développement Économique et Social[4] (BNDES) délivre des crédits à taux bonifiés aux producteurs et entreprises agricoles, ainsi qu'aux usines de production de sucre et d'alcool. Ces aides financières permettent, d'une part, aux usines de se moderniser et d'augmenter leur capacité de traitement de la canne à sucre[5] et, d'autre part, à de nouvelles industries de s'implanter pour la production exclusive d'éthanol[6].

Afin de stimuler sa production et son utilisation, le gouvernement fédéral a comme principal instrument le contrôle de la teneur d'éthanol anhydre[7] dans l'essence. Cette proportion est établie dans un premier temps à 7 % ; son contrôle est une des tâches principales de l'Institut du Sucre et de l'Alcool (IAA) avec celle d'établir les prix de l'éthanol sur le marché et les quotas de production des usines. La teneur en éthanol est relevée lors des différentes étapes du *ProAlcool* afin d'accroître la production et la consommation. Cet instrument permet en effet qu'entre les récoltes – lorsque le prix de la canne à sucre et, par conséquent, celui de l'éthanol sont sensiblement plus élevés – l'addition à l'essence d'éthanol anhydre soit maintenue en des proportions plus faibles afin que la hausse ne se répercute pas sur les consommateurs. Entre 1975 et 1985, ce taux passe ainsi de 7 à 25 % ; aujourd'hui il est de l'ordre de 27 %.

Ces stimulations à la consommation, notamment par des aides fiscales significatives, ont fortement dissuadé la consommation de l'essence puisque la fiscalité de l'éthanol est fixée à un taux inférieur de moitié à celui de l'essence. Par ailleurs, les stations-service sont dans l'obligation de vendre de l'éthanol hydraté[8] (Nogueira, 2008), dont le prix au consommateur est maintenu plus bas que celui de l'essence (défini par le gouvernement fédéral). De plus, des réductions d'impôts sont attribuées aux Brésiliens qui achètent des voitures à éthanol hydraté. À l'époque, l'éthanol ne pouvait pas être utilisé pour n'importe quel véhicule : il nécessitait un moteur spécifique. Des aides fiscales ont donc été mises en place pour aider les

[4] Banque de développement, institution fédérale créée en 1952 responsable du financement des projets de développement économique à long terme.
[5] La capacité de traitement, représente la quantité sur une année de canne traitée, transformée par une usine, soit en production de sucre, d'éthanol, ou encore en énergie électrique. La capacité de traitement se compte en tonnes par an.
[6] Depuis les années 1930 environ, de petites industries sucrières étaient implantées dans l'État de Sao Paulo. Ces agro-industries étaient conçues uniquement pour le raffinage du sucre et non pour la production d'éthanol.
[7] Éthanol prévu pour être mélangé à l'essence à un certain pourcentage. L'éthanol hydraté est, quant à lui, de l'éthanol « pur ».
[8] Éthanol pur.

particuliers à s'équiper en véhicules à éthanol, lesquels étaient confrontés aux aléas du secteur sucro-énergétique, malgré les garanties affichées par le gouvernement.

La première phase du *ProAlcool* (1975 à 1979) est caractérisée par la production d'éthanol anhydre, venant en additif de l'essence, permettant donc de diminuer les importations de pétrole. Dans cette première phase, la production se réalise essentiellement dans les usines existantes dans un contexte où celles-ci ne parvenaient pas auparavant à écouler l'ensemble de leur matière première, la demande en sucre ne suffisant pas pour répondre à la production. En ce sens, le *ProAlcool* a donné une alternative aux producteurs par l'absorption de la production due à un changement de destination (Michellon et al., 2008). La production d'éthanol augmente dans cette première phase du *ProAlcool* de 300%.

Le second choc pétrolier amorce la deuxième phase du *ProAlcool* (1979-1986), venant confirmer le potentiel de l'éthanol, notamment en raison des prix particulièrement élevés du pétrole. Pendant cette période, le gouvernement investit dans l'éthanol hydraté en plus de l'éthanol anhydre déjà sur le marché. Cette fois-ci, des usines s'installent et se spécialisent dans la production d'éthanol (Michellon et *al.*, 2008). Cette seconde phase marque l'expansion de la canne à sucre, stimulée par la combinaison de ces instruments de soutien à la demande et aux prix. Le bilan de la deuxième phase du *ProAlcool* est tout à fait positif au regard des objectifs que s'est fixé initialement le gouvernement, à savoir parvenir à produire 10,7 millions de litres d'éthanol à l'horizon 1985. Cet objectif est dépassé de 8%, avec un total de 11,7 millions de litres d'éthanol produits et la présence sur le territoire d'environ 2,5 millions de véhicules fonctionnant à l'éthanol (Nogueira, 2008) à cette date.

2. Le contre-choc pétrolier : quand les marchés inversent la donne

Cependant, le contre-choc pétrolier de la fin des années 1980 – provoquant une baisse considérable des prix du pétrole, conjointement à la fin de la dictature militaire, à la crise monétaire et au remaniement des politiques publiques volontaristes – annonce de sombres années pour l'éthanol. La troisième phase du *ProAlcool* (1986-2003) est marquée par le ralentissement de la production, conduisant ainsi à la crise du programme (Michellon et *al.*, 2008). L'adoption des réformes s'inscrit dans le consensus de Washington[9] dans l'économie brésilienne a mené à l'interruption progressive de l'intervention publique dans le secteur

[9] Le consensus de Washington est un ensemble de mesures mises en place par les institutions financières internationales (FMI, Banque Mondiale) destinées à stimuler le développement économique des pays sud-américain se trouvant en difficultés suite à la « décennie perdue » (faisant référence aux années 1980 qui ont été marquées en Amérique du Sud par une importante stagnation économique). Face aux problèmes de crise de la dette et d'hyperinflation, une dizaine de propositions sont faites aux États sud-américains afin de retrouver une croissance économique. L'adoption de ces réformes a conduit à la libéralisation économique et à l'ouverture des marchés de ces pays.

sucro-énergétique. À partir des années 1980, un certain nombre de pays du « Sud » ont ainsi subi un ensemble de politiques d'austérité. Le processus de Washington a reposé en effet sur l'ouverture de l'économie, le désengagement de l'État, des ajustements structurels faisant place à l'investissement privé. Ces politiques se sont appliquées au motif des impératifs de reprise économique dont les institutions financières internationales préconisaient la libéralisation pour sortir de la pauvreté (2005)

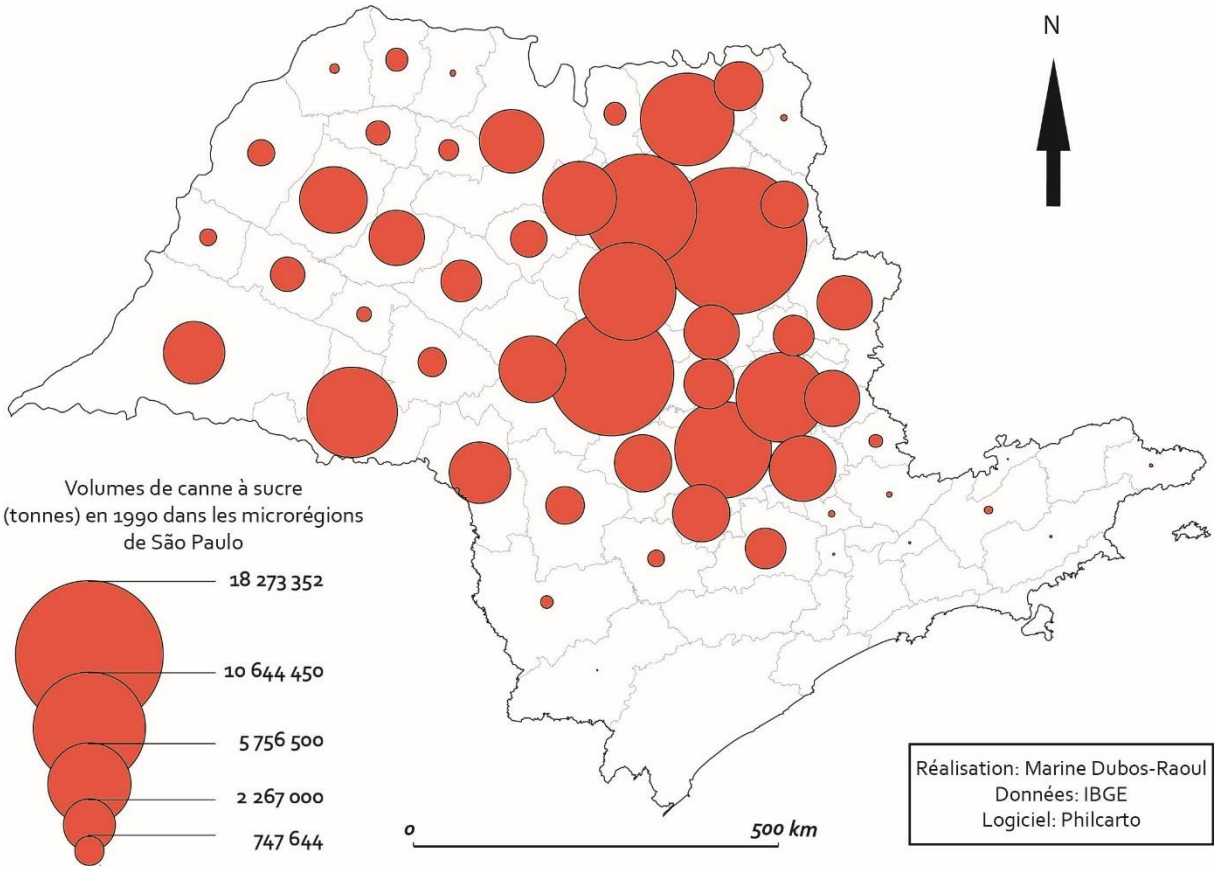
Au moment où la première voiture fonctionnant exclusivement à l'éthanol est lancée (1979), le gouvernement entreprend déjà une révision des politiques incitatives et organise le démantèlement des outils de contrôle et d'incitation à la production d'éthanol et de canne à sucre. L'augmentation des prix du sucre et la baisse de ceux du pétrole rendent ces instruments toujours plus coûteux pour les finances publiques.

Le marché incite de cette manière les usines à privilégier la transformation de matière première en sucre plutôt qu'en éthanol, qui ne parvient plus à approvisionner la flotte de véhicules. L'éthanol se fait rare et ses prix augmentent, provoquant une crise d'approvisionnement. Rapidement, une perte de confiance se propage chez les consommateurs, conduisant à une chute des ventes automobiles. En 1990, le gouvernement signe la fin de l'IAA qui contrôlait jusqu'alors les prix de l'éthanol. Cette baisse d'approvisionnement a conduit le gouvernement à réduire le taux minimum d'éthanol anhydre contenu dans l'essence (fixé à 20 %) et signe ainsi la fin de la crédibilité du *ProAlcool* (Michellon et al., 2008). Alors qu'en 1985, l'achat de voitures à éthanol représentait 85 % des nouvelles acquisitions du parc automobile national, en 1990, cette part n'en représentait plus que 11,4 % (Nogueira, 2008). À l'époque, le Brésil a même eu recours à l'importation d'éthanol.

Ce changement de la position de l'État envers le secteur a notamment conduit à des faibles prix payés aux producteurs. De ce fait, on constate une diminution de la production et des projets d'investissements dans des usines. Pour leur part, les consommateurs sont toujours encouragés à acquérir des véhicules à l'éthanol via le maintien d'une fiscalité plus basse que pour les véhicules à essence.

De manière générale, le programme du *ProAlcool* a suscité une augmentation importante de la production de canne à sucre dans tout le pays et plus particulièrement dans l'État de São Paulo. São Paulo en est devenu le plus grand producteur au Brésil, prenant la place du Nord-Est comme leader de la production de sucre et d'éthanol. La production se concentre en particulier au nord-est de São Paulo, dans la région de Ribeirão Preto, qui est devenue le lieu privilégié des investissements du *ProAlcool* (Elias, 2003). Certaines communes font cas d'école, comme Sertãozinho, par exemple, qui dispose aujourd'hui de 5 usines sur son territoire. Ce sont les financements du *ProAlcool* qui ont permis le développement agro-industriel et la spécialisation de cette commune, à tel point qu'elle est connue comme étant la « capitale de l'alcool » (Elias, 2003). La carte qui suit met en évidence la concentration spatiale des volumes de canne produits (en tonnes) en 1990 dans l'État de São Paulo.

Carte 3 : volumes de canne à sucre (tonnes) en 1990 dans les microrégions de São Paulo



Le programme du *ProAlcool* a démontré la capacité du Brésil à profiter de son vaste territoire pour y relancer la canne à sucre, cette fois-ci dans l'optique de répondre à une problématique énergétique lui étant propre : « *Son potentiel agricole contenait donc, au moins partiellement, la solution d'un problème énergétique aggravé par les chocs pétroliers successifs* » (Bret, 2007). Cependant, la production sucrière est aussi fortement conditionnée et influencée par la conjoncture mondiale. De cette manière, le secteur se trouve très vulnérable aux fluctuations des marchés et à l'influence des événements internationaux sur ceux-ci (conflits aux Moyen-Orient, hausse et chute des prix du pétrole, libéralisation des marchés, etc.). Le retrait de l'État, à partir de la fin des années 1980, conduit en ce sens à une régulation du secteur de plus en plus par le marché.

À l'époque, la hausse des prix du sucre sur les marchés a tourné les usines vers ce produit, interrompant temporairement l'engouement pour l'éthanol. De plus, le contre-choc pétrolier a provoqué une baisse du coût de l'essence pour les automobilistes, faisant ces derniers se détourner des véhicules à l'éthanol. La reprise du secteur sucro-énergétique et l'expansion de

la canne à sucre à partir des années 2000 vient répondre à des enjeux de plus en plus en phase avec sur les marchés, et la place dans des dynamiques mondiales. Ceci se traduit par une expansion spatiale, donnant ainsi de nouvelles fonctions aux territoires où vient s'étendre la canne à sucre.

Chapitre 2 : Les effets des enjeux alimentaires et agricoles globaux sur la production brésilienne

L'expansion du secteur sucro-énergétique depuis les années 2000 s'explique grâce aux éléments de la conjoncture internationale et des changements dans les logiques et objectifs productifs. De plus, le Brésil a su en tirer parti d'une maîtrise et d'un savoir-faire dans la production de canne à sucre, pour se positionner sur un nouveau marché porteur, celui des agrocarburants et, plus largement, de la production de matières premières agricoles. Dans un contexte de croissance démographique, les matières premières agricoles ont fait l'objet d'un redoublement d'investissements qu'il convient d'envisager pour la compréhension des mécanismes de l'augmentation de la production sucrière. Dans ce chapitre, nous aborderons les nouveaux enjeux alimentaires et agricoles mondiaux. Ceux-ci ont joué favorablement à l'expansion la canne à sucre, à justifier la consolidation de l'agrobusiness dans le territoire brésilien et constituent une nouvelle étape dans la production nationale.

1. Demande alimentaire, moteur de l'expansion de l'agrobusiness à l'échelle mondiale

La question alimentaire n'a cessé de prendre de l'importance, notamment avec l'explosion urbaine et les modèles productifs mis en place afin de répondre à des besoins en aliments croissants et à leurs conséquences tant sur les campagnes que sur les villes (Fumey, 2011). L'essor de l'agriculture productiviste au XX^{ème} siècle a certes permis des augmentations importantes de la productivité agricole à travers le monde, notamment grâce au recours aux intrants chimiques, à la mécanisation, aux variétés génétiquement modifiées, à la diffusion et la standardisation de ce mode de production. Or, l'objectif d'assurer la sécurité alimentaire mondiale n'est pas toujours atteint avec près d'un milliard de personnes souffrant de sous-nutrition.

La production de matières premières a particulièrement augmenté à la fin des années 2000 dans différentes régions du monde, contribuant à faire progresser l'agrobusiness. Cette augmentation est à mettre en relation avec les problèmes alimentaires persistants au XXI^{ème} siècle, en association avec les stratégies d'investissements portés dans le domaine.

Dans le contexte d'une population croissante qui atteindrait les 8,5 milliards en 2030[10], les problématiques alimentaires redoublent d'importance. Les institutions internationales

[10] D'après le dernier rapport du Département des Affaires Économiques et Sociales de l'Organisation des Nations Unies (ONU), rendu public le 27 juillet 2016, http://www.un.org/apps/newsFr/storyF.asp?NewsID=35264#.WDw_fFzveT8, consulté le 28 novembre 2016.

soutiennent alors l'émergence d'une « agriculture au service du développement » (Banque Mondiale, 2008) pouvant répondre à une demande en aliments accrue, dans laquelle les entreprises se portent de plus en plus responsables de cette mission. Les projets fonciers et agricoles se multiplient alors, avec à leur tête de grandes entreprises. Parallèlement, les prix des matières premières agricoles n'ont cessé de grimper depuis 2007. Ces investissements productifs ou spéculatifs se concentrent principalement, selon le rapport de la Banque Mondiale, autour de 8 produits : maïs, soja, canne à sucre, huile de palme, riz, colza, tournesol et exploitation forestière. À noter que le Brésil est particulièrement investi dans l'exportation des trois premiers.

Les investissements dans les *commodities*[11] agricoles précédemment citées font ainsi l'objet d'un « *regain d'intérêt du monde économique et financier pour la terre* » (Delcourt, 2010, p. 16). Cela se remarque par une augmentation de la présence des entreprises traditionnelles du secteur de l'agroalimentaire dans la production agricole et par l'arrivée de nouveaux acteurs économiques, stimulés par des marchés agricoles favorables et par la possibilité de retours sur investissements rapides. Ces stratégies productives et financières marquent les évolutions agricoles en Amérique Latine, où se multiplient « *des investissements (productifs et/ou spéculatifs) dans le foncier, les matières premières et, plus généralement, dans les actifs agricoles via les marchés à terme ou des instruments financiers sophistiqués* » (Guibert et al., 2015).

Face aux problèmes alimentaires, les institutions internationales ont encouragé l'augmentation de la production agricole et incité le développement des formes d'investissements en agriculture. Pourtant, des analyses, entre autres de la FAO dans son rapport *Comment nourrir le monde en 2050*, reconnaissent que « *La faim peut persister en dépit d'une production vivrière globale suffisante à cause d'un manque d'opportunités de revenus pour les pauvres et de l'absence de filets de sécurité sociale efficaces* » (FAO, 2009, p. 3). Et de conclure que « *Le risque le plus important est que la faim et la malnutrition persistent ou même continuent à croître en dépit d'une production alimentaire qui est suffisante au niveau agrégé* » (FAO, 2009, p. 22).

C'est au motif d'assurer la sécurité alimentaire mondiale qu'il y a une importante croissance des projets agricoles. À ce concept de sécurité alimentaire, qui donne prétexte aux investissements mais ne semble pourtant pas résoudre les problèmes alimentaires récurrents et persistants que se forge le concept de souveraineté alimentaire. La Via Campesina, lors du Sommet de la FAO en 1996, développa cette idée nouvelle remettant les enjeux alimentaires à l'échelle humaine où « *il s'agit, pour un pays ou pour une région géographique de produire ce dont il (ou elle) a besoin pour l'alimentation de base de sa population* » (Houtart, 2010). Les notions d'autonomie et de disponibilité se distinguent et concrètement opposent la souveraineté de la sécurité alimentaire/énergétique. C'est sur l'idée de sécurité alimentaire

[11] Les *commodities* sont les produits agricoles dont les prix et la production sont essentiellement indexés et conditionnés par les marchés agricoles mondiaux.

et énergétique, dans la constitution de stocks de matières premières, que se développent de nouveaux projets, de nouvelles spéculations. Les mots de Josué de Castro (1965) peuvent ainsi résumer la distinction entre ces deux idées dont il était précurseur : *« Il ne suffit pas de produire des aliments, il faut encore qu'ils puissent être achetés et consommés par des groupes humains qui en ont besoin* » (*cité dans* Deléage, 2008, p. 9). De cette manière, « *la faim des hommes est moins conditionnée par des facteurs naturels et géographiques qu'économiques et sociaux* » (Bué et Zanoni, 2010, p. 20).

Le problème de la faim et de la malnutrition ne peut pas se résoudre par « *l'injection massive d'investissements, par une mécanisation accrue ou encore par l'introduction de biotechnologies […]* » (Delcourt, 2010, p. 22). Or, « *c'est bien sur cette voie que se sont engagées les institutions internationales et leurs agences spécialisées, en envisageant le problème de la faim et de la pauvreté essentiellement comme un problème de production, de sous-investissement, ou encore comme un déficit de maîtrise technologique et scientifique dans le domaine agricole […] »* (Delcourt, 2010, p. 22).

À l'apogée de la crise alimentaire, quand bon nombre de pays d'Afrique mais aussi d'Amérique du Sud se révoltent contre une fulgurante augmentation des prix des produits alimentaires, Jean Ziegler est rapporteur spécial aux Nations Unies pour le droit à l'alimentation (2000-2008). Il est alors très critique sur la responsabilité des institutions internationales dans la crise alimentaire :

> « *Il faut aujourd'hui regarder vers l'avenir, et non vers le passé, étant donné qu'il reste tant à faire pour promouvoir et protéger le droit à une alimentation suffisante. L'un des problèmes clefs non encore résolu tient au manque de cohérence, au sein du système des Nations Unies, entre les progrès accomplis dans certains secteurs, comme en témoignent par exemple les Directives volontaires élaborées par la FAO sur le droit à l'alimentation, et la manière dont les politiques et les pratiques d'autres organisations, telles le FMI et la Banque mondiale, ainsi que l'OMC, portent atteinte à la protection du droit à l'alimentation* » (Nations Unies, 2008, p. 2).

Les critiques faites à la Banque Mondiale sur ses responsabilités dans les acquisitions à grande échelle (et l'insécurité que celles-ci entraînent), a poussé la Banque à élaborer sept principes internationaux visant à encadrer l'investissement foncier, sans pour autant le remettre en cause (Banque Mondiale, 2010). Elle préconise des investissements responsables devant répondre à certains principes tels que : la reconnaissance des droits fonciers, la sécurité alimentaire, la transparence des transactions foncières, des agro-investissements responsables ou encore la soutenabilité environnementale et sociale (Banque Mondiale, 2010).

Les problèmes causés par les agrocarburants étaient déjà soulevés par Jean Ziegler, dans son rapport de 2007 sur la production alimentaire :

« L'augmentation de la production de biocarburants pourrait présenter des avantages pour la lutte contre les changements climatiques et pour les agriculteurs des pays en développement, s'agissant notamment de l'amélioration de la sécurité alimentaire, s'il y a effet de ruissellement. Il importe toutefois d'examiner la possibilité qu'ont les biocarburants de compromettre l'exercice du droit à l'alimentation. Il est inacceptable que l'augmentation de la production de biocarburants crée davantage de famine. […] Comme le fait observer le Mouvement des travailleurs agricoles sans terre du Brésil, le modèle actuel de production de bioénergie alimente les mêmes éléments qui ont toujours été la cause de l'oppression des populations, à savoir l'appropriation des terres, la concentration des titres de propriété et l'exploitation de la main-d'œuvre » (Nations Unies, 2007, p. 13).

C'est pourquoi, Jean Ziegler qualifie à l'époque le recours aux agrocarburants de « *crime contre l'humanité* » et demande qu'un moratoire de 5 ans soit mis en place, en vain. L'Organisation de Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO) (2009) tient, elle aussi, pour responsables les agrocarburants dans la crise alimentaire et invite les institutions et gouvernements à reconsidérer leurs projets de production d'agrocarburants qui viennent faire concurrence à des productions alimentaires.

Pourtant, répondre aux problèmes alimentaires par l'augmentation de la production agricole s'impose comme un prétexte aux nouveaux investissements et vient composer un argument qui se présente comme une stratégie discursive et spéculative face à l'expansion agricole. Dans cette optique, l'augmentation de la production agricole au Brésil a été particulièrement importante depuis une dizaine d'années. Le tableau suivant met en évidence l'évolution des principaux produits de l'agrobusiness brésilien, en superficie dans les différentes régions. On remarque alors que la région Centre-Ouest a été le théâtre d'une importante augmentation de la production agricole. Elle correspond à la région d'expansion actuelle de l'agrobusiness.

Tableau 1 : évolution des surfaces plantées (hectares) des principales productions agricoles dans les grandes régions au Brésil entre 2004 et 2014

	COTON	CANNE À SUCRE	MAÏS	SOJA
NORD	58%	291%	-3%	231%
NORD-EST	26%	6%	-4%	95%
SUD-EST	-77%	90%	-14%	3%
SUD		60%	-14%	27%
CENTRE-OUEST	7%	251%	179%	44%

Source : IBGE, Production Agricole Municipale 2014

L'augmentation de la production agricole est ainsi socialement admise par un besoin mondial en denrées alimentaires et en vue d'assurer la sécurité alimentaire et énergétique. Ces dernières années, il y a eu en ce sens un mouvement général d'investissements dans les matières premières agricoles, non sans lien avec l'élévation des prix sur les marchés de celles-ci.

2. L'essor des investissements dans les matières premières : le secteur sucro-énergétique à la lumière du land grabbing

La crise alimentaire de 2008 a permis de lever le voile sur un phénomène jusqu'alors peu médiatisé : l'accaparement des terres ou *land grabbing*. Au départ, ce sont surtout des associations, des ONG qui ont commencé à tirer la sonnette d'alarme. C'est notamment l'ONG GRAIN, organisation internationale à but non lucratif luttant pour la défense des petits paysans qui, à travers le site internet « *farmlandgrab* » fait écho aux impacts des investissements agricoles et des phénomènes de confiscation et d'expropriation de terres paysannes, ou de violation des droits fonciers coutumiers en vigueur dans divers pays concernés par le phénomène. ONG et journalistes contribuent ainsi à la médiatisation de ce phénomène de « ruée sur les terres ».

Land grabbing : le phénomène mondial

Le phénomène s'est fait connaître du grand public suite à un projet de concession de 1,3 million d'hectares de terres à Madagascar, en 2009, au profit de la société sud-coréenne Daewoo (Delcourt, 2010). Ce projet « *d'acquisition à grande échelle* »[12] a entraîné un soulèvement de la part de la population, déclenchant une crise politique dans le pays et engendrant le départ du gouvernement malgache alors en place (Andrianirina-Ratsialonana et *al.*, 2009). Des projets similaires émergent au même moment : achat ou location de terres des pays du Golfe en Somalie, au Soudan ou encore au Tchad ; la Chine passe des accords de coopération foncière au Mozambique, Zimbabwe, Tanzanie, République démocratique du Congo ; le Kenya loue 40 000 hectares au Qatar ; l'Égypte se projette elle aussi en Ouganda

[12] Dénomination adoptée par l'ONU en raison d'une connotation moins négative qu'elle donne au phénomène nommé « d'accaparement ».

et la Libye au Mali (Delcourt, 2010). Ces projets ont tous en commun des investissements foncier et/ou agricoles en vue de répondre aux besoins alimentaires ou énergétiques des pays desquels ces investissements proviennent.

La Banque Mondiale (2010) a elle-même reconnu un accroissement rapide des transactions foncières, en particulier dans des pays dits du Sud. Avant 2008, les transferts fonciers pour l'agriculture étaient de l'ordre de 4 millions d'hectares par an. Entre octobre 2008 et août 2009 (l'apogée du *land grabbing*), ils étaient de 45 millions d'hectares, dont 75 % de ces surfaces se trouvant en Afrique et 3,6 millions d'hectares au Brésil et en Argentine (Banque Mondiale, 2010). La croissance relativement brutale des investissements agricoles et fonciers a été telle que le processus a été décrié de manière systématique. Pour certains auteurs, il n'y a rien de nouveau ou presque dans le phénomène (Oliveira, 2010) arguant que « *la terre a toujours fait l'objet de convoitises et d'appropriations* » (Chouquer, 2011, p. 95). Ce qui retient l'attention dans le land grabbing actuel est la simultanéité du phénomène, ses localisations (principalement au sud dans des pays disposant de prétendues réserves importantes de terres ou de terres sous-utilisées) et la provenance de ses capitaux (de fonds majoritairement « occidentaux » et Chinois).

Aux affirmations alarmantes et à la forte médiatisation de la « course aux terres » a succédé une véritable « course à la production académique »[13] sur le phénomène d'appropriation des ressources contemporain (Sauer et Borras, 2016). Ainsi, un grand nombre d'articles scientifiques s'est efforcé, à travers des études de cas, de théoriser le processus d'appropriation de la terre à grande échelle et d'expansion agricole, le *land grabbing.* D'autres insistent sur le fait qu'il n'est pas seulement question d'appropriation des ressources en terres, mais également d'appropriation des ressources en eau, ou *water grabbing*, ou d'appropriation de la terre ou des ressources à des fins environnementales, *green grabbing* (Sauer et Borras, 2016).

Ces études ont aussi permis de relativiser une idée reçue consistant à envisager les mouvements d'appropriations des ressources provenant principalement de capitaux étrangers, ce qui a valu des comparaisons avec des mécanismes coloniaux. Or, la production universitaire a démontré que les étrangers ne sont pas nécessairement à l'origine de ces dynamiques, et que l'usage de termes comme *estrangeirização de terras*[14] aurait pour effet de limiter l'analyse aux investissements étrangers dans la production agricole, minimisant l'ampleur du phénomène. L'expansion du secteur sucro-énergétique démontre justement que ce ne sont pas tant les investissements de la part de capitaux étrangers qui sont significatifs, mais davantage des mouvements de fusion-acquisition d'entreprises nationales, parfois non spécialisées dans ce secteur, dans certains cas – mais pas toujours –

[13] Les auteurs mentionnent la *literature rush*.

[14] Expression utilisée dans la littérature brésilienne sur la question.

transnationales, se traduisant par des changements locaux importants là où la production sucrière augmente de manière significative.

Dans le cas du Brésil, des études montrent tout de même qu'il y a eu une forte augmentation de la participation étrangère dans la production de canne à sucre et de soja (Sauer et Leite, 2012). Entre novembre 2007 et mai 2008, des acteurs étrangers ont acquis environ 1533 biens fonciers au Brésil pour une surface de 226 920 hectares. Les terres sous contrôle de capitaux étrangers sont localisées dans les États de Mato Grosso, Mato Grosso do Sul, São Paulo et Minas Gerais, où cette dynamique agricole est très importante. Néanmoins, les auteurs reconnaissent qu'il est difficile d'identifier ce qui est du ressort de capitaux étrangers du fait des formes juridiques, comme les filiales, permettant justement de ne pas attirer l'attention sur l'origine des capitaux.

Face à la polémique, le gouvernement brésilien a pris l'initiative de limiter l'acquisition de biens fonciers par des étrangers, en réhabilitant une ancienne loi tombée dans l'oubli. Le 19 août 2010, le Président Luiz Inácio Lula da Silva et le Conseil Général du Barreau de l'Union (AGU) ont approuvé une nouvelle réglementation complétant une loi en vigueur (Lei n°5.709/71). Désormais, l'acquisition et la location de terres par des étrangers et par des entreprises contrôlées par des capitaux étrangers est soumise à de nouvelles restrictions, qui concernent la composition du capital de l'entreprise (une entreprise étrangère ou investisseur ne peut détenir plus de la moitié du capital) et entre autres la limitation de la taille de parcelle de terres (limité à 50 modules rural/fiscal[15]) et dépendent du projet développé par l'entreprise investissant au Brésil, lequel doit être approuvé au préalable par le Ministère du Développement Agraire[16].

Pour autant, le *land grabbing* ne se limite pas à l'achat de terres par des étrangers (Sauer et Borras, 2016). Cette mesure prise par le gouvernement brésilien aurait-elle eu pour objectif de modérer les controverses ? Le *land grabbing* consistant au transfert de la propriété ou/et des droits d'usage et de contrôle sur des terres publiques comme privées, ne passe pas nécessairement par la vente, car il existe beaucoup de cas de locations, de concessions pour le contrôle de la terre et des ressources (Sauer et Borras, 2016). En ce sens, le *land grabbing* s'apparente davantage à du *control grabbing*, où l'enjeu réside dans le contrôle des ressources pour l'exercice du pouvoir, afin d'assurer la mise en place de projets (Borras et al., 2012).

Ce qui pose question dans ce phénomène d'appropriation des ressources concerne les objectifs réels des entreprises ou États prétendant investir dans la production agricole, et la manière dont ils argumentent de la nécessité de leurs investissements. En effet, leurs intérêts coïncident avec l'augmentation des prix agricoles sur les marchés et la crise financière engendrée par la crise immobilière. Les investisseurs se seraient reportés sur un secteur

[15] Le module rural/fiscal est une norme visant à réguler les droits fonciers ruraux introduit par la loi sur le Statut de la Terre en 1964. Il s'exprime en hectares et varie en fonction de la localisation géographique et des particularités locales.

[16] Source : http://www.agu.gov.br/page/content/detail/id_conteudo/148958; consulté de 24 janvier 2016.

prometteur à l'époque, aux retours sur investissements rapides. Il serait ainsi possible d'expliquer les investissements importants dans les matières premières comme une manière pour le capital de se renouveler en temps de crise, en prenant place dans un contexte largement favorable aux initiatives subvenant à la sécurité énergétique et alimentaire ?

La vague d'investissements dans le secteur sucro-énergétique

C'est dans ce contexte qu'il est possible de s'interroger sur les effets de l'expansion d'une production agricole qui vient répondre, non pas directement à des besoins alimentaires ou énergétiques locaux et ou nationaux, mais davantage à des enjeux mondiaux et de marché. Ces « grands » enjeux mondiaux viendraient ainsi légitimer l'implantation d'usines de production de canne à sucre et fournir un argumentaire face aux possibles réactions et résistances de la part des groupes sociaux locaux.

Néanmoins, il convient de remarquer que la dynamique a tendance à s'inverser lorsque de nouvelles possibilités économiques se présentent. Ces dernières années ont été marquées par des politiques gouvernementales en faveur de l'essence qui ont eu des impacts considérables sur la production d'éthanol. La découverte du PréSal a conforté le retour de l'essence, lorsque l'entreprise d'exploitation pétrolière Petrobrás a annoncé, en 2006, la découverte de gisements pétroliers le long des côtes brésiliennes, situés dans la couche géologique de roches pré-salifères. Le gouvernement s'est lancé dans l'exploitation de pétrole et s'est efforcé de maintenir des prix de l'essence artificiellement bas, impactant sur le secteur sucro-énergétique qui se trouvait en plein boom à l'époque, et qui a vu son expansion diminuer en intensité.

Ces faits démontrent la grande dépendance de l'éthanol brésilien vis-à-vis de l'économie du pétrole, des politiques publiques d'encouragement à la production et la consommation et des marchés. Le positionnement de l'éthanol sur le marché international a attiré de nouveaux investisseurs familiarisés avec les dynamiques de marchés. Le capital international s'est fait plus présent, tout comme des négociants agricoles et financiers souvent initialement extérieurs à la production de canne à sucre (Bernardes, 2013). À partir des années 2000, le secteur sucro-énergétique a vu se multiplier les investissements d'acteurs comme le négociant Louis Dreyfus, Shell, Tereos, Bunge ou encore George Soros.

Ces mouvements d'investissement de la part de groupes économiques non spécialisés dans la production d'éthanol témoignent du positionnement stratégique que représente le secteur, devenu un marché porteur. Ces géants de l'agrobusiness mondial et plus généralement les grands investisseurs se sont tournés progressivement vers les *commodities* et d'autant plus depuis la crise financière de 2008 (Frederico, 2013), leur permettant d'être

présents dans la production d'une diversité de produits et d'augmenter leurs possibilités de spéculations.

Il est intéressant de remarquer que la plupart des investissements de ces groupes internationaux dans le domaine, se réalisent par l'intermédiaire de fusions-acquisitions ou de joint-venture avec des entreprises familiales nationales (Oliveira, 2012). Cela dénote des changements importants en termes de monopolisation des activités économiques par de grands groupes, aux logiques insérées sur les marchés financiers, et des changements importants dans les territoires les accueillant (Bernardes, 2013). Le tableau suivant permet d'identifier les principaux groupes responsables pour la production de canne à sucre au Brésil et la participation de puissants groupes économiques alliés aux familles traditionnelles du secteur.

Tableau 2 : principaux groupes du secteur sucro-énergétique en 2016

RANKING	NOM DU GROUPE	COMPOSITION/ORIGINE	NOMBRE D'USINES
1	Raizen	Cosan (alliance de deux familles brésiliennes) + Shell	24
2	Biosev	Santelisa (des familles Junqueira et Biagi) + Louis Dreyfus Commodities (géant négociant en matières premières)	11
3	Guarani	Guarani (entreprise sucrière brésilienne) + Tereos (3ème groupe mondial dans la production de sucre) + Petrobrás	8
4	Odebrecht Agroindustrial	Groupe brésilien de construction civile	9
	São Martinho	Groupe spécialisé dans la production sucrière + Petrobrás	3
	Adecoagro	Adecoagro, avec investisseur principal George Soros, principale entreprise de l'agrobusiness en Amérique Latine	2
	Bunge	Entrée en 2006 dans le secteur	8

Sources : Diverses (UNICA, sites internet des entreprises)

La présence des grands groupes internationaux dans le secteur sucro-énergétique et leur implication récente dans la production de canne à sucre conforte l'idée que les agrocarburants seraient la nouvelle frontière d'accumulation du capital (Houtart, 2009). Malgré les fluctuations des marchés de l'éthanol et du sucre, les placements sur ces deux marchés permettent des rémunérations relativement stables. L'augmentation de la production d'agrocarburants et de produits alimentaires mène à la territorialisation des monopoles (pression exercée par les entreprises privées sur le contrôle de la terre et de la production agro-industrielle) et la monopolisation du territoire (Oliveira, 2012). Cette « aliénation du territoire » peut être en effet envisagée comme une logique spatiale propre à

l'agriculture scientifique globalisée (Santos, 2000b). Laurent Delcourt évoque une « nouvelle » approche représentée par les efforts de la Banque Mondiale en faveur d'une « agriculture au service du développement » qui cependant « ne rompt pas vraiment avec les stratégies de développement élaborées dans le passé ». Et il ajoute que « *les stratégies préconisées pour résoudre la question de la faim et de la pauvreté rurale ne remettent nullement en question, malgré quelques inflexions, les fondements économiques néoclassiques sur lesquels les institutions financières internationales ont bâti leur modèle idéal-typique de développement à compter de la fin des années 1970* » (Delcourt, 2010, p. 22).

C'est dans ce contexte que la production de cultures énergétiques a particulièrement augmenté ces dernières années. Dans le même temps, elle est sujette à polémiques, en raison de la compétition qu'elle entraîne avec les cultures alimentaires de base des régimes locaux. Les agrocarburants parviennent à se développer grâce à un contexte global favorable aux investissements dans les matières premières et projets agricoles, mais la concurrence qu'ils occasionnent vis-à-vis des cultures alimentaires nécessite une meilleure justification pour leur permette de contrer ces aspects polémiques. Pourtant, d'autres enjeux semblent se révéler et aident à former des stratégies discursives pour justifier de l'appropriation de l'espace que ces cultures nécessitent.

Chapitre 3 : L'essor du secteur sucro-énergétique sous l'égide de l'environnement

L'importance croissante des problématiques environnementales à l'échelle internationale contribue à voir les enjeux écologiques se positionner au centre des stratégies productives et de développement économique. Ce sont ces thématiques, conjointement aux problèmes énergétiques contemporains, qui ont contribué à présenter les agrocarburants comme une réponse à de grands enjeux mondiaux à l'origine des discours favorables à l'expansion du secteur sucro-énergétique ces dernières années.

1. Les enjeux écologiques et énergétiques dans la construction des agrocarburants

Le développement des agrocarburants à l'échelle mondiale se réalise dans un contexte de recherche de solutions énergétiques alternatives, notamment en raison des problèmes d'approvisionnement en pétrole. Si le pétrole est aujourd'hui redevenu une énergie bon marché en raison de la découverte de nouveaux gisements (au Brésil, au Mexique ou encore au Canada et en Alaska avec les sables bitumineux), l'instabilité historique de ses prix, du fait des problèmes régionaux dans les principaux pays exportateurs, se répercute négativement dans les économies des pays importateurs. La hausse importante des prix du pétrole a rendu viable l'idée des agrocarburants comme combustibles de substitution, à l'instar de l'éthanol. C'est en effet en réponse à la subite hausse des prix des énergies fossiles au début des années 2000, que la question de la sécurité énergétique est devenue centrale dans de développement des agrocarburants (Borras et *al.*, 2010). L'atteinte du « pic du pétrole » (une utilisation plus élevée de pétrole qu'il en est découvert depuis les années 1980 jusqu'au début du XXI^{ème} siècle), conduit à une diminution des stocks (Sachs, 2007).

Le Brésil et les États-Unis se sont rapidement placés parmi les principaux producteurs et exportateurs mondiaux d'éthanol. Pour autant, son expansion commerciale est particulièrement limitée en raison des lobbys pétroliers et des mouvements dénonçant ses risques de l'expansion des cultures énergétiques sur la production alimentaire. Le président Luis Inácio Lula da Silva, bien conscient de ces éléments contraignants, a été un fervent défenseur de la création d'un marché mondial de l'éthanol, dans lequel le Brésil serait leader avec les États-Unis (Deléage, 2008). La création de ce marché est officialisée lors de la Conférence Internationale sur les biocarburants en 2008, qui a eu lieu au Brésil, où le gouvernement s'est efforcé de diffuser l'expérience brésilienne de l'éthanol et d'accueillir de telles initiatives, portant le sous-titre : « Les biocarburants comme vecteur de développement durable » (Schutte et Barros, 2010).

Pour Ignacy Sachs (2007), c'est plus précisément *l'impératif écologique* qui a précipité la *révolution énergétique*, et a fait des agrocarburants et des agroénergies en général une solution à une double crise : écologique (changement climatique, fortes émissions de GES) et énergétique (pénuries d'énergies d'origine fossile) (Houtart, 2009). La crise écologique est, pour une partie des analystes, une raison supplémentaire à la remise en question de la matrice énergétique en vigueur, basée principalement sur le pétrole.

L'engouement pour l'éthanol au Brésil s'insère ainsi dans des enjeux et des préoccupations environnementales de portée mondiale, dans lesquels la recherche d'alternatives aux combustibles dérivés du pétrole devient prioritaire aussi pour la diminution des émissions de GES. La citation suivante illustre le rôle joué par l'impératif environnemental dans les politiques publiques brésiliennes :

> « [...] *L´utilisation de bioéthanol obtenu à partir de cette matière première permet de réduire dans une mesure importante, les émissions de gaz à effet de serre, en comparaison avec l´utilisation du combustible fossile (essence), pour un même effet utile final dans les véhicules* ». (Nogueira, 2008, p. 187)[17]

Dans le même document, les auteurs insistent sur le fait que l'utilisation des combustibles d'origine fossile « *est la principale source des gaz qui provoquent les changements climatiques et le réchauffement global* » (Nogueira, 2008, p. 13). Et d'ajouter que cela explique pourquoi « *l'intérêt mondial pour le développement des biocarburants, reflet de la volonté globale de développer les sources d'énergie renouvelables et propres pour surmonter la dépendance actuelle aux combustibles fossiles, a augmenté à partir du milieu de cette décennie* » (Nogueira, 2008, p. 17).

L'affranchissement d'une dépendance énergétique est un argument qui a propulsé les agrocarburants. L'idée qu'ils agissaient positivement sur l'environnement a aussi permis d'en faire une solution. En effet, « *Lors de sa combustion dans les moteurs, l'éthanol émet 70 à 75 % de moins de CO_2* » (Houtart, 2009, p. 97). En ce sens, « *Dans les débats internationaux portant sur le changement climatique et la sécurité énergétique, les bioénergies sont apparues, dans un premier temps, comme une alternative séduisante* » (Persillet, 2012).

Au moment où les agrocarburants ont commencé à s'imposer comme une solution crédible à partir des années 2000, des questionnements néanmoins se sont posés quant à leurs répercussions sur l'environnement. En effet, parmi les agrocarburants[18], l'éthanol de canne à sucre est l'option la plus intéressante sur le plan du bilan carbone : sa balance énergétique

[17] Citation extraite d'un livre commandé par l'ancien Président Luiz Inácio Lula da Silva à la BNDES et au Centre de gestion et d'études stratégiques, CGEE, afin de diffuser largement l'expérience brésilienne de l'éthanol. Le document a été traduit dans plusieurs langues : espagnol, anglais, français.

[18] Dans les agrocarburants, il convient de distinguer l'éthanol du biodiesel. Le premier est un agrocarburant issu d'une fermentation de matière organique devenue de l'alcool (canne à sucre, betteraves, blé, maïs), le second est conçu à partir d'huiles végétales (soja, tournesol, colza, jatropha, palmier à huile).

nette est relativement favorable en raison de sa forte productivité à l'hectare. Il n'en va pas de même pour les autres agrocarburants. En revanche, il faut constater que cette balance énergétique nette se trouve compromise (nulle, voire négative), lorsque l'on fait état des conséquences de la mise en culture de nouvelles surfaces pour les agrocarburants : « [...] *il s'avère que 80 % des gaz à effet de serre du pays* [le Brésil] *ne proviennent pas des voitures mais de la déforestation, en partie causée par l'expansion des plantations de soja et de canne à sucre* » (GRAIN, 2007).

En effet, si la production de canne à sucre pour la fabrication de l'éthanol ne se fait pas au détriment des forêts telles que l'Amazonie[19], sa progression sur les pâtures et autres cultures engendre des coûts écologiques sérieux. Les changements d'usage et d'affectation des sols sont responsables d'émissions de gaz à effet de serre importants, ayant ainsi un impact sur le bilan carbone de l'éthanol.

Il est admis que des rapports intéressants existent en termes de quantité de CO_2 émis au moment de la combustion de l'agrocarburant dans les moteurs, « *Mais son efficacité réelle par rapport à l'énergie fossile est discutable, lorsque l'on prend en compte l'ensemble du cycle de sa production et de sa distribution* » (Houtart, 2009, p. 97). En 2010, l'Agence [française] de l'environnement et de la maîtrise énergétique (ADEME), a publié un rapport sur le bilan énergétique et environnemental des agrocarburants de première génération consommés en France. Ce rapport conclut sur un bilan positif par rapport à l'usage de combustibles d'origine fossile, tout en mentionnant que la vague d'expansion des agrocarburants se traduit le plus souvent par un changement d'utilisation du sol, et invite à relativiser le bilan globalement positif. De plus, la progression de la canne sur des terres naguère consacrées à d'autres cultures repousse ces dernières, qui peuvent en l'occurrence être implantées au détriment de forêts. Ainsi, il existe des effets négatifs des agrocarburants de première génération lorsque les critères de changements d'affectation des sols sont intégrés dans le calcul des bilans carbone.

Les conséquences négatives des agrocarburants ont ainsi tendance à remettre en question un des piliers qui contribuent à donner du crédit à l'expansion de ces cultures énergétiques. L'environnement serait-il stratégique quand il s'agit d'assurer le développement d'activités au retour sur investissements rapide, et moins quand il est question de remédier aux problèmes énergétiques et écologiques ?

Un fait intéressant à avoir à l'esprit est que l'essentiel des projets en faveur du développement des agroénergies se concentre dans le domaine des transports, en vue de diminuer les émissions de GES, et donc dans le développement des agrocarburants. Or, le secteur des transports est celui qui produit le moins d'émissions de GES (14 %) comparé au secteur des industries (31 %), au secteur résidentiel et tertiaire (19 %), à l'agriculture (18 %) et à la déforestation (18 %) (Houtart, 2009). En ce sens, les agrocarburants ne viennent que

[19] Cependant, plusieurs exemples témoignent de déboisements illégaux, qui font notamment l'objet de dénonciations auprès des autorités locales.

partiellement répondre à la double crise, surtout s'il est pris en considération que les agrocarburants sont produits selon le même modèle agricole en vigueur, celui-là même qui est responsable de 18 % des émissions de GES.

Nous pouvons alors envisager que ce sont davantage les possibilités économiques qui guident ce type d'investissements, venant alors alimenter un argumentaire, une justification à de nouvelles introductions du capital financier dans les territoires. Cela est d'autant plus évident au regard des récentes découvertes de pétrole au Brésil et des politiques en faveur de l'essence, qui marquent aussi un frein au développement du secteur sucro-énergétique. L'essor des agrocarburants au XXI^{ème} siècle a ainsi semblé coïncider avec des possibilités de marché permises par l'entrée dans l'ère de la recherche d'énergies renouvelables.

Le succès de l'éthanol démontre comment le secteur sucro-énergétique et les politiques qui l'accompagnent ont su se saisir des problématiques environnementales pour les mettre à profit dans le cadre d'une stratégie de développement économique. Le développement des agrocarburants, étant en théorie le résultat de préoccupations environnementales et énergétiques, devrait mener à repenser le modèle de production en vigueur (Sachs, 2005). Au contraire, ils ont été intégrés dans ces mêmes logiques productives, responsables des maux qui sont censés être combattus. Cela vient renforcer l'idée que l'agrobusiness fait usage des questions énergétiques et environnementales comme des prétextes pour son expansion. Des enjeux plus profonds en termes d'expansion agricole et de réorganisation territoriale se dissimuleraient alors derrière cette façade.

Ainsi, les agrocarburants profitent de préoccupations écologiques et énergétiques, et donnent lieu à un *green grabbing,* une manière d'anticiper l'insécurité énergétique (White et al., 2012 cité dans Sauer et Borras, 2016) à la fois comme forme de justification et d'encouragement à de nouveaux investissements. Derrière la solution énergétique, se dissimule l'éthanol comme variable d'ajustement au sein de la matrice énergétique nationale et internationale. Les énergies renouvelables représentent une occasion économique lorsque le marché y est favorable et que les enjeux environnementaux sont placés au rang de priorité.

Les auteurs qui se sont penchés sur la question s'accordent pour dire que le problème repose sur les objectifs réels, lesquels conduisent à investir dans les agrocarburants : perpétuer l'accumulation du capital en s'adaptant à une conjoncture nouvelle et en « *transformant une catastrophe en opportunité* » (Houtart, 2009). Autrement dit, le capital saisit l'opportunité des crises énergétiques, écologiques et alimentaires, les fait converger vers une idée, un produit qui apparaît comme une solution à un problème multiple.

Il y aurait en ce sens une convergence des crises alimentaires, énergétiques et écologiques (Borras et Franco, 2012 ; Delcourt, 2010 ; Sachs, 2007 ; Houtart, 2009). Celle-ci repose, d'une part, sur une crise alimentaire qui se traduit par le redoublement d'efforts en matière de production agricole, d'autre part, la crise écologique (préoccupations environnementales, problèmes climatiques, enjeux en termes de conservation de la biodiversité) combinée à la

crise énergétique, qui ont permis de construire une ample acceptation sociale des agrocarburants.

Ainsi, cette convergence des crises conduit à la ruée sur le contrôle des terres. Dans ce contexte, le pic du pétrole ajouté aux changements climatiques et combiné à la persistance de la faim et aux besoins en accumulation du capital, sont les ingrédients de l'appropriation des terres (Borras et Franco, 2012) et alors les arguments venant légitimer ces investissements. François Houtart (2009) analyse l'engouement actuel pour les agroénergies comme étant effectivement la « *nouvelle frontière agricole d'accumulation du capital* ». McMichael (2010) y voit aussi une réponse problématique aux crises énergétique et climatique, qui correspond nettement plus aux modalités que le capitalisme a choisies pour externaliser ses coûts. Borras *et al.* (2010) insistent sur ce point et ajoutent que l'adhésion aux agrocarburants permet à l'agrobusiness de se maintenir malgré les baisses de productivité et la hausse des coûts de production. La nouvelle frontière du profit se dissimule ainsi derrière le marché de l'environnement. De cette manière, l'agrobusiness renouvelle son approche en prenant le tournant de l'écologie par l'investissement dans l'alternative énergétique (McMichael, 2010).

L'expansion de la canne à sucre est alors à envisager dans la perspective des éléments de la conjoncture internationale qui sous-tendent son développement. L'engouement nouveau des investisseurs pour les matières premières agricoles est conforté par la recherche d'alternatives énergétiques et écologiques qui traversent les sociétés. Derrière ces enjeux, il y a également des impératifs en termes de développement économique, qui se présentent néanmoins sous une nouvelle forme, permettant ainsi une acceptation sociale de l'expansion agricole dans les nouveaux territoires de frontière de la canne à sucre.

2. Développement durable : vers la construction d'un consensus territorial ?

Le secteur sucro-énergétique est souvent la cible de ferventes critiques quant à son modèle économique producteur d'exclusions sociales et de dommages environnementaux. Comment le secteur est-il parvenu à justifier l'expansion d'une activité dont le modèle de production a en somme peu évolué et est toujours la cible de controverses ?

Un certain nombre d'efforts ont été faits concernant les différentes étapes liées à la production de sucre et d'éthanol (arrêt de l'usage du feu pour la récolte, arrêt du déversage de la *vinhaça* dans les cours d'eau, utilisation du résidu comme fertilisant, production d'énergie électrique à partir d'un des principaux sous-produits de la canne à sucre, le bagasse) qui ont permis de « verdir » le secteur sucro-énergétique. Toutefois, des problèmes persistent

et de nouveaux apparaissent, découlant notamment de l'intégration de ces nouvelles mesures, qui n'ont pas pourtant entaché l'image positive que le secteur s'est construite.

C'est notamment l'émergence du développement durable, à partir des années 1990, qui a contribué à positionner l'environnement au centre des discours des préoccupations contemporaines, sans pour autant observer des changements significatifs dans les modes de production en général. Ainsi, l'environnement et le développement sont présents dans les argumentaires des entreprises et des politiques publiques souhaitant justifier de leurs actions. Dans le Plan National de L'Agroénergie[20] (2006-2011), principale politique publique mise en place par le gouvernement brésilien en faveur du développement des agroénergies, le développement durable est présenté comme une sorte de modèle, de norme sociale où l'enjeu consiste à : "*promouvoir le développement durable et la compétitivité de l'agrobusiness au bénéfice de la société brésilienne [...] allouer de nouvelles terres à cette activité, sans pour autant, augmenter la surface déboisée et sans réduire la surface utilisée pour la production d'aliments, limitant les impacts environnementaux circonscrits aux acceptés socialement*"[21] (Oliveira et Ramalho, 2006, pp. 4-9). Cette citation donne une idée de ce en quoi consiste le développement durable dans les politiques publiques : l'objectif ici n'est pas de développer des projets en faveur de l'environnement, mais de développer des projets économiques dans lesquels les effets néfastes sur l'environnement sont « acceptés » par les sociétés.

L'enjeu économique a été le fer de lance lors de la Conférence des Nations Unies sur le Développement Durable (RIO+20), en 2012. La primauté de l'économie sur les dimensions sociales et culturelles entre en contradiction avec l'objectif même de l'événement : traiter les urgences environnementales. Dans le document de travail mis à disposition avant la tenue de la Conférence[22], Carlos Walter Porto-Gonçalves (2012) note que les mentions faites directement à la dimension économique au sein des 19 pages du document sont de 55 contre 7 références à l'environnement et 3 au culturel.

La Conférence se tient en effet quelques années seulement après la crise économique et financière qui a gravement atteint les économies Étasuniennes et Européennes depuis 2008. Les jeux d'acteurs ont été inversés : les pays émergents ont occupés une place toujours plus importante dans les négociations internationales, tandis que les pays développés ont tenté péniblement de sortir de la crise. Le Brésil, entre autres, a insisté alors sur le fait « *qu'il ne faut toujours pas, comme à Stockholm, utiliser l'environnement pour nier le droit au développement des pays en voie de développement* » (Aubertin, 2012a, p. 52). « *Est ainsi dénoncée la volonté des pays développés de transférer sur les pays émergents la part de leur responsabilité, en particulier en termes de mobilisation de ressources en faveur des plus pauvres* » (Aubertin,

[20] Programme d'action pour le développement de l'éthanol et la recherche technologique.

[21] Citation originale: « promover o desenvolvimento sustentável e a competitividade do agronegócio em benefício da sociedade brasileira [...] dedicar novas terras a essa atividade, sem, com isso, ampliar a área desmatada e sem reduzir a area utilizada na produção de alimentos, mantendo os impactos ambientais circunscritos aos socialmente aceitos [...] contribuam para a produção sustentável da agricultura de energia e para o uso racional dessa energia renovável » (Oliveira et Ramalho, 2006).

[22] « draft zero », document de négociation.

2012a, p. 52). Cette affirmation de « droit à se développer » entraîne un bouleversement géopolitique dans lequel le Brésil s'impose comme une nouvelle puissance capable d'assumer la responsabilité d'arbitrage de la Conférence, de faire en sorte que les questions environnementales passent au second plan et que les débats et négociations soient davantage portés sur le développement économique et sur les objectifs de croissance dans un contexte « post »-crise.

L'injonction économique lors de la Conférence est patente, également du fait de la place de plus en plus importante donnée au secteur privé pour mettre en œuvre les solutions à la crise environnementale. L'entreprise incarnerait alors l'acteur chargé de « faire » le développement durable, tandis que l'État ne serait plus l'organe privilégié pour la mise en œuvre des mesures environnementales (Chartier, Deléage, 2012 ; Porto-Gonçalves, 2012). Un rapprochement s'opère entre les institutions internationales et le secteur privé, dans lequel les entreprises, et en particulier les multinationales, deviennent l'acteur responsable des projets de développement durable. L'intégration des enjeux du développement durable à la Responsabilité Sociale des Entreprises (RSE) a ôté une partie de la responsabilité des États pour opérer le développement durable « *comme si "l'entité" entreprise était le bon niveau et le bon lieu auquel devait se réfléchir et se déployer une stratégie de développement durable* » (Godard et Hommel, 2005, p. 110).

Chartier et Foyer (2012), analysent RIO+20 comme la traduction de la subordination de l'environnement aux impératifs du développement industriel dans les pays du Sud et au pragmatisme économique, caractérisé par un retour au « développementalisme dur », fondé sur le libre-échange dans un marché dérégulé (Chartier et Foyer, 2012). C'est dans cette perspective que Samir Amin (2010) voit dans le développement durable une simple reformulation du concept de développement créée par un consensus international lors des Conférences de Sommet de la Terre. Pour lui, le développement durable est une forme de « capitalisme vert » dans lequel le capital « capture » le discours écologique afin de justifier de nouveaux investissements sur les marchés et les territoires. Les auteurs précédemment cités pointent ces contradictions en stipulant que le développement durable n'est ni plus ni moins que le développement « classique », verdi par des mesures de compensation environnementale[23], le développement du marché du carbone et des technologies de basse consommation, en somme, une vision marchande de la conservation de l'environnement. La

[23] Les mesures de compensations environnementales - aussi nommées mesures de compensation écologique ou socio-environnementales - interviennent principalement lors de projets d'infrastructures qui provoquent un dommage sur l'environnement, une perte écologique. Ces mesures existent dans la législation de beaucoup de pays et sont devenues systématiques (Julie Gobert, 2010). « À première vue, la compensation écologique consisterait à 'recréer' les caractéristiques d'un écosystème sur un territoire donné. Bien sûr, cette croyance est dénoncée par de nombreux auteurs, d'une part, parce que cette acception est scientifiquement fausse et, d'autre part, parce qu'elle justifierait des projets écologiquement dommageables » (Cowell, 2003 ; Mounier, 2010). « Cette vision des choses faciliterait aussi le discours des aménageurs qui considèrent que les atteintes à l'environnement n'ont pas de réelles conséquences puisqu'il est possible d'y remédier. Autant d'arguments qui plaident en faveur du développement d'une véritable stratégie d'ingénieries agro-écologique, mais aussi juridique et économique, en vue de tendre vers une application efficiente de cette politique ambitieuse » (Etrillard et Pech, 2015)

crise économique et financière que traversent bon nombre de pays depuis 2008, conduit les institutions à reconsidérer l'urgence environnementale, en la faisant passer en second plan, au profit de l'urgence économique.

Le texte, paru à l'issue de RIO+20, illustre cette recherche du consensus à tout prix, se soldant par des accords de principe reflétant le tiraillement entre des États participant à la Conférence, mais ayant des objectifs et intérêts opposés. C'est notamment pour cette raison que l'économie verte comme nouveau concept, dans la lignée de celui du développement durable (lequel devait avoir une place centrale dans les débats) n'a pas été discutée en tant que telle. La notion d'économie verte apporte tantôt des appréhensions sur un possible rôle coercitif et très contraignant en matière écologique, tantôt un espoir de mise place d'outils pouvant satisfaire des possibilités de marché (Chartier et Foyer, 2012).

Selon Aubertin (2012), « *Mettre l'économie verte au centre des débats, c'est prendre acte du retard de l'économie dans la mise en œuvre du développement durable, c'est inciter les décideurs économiques à modifier leurs usages des ressources* » (Aubertin, 2012b, p. 2). Mais, d'autre part, « *L'économie verte masquerait un protectionnisme vert sous prétexte d'adoption de nouvelles normes environnementales, la conditionnalité de l'aide et l'aggravation des inégalités* » (Aubertin, 2012b, p. 2) : produire plus avec moins, signifie alors mettre un frein au développement dans les pays émergents et « en développement », ceux-là mêmes qui font abondamment usage de leurs ressources naturelles. Deux visions avec des intérêts divergents se confrontent. La Conférence fait le choix d'intégrer la notion d'économie verte comme un outil et non comme une sorte de nouveau paradigme qui remettrait en question le modèle de production.

En somme, la Conférence marque un « *décalage radical entre le diagnostic toujours plus évident d'une crise écologique globale et l'inertie internationale face à ces problèmes* » (Chartier et Foyer, 2012, p. 118). Celle-ci marque également un bouleversement dans le champ géopolitique et la place centrale jouée alors par les pays émergents, et notamment le Brésil, qui sont sortis de la Conférence renforcés. Le Brésil intégrait en effet depuis plusieurs années les énergies renouvelables à sa matrice énergétique avec l'éthanol. Il intégrait également la bioélectricité produite à partir de la canne à sucre, responsable pour 19 % de l'approvisionnement en électricité (75 % provenant de l'énergie hydroélectrique) (Aubertin, 2012). Grâce à l'intégration des énergies renouvelables, le Brésil semblait se sentir exempt des autres mesures de conservation et d'action sur le climat, ce qui lui a valu d'importantes critiques, tant de la part d'organisations étrangères que nationales.

François Mancebo (2008, p. 23) résume les contradictions auxquelles le développement durable se confronte au moment de la formulation de ses objectifs et de son ambition prétextée :

> « [...] *Le développement durable se trouve assez rapidement placé au cœur de trois contradictions difficilement conciliables : compromis entre les intérêts des générations actuelles et celui des générations futures ; compromis entre les priorités des pays*

industrialisés et celles des pays en développement ; compromis entre qualité de vie et préservation des écosystèmes. »

Un discours consensuel en faveur du développement durable se met ainsi en place au niveau des institutions internationales, dont les objectifs changent de priorités en fonction des événements géopolitiques, mais aussi et principalement selon la conjoncture économique. Les « objectifs du millénaire pour le développement des Nations Unies » par exemple sont récemment devenus en 2015, les « objectifs de développement durable » (ODD). Ils sont constitués d'une série de 17 objectifs, fixés au niveau international, ayant pour but de résoudre de grandes problématiques mondiales relatives à la santé, l'éducation, ou encore à l'environnement et pour lesquelles les États membres et les organisations internationales s'accordent à y remédier. Le changement de dénomination de ces objectifs, avec une référence directe au développement durable est assez symptomatique de la formation d'un nouveau référentiel consensuel au sein des institutions internationales.

Antoine Da Lage *et al.*, s'interrogent également sur le rôle du développement durable :

> « *Après avoir été une mode, celui-ci n'est-il pas devenu un poncif difficile à traduire dans les faits ? À force de la présenter comme une évidence qui s'impose à toutes les sphères du système politique, économique, social, culturel et environnemental, la « durabilité » n'a-t-elle pas été vidée de son contenu, voire détournée de ses objectifs par des opportunistes ou des naïfs ? Ce qui apparaît aujourd'hui gênant dans le développement durable – ou du moins dans le dévoiement actuel du « concept » –, c'est son usage abusif. Trop de personnes ou d'institutions le présentent comme une réponse aux problèmes du moment, plus encore comme LA réponse unique et incontournable, sans remettre en question les fondements et les causes des problèmes. Avec ce* new age *d'un développement durable passe-partout, n'entre-t-on pas dans l'ère d'une nouvelle pensée unique ?* » (Da Lage et al. 2008, p. 11)

Le développement durable permet ainsi de formuler un argumentaire face aux détracteurs du secteur sucro-énergétique, par exemple en invoquant la durabilité pour minimiser les externalités engendrées par l'activité. En effet, les acteurs locaux reconnaissent que l'implantation du secteur sucro-énergétique entraîne des dommages environnementaux (pollution des cours d'eau, déboisements illégaux, prolifération de mouches contaminant les communautés rurales à proximité, etc.) mais admettent volontiers que ceux-ci sont compensés par des gains conséquents au bénéfice de la communauté, notamment de niveau salarial.

Le développement durable est devenu le prétexte aux investissements actuels dans les agrocarburants : « […] *sous prétexte de développement durable, nous assistons actuellement au paradoxe du prélèvement d'une part de plus en plus grande des productions agricoles pour*

l'élaboration d'agrocarburants » (Da Lage et al. 2008, p. 331). Penser la transition énergétique dans le cadre du développement durable prend tout son sens en théorie. Pour autant, le développement durable actuel s'intègre dans les mêmes mécanismes que les précédents, notamment en lien avec l'économie de marché et le mode de production. Tout en sachant que « *le développement durable est incompatible avec l'économie de marché pure,* [...] *le marché est myope et insensible socialement* »[24] (Sachs, 2005, p. 211, traduction propre).

L'avènement du paradigme du développement durable permet au secteur sucro-énergétique de se développer. Il fournit un discours largement consensuel dans un contexte où, au XXI^{ème}, il est forcément bienvenu de travailler à la recherche d'énergies renouvelables et à des pratiques ne causant que peu de dégâts environnementaux. Mais il s'agit surtout de l'intégration du vocable du développement durable plutôt que l'engagement d'une réelle politique. En effet, sur le terrain, ce sont davantage les impacts causés à l'environnement par les usines qui sont à l'origine de conflits entre les populations locales et les usines qui se révèlent, plutôt que l'action du secteur en faveur de l'environnement. Le développement durable est invoqué par le secteur mais les dommages environnementaux ne cessent pourtant d'être soulevés par les acteurs locaux. Cette récupération de l'écologie par l'industrie et les financiers est alors rattrapée par les mouvements sociaux, et plus généralement, par les contradictions que son modèle de production soulève. Le secteur sucro-énergétique invoque le développement durable pour justifier ses actions et son développement économique mais ne se trouve pas toujours en accord au regard du modèle de production mis en œuvre. Des discours ont interpellé notre attention sur le terrain et sont symptomatiques des contradictions qui résident entre la théorie et la pratique du secteur sucro-énergétique.

Si les dommages écologiques causés par une entreprise peuvent ainsi être compensés et acceptés au nom du développement durable en raison des bienfaits économiques qu'entraîne l'activité sur le plan local, sont-ils acceptés de la sorte par l'ensemble des acteurs locaux ? Le terrain permet dans cette optique de saisir les discours des différents groupes d'acteurs afin d'intercepter les visions de l'environnement des locaux, le niveau d'acceptation (effets néfastes de l'activité compensés par ses bienfaits sur la santé économique de la commune) et l'état de la contestation. Dans cette perspective, il est possible de comprendre le rôle joué par les enjeux environnementaux dans le développement du secteur sucro-énergétique depuis une dizaine d'années dans ces territoires et, ainsi, l'usage qu'il en est fait par les différents acteurs.

En effet, on suppose que l'intégration de discours en faveur de l'environnement et des énergies renouvelables repose sur une stratégie discursive adoptée par le secteur sucro-énergétique afin de s'implanter dans des régions où l'usage de l'espace est déjà une source

[24] « [...] o desenvolvimento sustentável é incompatível com a economia de mercado pura [...] o mercado é míope e insensível socialmente ».

de conflits pour son appropriation. Ces nouvelles normes socio-économiques agiraient comme une justification pour l'implantation du secteur sucro-énergétique et lui permettraient ainsi de se positionner au-dessus des autres territorialités qui composent la région de Dourados. Dans la négociation spatiale entre acteurs exogènes et locaux, il convient aussi d'envisager les questions environnementales comme composantes des stratégies mises en œuvre par les locaux pour se défendre des externalités négatives produites par les usines sur l'environnement.

Le secteur sucro-énergétique trouve un nouvel essor en se plaçant sur le terrain des énergies renouvelables et, plus largement, des enjeux en termes de sécurité énergétique et alimentaire. Ce cadre général permet ainsi de justifier l'expansion des activités et les nouvelles appropriations de l'espace que cela induit. Si ces éléments aident le secteur à se développer, ils n'empêchent pas la formulation de critiques anciennes dues à l'expansion capitaliste dans les campagnes brésiliennes. Celles-ci concernent notamment l'expansion de la canne au détriment des populations paysannes et indigènes, ou encore des critiques et controverses liées aux méthodes et conditions de travail employées par l'agrobusiness. Le secteur est en effet la cible de nombreuses critiques qu'il s'efforce de déjouer et de combattre en se mettant en adéquation avec de nouvelles normes internationales, afin de construire une image qui lui permette une large acceptation sociale.

Il convient alors de regarder de quelle manière se répercute spatialement l'intégration de la nouvelle conjoncture mondiale et de ces nouveaux enjeux par le gouvernement brésilien. Il s'agit d'observer quels sont les territoires concernés par l'expansion du secteur sucro-énergétique, les éléments permettant d'expliquer ces nouvelles localisations et les questions que ces changements d'usage et d'occupation du sol entraînent pour les dynamiques socio-spatiales existantes.

Chapitre 4 : La constitution de la frontière agricole de la canne à sucre

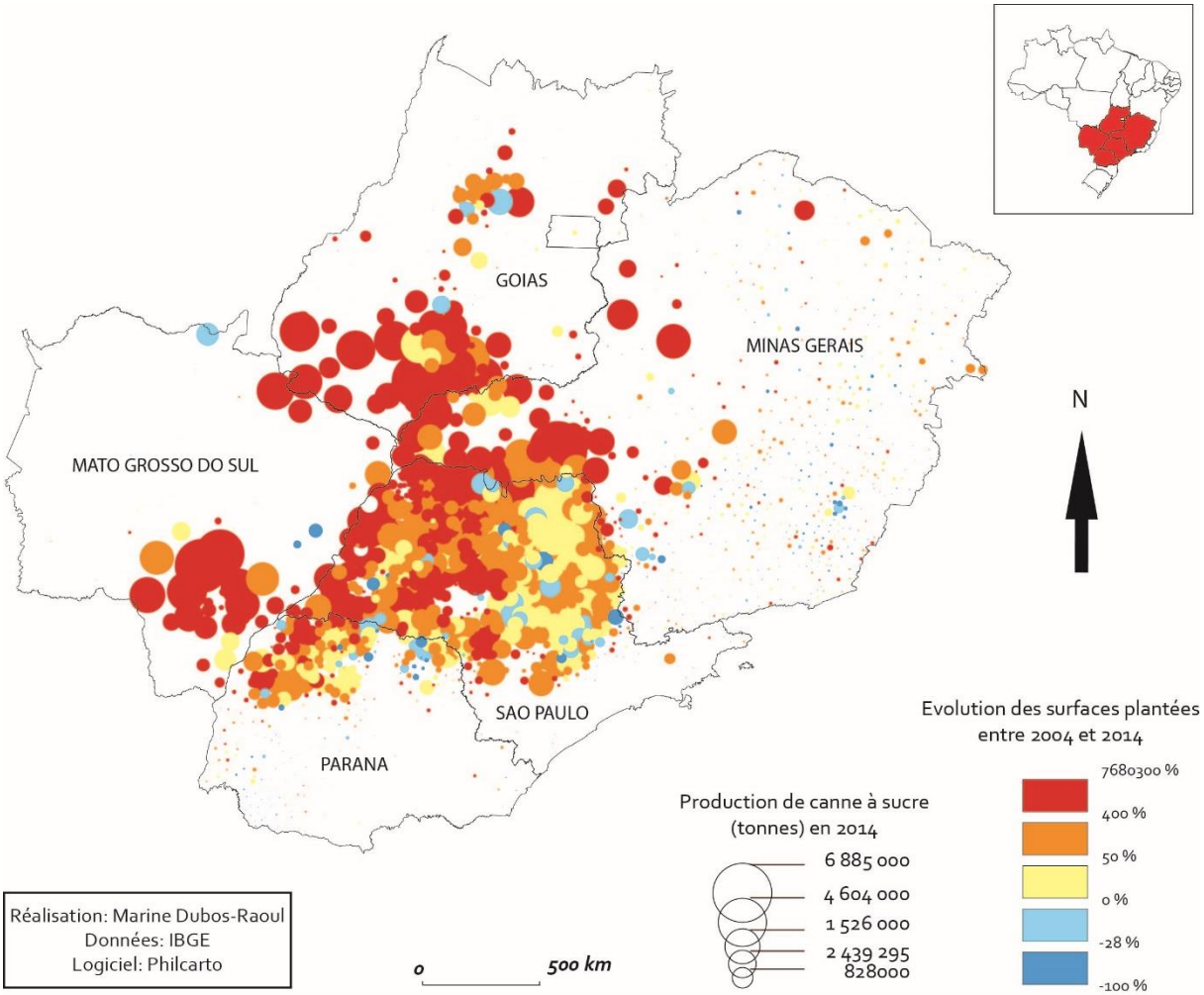
Jusqu'au début des années 2000, la culture de la canne à sucre s'est concentrée dans l'État de São Paulo. En 2003, la mise au point d'une technologie automobile nommée *flex fuel*[25] a permis à un même moteur de fonctionner aussi bien à l'éthanol qu'à l'essence ou à un mélange des deux. L'arrivée de cette technologie sur le marché donne le choix au consommateur de faire le plein en essence lorsque les cours de l'éthanol sont hauts, et inversement. Les véhicules *flex* recueillent une grande adhésion de la population, se traduisant par une phase de reprise des ventes automobiles et de production d'éthanol, au moment même où une nouvelle flambée des prix du pétrole agite le marché international. À partir de la mise au point de cette technologie, les agrocarburants ont suscité un intérêt nouveau, notamment dans un contexte de conjonction des crises environnementales, énergétiques et alimentaires.

1. Le secteur en quête de terres propices

L'essor du secteur se traduit par une progression spatiale de la frontière agricole de la canne à sucre, comme l'illustre la carte suivante. On y constate en particulier une forte concentration des volumes de production dans l'État de São Paulo, associée à une déconcentration relative aux extrémités ouest de l'État. Elle représente la dernière frontière de la canne à sucre dans l'État de São Paulo, matérialisée par l'implantation récente d'usines et de la culture de la canne (Girardi et Silveira, 2012). Un mouvement en direction des États du Goiás et du Mato Grosso do Sul se dessine également, marqué par une progression rapide des quantités de canne à sucre produites.

[25] Inventée et diffusée par le constructeur automobile Volkswagen.

Carte 4 : évolution des cultures de canne par commune dans les principaux États de l'expansion de la frontière du secteur sucro-énergétique



Les États de Goiás (situé au nord-ouest de São Paulo) et du Mato Grosso do Sul (à l'ouest de São Paulo) ont vu alors leur surface en canne à sucre augmenter respectivement de 400 % et 389 % entre 2004 et 2014, comme l'indique le tableau suivant.

Tableau 3 : évolution des surfaces plantées de canne (en hectares) par États entre 2004 et 2014

ÉTATS	SURFACES PLANTÉES EN 2004	SURFACES PLANTÉES EN 2014	VARIATION 2004-2014
SÃO PAULO	2 951 804	5 566 584	89%
MINAS GERAIS	334 668	949 801	184%
GOIÁS	**176 328**	**882 216**	**400%**
PARANÁ	399 527	681 152	70%
MATO GROSSO DO SUL	**130 970**	**639 899**	**389%**
ALAGOAS	423 225	450 588	6%
PERNAMBUCO	363 554	305 376	-16%
MATO GROSSO	206 829	284 153	37%
PARAÍBA	116 671	119 877	3%
BAHIA	86 946	118 856	37%
RIO DE JANEIRO	170 784	92 389	-46%
ESPÍRITO SANTO	60 128	76 284	27%
RIO GRANDE DO NORTE	52 333	65 912	26%
SERGIPE	25 202	52 903	110%
MARANHÃO	26 791	46 810	75%
TOCANTINS	3 081	36 032	1069%
CEARÁ	33 972	25 190	-26%
RIO GRANDE DO SUL	31 933	24 593	-23%
PIAUÍ	9 012	14 774	64%
PARÁ	7 266	13 350	84%
SANTA CATARINA	16 480	11 446	-31%
RONDÔNIA	415	4 866	1073%
AMAZONAS	4 029	4 639	15%
ACRE	648	3 458	434%
DISTRITO FEDERAL	460	470	2%
RORAIMA	548	381	-30%
AMAPÁ	96	170	77%

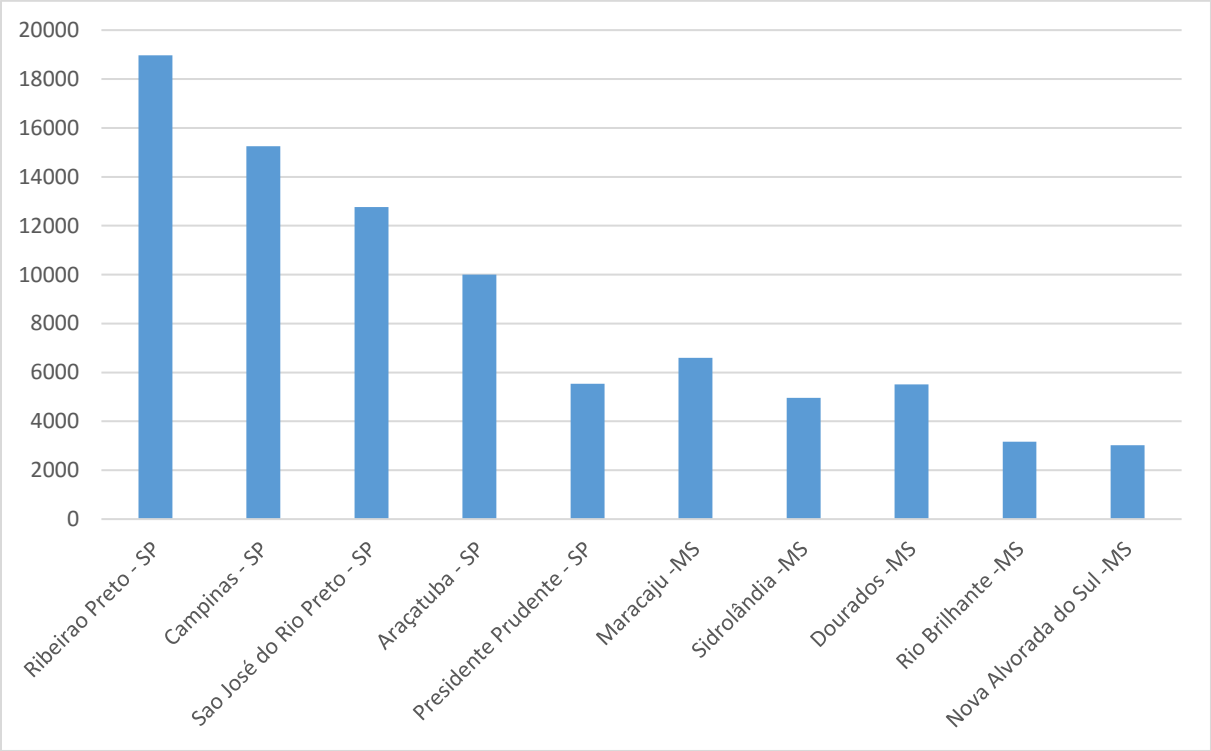
Source : IBGE, Produção Agrícola Municipal, 2015.

La situation de saturation foncière dans laquelle se trouve la principale zone de production de l'État de São Paulo (Thomaz Júnior, 2007), a conduit le secteur sucro-énergétique à rechercher des espaces plus accessibles dans des régions dominées par d'autres types d'occupation du sol.

Les zones d'expansion du secteur demeurent relativement contiguës de la zone de concentration de l'État de São Paulo, car les entreprises sont, dans une large mesure, dépendantes de la zone de concentration pour leur approvisionnement et pour la manutention de leur matériel agricole et industriel. En effet, la production de la canne et sa transformation en sucre, éthanol ou énergie électrique sont déconcentrées sur le plan spatial.

En revanche, l'essentiel des services qui leur sont liés proviennent de l'État de São Paulo. Pour ces raisons, le secteur s'implante dans des nouvelles localisations qui ne sont pas trop éloignées de cette région d'origine et où le foncier se rencontre à bas coût. Le prix des terres est environ trois fois inférieur dans l'État du Mato Grosso do Sul comparé à l'État de São Paulo (Backes, 2009), comme l'indique le graphique ci-dessous. Il exprime le prix par hectare de la terre dans les communes à forte production de canne des États de São Paulo et du Mato Grosso do Sul, au moment du pic de la canne à sucre au Brésil.

Graphique 1 : prix de la terre (reais/ha) dans les principales communes productrices de canne à sucre des États de São Paulo (SP) et du Mato Grosso do Sul (MS) en 2007



Source : FGV Dados, 2008, adapté de Backes, 2009.

L'expansion du secteur sucro-énergétique se réalise dans des espaces dominés principalement par des grandes propriétés. Les grandes étendues de terres permettent la mise en place d'une agriculture à grande échelle, particulièrement indiquée dans la production de canne à sucre faisant usage de la mécanisation et permettant alors des économies d'échelle. Le tableau suivant indique le nombre d'exploitations agricoles d'une part, et la surface moyenne des exploitations d'autre part, dans les différents États producteurs. Le Mato Grosso do Sul, tout comme le Mato Grosso, Bahia, Minas Gerais ou encore le Goiás, détiennent des surfaces d'exploitation agricole moyenne élevées, en

comparaison des autres États du pays. En revanche, il convient de remarquer que la quantité de ces exploitations proportionnellement à leur taille est relativement faible pour le Mato Grosso do Sul, le Mato Grosso et le Goiás (principaux État de la région Centre-Ouest du Brésil où l'exploitation de la production agricole est très active). Ceci permet de faire ainsi le lien entre l'expansion agricole et une structure foncière majoritairement concentrée.

Tableau 4 : structure foncière en 2006 dans les États fédérés

	PART EN % DU NOMBRE DES EXPLOITATIONS AGRICOLES	PART EN % DES SURFACES DES EXPLOITATIONS
MATO GROSSO	2,2%	14,6%
MINAS GERAIS	10,7%	9,9%
MATO GROSSO DO SUL	**1,3%**	**9,1%**
BAHIA	14,7%	8,9%
GOIÁS	**2,6%**	**7,8%**
PARÁ	4,3%	6,9%
RIO GRANDE DO SUL	8,5%	6,1%
SÃO PAULO	4,4%	5,1%
PARANÁ	7,2%	4,6%
TOCANTINS	1,1%	4,3%
MARANHÃO	5,5%	3,9%
PIAUÍ	4,7%	2,8%
RONDÔNIA	1,7%	2,5%
CEARÁ	7,4%	2,4%
SANTA CATARINA	3,7%	1,8%
PERNAMBUCO	5,9%	1,6%
ACRE	0,6%	1,1%
AMAZONAS	1,3%	1,1%
PARAÍBA	3,2%	1,1%
RIO GRANDE DO NORTE	1,6%	1,0%
ESPÍRITO SANTO	1,6%	0,9%
ALAGOAS	2,4%	0,6%
RIO DE JANEIRO	1,1%	0,6%
RORAIMA	0,2%	0,5%
SERGIPE	1,9%	0,4%
AMAPÁ	0,1%	0,3%
DISTRITO FEDERAL	0,1%	0,1%

Source : IBGE, Produção Agricola Municipal, 2015.

Une part importante des principaux produits agricoles nationaux se situe dans la région Centre-Ouest. La mise en valeur de ces espaces est relativement récente ; elle remonte aux années 1970, sur des sols acides longtemps considérés comme inaptes à l'agriculture. Les progrès techniques et technologiques dans la seconde moitié du XX^{ème} siècle ont permis de donner une autre image au Cerrado : un lieu d'expansion de l'agriculture moderne. Des politiques publiques ont été mises en place afin d'organiser l'occupation du Cerrado et la

production agricole moderne, grâce à la diffusion des nouvelles technologies, comme le Programme de Coopération Nipo-Brésilien pour le Développement du Cerrado (PRODECER) en 1973[26], ou encore le Programme de Développement du Cerrado (POLOCENTRO) lancé en 1975, lequel a permis d'accompagner le développement de la modernisation agricole[27].

Le Cerrado attire une agriculture à la recherche de vastes étendues de terres, dotée de moyens modernes pour remédier aux problèmes de la fertilité des sols, afin d'y développer une production à grande échelle. Les progrès technologiques permettent une conversion des terres pauvres sur le plan agronomique, en terres de qualité, consistant en une véritable « construction du sol » (Théry, 2006). De plus, la végétation dispersée, de type savane, engage de moindres coûts de défrichement, et le relief peu accidenté permet une relative facilité d'implantation des projets agricoles. La production à grande échelle s'y développe grâce aux importantes économies d'échelle que permet la mécanisation des différentes étapes productives (Rezende, 2003). En ce sens, l'expansion agricole dans le Cerrado est l'œuvre d'entreprises disposant d'importants capitaux (pouvant acquérir les technologies coûteuses afin d'améliorer la productivité agricole), faisant émerger un agrobusiness principalement tourné vers le commerce extérieur. Depuis les années 1980, l'agriculture se structure dans le Cerrado au point qu'il acquière la réputation de « grenier à soja » (Waniez, 1992).

À l'époque, l'occupation agricole est appuyée par une partie des élites économiques et politiques, et dans certains cas académiques. C'est au nom de la préservation de l'Amazonie que la monoculture s'est développée avec autant d'intensité dans le Cerrado (Porto-Gonçalves, 2014 ; Aubertin et Pinton, 2013). Le Cerrado est tout simplement ignoré dans la Constitution de 1988, alors qu'elle accorde un chapitre à la question environnementale où elle « reconnaît l'Amazonie, le Pantanal et la Mata Atlântica comme constitutifs de son patrimoine national » (Aubertin et Pinton, 2013, p. 8). Alors que toutes les attentions sont portées vers l'Amazonie comme espace privilégié de conservation, incarnant ainsi les prémices du développement durable, le Cerrado est progressivement devenu le « *champion de l'agrobusiness et de la déforestation* » (Aubertin et Pinton, 2013, p. 1). La diffusion rapide de l'agriculture a entraîné une élimination de la végétation caractéristique. Son anthropisation est en effet estimée à 50 % de sa superficie totale (Ministère de l'environnement[28]).

Ce n'est que très récemment que les projecteurs se sont souvent tournés vers le Cerrado comme espace à conserver. Il est devenu un pourvoyeur de services écologiques, intégrant des politiques publiques en étroite collaboration avec le secteur privé, notamment à travers

[26] Sous la responsabilité du Ministère de l'Agriculture, ce programme vise à augmenter la production de grains et son offre sur le marché international, afin de « contre balancer le pouvoir nord-américain dans ce secteur » (Waniez, 1992, p. 27). L'objectif est de profiter du potentiel de la région des Cerrados du Centre-Ouest et d'encourager les migrations de familles brésiliennes vers celle-ci.

[27] Il appuie le développement et la modernisation du système agro-pastoral de la région Centre-Ouest et dans l'État de Minas Gerais, par l'attribution de crédits aux producteurs pour l'acquisition de matériel lourd, l'agriculture moderne se diffuse dans les zones aux caractéristiques de Cerrados.

[28] http://www.mma.gov.br/biomas/cerrado, consulté le 3 septembre 2016.

des mécanismes financiers de compensation environnementale. Aujourd'hui, le développement agricole y prend de l'ampleur, malgré le fait qu'il ait été reconnu comme étant la savane la plus riche au monde en termes de diversité biologique (Abramovay, 2010)[29]. Le début des années 2000 augure un « temps nouveau du Cerrado » (Frederico, 2008) avec une expansion et une consolidation de l'agrobusiness producteur de *commodities*.

L'expansion de la canne à sucre dans le Mato Grosso do Sul fait partie d'un processus plus large de restructuration de la production agricole depuis le début des années 1980, découlant de l'insertion croissante de l'économie brésilienne dans la mondialisation. Avec la diffusion de l'information, la science et la technologie s'intègrent de plus en plus aux différentes étapes de production agricole (Santos, 1996 ; Elias, 2006). Ces auteurs évoquent une « agriculture scientifique globalisée ». L'incorporation de cette agriculture dans des circuits globaux fait que ses produits sont en prise directe avec la demande extérieure. La région du Cerrado du centre-ouest[30] au Brésil est devenue emblématique de ces investissements agricoles, produits de la mondialisation et, s'inscrivant dans les nouveaux enjeux actuels en termes de production primaire. La région centre-ouest, où se trouve 80 % du Cerrado, est la première région productrice de coton, de maïs et de soja du pays, et la deuxième pour la canne à sucre.

Aujourd'hui, le Cerrado compte ainsi parmi les régions agricoles les plus productives du pays (Frederico, 2013). L'expansion du secteur sucro-énergétique y est significative depuis les années 2000. Le tableau ci-dessous permet de constater la part des principales productions agricoles dans le volume total au sein des grandes régions.

Tableau 5 : part (en %) des principales productions agricoles (en hectares) de l'agrobusiness par Grandes Régions en 2015

	Coton	Canne à sucre	Maïs	Soja
Nord	0%	0%	3%	4%
Nord-est	33%	11%	18%	9%
Sud-est	3%	64%	13%	6%
Sud		7%	25%	35%
Centre-ouest	**64%**	**17%**	**41%**	**46%**

Source : IBGE, Produção Agricola Municipal, 2015.

[29] Dans ce contexte, Ricardo Abramovay réclame en 1999 un « Moratoire pour les Cerrados ». Ricardo Abramovay, *Moratório para os Cerrados, Elementos para uma estratégia de agricultura sustentável*, Consorcio Atech/Museu Emilio Goeldi, Agenda 21, São Paulo, février 1999.

[30] Le Cerrado est, après l'Amazonie, le biome abritant une grande diversité biologique dans le pays. Un grand nombre de populations dépendent de ses ressources naturelles. 20 % des espèces ont déjà disparu et d'autres sont menacées d'extinction. Le Cerrado est, après la forêt tropicale, le biome ayant le plus souffert des conséquences de l'anthropisation de ces milieux (source : Ministère de l'Environnement : http://www.mma.gov.br/biomas/cerrado, consulté le 29 septembre 2016.)

Catherine Aubertin et Florence Pinton (2013) expliquent comment le Président Luiz Inácio Lula da Silva, en 2008, lors du Sommet de l'Organisation Mondiale pour l'Alimentation (FAO), a défendu les agrocarburants. Il y a assuré que leur production n'entraînerait pas de dommages environnementaux en Amazonie, alors que le Brésil fait l'objet de vives critiques sur la scène internationale[31]. Dans cette optique, le Gouvernement Fédéral a édité en 2009 un Zonage Agroécologique de la canne à sucre (ZAE-Cana), dans lequel sont identifiées les zones autorisant ou non la production de canne à sucre. Elle est alors interdite dans l'Amazonie et dans le Pantanal. En revanche, il n'y a aucune limitation dans le Cerrado, et est au contraire présenté comme étant un lieu d'expansion à privilégier. Il fait partie des zones aptes à la production de canne à sucre, représentées en vert foncé sur la carte suivante, tandis que l'Amazonie (en vert plus clair) et le Pantanal (en bleu) sont des zones proscrites.

[31] Lula, après avoir été un fervent critique des usines de canne à sucre, érigeait celles-ci au rang de héros nationaux. Discours prononcé par le président Lula en mars 2007 : "*Os usineiros de cana, que há dez anos eram tidos como se fossem os bandidos do agronegócio neste país, estão virando heróis nacionais e mundiais, porque todo mundo está de olho no álcool. E por quê? Porque têm políticas sérias. E têm políticas sérias porque quando a gente quer ganhar o mercado externo, nós temos que ser mais sérios, porque nós temos que garantir para eles o atendimento ao suprimento", afirmou o presidente, ao discursar durante evento na cidade de Mineiros (GO).* Extrait du journal *Folha de S.Paulo*, 20 mars 2007, accès en ligne le 10 août 2012 : http://www1.folha.uol.com.br/folha/brasil/ult96u90477.shtml

Carte 5 : zonage Agroécologique de la Canne à Sucre, 2009



Source : Vainer Manzatto et al., 2009.

La canne vient s'implanter dans ce contexte d'espaces de faibles densités où l'occupation agricole est relativement récente et où les héritages culturels sont moins présents du fait de moindres successions d'acteurs et d'activités. Ils sont perçus comme étant des espaces de moindre présence en *rugosités.*

Ce terme, développé initialement par Milton Santos (1986), fait référence aux structures naturelles, sociales, politiques qui sont construites dans un espace et dont leur propension et

leur intensité ont tendance à rendre difficile la réalisation de nouveaux projets[32]. La faible présence de *rugosités*, et donc d'héritages, dans le Cerrado est une explication à l'expansion de l'agrobusiness, par le remplacement d'espaces généralement de végétation originelle et d'élevage extensif traditionnel par des productions de meilleure productivité. Il s'agit, en effet, d'espaces qui « *présentent moins de résistance à ce qui est nouveau, où les capitaux et les technologies des grandes entreprises peuvent se répandre plus rapidement. Par exemple dans les Cerrados, avec l'expansion de la production de soja* […]» (Elias, 2012, p. 6).

Lorsqu'ils évoquent l'organisation et le découpage du territoire brésilien, Milton Santos et Maria Laura Silveira, dans *O Brasil* (2001), évoquent la région Centre-Ouest comme une région « *d'occupation périphérique récente* », où les héritages sont rares et où, de fait, le « *milieu technico-scientifique-informationnel* » se déploie facilement, de même que l'agriculture globalisée. Une agriculture de pointe, éloignée de la « *région concentrée* » et de ses centres de décisions, mais qui obéit à la demande des entreprises globales : « *Ne disposant pas de rugosités matérielles et d'organisation considérable, les nouveaux objets et les nouvelles actions créent un espace entièrement nouveau, participant à la globalisation* »[33] (Santos & Silveira, 2001, p. 271).

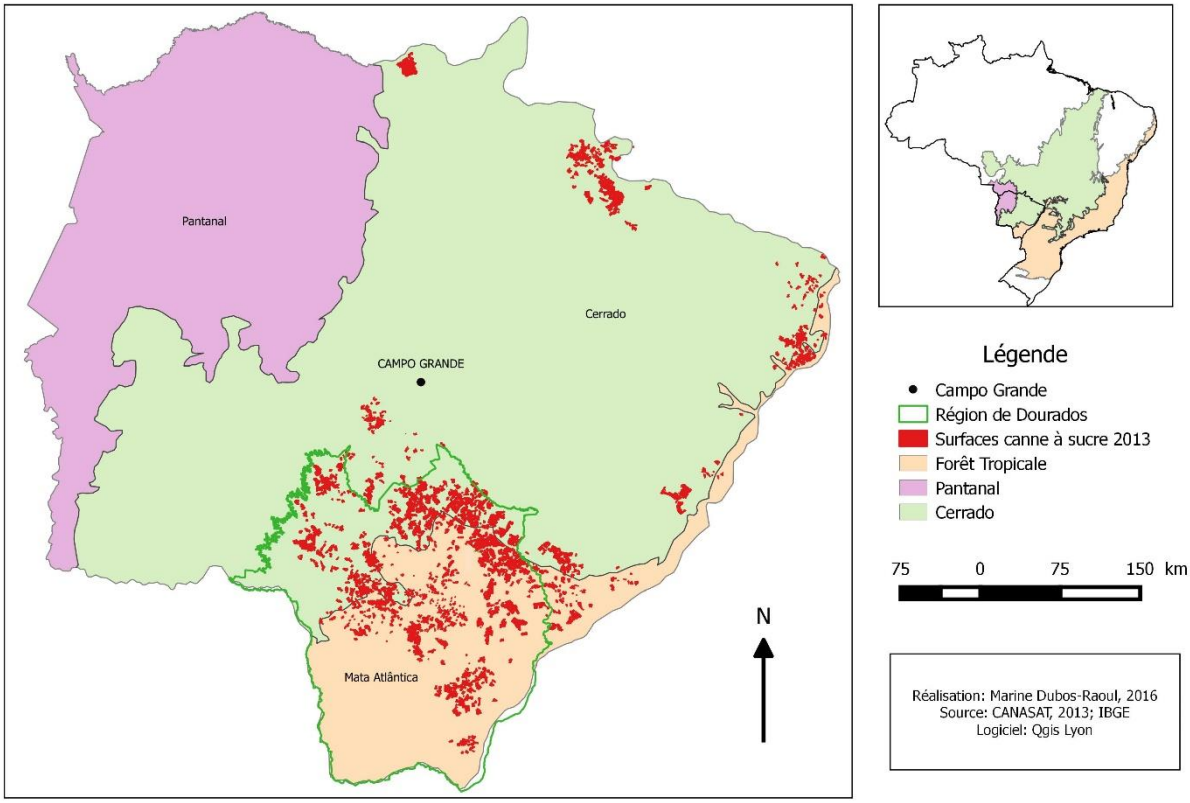
2. L'expansion dans le Mato Grosso do Sul

Dès les années 1970, le Mato Grosso do Sul, et plus particulièrement sa portion sud, a connu un processus d'intensification de l'occupation agricole lié aux caractéristiques de son milieu physique, entre autres, propre au Cerrado (champs ouverts, plaines, profondeurs des sols propices à la mécanisation). L'expansion de la canne à sucre se réalise aussi au sud de l'État, à la fois dans le Cerrado et sur les espaces de forêt tropicale (la *Mata Atlântica*), comme l'indique la carte suivante. La région de Dourados représentée sur la carte correspond aux microrégions de Dourados et d'Iguatemi, qui sont des découpages statistiques permettant la construction de données et statistiques officielles par l'IBGE. C'est sur cette base que sont exposées et appuyées les analyses de l'expansion de la canne et ses effets sur les autres occupations du sol.

[32] « Segundo Santos (1996), a ideia de "rugosidade" pode ser entendida como as heranças físicas (configuração espacial), naturais ou socialmente construídas, e sócio-políticas (normas) presentes em determinado lugar, que dificultam, alteram, e às vezes obstruem a realização de novos projetos e ações » (Frederico, 2013, p. 14).

[33] « Não havendo rugosidades materiais e organizacionais consideráveis, os novos objetos e as novas ações criam um espaço inteiramente novo e com grande participação na globalização » (Santos & Silveira, 2008, p. 271).

Carte 6 : expansion de la canne à sucre dans le Cerrado et la forêt tropicale du Mato Grosso do Sul en 2013

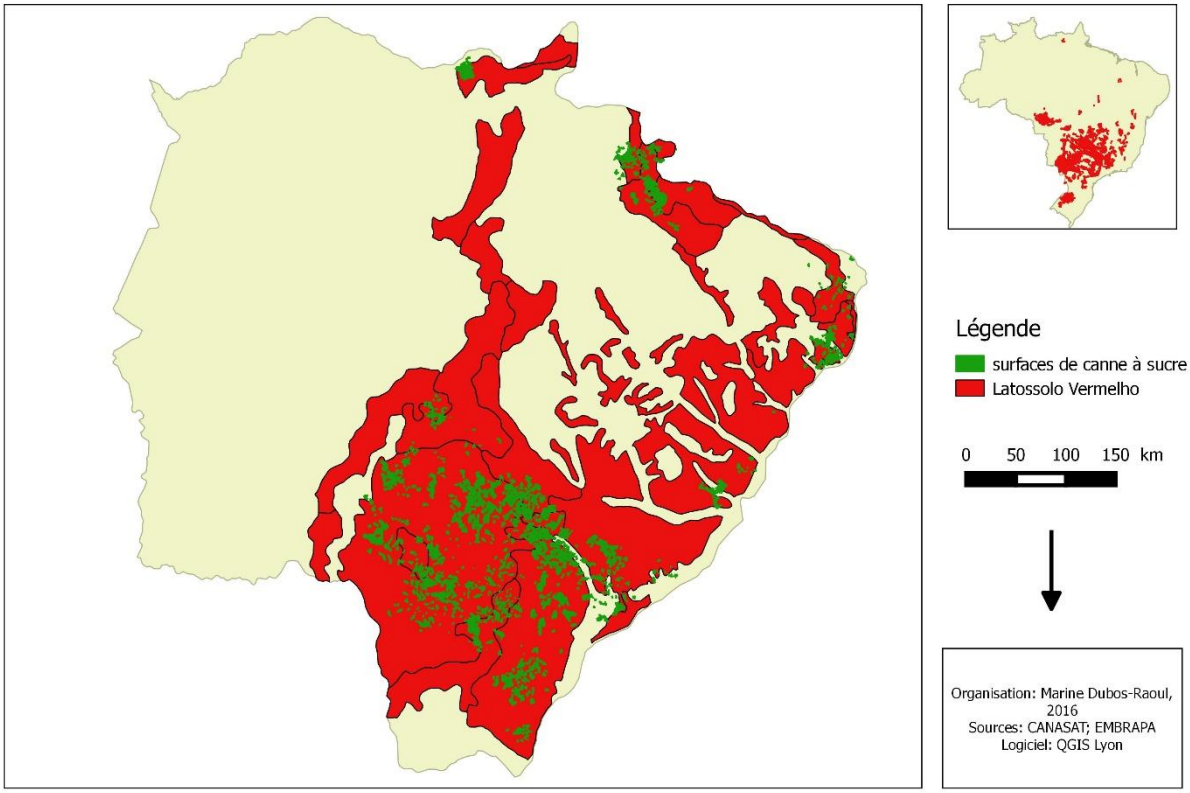


La région de Dourados se caractérise par des champs relativement ouverts, et par une végétation de type savane pouvant être parfois assez dense, aux sols particulièrement acides. Pendant plusieurs décennies, seul l'élevage bovin y a été pratiqué en raison d'une basse fertilité des terres. La région est aussi marquée par l'existence de forêts dispersées et de terres extrêmement fertiles isolées dans « *cet océan de Cerrado et de vaches* » (Ruy Moreira, 2009). Il s'agit en effet d'une région de transition avec des occurrences aussi bien de terres d'excellente qualité physique et chimique, comme des forêts ou encore des espaces ouverts aux sols acides. S'il existe une classification des grands domaines morpho-climatiques dans le pays, leur délimitation précise demeure difficile à réaliser du fait que chaque domaine possède une zone centrale, relativement homogène et une zone de transition[34], où « *s'interpénètrent et se mélangent, dans une mosaïque complexe, des composants de deux et parfois trois zones de contact* » (Ab'Saber, 2003, p. 28). Le passage d'un biome à l'autre n'est pas si net, franc. Il n'est pas délimité par une frontière et, il est donc possible au sein de ces zones de transitions, de trouver une végétation et des sols caractéristiques de deux biomes distincts, en l'occurrence de Cerrado et de forêt tropicale. De plus, la présence d'une tache de basalte dans cette région permet d'expliquer la présence de terres de bonne qualité en

[34] « *Faixa de transição* » (Ab'Saber, 2003, p. 28).

certains endroits (Figueiredo, 1972 ; *cité dans* Teixeira, 1989) et ainsi une région de localisation agricole intéressante. De manière générale, elle est dominée par les sols ferrugineux comme l'indique la carte suivante.

Carte 7 : localisation des sols ferrugineux tropicaux dans le Mato Grosso do Sul



Ces sols sont caractérisés par une quantité importante de fer et d'argiles. Pas particulièrement fertiles, ils sont en revanche profonds, bien drainés, et s'étendent sur un relief peu accidenté, favorisant la mécanisation. L'usage d'intrants chimiques permet de bonnes récoltes (EMBRAPA[35]). Le milieu donne des possibilités intéressantes d'expansion d'une agriculture à grande échelle compte-tenu de l'évolution des techniques utilisées. D'ailleurs, la localisation des sols ferrugineux coïncide, dans une large mesure, avec les zones d'expansion de la canne à sucre ces dix dernières années dans le sud de l'État (carte ci-dessus) et, plus largement, dans le nord et nord-ouest de São Paulo, le sud du Minas Gerais et le sud-

[35] http://www.agencia.cnptia.embrapa.br/Agencia16/AG01/arvore/AG01_98_10112005101957.html, consulté le 3 septembre 2016.

est du Goiás, comme l'indique la carte précédente où l'on peut observer la localisation de ces sols dans l'ensemble du territoire brésilien.

On le voit, le secteur sucro-énergétique s'est développé ces dernières années dans des espaces nouveaux du point de vue du caractère récent de ces activités dans les territoires en question. Mais cela ne signifie pas qu'il s'agisse d'espaces dépourvus d'activités, d'habitants et d'organisations sociales diverses. Les usines responsables de la production de canne à sucre se sont diffusées de manière relativement rapide. Dans le Mato Grosso do Sul, leur nombre a doublé en moins de dix ans. Cette rapide expansion invite à s'interroger sur les modalités du processus.

Comment les usines sont-elles parvenues en si peu de temps à s'implanter et à développer leurs activités dans des régions déjà dominées et appropriées par des groupes d'acteurs principalement agricoles ? Comment s'est réalisée la négociation pour le partage et la répartition de l'espace entre ces acteurs exogènes aux territoires et les acteurs locaux préexistants ? Bien que région d'occupation agricole récente, symptomatique de l'expansion dans le Cerrado, n'y-a-t-il pas eu pour autant des résistances à ce processus de la part d'acteurs locaux ? Quelles sont les logiques d'acteurs qui sont à l'origine de la dynamique de réorganisation/restructuration productive de ces espaces ? Comment se manifestent ces enjeux entres les différents acteurs ? Qu'est-ce que cela renseigne sur les dynamiques de recompositions de ces espaces sous l'influence de l'implantation d'une activité nouvelle ?

L'enjeu de ce travail est bien de comprendre comment se réalise le processus d'implantation du secteur sucro-énergétique sur des territoires s'étant construits par la succession de groupes sociaux et de leurs activités. Il s'agit alors de mener une réflexion autour des transformations qu'entraîne l'arrivée de la canne dans cette région et ainsi de comprendre comment réagissent les acteurs locaux à cette nouvelle occupation du sol et comment se réalise l'articulation entre l'ancien et le nouveau sur le plan des dynamiques territoriales.

Partie 2

LES CONFLITS, RÉVÉLATEURS DES INTÉRÊTS D'ACTEURS DANS LES TERRITOIRES



Photo 3 : un baraquement le long d'un champ de canne, à Dourados

Source : auteure, juillet 2016, Dourados.

« *La géographie est une chose trop importante pour être laissée aux géographes. Mais elle est trop importante pour qu'on la laisse aux généraux, aux politiques et aux dirigeants de grandes entreprises* » (David Harvey, Géographie et capital, 2010, p. 46).

L'implantation du secteur sucro-énergétique est à l'origine de changements socio-spatiaux dans les territoires où les nouvelles usines s'installent. Ces nouvelles dynamiques modifient le rôle et la place des acteurs et de leurs activités, qui se révèlent être au cœur des enjeux de domination et contrôle des territoires. Le territoire est une portion de l'espace appropriée par un groupe d'acteurs, sur laquelle il exerce son pouvoir en vue d'y mettre en œuvre un projet. En s'implantant dans la région de Dourados, le secteur sucro-énergétique vient remettre à l'ordre du jour de « vieilles » questions territoriales de partage de l'espace et de distribution de la terre entre acteurs.

Les changements dans les espaces ruraux sous l'influence de l'implantation d'une nouvelle activité, peuvent s'étudier sous l'angle des conflits. Les conflits sont analysés par la géographie, la sociologie ou encore la psychologie sociale comme indispensable à la gouvernance des territoires (Torre et al., 2006). J'avance que l'expansion de la canne à sucre donne lieu à des conflits autour de l'appropriation de l'espace entre les différents groupes sociaux en présence et les groupes exogènes à ces espaces. Les conflits ont, en l'occurrence, marqué les différentes étapes de la construction du territoire de Dourados.

Afin de comprendre les changements territoriaux sur la frontière de la canne à sucre, il convient d'envisager le rôle des conflits dans la production des territoires. Dans cette partie je présente l'approche théorico-méthodologique envisagée afin de comprendre les dynamiques socio-spatiales qu'entraîne l'implantation du secteur sucro-énergétique dans ces nouveaux territoires. Ainsi, dans le premier chapitre, les conflits seront analysés dans leurs fonctions et leurs places au sein des sociétés. Ils permettront de donner des indications sur les enjeux qui résident dans les dynamiques d'appropriation de l'espace, commandant à la production des territoires, et qui fera l'objet du deuxième chapitre. Cela renforcera l'idée que le territoire est un lieu de pouvoirs multiples, d'acteurs qui se disputent l'espace, comme facteur essentiel à la conduite des différents projets socio-spatiaux. Dans le troisième chapitre, les méthodes de recherche et d'analyse des processus de réagencements sociaux et des conflits, seront présentées afin de comprendre les dynamiques de réorganisation socio-spatiales dans la région de Dourados, sous l'effet de l'implantation du secteur sucro-énergétique.

Chapitre 1 : Les conflits pour l'étude des processus sociaux et spatiaux

Les conflits sont multiples dans nos sociétés. Ils ont des origines et des degrés d'intensité variés, allant des troubles de voisinage aux guerres civiles en passant par les mouvements sociaux ou encore les révolutions. Ils nécessitent d'être définis afin de comprendre les mécanismes qui les produisent, ce à quoi ils tendent et ce qu'ils transforment dans les sociétés.

Les conflits ont recueilli avant tout l'attention des sociologues dans une démarche de compréhension des dynamiques d'acteurs en société, en envisageant alors les conflits non pas comme un problème mais bien comme une modalité de coordination entre acteurs, ayant ainsi une fonction sociale. En géographie, la rencontre des acteurs aux usages et projets différents dans l'espace conduit parfois à des concurrences pouvant aller jusqu'à la confrontation entre ceux-ci et mener à des conflits, à l'instar des antagonismes de visions et représentations qui animent la construction des territoires.

1. Le conflit dans l'étude du fonctionnement des sociétés

La sociologie est la première discipline à s'être intéressée aux dynamiques conflictuelles dans la société. Deux grandes approches des conflits se distinguent dans ce champ. La première considère les conflits comme un reflet des dysfonctionnements sociaux, envisagés comme une entrave à l'épanouissement humain. Cette approche envisage le conflit comme « *un obstacle au déroulement harmonieux des relations humaines* » (Torre, 2010, p. 2). À l'inverse, une autre approche attribue une place essentielle aux conflits dans la société. C'est celle qui prédomine aujourd'hui et envisage le conflit dans son acception positive, comme étant un processus social intrinsèque aux sociétés. L'abondance des travaux en sociologie a démontré leur rôle positif, constitutif de ce « […] *courant de la sociologie, qui réfute la nature dysfonctionnelle des conflits* […] » (Darly, 2008, p. 130).

La fonction sociale des conflits dans la société se retrouve également chez Karl Marx qui, à travers ses analyses socio-économiques de la société capitaliste industrielle, présente le conflit comme élément central des dynamiques de transformations sociales. Karl Marx considère alors le conflit comme un élément moteur du changement social, qui s'exprime à travers la lutte des classes. Dans le *Manifeste Communiste* de 1848 il écrit que « L'histoire de toute société jusqu'à nos jours, c'est l'histoire de la lutte des classes » opposant à différents moments de l'histoire l'oppresseur à l'opprimé. Ces luttes, tantôt déguisées, tantôt ouvertes, témoignent des rapports de classes et de pouvoir qui caractérisent les sociétés (Combemale,

2010). Pour Karl Marx, c'est dans la révolution que la classe opprimée parvient à s'affranchir et fait émaner alors une nouvelle société. Ainsi, le conflit, ici dans sa forme révolutionnaire, est le moyen de réorganisation des rapports de force dans la société.

Georg Simmel, dans son œuvre *Le conflit*, publié en 1908, « *affirme que le conflit ne peut pas être considéré comme un dysfonctionnement ou une pathologie mais bien comme une des modalités des rapports sociaux* » (Darly, 2009, p. 37). Le sociologue introduit ainsi la pensée de la fonction sociale du conflit, comme processus inhérent à chaque société et constitutif d'une idée selon laquelle le conflit serait même indispensable à la régulation des rapports sociaux. Il envisage « *le conflit comme une forme d'association combinant l'harmonie et la discorde. […] Le conflit est une forme d'interaction et donc d'association ; toute association contient un élément de conflit […] de même la société a besoin d'un certain rapport quantitatif d'harmonie et de disharmonie, d'association et de concurrence, de bienveillance et de malveillance pour parvenir à se constituer*. » (Vandenberghe, 2001, p. 24). S'il témoigne bien d'un désaccord, de dissensions, il atteste aussi qu'il y a « *bien la reconnaissance de l'existence de l'ennemi et de ses intérêts car, sans intérêts et sans enjeux communs, il n'y aurait guère de conflits* » (Vandenberghe, 2001). Ils ont alors un rôle dans la dynamique même des groupes. Concrètement, les conflits intra-groupaux auraient tendance à encourager des formes de distinction et de dissociation, du fait que plus les acteurs se ressemblent, plus ils s'investissent dans la lutte et se confrontent de manière virulente. Au contraire, les conflits intergroupes auraient comme conséquence des effets d'association et de renforcement des acteurs au sein d'un même groupe par une logique défensive d'intérêt commun, et donc sa cohésion de groupe. Ce processus transforme la société, dans la dynamique des groupes sociaux.

Alain Touraine, à travers une approche par les mouvements sociaux, place le conflit au centre de ses travaux. Il en fait un objet d'analyse sociologique à part entière et contribue également à renouveler l'approche de leur fonction dans la société. Pour lui, ils sont représentatifs des rapports en société et se définissent par des *« groupes qui s'opposent l'un à l'autre dans un conflit central pour l'appropriation d'une historicité vers laquelle ils sont tous deux orientés et qui représente l'enjeu de leur conflit* » (Touraine, 1984, p. 74). Dans *Le retour de l'acteur*, publié en 1984, il identifie ainsi trois éléments centraux de la vie sociale qui sont constitutifs des conflits : l'historicité, le Sujet et les mouvements sociaux. L'historicité est un ensemble de modèles culturels auxquels chaque classe ou groupe social s'identifie et manifeste ses intérêts propres en fonction de cette identification à un modèle. Ils s'opposent alors afin d'imposer leurs visions, leurs « orientations culturelles », leurs modèles : « *Le mécanisme social central est le conflit à travers lequel un champ d'historicité, un ensemble de modèles culturels, est transformé en un système de relations sociales - qui sont toujours des relations inégales, des relations de pouvoir* » (Touraine, 1984, p. 74). En ce sens, *« la société est la production conflictuelle d'elle-même* » (Touraine, 1965, p. 107). Il conçoit la société comme un champ de conflictualité qui, loin d'être un facteur de déstabilisation de la société, est au contraire le moyen par lequel les différents acteurs sociaux, en se confrontant, sont à l'origine de la création ou du renouvellement des normes et règles sociétales.

L'idée de rapports sociaux inégaux et des luttes que cela entraîne est présente dans cette approche sociologique. Néanmoins, ce qui différencie et constitue une forme de renouvellement de la pensée des conflits, repose sur la place accordée aux acteurs sociaux et plus particulièrement à ce qui est nommé « Sujet ». Alain Touraine renouvelle l'approche marxiste des conflits sociaux où, selon lui, les relations entre classes sociales fondées sur des rapports de domination économique, ne sont pas les seuls éléments pouvant expliquer la production de conflits (Touraine, 1984). Il introduit alors l'acteur comme déterminant dans les processus conflictuels en plaçant le Sujet, au centre du changement social. Il pense la société créatrice d'elle-même et les acteurs au cœur de ces dynamiques. Ainsi, il se place dans une analyse théorique qui promeut l'acteur plutôt qu'un système considérant les groupes et classes sociales indépassables, en prenant en considération les différentes individualités qui s'expriment et contribuent à la recomposition des rapports de force entre les différents acteurs.

Alain Touraine explique alors qu'on ne peut se limiter à l'analyse des rapports sociaux dans la société uniquement via les relations de travail et les modes de production, méthode qui était valable lorsqu'on analysait la société industrielle (Touraine, 1965). C'est en partie en raison de l'évolution de la société que Touraine réoriente sa sociologie des conflits en prenant en compte l'avènement d'une société de plus en plus individualiste, « *Suite à cette montée de l'individuation, le concept de Sujet se développe dans la sociologie d'Alain Touraine et prend la place centrale qu'occupaient auparavant les mouvements sociaux* » (Pleyers, 2008, p. 78). Dans cette conception sociologique, il n'y a pas d'essentialité de classe. Sans pour autant nier les rapports de classes et de pouvoir qui perdurent, les conflits sont alors des moments où, tout en se confrontant, les acteurs se construisent, se déconstruisent et se reconstruisent, façonnant aussi leurs identités.

Au Brésil toutefois, les oppositions de classes marquent encore des questions comme la répartition des terres et les inégalités qui en découlent. Historiquement, les propriétaires fonciers et les entreprises font alliance autour de projets économiques. Pour le sociologue Henry Bernstein (2010), l'approche par les classes sociales renforce la compréhension de la complexité du monde agraire actuel, qui caractérise et conditionne le travail, l'organisation des sociétés et les choix en termes d'intégration aux systèmes de production agricole. Les classes ne sont pas pour lui des catégories fixes, statiques ; elles sont le produit d'une relation sociale, qui évolue et qui est aussi conditionnée par d'autres caractéristiques que les relations de travail, comme le sexe et la race (Peters, 2004). En ce sens, il est possible d'envisager la formation des classes, la reconfiguration de leur place et leur pouvoir dans le jeu social et les conséquences dans l'appropriation de l'espace nécessaire à la mise en œuvre de leurs projets.

Dans le cadre des conclusions de Master 2, j'avais ainsi envisagé les attitudes repérées sur le terrain de certains propriétaires locaux vis-à-vis de la canne à sucre comme pouvant être symptomatiques de la montée de l'individualisme au sein des groupes sociaux (certains faisaient le choix de produire de la canne afin de livrer les usines ou par effet de masse et d'entraînement, d'autres, préféraient continuer à produire du soja ou élever des bovins). Cet

individualisme pouvait être alors à l'origine de stratégies productives ou d'actions « spontanées », ne répondant pas nécessairement à des logiques de classe.

Les choix des acteurs ne renvoient pas nécessairement à des logiques de classe, conditionnées par un contexte social et spatial renvoyant à un déterminisme. Il convient d'envisager également les acteurs dans leurs rationalités, dans leurs objectifs individuels et ainsi, dans les stratégies mises en œuvre par ceux-ci. Pour reprendre l'expression employée par Fabrice Ripoll *« Ni Homo oeconomicus, ni idiot culturel »* (2013) il est envisageable de prendre en compte le point de vue des acteurs, comme un moyen de dépasser ces deux déterminismes. Les intérêts déterminant les actes et les systèmes de valeurs qui caractérisent des réactions moins rationnelles, pouvant relever de l'affectif, voire de l'inconscient (Ripoll, 2013) sont des conséquences de constructions historiques et géographiques.

C'est pourquoi, il semble pertinent ici d'envisager les interactions d'acteurs au cœur des dynamiques conflictuelles dans une perspective historique de construction sociale au sein de rapports de classes, et plus largement de pouvoirs répartis entre différents groupes sociaux. Je ferai de cette manière allusion aux classes sociales surtout lorsqu'il sera question de la construction historique des territoires étudiés et des rapports de domination qui les ont marqué. L'usage des classes sociales se veut être un moyen pour l'analyse de la dynamique et de la constitution des groupes sociaux d'acteurs en vue de comprendre les changements à l'œuvre dans la recomposition sociale des groupes sous l'effet de l'arrivée de la canne à sucre. Il est aussi indispensable de prendre en compte des stratégies individuelles construites à partir de systèmes de valeurs et de représentations conduisant ceux-ci à sortir d'une logique de pure reproduction socio-historique, laquelle peut répondre à des intérêts diversifiés. Il convient d'adopter une approche en termes d'interactions d'acteurs à l'origine des différents conflits dans une dialectique individus-groupes, permettant alors de faire surgir des enjeux généraux et particuliers qui se dégagent des dynamiques de luttes et de conflits. L'analyse de ces jeux d'acteurs, et des changements dans leurs positions et emprise dans l'espace, est un des objectifs visés de ce travail, qui sera restitué dans les deux parties suivantes, en vue de rendre compte des changements socio-spatiaux sur la frontière de la canne à sucre.

2. Les conflits dans le contexte rural au Brésil

Au Brésil, la géographie agraire envisage essentiellement les conflits ruraux sous l'angle des rapports de classes. Ceci s'explique par une permanence de rapports sociaux inégaux institués par la colonisation, à l'origine de nombreux conflits dans les espaces ruraux jusqu'à aujourd'hui. L'inégale répartition des terres entre groupes d'acteurs aux caractéristiques sociales spécifiques a conduit à une opposition du modèle de développement basé sur la production de grandes cultures pour l'exportation, au modèle de production de subsistance,

privé dans une large mesure de l'accès à la terre. Celle-ci se traduit par la concentration de la terre aux mains d'un faible nombre de grands propriétaires.

Ce processus débute dès la colonisation, lorsque la Couronne Portugaise a instauré le régime des *Sesmarias,* donnant lieu à la concentration foncière reposant sur l'attribution des terres par la Couronne portugaise à des capitaineries héréditaires. Les *Sesmarias* sont des « *concessions de grands domaines faites à des entrepreneurs encouragés à pratiquer la culture d'exportation par excellence, la canne à sucre* » (Droulers, 2001, p. 34). Ce régime a consisté à la mise en place des *latifundios* : « *ces grandes propriétés dont une faible partie est réellement mise en valeur et qui vont, pour longtemps, empêcher l'accès à la terre pour ceux qui la travaillent* » (Droulers, 2001, p. 36). L'indépendance proclamée (1822) débouche sur l'abolition du régime des *Sesmarias*, et donc sur un vide juridique en termes de régulation foncière. Ce n'est qu'en 1850 qu'est votée la Loi sur la terre (Lei da Terra) qui oblige les occupants à se doter d'un titre de propriété, en versant une contrepartie à la Couronne Brésilienne. Cette nouvelle législation foncière est une manière de maintenir le régime des *Sesmarias*, de conforter le *latifundio* et ainsi d'empêcher les paysans d'accéder à la terre et, plus tard, à la main d'œuvre libérée de l'esclavage[36] (Oliveira, 1999).

Cette inégalité par rapport à la terre est à l'origine de la formation d'une classe de propriétaires fonciers, donnant la priorité à l'agriculture d'exportation. Se met ainsi en place une classe de possédants, incarnée par ces grands propriétaires fonciers, les *fazendeiros*[37], l'élite terrienne (Eloy et al., 2009) et, de l'autre, les dominés représentés par les petits agriculteurs, paysans, *posseiros*[38], et indigènes. Une paysannerie sans terre, travaillant pour le compte des grands propriétaires, se forme sans possibilité d'accéder à la terre aux côtés ou au sein des grandes propriétés. L'expansion du capital, pour son accumulation et sa reproduction, est dans ce contexte, à l'origine de l'émergence de ces conflits. Cette expansion exclut de la propriété de la terre d'une partie d'une paysannerie[39] libre et des travailleurs

[36] L'esclavage n'est aboli qu'en 1888.

[37] Les *fazendeiros* sont les propriétaires des *fazendas* qui sont ces grands domaines dédiés à la production agricole ou à l'élevage bovin. Certains sont improductifs.

[38] Les *posseiros* sont de petits agriculteurs, possédants ruraux qui usent et jouissent des fruits de la terre sans titre de propriété, sans situation « légale » sur le foncier.

[39] D'importants débats académiques ont lieu autour de la question paysanne et de l'agriculture familiale dans la géographie brésilienne. L'objectif n'étant pas la catégorisation et typologie des acteurs et catégories sociales, mais bien l'étude des interactions entre les acteurs et leurs effets sur la dynamique de production des territoires. L'entrée dans ce débat me semble en décalage avec l'objectif de la thèse. Je ferai usage des termes de « paysans », « paysannat » en suivant l'usage qui en est fait par les différents auteurs sur lesquels se base les dynamiques abordées. De même, je serai amenée à faire usage de « l'agriculture familiale » pour me référer à des politiques publiques et, donc, aux acteurs correspondant aux instruments et donnés produits par ces institutions. Il convient de préciser néanmoins que la catégorie « paysans » est souvent utilisée dans une optique revendicative des mouvements sociaux, en opposition à l'agrobusiness. Elle constitue aussi un concept clef et la base d'une école de pensée géographique marxiste afin d'interpréter les dynamiques dans le rural brésilien. Cette même école de pensée envisage l'« agriculture familiale » comme une catégorie normative orientant les politiques publiques, et un moyen de conjuguer la production familiale traditionnelle à l'expansion de l'agrobusiness (Fernandes, 2011). De fait, il y a une confusion entre l'agriculture familiale dans un sens large, en opposition à l'agrobusiness et l'agriculture familiale comme volonté politique et opérationnelle, notamment depuis la mise en place du Programme Nationale pour l'Agriculture Familiale (Pronaf) (Wanderley, 2003).

ruraux (Martins, 1995). Pour cette raison, la terre, son appropriation – usage et/ou propriété – se trouve au cœur des luttes et conflits qui se développent dans les espaces ruraux.

Le mouvement vers l'avant des colons qui découle du modèle colonial et la quête de terre illimitée qu'il a occasionné, a entraîné la formation d'une paysannerie libre qui s'est constituée en avant des *fazendas* (Martins, 1995). « *Les paysans libres peuvent utiliser la terre jusqu'à ce qu'elle ait une valeur économique. L'absence des titres de propriété permet toujours la récupération des terres au profit des grands propriétaires. Le recours aux armes est alors fréquent et entre dans le cadre du grilagem*[40] *et c'est une pratique toujours courante* » (Eloy et al., 2009). Cette paysannerie a été repoussée et contrainte de migrer toujours plus vers l'intérieur du pays, ne disposant pas de la légitimité pour occuper les terres : le titre de propriété avec l'instauration de la Loi sur la terre. Généralement, il s'agit de *posseiros*, continuant leur progression vers l'intérieur, en quête de terres et de travail libre ou à la recherche de terres de refuge pour les esclaves en fuite se constituant en *quilombolas*[41] (Droulers, 2001). Pour José de Souza Martins, ceci est symptomatique du mouvement d'expansion de la frontière, caractérisé par l'expansion des populations dans l'espace et des activités économiques (Martins, 1996). Cette dynamique a contribué à l'expropriation des terres indigènes, et également à l'exclusion des travailleurs ruraux de l'accès et/ou de la permanence sur la terre. Cela a pour principale conséquence la confrontation des paysans aux indigènes. Les premiers tentant d'accéder à des terres libres plus en avant sur la frontière, et les seconds résistant à « l'invasion » de leurs terres. Ainsi, des luttes pour la terre ont aussi eu lieu entre « pauvres » et « pauvres », et entre « riches » et « riches », pas seulement entre « riches » et « pauvres »[42] comme le note José de Souza Martins (1995).

Ariovaldo Umbelino de Oliveira (1988) définit le processus de formation territoriale comme étant une résultante des luttes sociales, un produit de celles-ci. Selon le géographe brésilien, ces luttes permanentes entre les différentes classes sociales sont à la base des relations et formations sociales dans le rural brésilien. Les conflits ont pris des formes de luttes pour la terre, organisées en mouvements sociaux - surtout à partir de la seconde moitié du XX^{ème} siècle -, le principal étant aujourd'hui le Mouvement des Travailleurs Sans Terre (MST). Ces mouvements perdurent, voire se sont exacerbés en raison l'expansion de l'agrobusiness, selon des configurations et oppositions sociales semblables à celles qui émergeaient sous la période coloniale.

Jugeant ici qu'il s'agit d'un débat à part entière aux objectifs différents de ceux visés dans la thèse, je ferai usage des termes de « paysans » et « paysannat » lorsqu'ils sont utilisés comme tels par les auteurs cités. Plus généralement, je ferai mention de travailleurs ruraux sans terre, de producteurs familiaux installés au titre de la réforme agraire en me référant non pas dans ce cas à des concepts ou catégories, mais à des noms d'usages par lesquels les acteurs mentionnés se définissent.

[40] Grilagem est l'acte de s'approprier des terres par la falsification de titres de propriété.

[41] Les *quilombolas* sont des communautés d'esclaves noirs, affranchis ou en fuite, où s'organise la résistance au système esclavagiste.

[42] *Não há lutas unicamente entre ricos e pobres ; há lutas entre ricos e ricos ; entre pobres e pobres* » (Martins, 1995, p. 109).

La conflictualité serait ainsi inhérente à la structure même de la société, fixée dans le territoire ; elle est à l'origine du processus de formation du capitalisme et du paysannat (Fernandes, 2011). Pour le géographe, les conflits sont alors ces moments où se confrontent des forces adverses, se disputant la terre selon des modèles de développement opposés (le modèle de production de l'agrobusiness et celui de la reproduction des logiques paysannes). La terre est alors essentielle dans le processus de reproduction des différentes classes sociales, dont elle représente l'assise spatiale. Le conflit est, dans cette optique, un moment d'expression d'aspirations distinctes, s'exprimant par des rapports de force, participant à une redistribution des pouvoirs pour la domination sur un espace. Les conflits sont ainsi une manifestation du processus de territorialisation-déterritorialisation-reterritorialisation des différentes classes sociales (Fernandes, 2011). Ainsi, les classes sociales du monde agraire brésilien promeuvent des modèles de développement distincts, dans des territoires souvent différents, ne cessant d'opposer au paysannat le capital incarné par l'agrobusiness. Les conflits qui émergent de cette dynamique socio-spatiale trouvent une issue, une solution, pouvant être provisoire comme résolue. La conflictualité, elle, demeure dans les relations socio-spatiales.

Selon Antônio Thomaz Júnior (2010), ce sont plus particulièrement les ressources naturelles (la terre et l'eau) qui sont à l'origine des « *disputes territoriales et de classes* », la terre étant par essence un des épicentres de la structure du pouvoir et l'eau, une ressource stratégique. Selon les termes de l'auteur, les conflits se développent autour de l'appropriation de ces deux ressources naturelles, polarisant dans une portion de l'espace des intérêts politiques et stratégiques de la classe capitaliste, et des mouvements sociaux en lutte pour les ressources en terre et en eau. Ce mélange d'intérêts distincts portés par des acteurs économiques et politiques de la société est la marque de la territorialisation de ces différents groupes. Le processus conflictuel est marqué par un jeu d'alliance du capital agro-industriel avec les propriétaires fonciers pour l'exercice et l'expansion des activités de l'agrobusiness. Ceux-ci, en se confrontant entre autres aux petits producteurs agricoles, aux *assentamentos*, produisent une nouvelle géographie de l'utilisation et de l'exploitation du territoire (Thomaz Júnior, 2010). Ce jeu d'alliance entre le capital agro-industriel et les propriétaires fonciers, est un moyen pour l'agrobusiness en expansion d'assurer sa domination sur l'exploitation et l'utilisation de la terre. En admettant le rôle de l'expansion de l'agrobusiness dans l'émergence des conflits de classes dans les espaces ruraux, l'auteur reconnaît également l'existence récente de conflits entre différentes branches de l'agrobusiness, entre ce qu'il nomme de « segments de la bourgeoisie agraire ». En effet, l'alliance entre le propriétaire foncier et le capital agro-industriel ne va pas nécessairement de soi ; c'est d'ailleurs ce qui a pu être remarqué dans des travaux exploratoires à la thèse entre les propriétaires de la région de Dourados et le secteur sucro-énergétique désireux d'exploiter leurs terres. Émergent ainsi des « disputes inter et intra-capital » (Thomaz Júnior, 2010).

Les auteurs mobilisés ici s'accordent sur le fait que la conflictualité est inhérente au processus d'appropriation de l'espace, de domination. Elle est dans la nature même du territoire. Les

conflits, comme moments d'expression de l'opposition au modèle de développement, de rapports à l'espace antagonistes, font se confronter les différentes classes sociales, se disputant l'espace, ce dernier étant la condition pour la reproduction de ces différents groupes d'acteurs. Ils tiennent ainsi une place importante dans la dynamique d'occupation de « nouveaux » espaces.

Les conflits propres à la dynamique de frontière

Les dynamiques de conquête territoriale par les poussées démographiques et l'avancée des activités agricoles sont symptomatiques d'une géographie agricole mouvante au Brésil à la conquête du territoire (Théry, 2006). L'expansion des activités de production dans l'espace a conduit à la constitution de nouveaux foyers de peuplement, donnant lieu à de nouvelles étapes dans la construction territoriale et dans l'avancée de la société colonisatrice dans ce vaste pays (Droulers, 2001). Pierre Monbeig (1956) faisait référence aux « franges pionnières » pour qualifier les mouvements d'expansion des productions de café depuis les côtes vers l'intérieur de l'État de São Paulo à la fin du XVIIIème et au début XX^{ème}. Celles-ci consistent en des mouvements autonomes, pas nécessairement coordonnés entre eux, mais qui incarnent une certaine mentalité pionnière, animée par le goût du risque, du danger, de la spéculation économique et de spécialisation agricole autour d'un produit porteur sur le moment (Monbeig, 1956).

Le terme de frontière se diffuse pour évoquer les mouvements de peuplement et de colonisation sur le continent américain dans le courant du XX^{ème} siècle. La frontière agricole peut être entendue comme le lieu de création de « nouveautés », par l'introduction de « formes et concepts » d'une « civilisation technico-marchande » dans ces espaces (Machado, 1992). Elle donne ainsi l'espoir de vie meilleure par l'intégration de nouvelles normes productives, pouvant néanmoins se confronter directement aux occupants déjà existants de ces espaces (Machado, 1992).

José de Souza Martins envisage l'avancée de la frontière comme le lieu de la « rencontre » et de la « discorde » (Martins, 1996). En effet, il y aurait un mouvement représenté par ce que les anthropologues, principalement, ont nommé de *front d'expansion*, qui incarne le déplacement démographique de populations marginales repoussées par la société coloniale. À ce front d'expansion, vient se superposer, se succéder, l'organisation de la diffusion de la production capitaliste, incarnée par le *front pionnier*. Dans les années 1940, la « marche vers l'ouest » a contribué à créer de nouveaux espaces de colonisation, officiellement dans un but alimentaire et géopolitique stratégique (pour l'occupation effective des limites frontalières). Ce mouvement marque l'ouverture de ce que les géographes ont qualifié de *fronts pionnier*s, qui consistent en l'avancée de l'espace productif sur l'espace naturel, induit par une

institution (Lévy et Lussault, 2003). Ceux-ci ont aussi pour ambition de répondre à un certain nombre de problèmes et de pressions sociales rencontrés par le régime militaire à l'époque de part et d'autre du pays (inégalités foncières au Nordeste, saturation foncière au Sud, etc.), en faisant des fronts pionniers et ainsi de l'Amazonie une « Terre d'espoirs », de tous les possibles (Foucher, 1991).

Pour José de Souza Martins (1996) le front pionnier et le front d'expansion sont des manières différentes de voir et d'analyser la frontière, des modalités de celle-ci. Il s'agit de temporalités différents de la frontière, où le front d'expansion précède le front pionnier, caractérisé par le repoussement de *posseiros* en avant de la frontière, s'implantant et, ainsi, se confrontant aux populations indigènes. Puis, succède le front pionnier qui, grâce au travail des précédents, exploite la terre au sens capitaliste du terme. Pour le sociologue brésilien, c'est cette logique, cette dynamique, qui caractérise la colonisation et l'avancée dans le territoire brésilien et dont il est possible de retrouver une dynamique similaire dans la région d'étude dans le sud du Mato Grosso do Sul, dans ses étapes de construction territoriale (Fabrini, 2008).

Cette frontière agricole dépasse alors le simple changement d'occupation et d'affectation des sols. Elle vient modifier et redéfinir les relations sociales existantes (antérieures) pour en implanter de nouvelles, réorganisant ainsi en profondeur ces espaces :

> « La frontière constitue ainsi une 'soupape d'échappement' aux tensions sociales et démographiques produites par l'expansion capitaliste dans les régions les plus peuplées, et l'État intervient pour permettre le processus d'occupation des régions neuves, en favorisant la reproduction de formes archaïques, que ce soit la paysannerie sur la frontière, ou le latifundium dans les régions déjà peuplées » (BECKER, 1996, p.299).

En effet, la frontière se comprend dans sa globalité, à l'époque où le Brésil, dans les années 1980, s'intègre plus largement dans la division internationale du travail comme producteur de matières premières suivant les logiques de marché. C'est pourquoi, la frontière est en ce sens le « *lieu de l'altérité et l'expression des enjeux contemporains des temps historiques* » (Martins, 1996, p. 25). La frontière peut alors se caractériser par des conflits qui sont représentatifs de la rencontre de groupes sociaux dans l'espace et de l'avancée d'activités économiques de production agricole, dans une logique intégrant la mondialisation (Martins, 1996).

L'expansion de la canne à sucre tend, dans une dynamique caractéristique de celle de la frontière, à modifier les lieux où elle s'étend tout en révélant les enjeux contemporains. En effet, elle contribue à apporter de nouveaux acteurs, de nouvelles activités, entrant en conflit avec les acteurs de ces territoires de frontière, tout en venant se placer dans des enjeux contemporains. Différents types de conflits sont repérables, notamment entre acteurs et activités qui en théorie sont alliés : les propriétaires fonciers et entreprises capitalistes,

incarnant actuellement l'agrobusiness. De plus, le mouvement d'expansion de la frontière de la canne à sucre contribue à diviser des mouvements sociaux de lutte pour la terre.

Si les rapports de classes ont marqué la société brésilienne, il convient d'envisager la construction des groupes non-exclusivement dans leurs rapports de production. D'autres éléments forgent les groupes d'acteurs et leurs intérêts, qui sont révélés par des luttes, des conflits pour l'existence et leur primauté socio-spatiale. Je considère ainsi les conflits dans leur historicité, dans des relations sociales de pouvoir mais également dans leurs individualités, stratégies et intérêts particuliers.

3. Une approche par le conflit territorial

Sans perdre de vue l'importance de la construction sociale et des rapports de classes dans l'émergence des conflits, il convient d'approfondir la nature et la variété de ceux-ci, alors qu'ils se multiplient et se diversifient dans les espaces ruraux par une accélération des flux dans ces espaces. Ces conflits territoriaux pourraient révéler de nouveaux enjeux dans la dynamique de réorganisation des territoires sous la pression de l'implantation de la canne. Pour ce faire, je fais appel principalement aux géographes et sociologues qui étudient les conflits dans les espaces ruraux et périurbains dans le contexte français, européen et également africain, permettant de donner des clefs de lecture complémentaires sur les processus conflictuels, compte tenu d'une diversification de ceux-ci dans le contexte de la mondialisation.

Comment définir le conflit en géographie ?

Ce n'est que récemment que les sciences sociales ont commencé à se pencher sur les dynamiques conflictuelles dans les espaces ruraux français, à partir du moment où ceux-ci ont cessé de n'être que des espaces de production agricole. Selon André Torre (2010), deux éléments ont marqué l'émergence de nouveaux enjeux suscitant des conflits dans ces espaces. D'une part, des dissensions entre différents usages de l'espace ont émergé, dû à l'avènement du développement durable, et conduit à une montée des préoccupations environnementales, opposant ainsi des espaces à préserver à des espaces fonctionnels. D'autre part, le second élément, et non sans lien avec le premier élément, selon lui, concerne les changements des modes de vie dans les sociétés contemporaines se traduisant, entre autres, par l'étalement urbain et faisant naître des compétitions allant jusqu'aux conflits entre

des usages différents de l'espace (activités de production agricole, fonction résidentielle permanente, fonction touristique). Le caractère de plus en plus multifonctionnel des espaces périurbains et ruraux est ainsi à l'origine de conflits socio-spatiaux, constituant depuis les années 1990 un objet d'étude à part entière pour les sciences sociales.

Dans le contexte des pays dits du Sud, « *Les périphéries sont le théâtre de conflits entre différents groupes* [...] *ou instances de décisions* » (Chaléart, 2012, p. 11). Des conflits sont redoublés dans ces espaces de périphérie urbaine en raison d'usages concurrentiels de la terre, de l'eau ou de vocations diverses, touristiques et de préservations (Chaléart, 2012). Dans l'Ouest africain, les migrations accélérées en raison des sécheresses répétitives conduisent à un fort processus de désertification, de diminution des ressources, amenant les populations à migrer « *intensifiant le mélange des groupes ethniques* » (Ghisalberti, 2011) et accentuant les processus conflictuels. En Amérique Latine, surtout à partir des années 1980, un mélange d'espoirs de réformes agraires, de redistribution de la terre et de rencontre violente sur les fronts pionniers (Chouquer, 2009) est un exemple de la superposition de nouveaux enjeux et des conflits que ceux-ci impliquent, par une diversification des fonctions sociales de l'espace. Les acquisitions de terres, à partir de la deuxième moitié des années 2000, contribuent à complexifier davantage des configurations socio-spatiales dans ces régions confrontées à des dynamiques internes déjà conflictuelles.

Des fonctions différentes se jouxtent spatialement, pouvant cohabiter, et aussi conduire à des incompréhensions spatiales, voire à des incompatibilités. Cela peut donner lieu à des conflits autour d'usages différents/contradictoires de l'espace. Cette proximité géographique « [...] *dont on a souvent vanté les vertus en termes de création de compromis ou de relations de coopération, peut jouer un rôle polémogène évident* » (Caron et Torre, 2005, p. 303). L'auteur envisage celle-ci comme révélatrice et porteuse des situations conflictuelles. Luc Bossuet parle d'« *incompréhensions et des empiétements territoriaux* » (Bossuet, 2007, p. 141) engendrés par des groupes sociaux aux conceptions et pratiques différentes. Ces représentations dissemblables sont alors liées aux usages antagonistes que les différentes composantes sociales ont de l'espace, tantôt productif, tantôt récréatif, résidentiel ou de conservation. L'objet du conflit est alors l'espace, en tant que ressource stratégique pour la mise en œuvre d'un ensemble de représentations portées par des individus ou groupes sociaux. L'espace est à la fois support et objet du conflit dans lequel et pour lequel les acteurs vont se confronter. C'est pourquoi, les conflits dans les espaces ruraux sont envisagés par ces chercheurs en sciences sociales comme « *une contestation sociale à dimension spatiale* » (Bossuet, 2007, p. 143), à la fois révélateurs des relations et tensions sociales, mais aussi producteurs de territorialités.

Les conflits sont ainsi considérés comme un moment de confrontation entre des intérêts contradictoires qui se rencontrent et « *avec lesquels il est indispensable de composer* » (Torre, *et al.*, 2006, p. 420). Le conflit est alors une modalité comme une autre de coordination entre acteurs du territoire. Dans ce jeu socio-spatial, les acteurs aux références spatiales différentes se confrontent et s'opposent en argumentant de leur légitimité à occuper ou à s'approprier

l'espace, dans lequel il s'agit de démontrer de la « *légitimité supérieure d'une référence ou d'une autre* » (Retaillé, 2011, p. 6). En cela, les dynamiques conflictuelles se traduisent par des jeux d'alliances, dans lesquels les individus ou groupes sociaux s'affirment en arguant de leurs intérêts et de leur légitimité sur un espace.

Marc Mormont (2006) voit dans le conflit un moment où les acteurs sociaux se construisent eux-mêmes, mobilisant à la fois leurs objectifs, mais aussi ce qui les lie à l'espace. Les liens des acteurs à leur espace ne se réduisent pas à des éléments strictement matériels. Des liens symboliques à l'espace constitutif d'identités territoriales existent et sont mobilisés dans les dynamiques conflictuelles. Les conflits sont ainsi producteurs de relations sociales (par la mise en œuvre de stratégies d'alliances et de confrontations/oppositions) et de l'émergence d'hégémonies ou au contraire d'exclusions nouvelles, contribuant à redéfinir les règles du jeu spatial (Mormont, 2006). Ils participent à une possible redéfinition des pouvoirs en fonction des hégémonies émergentes, donnant à voir à leur issue une nouvelle organisation socio-spatiale.

Dans le contexte africain, l'explosion démographique et l'étalement du peuplement ont contribué au déclenchement et à l'exacerbation des conflits autant dans les villes que dans les campagnes (Calas, 2011). « *En l'absence de changement de système technique agraire* » l'extension productive a fait se consommer l'espace, se rencontrer les acteurs, et raviver des tensions anciennes et en particulier les mécanismes de régulation foncière (Calas, 2011). Selon l'auteur, « *les mobilités – exode rural, migrations de fronts pionniers, etc* – […] *sont des facteurs de tensions et parfois de sur-conflictualité* » (p. 311) dans un contexte où l'antériorité des droits fonciers est récurrente dans les mécanismes de légitimation de la territorialisation des groupes sociaux. La multiplicité des droits et des normes d'accès au foncier du fait d'une forte mobilité spatiale est notamment à l'origine de conflits, réactivant la question de la régulation foncière. Ainsi, les formes spatiales découlant de pressions sociales dues à l'accélération de l'urbanisation peuvent être le « *catalyseur de conflits déjà anciens, tout en créant de nouveaux* » (Yapi-Diahou, 1986, p. 54).

Le regain d'intérêt pour les matières premières et les ressources géologiques, importantes sur le continent africain, ont tendance à exacerber des tensions foncières, tout comme les accaparements dénotent des contradictions des intérêts de ces investissements avec ceux des populations locales. Dans un grand nombre de pays connaissant des projets agricoles ou fonciers, l'imposition de la propriété privée comme norme de droit sur la terre s'oppose, (d'autant plus dans le contexte actuel de « ruée » sur les terres agricoles), à la reconnaissance de droits autochtones sur les terres (ancestraux, traditionnels, coutumiers, des droits non-écrits de manière générale). Ils peuvent se solder par des conflits de légitimité socio-spatiale. Et ainsi, « *Le conflit met fin à la "convivance"* […] *Il remet en question la domination instituée et les régulations internes. Les acteurs s'affrontent au nom d'idéologies, de visions du monde, d'utopies porteuses de contrats sociaux et d'ordres cosmologiques comme social* » (Calas, 2011, p. 298).

Comment s'exprime les conflits territoriaux ?

Comment sait-on qu'on entre dans une situation de conflit ? Par quels moyens est-il possible de dire qu'il y a conflit ou simple désaccord entre deux parties sur un objet ? André Torre et al., opèrent la distinction suivante : « *une tension entre parties prenantes désigne une opposition sans engagement des protagonistes, alors qu'un conflit prend naissance avec l'engagement de l'une des parties* » (2006, p. 419). Pour qu'un antagonisme, une opposition, devienne un conflit, il lui faut un moyen d'expression qui le concrétise, le formalise, le matérialise.

Un antagonisme prend la forme d'un conflit à partir du moment où il donne lieu à des formulations et affirmations publiques, marquant ainsi l'entrée, l'engagement des différentes parties dans un processus de confrontation d'opinions et de visions différentes. Les recherches sur les conflits dans les espaces ruraux et périurbains dans le contexte français ont notamment permis de mettre en évidence le recours contentieux (porté en justice) et la publicisation (pétition, lettres ouvertes, etc.) comme principaux modes d'actions individuelle ou collective (associations) contestant un nouvel usage de l'espace ou un nouvel aménagement (Torre et *al.*, 2006 ; Darly, 2008). Le conflit s'exprime aussi par d'autres moyens « plus classiques » comme les mouvements de protestations et d'oppositions pouvant se traduire par des occupations et manifestations de rues.

Pour Bernard Calas, les acteurs s'opposent et confrontent leurs idées contradictoires au moment des conflits et « *Pour ce faire, ils utilisent des armes (de trait) discursives et/ou physiques. Le conflit est donc désordre, période au cours de laquelle sont disputées (et non plus discutées), pour être détruites, soit partiellement soit totalement, les normes et régulations, soubassements de la stabilité politique et de la cohésion sociale préexistantes. […] C'est quand les acteurs ne s'entendent plus sur ce rituel, les procédures, les garde-fous et les limites du débat, que celui-ci dégénère en conflit, que la discussion devient dispute et le contentieux procès, un des acteurs se mettant volontairement ou non hors-la-loi* » (Calas, 2011, p. 298).

Dans le contexte brésilien, aux côtés des formes d'opposition « classiques » des indigènes ou sans-terre en lutte pour la terre face au monopole foncier de la classe des grands propriétaires terriens associés à l'agrobusiness, se distinguent des expressions différentes (nouvelles) pouvant révéler des enjeux que traversent les territoires d'expansion de la canne à sucre actuellement. Ces expressions concernent par exemple l'organisation de réunions publiques, afin d'aborder des problèmes survenus avec l'arrivée des usines, ou encore par des actions en justice ou des prises de position publique, via la presse par exemple, révélant une diversification des modes d'actions, des engagements et des types de conflits.

Différentes situations de conflit

Pour Patrice Melé, les antagonismes de représentation du territoire entraînent une diversité des situations de conflits territoriaux qu'il résume de la manière suivante :

> « De la simple existence d'antagonismes sur les visions ou les représentations du territoire et de l'action, à l'expression publique de désaccords, de controverses, des protestations d'habitants mobilisés dans le cadre de conflits d'usages à l'opposition à des projets publics, des manifestions jusqu'aux mouvements de masse, au contentieux et à l'expression électorale » (Melé, 2013, p. 15).

Les études françaises sur le périurbain et le rural ont révélé l'existence de conflits entre différents usages de l'espace, notamment en raison du développement d'espaces multifonctionnels. Ainsi, la catégorie des conflits d'usage et de voisinage est révélatrice des négociations en jeu pour le partage et l'occupation de l'espace entre des utilisations différentes, voire contradictoires (Torre et al., 2010 ; Darly, 2008).

Le conflit d'aménagement ou d'implantation est « *entendu comme un conflit lié à la réalisation d'un projet d'aménagement, de quelque nature que ce soit, qui suscite une réaction d'opposition de la part des populations concernées par ses impacts potentiels* » (Dziedzicki, 2013, p. 35). Il est symptomatique des craintes des populations vis-à-vis des potentielles nuisances suscitées par l'implantation dans un territoire de nouvelles infrastructures. Au Brésil, l'implantation des usines de canne à sucre dans des espaces complétement dépourvus de cette culture est à l'origine de manifestations diverses de la part de la population locale. En cela, les argumentaires des groupes d'oppositions, visant à remettre en question la légitimité de l'infrastructure, nous renseigne sur les enjeux territoriaux, les demandes sociales diverses à travers les arguments des opposants (Dziedzicki, 2013).

L'importance croissante des thématiques environnementales et patrimoniales dans nos sociétés fait apparaître des conflits d'environnement. Ils surgissent autour de la protection et de la valorisation du patrimoine et mettent en évidence les inégalités de représentations patrimoniales entre groupes sociaux et, donc, les rapports entre acteurs autour des enjeux d'appropriation de l'espace (Gravari-Barbas et Veschambre, 2013). Les conflits d'environnement semblent être au centre des débats mais dissimulent parfois aussi des antagonismes et des revendications identitaires (D'Alessandro, 2013). Dans cette perspective, la rhétorique environnementale peut s'apparenter à un discours qui vient légitimer un mode d'usage de l'espace (Mormont, 2006), une stratégie visant à produire une légitimité spatiale, et qui révélerait des enjeux allant au-delà du conflit en question.

Il convient de retenir ici que l'objet du conflit, et les stratégies de légitimation mises en œuvre, la rhétorique mobilisée par les acteurs, ne sont pas nécessairement en correspondance. En ce sens, l'invocation de certaines causes (comme l'environnement, la sécurité, etc.) peut venir constituer un argument des acteurs des conflits, pour justifier d'une position ou une appropriation de l'espace, qui peut cacher d'autres motivations profondes et qu'il est donc nécessaire d'adopter certains procédés méthodologiques pour faire la part des choses.

Quels liens entre conflits et dynamiques territoriales ?

Les conflits permettent de mettre en évidence les éléments de discorde et d'opposition qui naissent des changements d'organisation de l'espace sous pression de l'implantation du secteur sucro-énergétique. L'identification des conflits révèle les tensions sociales existantes dans la distribution spatiale des acteurs et, ainsi, les enjeux présents dans la dynamique de production des territoires. Ils produisent de nouvelles normes, de nouvelles règles du jeu social voire de nouvelles règles d'accession au foncier. Ils ont ainsi non seulement pour but d'identifier les dysfonctionnements au sein d'une société, mais ils ont aussi une « *fonction d'innovation, de repositionnement des acteurs, de construction d'un nouveau consensus territorial* » (Melé, 2006, p. 22). L'analyse des processus conflictuels doit permettre de renseigner sur l'état social d'un territoire en question par l'identification des groupes d'acteurs et de leur position hiérarchique. Ces différents acteurs, qui marquent les étapes de construction territoriale, permettent l'identification des différentes forces sociales en présence et des intérêts qu'elles défendent face à la territorialisation d'une activité nouvelle.

Un nouveau consensus territorial se forge dans l'opposition et la confrontation des acteurs habités par des représentations différentes de l'espace aux visées et projets particuliers. Il existe alors dans le processus de conflit un enjeu de « *socialisation d'idées contraires* » (Bossuet, 2007) où les différents acteurs engagés argumentent sur leur légitimité à s'approprier, à mobiliser ou à demeurer dans l'espace. Avec l'argumentation produite par les groupes et la production des discours, il est possible de repérer les enjeux qui se trouvent dans les conflits, les intérêts différents et les alliances (de classes ou de nature différente) et oppositions qui se forment en conséquence. Il s'agit pour ces acteurs de justifier d'une légitimité supérieure à l'autre et ainsi de « *produire de la légitimité, c'est-à-dire d'imposer d'abord un espace de représentation* » (Rétaillé, 2011). En ce sens, Luc Boltanski et Laurent Thévenot (1991) envisagent le jeu d'argumentation basé sur une « théorie de la justification », dans lequel les différents groupes d'acteurs se disputent l'usage, voire le contrôle, d'un objet ou d'un espace, en faisant usage d'un « principe supérieur commun ». Celui-ci se compose de multiples éléments formant un universalisme irrémédiable de « ce qu'il faut atteindre et faire », dépassant et faisant quasi abstraction des particularismes. Ce « principe supérieur

commun » se présente comme une norme, une justification venant légitimer les différentes actions.

En synthèse, j'envisage ainsi les conflits comme un processus inhérent à l'organisation des sociétés. Par leur biais, les groupes sociaux, influencés par leurs constructions historico-sociales et leurs individualités, œuvrent pour la réalisation de projets, guidés par des représentations et intérêts individuels ou collectifs. Ils traduisent alors une incompatibilité en raison de la concurrence spatiale opposant les groupes et acteurs sociaux à la recherche d'un nouveau compromis socio-spatial. Ce processus les conduisent à produire des discours en vue de justifier de la légitimité à s'approprier (ou demeurer dans) l'espace.

Les conflits territoriaux sont potentiellement présents partout, à partir du moment où coexistent des acteurs aux visées et représentations antagonistes dans une même portion de l'espace, celui-ci étant la condition de la réalisation de ces projets propres à chaque groupe. Pourtant, comme les individus évoluent dans une société aux objectifs et injonctions qui se renouvellent, l'organisation socio-sociale est nécessairement amenée à changer. On reprend alors l'interrogation de Denis Rétaillé « *Les lieux et espaces mobiles et en négociation permanente deviennent des territoires. La géographie des conflits serait-elle la géographie des territoires ou, pour mieux dire, la géographie de la territorialisation ?* » (Rétaillé, 2011).

Chapitre 2 : La production du territoire pour envisager la dimension spatiale du changement

Il convient ainsi d'envisager les conflits comme inhérents au territoire car, « *rares sont les territoires qui peuvent vivre de longues périodes sans conflits* » (Torre et *al.*, 2010, p. 418). Le territoire est mobilisé afin de comprendre les changements que traversent les sociétés dans l'espace à un moment donné de leurs constructions historiques et, qui plus est, sous pression de l'implantation d'une activité comme la culture de la canne à sucre, qui exerce une forte pression spatiale. Il est envisagé comme une catégorie d'analyse permettant d'interroger et de faire ressortir la coexistence d'objectifs et de projets qui composent l'espace et qui se sont construits au fil du processus d'occupation. Il interroge les rapports de pouvoir qui animent les projets et occasions qui se présentent aux acteurs sociaux. Le territoire permet ainsi de capter la dimension idéelle, immatérielle et subjective des différents rapports sociaux dans l'espace et ses conséquences concrètes, matérielles et palpables, renseignant sur l'état dans lequel il se trouve (territoire), son processus (territorialisation) et ses caractéristiques, celles que les individus et groupes sociaux tissent avec l'espace (territorialité).

Le territoire, ou mieux, le processus conduisant à sa formation, la territorialisation, permet d'identifier les différents groupes sociaux constitutifs et leurs projets. Les conflits révèlent les nouveaux enjeux qui s'y glissent, en l'occurrence l'implantation du secteur sucro-énergétique, participant à la réorganisation des forces sociales de ceux-ci.

Le territoire, espace des pouvoirs

Communément, dans un sens politico-administratif et juridique : « *Le territoire correspond dans ce premier sens à l'exercice sur un espace délimité d'un pouvoir de nature politique, c'est-à-dire public, un espace regroupant une population administrée (les administrés) et géré selon un ensemble de lois et de réglementations* » (Hérin, 2007, p. 2). Cette définition associe un pouvoir (l'exercice de celui-ci) à un espace déterminé, circonscrit administrativement (territoire de l'État, région, département, commune mais aussi comme le signale Robert Hérin : territoires religieux, scolaires, de santé…). Un pouvoir qui est légalement et juridiquement défini et qui trouve une base matérielle clairement identifiée pour l'exercice de ses fonctions. Or cette définition occulte tout une partie de la réalité sociale dans l'espace. Il est admis ici un seul « type » de pouvoir, celui des institutions, en somme, celui de l'État et ses échelons administratifs.

Le territoire est « *une production à partir de l'espace. Or la production par toutes les relations qu'elle met en jeu s'inscrit dans un champ de pouvoir* » (Raffestin, 1980, p. 130). L'espace devient territoire par l'action humaine. Une projection est déjà une forme d'appropriation selon Raffestin et l'espace devient territoire d'un acteur. Claude Raffestin (1980) en introduisant la question des pouvoirs, introduit l'importance des représentations individuelles et collectives qui se confrontent dans l'espace pour la construction du territoire, s'exprimant dans un vaste champ de pouvoir. Il introduit en effet l'existence de multiples pouvoirs et non plus seulement le « Pouvoir » provenant de l'État.

Produit de l'appropriation et de la domination d'une portion de l'espace, il est le fruit d'une construction historique et sociale caractérisée par les rapports de pouvoirs (Haesbaert, 2005). En effet, dans le processus qui conduit à la formation des territoires, les individus et les groupes sociaux sont guidés par leurs propres intérêts, différents, voire contradictoires, agissant comme un pouvoir dans la formulation de projets de société. Se dégagent des relations de pouvoir au cours du processus de construction du « territoire matériel », par l'existence d'un « territoire immatériel » qui regroupe les connaissances, les théories et les valeurs qui encouragent l'appropriation et la domination d'une portion de l'espace (Fernandes, 2008).

Le territoire est donc aussi bien fonctionnel que symbolique (Haesbaert, 2014). Il peut être tantôt à dominante subjective : caractéristique des sociétés traditionnelles, le territoire se présentant comme un abri, un refuge ; des espaces symboliques fondamentaux à l'existence de la culture d'un groupe (Haesabert, 2005). Tantôt le territoire est à dominante objective : consistant en le contrôle de l'espace afin d'y mener un programme de développement ou une entreprise économique qui serait à la base des sociétés modernes. Il s'agit de dominances et non de caractères absolus de territoires. Au contraire, l'auteur stipule bien qu'il ne faut en aucun cas faire omission dans l'analyse territoriale de la dimension immatérielle, symbolique qui anime la construction de lieux de production et de pouvoirs articulés entre eux par un système de flux qui fait du territoire une organisation en réseau. Avoir à l'esprit la dominance tantôt subjective, tantôt objective du territoire, permet d'envisager l'existence de différents systèmes de représentations dans les dynamiques de constructions territoriales.

Intégrer l'immatérialité dans l'analyse de la compréhension d'un territoire consiste alors principalement à donner de l'importance aux relations sociales des individus entre eux, d'un groupe à un autre, permettant une identification particulière à un espace, voire en relation à une culture et un environnement spécifique. Les propos suivants de Robert Hérin illustrent cette idée :

> « *Le territoire est ici compris, même si ce n'est pas explicité, comme un espace ayant une unité, une continuité, qui correspondent (des correspondances multiples et durables) à l'inscription spatiale d'un groupe humain stable ayant en commun les mêmes activités, les mêmes lieux de vie, les mêmes références, valeurs et comportements, bref une identité consistante dont le territoire est à la fois l'assise en même temps que l'une des*

concrétisations les plus tangibles. L'identification à un territoire conforte, rend palpable en quelque sorte l'identité du groupe social ou de la classe sociale. En somme, l'archétype du territoire correspondrait à la relation forte d'un groupe social, plus globalement d'une société et de son espace de vie » (Hérin, 2007, p. 25)

Prendre en compte la dimension immatérielle de l'espace, c'est aussi comprendre les multiples projections qui peuvent être faites sur une même portion de l'espace, les multiples représentations qui s'expriment et se rencontrent, voire se confrontent dans l'espace pour son appropriation et sa domination.

La coexistence de multiples territorialités[43] implique nécessairement des disputes au long du processus qui le construit (Haesbaert, 2005). Comme il possède des limites, des frontières, il est en effet un espace de conflictualités (Fernandes, 2012), car il est sujet à négociation, empiétements, invasions et discordes entre les groupes sociaux présents. Le territoire est voué à évoluer et se renouveler continuellement, par l'existence de groupes sociaux aux visées contradictoires, voire opposées. Il fait l'objet d'appropriations multiples et donc de tensions, de conflits pouvant éclater entre différents groupes.

D'un point de vue territorial, de l'organisation de groupes sociaux dans l'espace, la posture « défensive » est un moyen de se protéger d'éléments, d'usages, ou d'acteurs susceptibles de nuire à un territoire et ainsi à l'existence même d'un groupe d'acteurs dans la hiérarchie et la position sociale. Ce réflexe de « défendre son territoire » est tout à fait caractéristique des logiques qui le construisent. Cette vision est d'ailleurs empruntée à l'éthologie et a servie à forger la notion de territoire. Celle-ci constate une certaine organisation de la société des oiseaux *: « les conflits entre individus portent sur la délimitation d'un territoire exclusif dont la possession détermine ensuite la hiérarchie sociale et l'accès aux femelles* [...] *la territorialité animale peut* se *définir "comme la conduite caractéristique adoptée par un organisme pour prendre possession d'un territoire et le défendre contre les membres de sa propre espèce"* » (Bonnemaison, 1981, p. 253).

Les acteurs défendent ainsi leur territoire, car leur organisation socio-spatiale est la condition de leur « survie » et donc engage des disputes, des conflits pour le contrôle et la domination d'une portion de l'espace. Le processus de production du territoire est, par plusieurs aspects, révélateur d'enjeux qui se retrouvent également dans les conflits (représentations de l'espace, dynamiques d'acteurs et de groupes sociaux, matérialité et subjectivité, projets et intérêts, relations de pouvoirs, etc.).

Le concept est ici retenu afin d'analyser ces rapports de pouvoir entre acteurs. Il permet de comprendre les changements dans un espace donné par ses dynamiques sociales, à travers les diverses revendications dont il fait l'objet. Les conflits éclairent en ce sens sur les enjeux,

[43] Caractéristique de l'identité du groupe à une portion de l'espace approprié, dominé (Haesbaert, 2005).

les revendications qui se manifestent pour l'organisation sociale des groupes d'acteurs et les changements vécus par ceux-ci.

Il convient néanmoins d'avoir à l'esprit que le territoire peut rendre compte des rapports de pouvoirs multiples et d'une diversité des formes d'organisation sociale dans l'espace, mais qu'il est aussi un instrument de domination pour la mise en place de projets. Il est en ce sens un instrument politique venant justifier l'implantation d'un projet favorisant la performativité du territoire plutôt que sa réflexivité. Le territoire peut ainsi s'entendre dans ses visées normatives comme dans sa nature revendicative qu'occasionne l'imposition d'un projet venant remettre en question la position des autres groupes sociaux présents dans un espace donné.

Le territoire : entre objet de domination et de contestation

Le conflit est envisagé ici comme un outil permettant de révéler les enjeux de changements territoriaux. Le territoire permet ainsi de lire les rapports de pouvoir et donc les dynamiques de réorganisation socio-spatiales sur frontière de la canne à sucre. Il est un instrument de légitimation et de revendication, se présentant à la fois comme un objet de domination et de contestation de l'ordre socio-spatial.

À partir des années 1990, le territoire devient très à la mode en France. On assiste à une fleuraison des usages du concept dans la discipline *stricto sensu* géographique (il vient remplacer l'espace, la région, le lieu dans les catégories d'analyses privilégiées dans la discipline) (Di Méo, 2002). D'autres disciplines universitaires, comme la sociologie et l'économie, utilisent la notion, mais davantage par facilité de langage, pour se référer en réalité à l'étendue spatiale de leur objet de recherche. Fabrice Ripoll et Vincent Veschambre (2005) font ainsi état d'une « inflation sémantique », d'un flou régnant sur la notion du fait d'un usage polysémique du territoire, ce qui lui fait perdre son sens « initial » et son intérêt heuristique.

Les pouvoirs publics sont également friands de cette notion, notamment dans les politiques d'aménagement du territoire, amenant Guy Di Méo à se demander si son succès ne relève pas d'une « *collusion d'intérêts entre chercheurs et politiques en quête de légitimité et de pouvoir ?* » (Di Méo, 2002). Selon ce dernier, il s'agit de : « […] *deux groupes* [politiques et chercheurs] *s'efforçant de se légitimer mutuellement en inventant des objets territoriaux. Pour les politiques, le territoire fournit une assise électorale ».* Pour les chercheurs, le territoire fournit *« un objet de recherche commode, propice qui plus est à établir des coopérations fructueuses avec des acteurs de la vie socio-économique et culturelle* » (Di Méo, 2002).

Les usages qui sont faits du territoire - autant par les universitaires que par les pouvoirs publics ou encore par les médias - sont critiqués notamment par des chercheurs de géographie sociale. C'est pourquoi, Ripoll et Veschambre estiment que :

> « *Plus qu'une banalisation ou une mode lexicale insignifiante, c'est une véritable hégémonie qui semble s'installer, dont on peut faire l'hypothèse de l'importance proprement sociale et qu'il faut donc doublement interroger. Cette situation n'est pas d'ailleurs sans rappeler celle de la déjà ancienne région à laquelle le territoire n'a plus grand-chose à envier* » (Ripoll et Veschambre, 2005, p. 2).

La notion de région a, à l'époque, fait l'objet d'une vive critique de la part de Pierre Bourdieu, dans laquelle il analyse la région dans son acception dominante servant d'outil de légitimation politique et scientifique afin d'imposer une vision normative de l'identité, plutôt que reflétant une réalité sociale[44]. Des critiques du même ordre sont faites à la notion de territoire. Selon Guy Di Méo (2002), le territoire, comme il est utilisé banalement aujourd'hui, n'est autre qu'un moyen de dissimuler les conflits, les exclusions et les contradictions spatiales au profit :

> « […] *d'une adhésion et d'une identité territoriales collectives* […] *le territoire renvoie en effet à une collectivité humaine localisée, considérée comme un corps social homogène, s'identifiant comme tel (territoire « en soi » et « pour soi ») et agissant d'un seul élan* » et « […] *conçu comme l'objectif d'aménagement et de gestion à atteindre* » (p. 3).

Guy Di Méo reconnaît également que *« le territoire fonctionne aussi parfois comme une arme braquée contre la domination et contre l'hégémonie* » (Di Méo, 2002, p. 291). Il convient ainsi d'envisager le territoire dans sa multiplicité (Haesbaert, 2014). Il peut être à la base de la structure d'une société hégémonique comme être la matérialisation des résistances aux dominations (Santos, 2000). L'envisager comme base normative permet d'y interroger les rapports de pouvoir et les logiques dominantes qui s'imposent à l'ensemble des acteurs en présence. Le territoire constitue aussi alors un objet de revendication de mouvements de peuples traditionnels (Haesbaert, 2014). Le mouvement des indigènes Guarani Kaiowá dans le Sud du Mato Grosso do Sul revendique en l'occurrence son territoire – le *tekoha* – voire son grand territoire – le *tekoha guasu*. En ce sens, Rogério Haesbaert (2014) évoque des territoires hégémoniques (incarnés par les grandes entreprises, la plupart du temps appuyées par l'État) et des territoires contre-hégémoniques, organisés par des groupes subalternes, selon une logique similaire à celle de Milton Santos, qui considérait des acteurs « hégémoniques » et « hégémonisés » (Santos, 2002).

[44] Bourdieu, Pierre. 1980. « L'identité et la représentation ». Actes de la recherche en sciences sociales 35(1):63-72. Consulté le 23 juillet 2012.

Ce sont les acteurs, leurs intérêts et constructions historiques qui définissent leurs positions dans l'espace, de dominants ou dominés, qui donnent du sens au territoire, par des usages spécifiques à chaque groupe. Il est ainsi possible de comprendre les diverses revendications territoriales qui participent au dynamisme de ces espaces. L'enjeu repose sur la compréhension du territoire comme outil de légitimation et comme résultat d'aspirations libératrices et revendicatives.

Les acteurs se trouvent au cœur des processus de transformation des territoires, il convient alors avant tout d'analyser les interactions sociales qui font, défont et refont les territoires. L'idée est bien de comprendre l'espace par le social, partant du principe que le territoire résulte d'un processus social, et qu'il n'existe pas d'espace sans acteurs. Au sein de la discipline géographique, c'est surtout la géographie sociale qui privilégie cette approche depuis les années 1980, au moment du « *renversement de l'ordre des facteurs* ». Elle est prônée déjà en 1963 par Renée Rochefort par « *Le groupe humain d'abord, l'espace ensuite* » (Hérin, 2007, p. 24). Il ne s'agit pas de mettre l'espace en second plan mais de considérer les individus et groupes sociaux comme les « producteurs » du territoire. La géographie sociale prend ainsi le parti de *« l'exploration des interrelations qui existent entre les rapports sociaux et les rapports spatiaux, plus largement entre sociétés et espaces* » (Frémont et al., 1984, p. 90 ; cité dans Séchet et Veschambre, 2006, p. 14). S'intéresser aux processus sociaux qui se déclenchent à l'arrivée d'une nouvelle activité et donc d'une nouvelle organisation socio-spatiale suppose « *qu'il n'y a pas d'espace en soi séparé du monde social* [...] *il n'y a rien de social qui ne soit spatial, le social est toujours déjà spatial* » (Ripoll, 2006, p. 201). Sans non plus tomber dans le piège de la « disparition du spatial » - et alors la « disjonction espace/société » -, il s'agit au contraire d'interroger, comme le suggère Fabrice Ripoll, les relations entre espace et société et de savoir comment la seconde agit sur le premier. Nous voulons donc les envisager non pas en dualité et d'autant moins dissoudre la société ou l'espace.

Dans cette optique, il semble nécessaire de « *prendre le point de vue des 'acteurs', sans oublier qu'il n'est qu'une vue partielle et partiale sur le monde, mais une vue réelle et potentiellement performative, donc prendre au sérieux leur subjectivité tout en la situant dans l'espace et le temps* » (Ripoll, 2006, p. 205). Le point de vue des acteurs permet en effet de percevoir les rapports immatériels qu'ils entretiennent au territoire, les rapports de force, de pouvoir ou de classe qu'ils rencontrent, et comment ils façonnent leurs relations et pratiques sociales dans ledit territoire. Cette approche envisage les relations sociales et les effets dus à la localisation des groupes sociaux. Dans cette optique, certains auteurs de la géographie sociale font le choix de parler de « dimension spatiale des sociétés », permettant « *d'éviter toute dérive spatialiste, en même temps que cela devrait permettre à l'ensemble des sciences sociales de prendre la mesure du rôle de la spatialité dans la reproduction des sociétés* » (Séchet et Veschambre, 2006, p. 14). La dimension spatiale des sociétés est une manière d'envisager les rapports de pouvoir entre acteurs et groupes sociaux dans un espace spécifique et par conséquent de ne pas perdre de vue les inégalités sociales (Ripoll et Veschambre, 2005) qui

sont le résultat d'une organisation sociale et du rôle joué par le territoire dans la reproduction et le maintien de celle-ci.

Le positionnement dans l'espace de tels groupes d'acteurs va déterminer les relations avec les autres groupes sociaux. L'espace représente alors un enjeu d'appropriation, car il conditionne l'exécution et l'existence des projets sociaux. L'appropriation révèle des modalités[45] différentes en fonction des groupes sociaux, qui engendrent des tensions pouvant conduire à des conflits. Ici, la légitimation socio-spatiale devient l'enjeu majeur de groupes aux références et aux régimes de justification différents voire contradictoires. Fondamentalement, il s'agit de luttes pour le contrôle et la domination sur l'espace, se résumant par le processus de production du territoire. L'intérêt de travailler les dynamiques d'appropriation de l'espace peut être résumé par la citation suivante :

> « Raisonner en terme d'appropriation présente un intérêt méthodologique et théorique majeur, celui de mettre l'accent sur le social et sa dimension spatiale plutôt que sur l'espace lui-même, pensé comme quelque chose de distinct, d'autonome, d'extérieur à la société. Plus précisément, cela permet d'appréhender les acteurs et leurs pratiques, les rapports et les processus sociaux plutôt que des 'objets géographique' trop souvent figés, réifiés, voire personnifiés. » (Ripoll et Vechambre, 2006, p. 301)

Dans la perspective de travailler à l'analyse des manifestations spatiales des dynamiques sociales, et des rapports de pouvoir, l'angle de l'appropriation de l'espace semble pertinent afin de remettre le social, et plus précisément l'acteur, au cœur de ce processus. Cette posture a en effet l'intérêt de prendre en considération les rapports de force, les relations de pouvoir, les inégalités et ainsi la façon dont les acteurs s'organisent, s'allient, s'opposent et donc de considérer les processus de recomposition territoriale comme conflictuels et à la base des transformations actuelles. Il s'agit alors d'analyser les dynamiques sociales, les mécanismes d'acteurs et leur logique d'argumentation, qui sont perceptibles au sein des processus conflictuels, afin de justifier de leur légitimité spatiale. Les revendications sociales donnent ainsi des indications sur les enjeux de réorganisation des territoires (en termes de réagencement des positions des acteurs dans l'espace, des changements de la domination d'un groupe sur un autre et de l'existence même de certains projets d'acteurs dépendant de leur assise spatiale).

Le territoire est retenu ici pour analyser les processus sociaux qui le construisent, qui le sous-tendent. Les conflits sont caractéristiques de ce processus de territorialisation, de l'historicité des territoires, où s'expriment un ensemble d'appropriations symboliques et matérielles, de représentations et de revendications sociales qui se répercutent de façon concrète dans

[45] Il existe différentes formes d'appropriation de l'espace : l'usage exclusif, l'usage autonome et le contrôle de l'espace et différentes modalités d'appropriation de l'espace : à dominante idéelle (attachement affectif, symbolique ou identitaire) et à dominante matérielle (Ripoll et Veschambre, 2006).

l'espace, permettant de révéler la nature de la dimension spatiale des rapports de pouvoir. L'appropriation de l'espace et les constructions territoriales qui en découlent se révèlent à travers les conflits, où les dynamiques d'acteurs, par le jeu d'argumentation et de légitimation socio-spatiale, permettent de distinguer les objectifs et projets des différents groupes.

Chapitre 3 : Méthodes envisagées pour l'analyse des transformations territoriales sur la frontière de la canne à sucre

Afin de comprendre les changements dans les territoires de frontière de la canne il est essentiel d'avoir à l'esprit les mécanismes qui ont conduit à la construction de ces territoires. Partant du principe que ce processus est nécessairement conflictuel, il est important de mettre en œuvre des méthodes permettant d'identifier les conflits qui ont marqué les différentes étapes de la construction territoriale, afin de se saisir de la diversité des groupes sociaux dans notre zone d'étude, sur quelles bases et dans quel but ils se sont territorialisés.

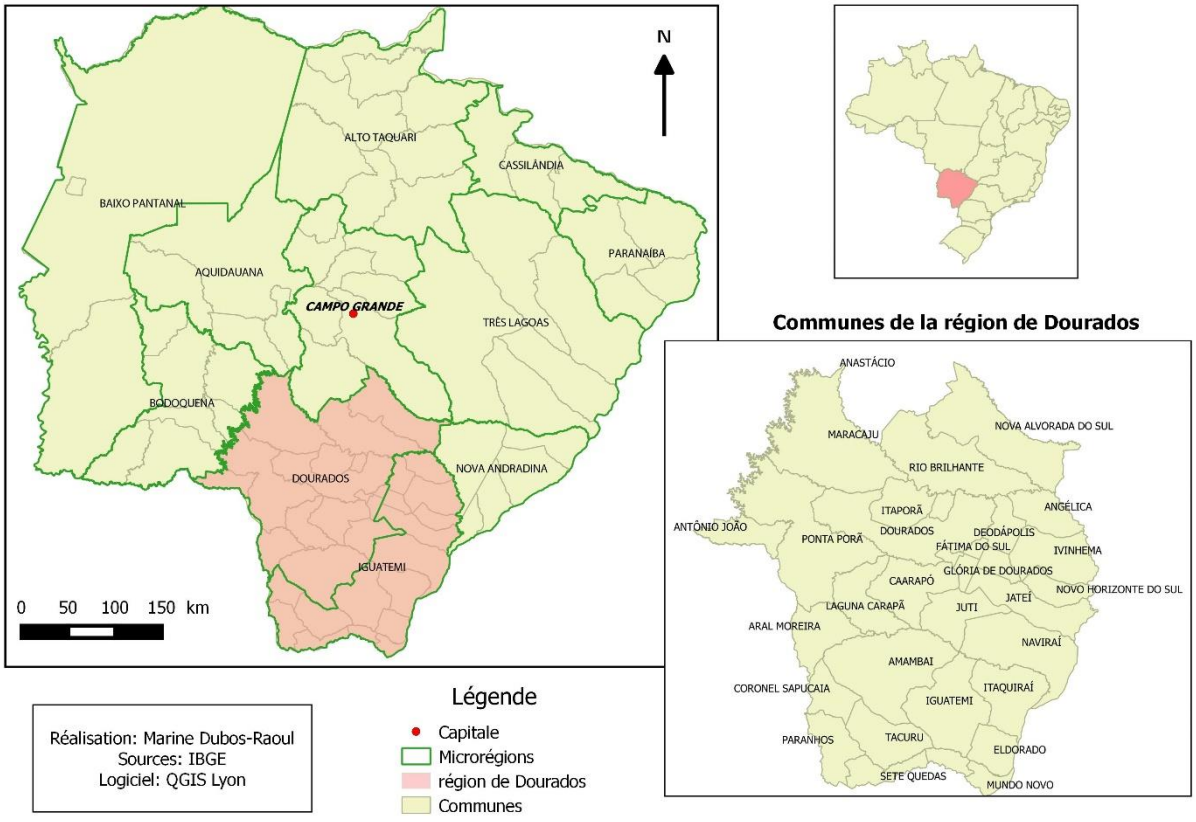
Un travail de recherche bibliographique permet en ce sens d'avoir à l'esprit les grands enjeux qui ont marqué la construction de ces territoires par le positionnement des acteurs dans ceux-ci. La compréhension des enjeux dans la région de Dourados se complète par l'acquisition de données statistiques sociales, économiques, foncière, etc. et permet ainsi de dresser un portrait de la région étudiée en lien avec le processus historique qui a marqué les dynamiques de construction territoriale. L'appréhension des changements est possible à partir de l'identification des conflits qui ont marqué l'arrivée et l'implantation du secteur sucro-énergétique dans ces territoires. Ceux-ci sont en effet la manifestation sociale des oppositions entre des groupes d'acteurs anciens sur les territoires en question avec les usines nouvellement installées. Les problèmes qu'occasionnent ces nouvelles implantations sont identifiables via la presse régionale et spécialisée, qui donne un aperçu des tensions entre le « nouveau » et « l'ancien ». Le travail de terrain, par le biais en particulier des entretiens semi-directifs, est essentiel à l'identification des enjeux qui se dissimulent derrière les conflits territoriaux ainsi qu'à l'analyse des discours des acteurs engagés. Ces discours permettent de saisir les représentations sociales et alors les rapports de pouvoir se profilant dans la dynamique de réorganisation de la région.

1. Les enjeux d'appropriation de l'espace et les étapes de construction de la région de Dourados

Les enjeux d'appropriations sont au cœur des dynamiques de construction des territoires. Ils peuvent se révéler de différentes manières complémentaires et ainsi permettre de caractériser un territoire (ses acteurs, ses activités et ses enjeux). La région de Dourados a été retenue comme zone d'étude. Celle-ci a une correspondance politico-administrative et permet d'en faire une catégorie relativement opérationnelle, notamment pour l'acquisition de données officielles. À partir du découpage par microrégions de l'IBGE, je considère la

région de Dourados comme étant une association de deux microrégions de l'IBGE, à savoir celle de Dourados (englobant 15 communes) et d'Iguatemi (englobant 16 communes).

Carte 8 : organisation municipale et régionale du Mato Grosso do Sul



Au-delà de l'acquisition de données, la région de Dourados est retenue car elle englobe une variété de communes concernées par l'implantation du secteur sucro-énergétique et ainsi une diversité de groupes d'acteurs. Je n'envisage pas cette région dans un sens analytique mais davantage comme zone d'influence qui est composée de territoires différents, correspond à ceux des acteurs et amenés à se superposer, potentiellement évolutifs.

La méthode de recherche a été pensée et construite dans l'optique d'une périodisation de l'histoire de la région dans le but d'identifier les acteurs clefs de l'occupation de l'espace ainsi que les éléments à l'origine des ***conflits*** venant caractériser les étapes de production territoriale. Le protocole de recherche exposé sous forme de tableau ci-dessous synthétise la méthode de collecte des données. Pour cela, les ***informations recherchées*** permettent

d'identifier et caractériser chaque période via l'acquisition de données secondaires. La ***collecte de données*** sur la période d'implantation du secteur, grâce aux entretiens et aux données secondaires, permet d'identifier les groupes d'acteurs en présence et les processus de réorganisation de la place de ceux-ci dans l'espace.

Tableau 6 : protocole de recherche

Conflits/ruptures	Informations recherchées	Sources de collecte et méthode de traitement
Monopolisation foncière de la Compagnie Matte Larangeira (1878-1943)	- identifier les groupes d'acteurs - identifier les projets territoriaux de chacun, leurs activités et leurs positions vis-à-vis des autres - identifier les dynamiques exogènes venant perturber l'organisation locale, les discours justifiant l'appropriation de l'espace, les alliances et opposition des acteurs - repérer le conflit représentatif de la confrontation des groupes existants et exogène, les revendications de chacun	Sources : Lectures bibliographiques (livres, thèses et mémoires) ; Centre de Documentation Régionale (CDR), Dourados, Université Fédérale de la Grande Dourados (UFGD). Méthode : synthèse bibliographique
Développement agricole : - 50's : projets de colonisation d'État et privés - 70's : modernisation agricole	- identifier les groupes d'acteurs - identifier les projets territoriaux de chacun, leurs activités et leurs positions vis-à-vis des autres - identifier les dynamiques exogènes venant perturber l'organisation locale, les discours justifiant l'appropriation de l'espace, les alliances et opposition des acteurs - repérer le conflit représentatif de la confrontation des groupes existants et exogène, les revendications de chacun	Sources : - Lectures bibliographiques (livres, thèses et mémoires) - Centre de Documentation Régionale (CDR), Dourados, Université Fédérale de la Grande Dourados (UFGD). - données agricoles, foncières, économiques et sociales de l'Institut Brésilien de Géographie et Statistiques (IBGE) - entretiens : Organismes professionnels de représentation : Fédération de l'Agriculture du Mato Grosso do Sul (FAMASUL), Syndicats ruraux, acteurs locaux et spécialistes.

		Méthode : traitement biblio, archives, traitement des données statistiques sous formes de tableaux, graphiques, cartes.
Lutte des exclus de la terre à partir des années 1990 : - les paysans sans terre - les populations indigènes	- repérer l'origine des mouvements revendiquant la terre - identifier les groupes d'acteurs - identifier les projets territoriaux de chacun, leurs activités et leurs positions vis-à-vis des autres - identifier les dynamiques exogènes venant perturber l'organisation locale, les discours justifiant l'appropriation de l'espace, les alliances et opposition des acteurs - repérer le conflit représentatif de la confrontation des groupes existants et exogène, les revendications de chacun	Sources : - Lectures bibliographiques (livres, thèses et mémoires) - Centre de Documentation Régionale (CDR), Dourados, Université Fédérale de la Grande Dourados (UFGD). - données agricoles, foncières, économiques et sociales de l'Institut Brésilien de Géographie et Statistiques (IBGE) - relevé de données de la Banque de Données sur la Lutte pour la Terre (DATALUTA) - Journaux nationaux, régionaux, locaux - Organisations Indigènes (Dourados, Caarapo) ; Organisations paysannes (CPT, Dourados) ; spécialistes. Méthode : traitement biblio, traitement des données statistiques sous formes de tableaux, graphiques, cartes, entretiens.
Appropriation de l'espace par le secteur sucro-énergétique : À partir 2006's	- **conflits environnementaux :** - identifier les acteurs mobilisés, comment ils se mobilisent - identifier l'objet du conflit - identifier les stratégies de lutte, et stratégies discursives - **pression sur les terres indigènes :**	Sources : - Journaux - Organismes liés à l'environnement : Président du Conseil Municipal de Défense à l'environnement (CONDAM), ONG Salvar, Secrétaire à l'Environnement, Comité Régional de Défense Populaire. - Organisations liées à la question indigène : Institut Socio-Environnemental (ISA), représentants indigènes, Fondation

	- l'évolution du nombre d'occupations afin de revendiquer la terre - évolution des stratégies de lutte (occupations/manifestations) avant et après canne - changements dans les rapports aux autres formes d'appropriation de l'espace : pression, enjeux, expulsions. - **concurrence avec activités agricoles en place** - évolution de l'emploi par secteur - déplacement/consolidation activités dans d'autres zones - discours portés par les autres activités agricoles vis-à-vis du secteur sucro-énergétique - conséquence sur la recomposition/répartition des pouvoirs et de la place des acteurs dans l'espace.	Nationale pour l'Indien (FUNAI), Centre Missionnaire Indigène (CIMI), Ministère Public Fédéral (MPF). - Organismes liés aux activités agricoles : Syndicats Ruraux, BIOSUL, Secrétariat à la Production et à l'Agriculture Familiale (SEPAF), Fédération de l'Agriculture du Mato Grosso do Sul (FAMASUL), Association des Producteurs de Canne à sucre du Mato Grosso do Sul (SULCANAS), Secrétariat à l'agriculture et au développement des communes visitées. - Producteurs ruraux, locaux - Documents d'orientation des politiques publiques : ZAE-Cana, ZEE. - Lectures bibliographiques (livres, thèses et mémoires) - Centre de Documentation Régionale (CDR), Dourados, Université Fédérale de la Grande Dourados (UFGD). <u>Méthode :</u> traitement de la presse, entretiens, traitement des données statistiques sous formes de tableaux, graphiques, cartes, analyse de documents de travail officiels.

Cette version du protocole de recherche est la version la plus aboutie ; il a, dans la pratique, évolué jusque sur les derniers terrains réalisés. À noter que le protocole reste théorique. Le terrain le corrige, l'invalide sur certains points, l'augmente sur d'autres. Il est néanmoins une base importante pour l'orientation de la collecte des données. Ce qui suit est le détail des procédés méthodologiques mis en œuvre.

Chronologie de la construction territoriale dans la région de Dourados

Les dynamiques d'acteurs étant à l'origine de l'organisation des territoires, revenir sur les processus historiques permet de comprendre les différentes étapes et les acteurs à l'origine de celles-ci, qui ont construit la région de Dourados afin de parvenir à dresser un portrait des forces sociales en présence et de leurs revendications.

La construction territoriale de Dourados se caractérise par l'existence et la succession de groupes d'acteurs et, ainsi, par la mise en place de projets de territoires distincts. Si l'arrivée d'un nouvel usage du sol se caractérise généralement par une destitution des logiques territoriales en place, elle ne contribue pas nécessairement à son démantèlement total. La négociation socio-spatiale qui se met en place pour le partage de l'espace incite les différents groupes à s'adapter et à se redéfinir en fonction d'une nouvelle donne. C'est notamment via les conflits que les groupes se disputent l'espace afin de se l'approprier ou de s'y maintenir. Il y a ainsi une dynamique de succession des appropriations dans l'espace, qui correspond aux phases de construction territoriale formant la région de Dourados. Investir ces étapes est essentiel au discernement des groupes sociaux qui composent aujourd'hui la zone d'étude et qui se manifestent dans des conflits avec les usines installées récemment.

La connaissance des processus sociaux anciens et des étapes de production du territoire permet, par l'intermédiaire de la recherche bibliographique, de mieux appréhender les situations actuelles et les enjeux portés par chacun des groupes d'acteurs. Ce travail bibliographique permet ainsi de comprendre la place des différents groupes d'acteurs dans le jeu social et les luttes qui s'engagent pour le maintien ou la conquête d'une position sociale.

Recueil et mise en forme de données secondaires : statistiques, presse, cartes

Au cours du processus de construction territoriale de la région de Dourados, les conflits révèlent les revendications des différents groupes sociaux sur l'espace et permet ainsi

d'identifier les rapports de pouvoirs autour de l'appropriation de l'espace. Les conflits sont identifiés grâce, entre autres, à l'étude de la presse régionale qui fait état des problèmes entre des locaux et le secteur sucro-énergétique. Le portrait de la région par l'identification des étapes qui la construisent en articulation avec l'inventaire de la presse met en exergue les enjeux et les revendications des acteurs du territoire. Une des méthodes ayant déjà fait ses preuves dans le registre de l'identification des conflits sur un espace en particulier, est l'étude et le dépouillement de la presse quotidienne régionale. Grâce à cela, il est possible de rendre compte de l'expression publique des conflits (Darly, 2009) et de dresser un inventaire des différents types de conflits et tensions, ainsi que de retracer une chronologie des événements (Torre et al., 2008).

Afin de repérer les sujets portant à polémique et potentiellement constitutifs de conflits, j'ai effectué une classification thématique des sujets récurrents provenant des journaux locaux, régionaux et de la presse spécialisée. Après l'identification de ces thèmes, j'ai procédé à une recherche systématique par mots-clefs ; par exemple, en français : « réunion publique » (concernant l'installation des usines), « indigènes – canne à sucre », « mouche des étables », « usage du feu », depuis 2006 jusqu'en 2016 dans les journaux de l'État du Mato Grosso do Sul : Campo Grande News, Correio do Estado, O Progresso ; dans les journaux régionaux (couvrant en particulier le sud de l'État) : Diário MS, Dourados News, Gazeta News, Maracaju na hora ; dans les journaux et médias nationaux : Epoca, Folha de São Paulo, G1, Carta Capital ; dans les médias spécialisés de l'agrobusiness : Agrodebate, Jornal da Cana, Rural Centro. Le résultat de ce travail est reproduit en Annexe n°1 page 269 sous forme d'inventaire thématique avec les références des sources et les dates de parution des articles. Le recensement des articles de presse a d'une part pour objectif de décrypter les différents types de conflits sur la frontière de la canne, les groupes d'acteurs engagés et les modes d'expression/d'engagement des conflits. D'autre part, la presse est un moyen d'analyser les discours car elle est un relaie des idées dominantes des différents groupes d'acteurs investis. En cela, elle est une source importante de données pour l'identification des enjeux de recomposition territoriale. De plus, j'ai créé une « alerte-google » dès le début de la thèse, avec comme mot-clef : « cana-de-açúcar » afin d'être maintenue informée de l'actualité du secteur sucro-énergétique, des débats et polémiques qui l'animent par une veille quasiment quotidienne. Ces articles n'ont pas fait l'objet d'un travail de classification thématique systématique mais ont servi à rester informée de l'actualité du secteur sucro-énergétique dans le Mato Grosso do Sul et à orienter la recherche et l'approfondissement des conflits.

À travers les statistiques officielles, il est possible de confronter aux chiffres ces éléments constitutifs du processus de réorganisation de la région de Dourados et de ses enjeux. Le travail de collecte de données agricoles, foncières, démographiques et d'autres types a ainsi permis d'acquérir des bases importantes pour la connaissance socio-économique des terrains investis et des nouvelles configurations sous l'influence de l'arrivée de la canne à sucre. Ces données, principalement issues de l'Institut Brésilien de Géographie et Statistiques (IBGE[46]),

[46] Équivalent de l'Institut National de la Statistique et des Études Économiques (INSEE) en France

regroupées, synthétisées et systématisées donnent des informations et des éléments permettant de comprendre précisément la configuration et les transformations que vit cette région sur les plans sociaux, économiques, agricoles et fonciers.

La représentation graphique et cartographique des données est un moyen de spatialiser les phénomènes sociaux que décrivent les textes et que les données qualifient et quantifient. Le recours à la cartographie thématique m'a permis de spatialiser ces processus et ainsi de visualiser les enjeux présents dans les territoires. Les logiciels Philcarto et Quantum GIS ont servi à la réalisation de la cartographie thématique. Ces éléments cartographiques sont présents tout au long de ce travail et sont ainsi un moyen supplémentaire pour l'analyse de l'espace géographique (Girardi, 2008) et, plus précisément, pour la visualisation des superpositions des appropriations de l'espace dans la région de Dourados.

Des travaux exploratoires aux choix des terrains d'études

Le travail de terrain est venu compléter la compréhension de l'état social spécifique de l'espace choisi pour l'étude et confronter ainsi les hypothèses de recherche au terrain.

Initialement, nous avions envisagé avec mes directeurs de recherche d'étudier deux régions caractéristiques de l'expansion actuelle du secteur. La commune de Dourados a fait l'objet du travail exploratoire à la thèse lors du Master. La comparaison avec une autre région caractéristique de l'élargissement de la frontière agricole de la canne à sucre dans le Goiás s'est avérée intéressante dans la perspective des conflits que produit la territorialisation du secteur dans les nouveaux espaces conquis. Pour cela, j'ai étudié les régions de Dourados dans le sud du Mato Grosso do Sul et de Quirinópolis dans le sud-est du Goiás[47].

J'ai réalisé un premier travail de terrain à visée exploratoire à Quirinópolis, dans le sud-ouest de l'État du Goiás en 2013. Les enquêtes et entretiens menés sur place (une quinzaine d'entretiens réalisés) ont révélé un décalage important avec la configuration de Dourados. Beaucoup d'éléments opposaient les deux régions, découlant des histoires agraires et des processus d'occupation qui donnaient à voir des réalités sociales bien différentes. En effet, les histoires agraires des deux régions étaient si spécifiques que l'organisation socio-spatiale et leurs enjeux divergeaient fortement. La comparaison ne s'est pas avérée viable dans la mesure où la construction territoriale des deux régions répondait à des mécanismes et histoires trop éloignés. Les relations des groupes sociaux entre eux se basaient sur des

[47] Dans le présent travail, le terme de région est utilisé dans le sens d'une étendue spatiale définie par une certaine cohérence et homogénéité dans ses caractéristiques socio-économiques, culturelles, naturelles de son milieu et des politiques publiques, faisant appel à des dynamiques historiques, de construction socio-spatiale similaires, mais qui présentent des spécificités locales.

temporalités et des spatialités singulières qui compromettaient l'analyse et la compréhension des enjeux existants à travers les conflits qui émergeaient. Pour cette raison, nous avons fait le choix de concentrer l'étude sur la région de Dourados en enquêtant sur plusieurs communes qui ont révélé une variété d'enjeux plus semblables.

Cependant, ce premier terrain m'a été utile dans le cadre de la construction de la méthode. L'idée était en effet de tester une méthode encore en construction à l'époque et aussi de valider ou invalider des premières pistes de recherche envisagées préalablement. Le but étant alors de voir si la présence de conflits était ou non caractéristique de l'expansion de la frontière de la canne à sucre et si ces conflits polarisaient les enjeux des constructions des territoires. Au début du premier terrain exploratoire, à Quirinópolis, les discours étaient largement favorables au secteur sucro-énergétique, invoquant les effets positifs pour le développement de la commune. J'ai entendu des discours du type : « *les usines sont venues sauver l'agriculture* » car Quirinópolis était à l'époque dans une configuration difficile, où l'agriculture et l'élevage peinaient à faire vivre économiquement la commune. En somme, il s'agissait d'une agriculture globalement en déclin, de sorte que, lorsque les usines sont arrivées, elles ont ouvert de nouvelles possibilités pour la population. Mais les interrogés reconnaissaient également que « *quand une ville est en train de couler, elle accueille tout ce qui vient…* »[48].

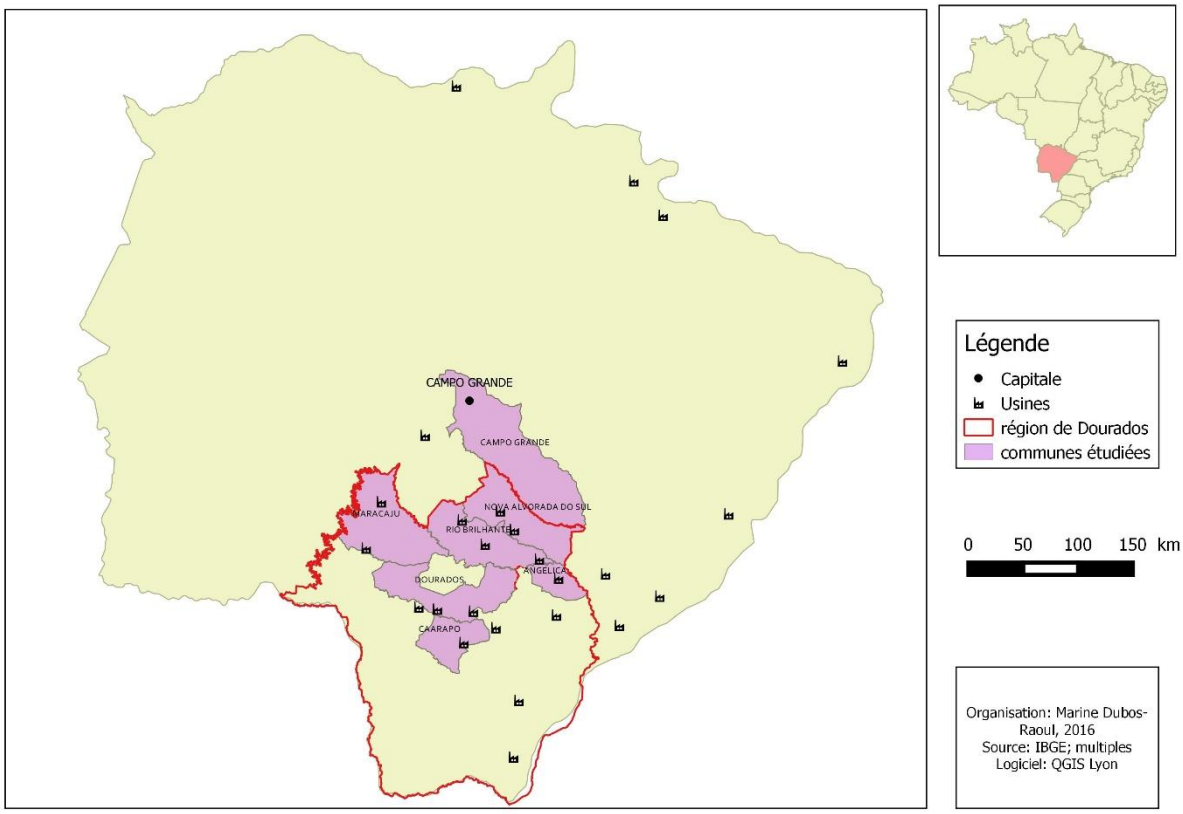
Au contraire des conflits, l'arrivée des usines semblait faire davantage émerger un mouvement d'approbation de la part des interrogés. Pourtant, la bibliographie sur les conflits met au contraire en évidence qu'aucun territoire ne vit longtemps sans conflits (Torre et *al.*, 2006). Au fur et à mesure les langues se déliaient, des entretiens à l'arraché m'ont fait entrevoir un discours pas moins consensuel. Mais c'est surtout le travail de retranscription des entretiens qui a permis réellement de voir du conflit là où tout semble se dérouler dans la plus grande harmonie.

En novembre 2013, je réalisais un second travail de terrain exploratoire à Maracajú, dans l'État de Mato Grosso do Sul. J'étais pour ce terrain mieux préparée, car j'avais eu notamment le temps d'analyser les entretiens de Quirinópolis. Le profil de Maracajú était par ailleurs tout à fait différent de la configuration du terrain précédent, puisque c'était l'économie du grain qui faisait vivre la commune. Maracajú était, et encore de nos jours, un modèle d'agrobusiness à l'échelle de l'État, intégrant des technologies de pointe et étant la commune produisant le plus de soja dans le Mato Grosso do Sul. Les pouvoirs publics présentaient l'arrivée de la canne à sucre comme un processus se déroulant dans un consensus général, en harmonie avec les autres spéculations. Ce sont les discours tenus sur l'environnement et sur les conséquences des changements d'usages du sol, en plus d'une étude poussée de la presse, qui m'ont permis d'entrevoir de nouvelles pistes de recherche sur les conflits et la construction des territoires.

[48] Citation originale : « Uma cidade quando está afundada aceita… »

Entre octobre 2013 et novembre 2015, j'ai réalisé huit séjours de terrain dans les communes retenues de la région de Dourados, à raison d'une semaine sur chacun en moyenne. C'est dans la perspective d'accéder à une variété de situations que cinq communes principalement ont fait l'objet de séjours et d'enquêtes plus approfondies (Dourados, Maracajú, Rio Brilhante, Nova Alvorada do Sul, Angélica). Des séjours de terrain ont été aussi réalisés à Campo Grande, Capitale du Mato Grosso do Sul, en vue d'interroger des responsables et représentants du secteur ou des politiques publiques de l'État. Ces communes ont été retenues afin de comprendre le contexte dans lequel se déroulait l'implantation du secteur sucro-énergétique et d'y recueillir des propos des acteurs qui ont vu, vécu et pour la plupart participé à ces changements voire les ont impulsé. Au cours des différentes phases de terrain, j'ai eu l'occasion de parcourir d'autres communes et de réaliser des clichés lorsqu'il était jugé représentatif d'éléments pouvant apporter des réponses et des analyses complémentaires aux communes retenues pour l'enquête.

Carte 9 : localisation du terrain : communes étudiées entre 2013 et 2015



2. L'entretien comme technique de recueil des données qualitatives

Les différents séjours de terrain ont été consacrés essentiellement à la collecte des discours des acteurs liés indirectement ou directement à l'implantation du secteur sucro-énergétique et ayant assisté, participé aux changements en cours. Il s'agit ici de comprendre le spatial par le social. Comme ce sont les individus et les groupes sociaux qui font et pensent les territoires, il convient de porter une attention particulière à la manière dont ceux-ci se représentent le territoire et ce qu'ils défendent et revendiquent face aux changements engendrés par l'implantation d'usines.

Cette démarche est d'ailleurs adoptée par de plus en plus de géographes qui ont recours à des méthodes de recherche qualitatives :

> « Longtemps soucieux de quantification et de représentativité, de nombreux géographes ont pris conscience que la démarche qualitative, à travers l'entretien 'semi directif' voire 'non directif' était la seule méthode possible pour recueillir les catégories utilisées par les personnes enquêtées, sans que ces catégories aient été induites par l'enquêteur lui-même. Pour J. Lévy, cette conversion à l'entretien a signifié un basculement de la géographie, qui est ainsi sortie du positivisme et s'est enfin intéressée à des objets idéels et notamment langagiers (Lévy, 2000 : 8). » (Bulot et Veschambre, 2006)

Les acteurs sont les témoins et acteurs de ces transformations. C'est pourquoi, j'ai choisi d'accorder une place à leurs discours et aux représentations sur l'espace auxquelles ceux-ci renvoient, afin d'identifier les processus de légitimation des différents groupes d'acteurs, traduisant des enjeux d'appropriation de l'espace et du partage de celui-ci. L'attention portée aux discours est également un moyen d'intercepter des formules discursives, qui, analysées, dénotent de problèmes, et donc d'enjeux en termes de rapports de pouvoirs susceptibles de masquer des conflits plus profonds de réorganisation sociale et spatiale.

Le recours à des pratiques qualitatives, notamment en s'attachant à l'analyse des discours portés par les groupes sociaux étudiés, permet de voir ce que ceux-ci renseignent dans les rapports à l'espace.

> « La géographie sociale, pour sa part, conçoit les discours comme une entrée indispensable à l'approche du social dans la dimension spatiale, mais pour autant est davantage dans une problématique relevant d'une *analyse des discours*, les discours étant considérés dans leur polyphonie, comme des pratiques sociales parmi d'autres, intégrés dans des paradigmes extra-linguistiques » (Bulot et Veschambre, 2006)

L'analyse des discours permet notamment d'identifier des conflits que l'on pourrait qualifier de « latents », car n'ayant pas éclaté de manière violente et donc non perceptibles via l'analyse de la presse. Généralement, les conflits les plus fréquents dans le rural brésilien sont visibles et relayés par la presse et les mouvements sociaux. En réalité, les conflits n'ont rien de latent à partir du moment où des groupes d'acteurs formalisent leurs désaccords, leurs craintes et inquiétudes quant au développement d'un autre acteur dans l'espace, et aux préjudices que l'appropriation de l'espace par ce dernier pourrait causer pour les autres. Les acteurs sont ainsi une source d'information quant à ces changements, leurs discours constituent des données que l'entretien permet de recueillir.

Le statut d'étrangère et ses conséquences sur la conduite des entretiens

Étrangère aux lieux. Étrangère au pays. Mon statut d'étrangère aux lieux est une situation vécue par bon nombre de chercheurs qui réalisent des enquêtes de terrain. Ce statut a l'avantage que l'enquêté pense avoir affaire à une personne non-avertie et s'exprime alors sans craindre des conséquences de ses propos dans son quotidien. Beaud et Weber (2010) mettent cet aspect en évidence :

> « L'enquêteur est fondamentalement étranger au milieu enquêté, même si vous restez longtemps sur place, vous allez un jour repartir mais c'est cette étrangeté qui peut être éminemment productive dans la relation d'entretien. En effet vous êtes extérieur à la vie sociale de l'enquêté, vous n'êtes pas mêlés à ses affaires de famille, de travail, de voisinage, de politique, vous êtes donc placé dans une position objective favorable pour recevoir ses "confidences" » (Beaud et Weber, 2010)

Cependant, le statut d'étranger peut aussi parfois engendrer - à juste titre - une certaine méfiance de la part de l'enquêté, quant à l'utilisation de ses propos, à la manière dont ils vont être interprétés. Au statut d'étranger aux lieux s'ajoute celui d'étranger au pays, qui rend la tâche d'autant plus délicate. En effet, dans certains cas, j'étais confondue avec une personne membre d'une Organisation Non-Gouvernementale (ONG) ou avec une journaliste venant enquêter sur la canne à sucre et ses maléfices. C'est pourquoi, la présence d'un étranger est chaque fois suspecte et ne passe pas inaperçue. Ces dernières années, le Mato Grosso do Sul, en particulier sa région Sud, attire l'attention des associations et médias internationaux concernant la situation des peuples indigènes Guarani et Kaiowá[49]. En ligne de mire :

[49] Beaucoup d'organisations internationales dénoncent les pratiques des grands fermiers vis-à-vis des indigènes et les conséquences de l'expansion de l'agrobusiness sur les territoires de ces peuples. Survival (http://www.survivalfrance.org/peuples/guarani, consulté le 1 juin 2016), Oxfam

l'appropriation des territoires indigènes par l'agrobusiness et les conditions de travail des indigènes, employés par les usines de canne à sucre, proches de celles de l'esclavage[50]. Un contexte sensible qui, non seulement, rend difficile la rencontre avec certains acteurs (notamment les usines), mais aussi la conduite de certains entretiens (on remarque de la retenue dans les propos de quelques interrogés, et parfois donc, des entretiens peu dynamiques, au contenu dans l'ensemble très factuel avec peu de possibilités d'approfondir certains aspects).

Les acteurs enquêtés

Des éléments facilitent l'accès aux enquêtés, d'autres sont rendus plus ou moins difficiles. Par exemple, je ne suis pas parvenue à interroger des responsables locaux d'usines dans les communes visitées. En revanche, j'ai pu interroger le président de l'Association des producteurs de Bioénergies du Mato Grosso do Sul (BIOSUL), à Campo Grande, qui représente le secteur sucro-énergétique à l'échelle de l'État. Les usines sont en effet méfiantes, notamment en raison d'un contexte globalement tendu dans la région en termes d'appropriation et de revendications foncières, où elles sont souvent prises pour cible. Pour le reste, j'ai pu accéder à un ensemble relativement ample d'acteurs concernés directement ou indirectement par l'expansion de la canne dans les différentes communes.

Je les présente ici sous forme de différents groupes, afin d'avoir une vision synthétique des personnes interrogées. J'ai fait le choix d'interroger principalement des acteurs locaux, suivant l'idée qu'ils sont les témoins des changements dans les territoires locaux. Ils ont, en effet, vu ces changements se réaliser de par leurs fonctions locales : par leurs responsabilités politiques municipales, leur participation aux activités du secteur sucro-énergétique (par le salariat dans les usines) ou encore par leur refus catégorique d'intégrer la canne à sucre de quelque manière que ce soit (salariat, location de terres aux usines, producteurs de canne, etc.). Ces groupes ont perçu et vécu ces transformations, avec des implications plus ou moins variées, reflétant et mettant en avant, par leurs propos, les principaux enjeux du processus de réorganisation territoriale.

(https://blogs.oxfam.org/fr/node/10473, consulté le 1 juin 2016), Amnesty International (https://www.amnesty.org/en/latest/news/2011/11/brazil-indigenous-leader-killed-armed-raid/, consulté le 1 juin 2016), ou encore la FIAN International (http://www.fian.org/fr/notre-travail/cas/brazil-guarani-Kaiowá/, consulté le 1 juin 2016).

[50] « Brésil : les Guarani menacés par l'éthanol », http://www.icrainternational.org/urgence/585, consulté le 1 juin 2016. « Le sale business de l'éthanol », https://www.amnesty.ch/fr/sur-amnesty/publications/magazine-amnesty/2012-71/accaparement-des-terres-le-sale-business-de-l2019ethanol, consulté le 1 juin 2016.

Tableau 7 : les différents groupes d'acteurs interrogés sur le terrain entre 2013 et 2015

Locaux occupant des fonctions de représentation à l'échelle municipale
- producteur de soja et Secrétaire au Développement économique de Maracajú - gestionnaire administrative du syndicat rural de Maracajú - secrétaire adjoint à l'Environnement de Maracajú - secrétaire municipal des travaux d'Angélica - secrétaire municipal au développement et maire adjoint de Rio Brilhante - maire de Rio Brilhante - maire de Nova Alvorada do Sul - président de l'industrie agroalimentaire Dallas et producteur rural de Nova Alvorada do Sul - ancien maire de Nova Alvorada do Sul - présidente du Syndicat des Travailleurs de l'industrie de fabrication d'éthanol de Nova Alvorada do Sul
Producteurs/propriétaires agricoles
- quatre producteurs agricoles de Rio Brilhante - propriétaire d'une petite ferme d'Angélica
Travailleurs des usines
- responsable de l'entretien des routes, usine Angélica - conducteur de machines agricoles, usine Angélica - ancien responsable appareillage, usine Angélica
Acteurs de la question indigène
- représentant campement indigène Guyraroka, Dourados - représentante campement indigène Apyka'i, Dourados - représentant campement indigène Passo Piraju, Caarapó - coordinateur régional de la Fondation Nationale pour l'Indien (FUNAI) de Dourados - anthropologue, expert d'analyses du Ministère Public Fédéral (MPF) de Dourados
Acteurs/experts de la question agraire
- employé de l'Agence de développement agraire (AGRAER) de Maracajú - président du Conseil du Développement de l'Environnement (CONDAM) de Dourados - ancien coordinateur de la Commission Pastorale pour la Terre (CPT) de Dourados
Les élites institutionnalisées de l'État
- Président de l'Association des producteurs de bioénergies du Mato Grosso do Sul (BIOSUL) - Producteur agricole et Ancien Président de la Fédération de l'Agriculture du Mato Grosso do Sul (FAMASUL) - Producteur rural et Président de l'Association des producteurs de canne Sul-matogrossense (SULCANAS) - Secrétaire adjoint au Secrétariat d'État de la Production et agriculture familiale (SEPAF)

Les acteurs locaux, de manière générale donnent accès aux changements vécus par ces populations, accompagnant, s'adaptant ou s'intégrant à ces nouvelles prérogatives. Dans ce cas, il est possible d'avoir une idée ample des bouleversements connus dans ces territoires, des améliorations sensibles, comme des problèmes qu'implique le passage d'une culture à une autre. Ainsi, les discours de ces locaux soulèvent un certain nombre de contradictions inhérentes au processus d'expansion. Les responsables locaux et principalement ceux liés aux activités agricoles et d'élevages donnent accès à des discours particulièrement importants en termes de représentations sociales de ces groupes. Ceux-ci, pour beaucoup des pionniers de cette région, expriment leur vision sur un phénomène qui les intègre en tant que producteurs agricoles et ses représentants, sans les inclure complètement.

En effet, au cours des travaux exploratoires à Quirinópolis et Maracajú, j'ai pu remarquer des éléments pouvant être constitutifs de conflits, opposant des groupes d'acteurs en lien avec l'arrivée récente du secteur dans ces deux localités. L'interrogée du syndicat rural de Maracajú m'a fait part des tensions qui existent entre des producteurs agricoles et les usines, au sujet d'une mouche proliférant dans la région depuis l'implantation de ces dernières, à l'origine de débats importants localement, mais aussi à l'échelle de l'État. Les loyers impayés ou retards dans les paiements des usines, louant les terres aux propriétaires de la région de Quirinópolis sont également un élément qui m'a mis sur la piste de conflits potentiels entre producteurs/propriétaires agricoles et le secteur sucro-énergétique. Le choix de ces acteurs est particulièrement centré sur l'hypothèse de l'existence d'une concurrence entre les secteurs de l'agrobusiness pour l'accès à la terre. Ceci s'explique en effet car il s'agit de pistes de recherches peu - voire pas – exploitées et qu'il est nécessaire d'approfondir ces aspects qui pourraient révéler des enjeux nouveaux quant à la recomposition socio-spatiale.

L'idée est de parvenir à se saisir des discours des acteurs, de déduire les objectifs poursuivis par ceux-ci et ainsi leur position dans les conflits, ce qu'ils défendent, ce à quoi ils s'opposent. Ils permettent aussi de mettre en évidence la façon dont sont traités les questionnements, voire les résistances aux projets des politiques publiques, pouvant dissimuler des éléments de controverses quant aux obstacles au développement du secteur sucro-énergétique.

En tout, une trentaine d'entretiens ont été réalisés. Environ 90 % de ceux-ci ont été enregistrés puis retranscrits, totalisant 27 heures, soit un peu plus d'une centaine de pages. Ces acteurs ont été sélectionnés en fonction des différentes informations recherchées. Par exemple, les producteurs agricoles et représentants de la profession ont fait l'objet d'une attention spécifique, visant à identifier et caractériser l'existence de conflits entre ceux-ci et les usines, comme expliqué précédemment. Les entretiens auprès des indigènes et leurs organes de représentation ont été importants pour la compréhension des conflits, largement relayés par la presse locale voire internationale. Les acteurs de l'élite institutionnalisée de l'État donnent accès aux discours tenus face aux différentes situations conflictuelles et aux projets politiques défendus. Les entretiens permettent ainsi d'identifier les revendications spatiales et les rapports de pouvoirs à l'origine de ces conflits, donnant des clefs d'analyses des processus de réorganisation des territoires des groupes indigènes de la région.

Presque l'ensemble des entretiens ont fait l'objet d'une analyse détaillée des discours, excepté les représentants indigènes et un couple de producteurs agricoles, du fait qu'ils n'ont pas pu être enregistrés. À noter que les entretiens avec les experts ont été analysés suivant la méthodologie exposée dans les sections suivantes mais ont été exploités davantage pour leurs apports à la compréhension des processus d'occupation et des enjeux soulevés par l'implantation des usines. Les autres, une vingtaine donc, ont fait l'objet d'une analyse des discours, dont la méthode est présentée dans les pages suivantes.

Outre les entretiens relativement formels, il convient de mentionner les discussions informelles et échanges avec les locaux rencontrés durant les séjours de terrain, qui ont contribué à enrichir la compréhension des enjeux en cours dans ces territoires de frontière de la canne. Dans une même perspective, la rencontre avec des chercheurs et universitaires de la région a permis d'échanger sur les questionnements de recherche et d'ouvrir sur d'autres pistes d'analyses.

Déroulé des entretiens et informations recherchées

Je débutais généralement l'entretien par une présentation de mes questionnements de recherche, une présentation que j'avais, bien entendu, adapté en fonction de la personne interrogée.

Lorsqu'il s'agissait de « locaux » ayant assisté à l'arrivée des usines ou qui ont été amenés à travailler avec le secteur sucro-énergétique (par exemple d'ouvriers agricoles aujourd'hui employés par l'usine, d'agriculteurs locaux, producteurs de soja/maïs ou éleveurs bovins, de responsables associatifs et syndicaux), je formulais une question assez générale pour que l'interrogé se sente à l'aise pour conter l'avant et l'après usines, le processus d'installation de celles-ci, afin de discerner des éléments de la dimension historique et la manière dont ceux-ci envisagent l'évolution des différents groupes localement.

Quand j'interrogeais des « institutionnels », des individus incarnant globalement le groupe des « élites », j'orientais ma présentation de sorte à laisser entendre que je recherchais le discours de l'institution que représentait l'interrogé. L'enjeu était ici de faire parler les interrogés sur le rôle joué par l'institution dans le processus d'implantation des usines, ce que ces dernières ont apporté à l'État, ce en quoi elles ont contribué.

Quand l'interrogé était suffisamment à l'aise, il répondait à cette première grande question en une vingtaine de minutes au minimum. Pour le reste de la conduite de l'entretien je faisais en sorte d'interroger sur les éléments que je présente ci-dessous sous forme de guide d'entretien.

Dans l'optique de préparation des entretiens, j'ai élaboré un guide (voir annexe n°2 page 275), structuré autour des principaux thèmes identifiés (à partir du travail bibliographique et des terrains exploratoires, par la récurrence de ceux-ci) comme étant révélateurs des enjeux entourant les changements dans ces territoires. Les questions sont formulées afin que les acteurs interrogés s'expriment sur les thèmes suivants : les changements locaux depuis l'arrivée de la canne à sucre ; la réorganisation du travail agricole à l'échelle des producteurs locaux ; les rapports des usines aux autres groupes d'acteurs voisins (indigènes, producteurs, éleveurs) ; les conséquences environnementales des activités de production de canne à sucre. Ces grands thèmes structurants des entretiens permettent d'accéder au ressenti des acteurs ayant vécu l'implantation des usines, et cette dynamique de changement. Leurs discours viennent alimenter l'hypothèse de l'existence de conflits révélateurs de ces transformations, des différentes revendications et donc de la dimension spatiale des rapports de pouvoir.

3. Les discours : identifier les conflits et la légitimation dans l'espace

À travers les entretiens il s'agit de décrypter les différents enjeux qui se dissimulent derrière l'implantation du secteur sucro-énergétique et les changements socio-spatiaux entraînés. Ces enjeux se repèrent par la récurrence de certaines thématiques lors des entretiens, sur lesquelles les groupes d'acteurs ont des positions et opinions différentes, voire inconciliables. Cela nous renseigne alors sur des conflits autour d'un objet particulier, mobilisant des représentations sociales différentes (selon les groupes), que les acteurs utilisent comme justification de légitimité dans l'espace. Les discours produits lors des entretiens permettent d'identifier les revendications sociales qui se répercutent dans l'espace.

De la production des discours…

Les acteurs locaux interrogés parlent du processus d'implantation du secteur sucro-énergétique, le décrivent et formulent des discours analysés non pas dans une perspective de vérifier la véracité du propos, mais davantage dans l'optique de saisir la manière dont ils perçoivent ces changements et l'image qu'ils veulent bien en montrer à leur interlocuteur, de même que les aspects qu'ils souhaitent dissimuler. L'analyse des formes discursives permet d'identifier les représentations sociales en vigueur, qui sont associées à un processus, une activité, à un acteur et son groupe.

Un discours est une pratique sociale. Voulue et recherchée par l'enquêteur et produite par l'interrogé. Ainsi, en questionnant les interrogés sur les conséquences de l'implantation du secteur sucro-énergétique dans leurs territoires, l'objectif est de comprendre ce que les interrogés pensent de l'arrivée des usines, ce qu'ils mettent en avant et ce qu'ils veulent que l'enquêteur garde en mémoire.

> « [...] il faut avoir conscience qu'une méthode d'enquête est d'abord un ensemble de stratégies mises en œuvre par le chercheur pour construire l'objet scientifique. En l'occurrence, il s'agit toujours de faire produire du *discours*, c'est-à-dire non seulement l'ensemble des productions qui vont être soumises à l'analyse linguistique spécifique ou à une lecture géographique mais encore les informations orales ou écrites telles que des locuteurs interrogés ont pu, ont su et surtout ont voulu donner à l'enquêteur. » (Bulot et Veschambre, 2006)

Ainsi, l'interrogé produit des discours, qu'il fait varier en fonction de son interlocuteur, car il souhaite que tel ou tel message soit entendu et/ou retenu :

> « En effet, le discours étant construit pour autrui et dans un contexte particulier (Goffman, 1959 ; Haas et Masson, 2006), un individu n'exprimera pas la même chose à un autre moment ou à une personne différente [...] De manière générale, il s'agit de gérer l'image envoyée à l'interviewé, de susciter chez lui une impression positive (Goffman, 1959). Cela est d'autant plus vrai lorsque la communication porte sur des objets « sensibles », c'est-à-dire des objets par rapport auxquels existent de fortes contraintes normatives » (Piermattéo et Guimelli, 2012)

Les discours produits lors des entretiens donnent la possibilité de déceler la vision que les acteurs ont de la réalité et, de cette manière, de saisir comment tel groupe social se perçoit dans le jeu social et quels éléments il va ainsi mettre en avant. Dans le cadre des entretiens menés auprès de différents acteurs des territoires, souvent, les premières vingt minutes évoquent des éléments relativement consensuels vis-à-vis du secteur et de ses conséquences sur le plan territorial. Il est ainsi courant d'entendre des louanges sur le dynamisme économique engendré par l'arrivée du secteur et les bienfaits sur la santé des communes en question. « *Il y a eu beaucoup de changements [depuis l'arrivée de l'usine]. Parce qu'il n'y avait pas d'emplois, pas de revenus, tout ça a beaucoup changé la ville. Les personnes qui sont revenues, des gens de l'extérieur aussi. Ça a changé beaucoup de choses. Moi-même, par exemple, s'il n'y avait pas eu l'usine, je ne serais pas revenu par ici* » (travailleur de l'usine d'Angélica, entretien, 2015). « *S'il n'y a avait pas eu l'usine qui s'était installée ici, Angélica n'existerait pratiquement plus aujourd'hui* » (conseiller municipal d'Angélica, entretien, 2015). « *L'usine, ici, pour nous, est une chose bénéfique, parce qu'elle emploie beaucoup, n'atteint pas beaucoup l'environnement. Ça a été pire [dans le passé]* » (élus municipal de Nova Alvorada do

Sul, entretiens, 2015). « *Aujourd'hui, l'économie de la commune est une économie forte, la venue de ces industries a fait doubler le revenu par personne* » (élu municipal de Nova Alvorada do Sul, entretiens, 2015).

Mais ces discours prononcés ne reflètent souvent qu'une partie seulement de la réalité et de ce que pensent les interrogés. Ces derniers, en se pliant à l'exercice, relatent des faits sur lesquels ils sont questionnés, de telle manière que leurs propos ont tendance à reproduire la pensée du groupe social auquel ils se sentent appartenir. Ceci donne des indications sur la pensée d'un groupe vis-à-vis de tel sujet, qu'il convient de conforter par les discours des autres acteurs d'un même groupe social. Cependant, il convient d'avoir à l'esprit que :

> « Travailler sur du discours revient à prendre conscience que l'on analyse des réponses à un questionnement, réponses qui peuvent être en parfait décalage avec une réalité donnée : quelqu'un qui déclare parler une langue ne fait que le déclarer, et peut ne pas la parler effectivement ; de même, l'affirmation selon laquelle une personne pratique tel ou tel espace ne doit pas être prise pour argent comptant. Mais à chaque fois ces réponses font état du fonctionnement social du langage et des représentations sociales des espaces » (Bulot et Veschambre, 2006).

Les discours des interrogés reflètent alors non pas une réalité absolue mais bien une idée qu'ils souhaitent véhiculer et faire passer à leur interlocuteur. C'est en ce sens, que l'analyse et l'identification de la production des discours renseignent sur les représentations sociales inhérentes aux différents groupes sociaux.

…aux représentations sociales

« Ainsi, l'entretien nous offre, au travers de la communication, un accès aux représentations sociales des individus » (Piermattéo et Guimelli, 2012)

Pourquoi s'intéresser aux représentations sociales dans cette enquête ? Les représentations sociales renseignent non seulement sur l'opinion de l'individu interrogé mais également plus largement, sur l'avis dominant, le sens commun et sur la pensée du groupe social auquel il appartient. Les représentations sociales participent en ce sens à la formation des groupes sociaux, à leur caractérisation et à leur légitimation dans l'espace. Dans l'exercice de l'entretien en effet, l'interrogé (comme l'enquêteur d'ailleurs) joue un rôle, se prête au jeu, répond aux questions, mais généralement, tout en pesant bien ses mots, en choisissant les

informations qu'il veut bien voir publiées, des impressions que l'enquêteur capte, des confessions que l'enregistreur grave. Jean-Claude Abric résume ainsi ce qu'elles sont :

> « Une représentation sociale est un ensemble organisé d'informations, d'opinions, d'attitudes et de croyances à propos d'un objet donné. Socialement produite, elle est fortement marquée par des valeurs correspondant au système socio-idéologique et à l'histoire du groupe qui la véhicule pour lequel elle constitue un élément essentiel de sa vision du monde » (Abric, 2005)

Les représentations sociales donnent de cette manière une indication du point de vue, du ressenti d'un groupe social à travers les propos d'une personne interrogée. Plus largement, les représentations sociales se rapportent à une idéologie qui se répercute directement sur les pratiques des acteurs dans l'espace. En ce sens, il est possible de distinguer la formation d'alliances ou d'oppositions de groupes d'acteurs autour d'un objet, face à d'autres groupes, permettant d'identifier des rapports de pouvoir et position des acteurs au sein d'un espace donné.

C'est pourquoi, dans un premier temps de l'analyse des entretiens, je procède par une grille d'analyse thématique afin de voir lesquelles reviennent de manière récurrente lors des entretiens et la manière dont elles sont illustrées par chaque interrogé. Le listage systématique des propos en référence à une thématique au sein de chaque entretien permet d'intercepter ce qui est constitutif des représentations sociales, selon les différents groupes, à propos d'une thématique récurrente, qui anime les débats sociaux en fonction de dynamiques nouvelles, induites par l'implantation du secteur. Les rapports de pouvoir existant autour d'une thématique sont ainsi identifiables comme enjeux de la réorganisation des territoires et de l'opposition des groupes sociaux qu'elle entraîne.

L'analyse thématique est une technique de l'analyse de contenu qui consiste à repérer dans les entretiens les différents thèmes abordés et leurs significations (Bardin, 1997). Dans ce cadre, il est possible de procéder par une analyse fréquentielle, en comptant la fréquence d'apparition de tel ou tel thème au sein d'un entretien et dans la totalité de ceux-ci, ce qui peut donner une indication sur l'importance d'une thématique, par exemple par sa prépondérance. Cependant, Florence Bardin fait remarquer que cette technique est « trop limitée » dans le sens où elle fait perdre « le latent, l'original, le structurel, le contextuel » (Bardin, 1997, p. 95). Au contraire, l'analyse qualitative est davantage fondée sur la présence ou l'absence que sur la fréquence. Le recours à l'analyse thématique basée sur la présence et l'absence permet ainsi de cerner les éléments récurrents du discours, les éléments sur lesquels l'interrogé insiste, qu'il estime importants, reflet des représentations sociales et des idées qu'il veut que son interlocuteur garde en mémoire. Une analyse conjointe de l'absence de certains éléments du discours d'un entretien à l'autre permet aussi de soulever la zone de blocage, le refoulement d'une personne (Bardin, 1997), la zone muette des représentations sociales. Ceci donne ainsi des indications quant à l'acceptation d'une idée, d'une logique, qui

s'impose à un acteur et à la façon dont les opinions et oppositions se construisent, à l'origine de la formation des alliances et contestations d'acteurs.

Le noyau central et la zone muette des représentations sociales

Une représentation sociale permet ainsi d'intercepter la pensée propre à un groupe social qui se répercute nécessairement dans ses choix et projets de territoire. Claude Raffestin insiste sur l'importance des représentations individuelles et collectives et introduit ainsi la dimension immatérielle du territoire. Dans le processus qui conduit à la formation des territoires, les individus et groupes sociaux sont guidés par leurs propres intérêts, leurs représentations sociales pour l'émergence de leurs projets de sociétés. C'est pourquoi, les représentations, c'est-à-dire ce qui définit le territoire en termes symboliques, tient une place importante dans les dynamiques de réorganisation du territoire.

Une représentation sociale est constituée alors d'un noyau central, disons le cœur de la représentation, qui la caractérise et détermine les relations sociales d'un groupe (Abric, 2005). Mais il existe également des éléments périphériques qui influencent l'ensemble du système de représentation et son interaction avec le monde des actions. Ces éléments périphériques s'intègrent dans ce que Jean-Claude Abric (2005) nomme la « zone muette » des représentations sociales.

> « Parce qu'ils craignaient, en annonçant leur choix, de donner une mauvaise image d'eux-mêmes. Pour certains objets, dans certains contextes, il existe une zone muette de la représentation sociale. Cette zone muette est constituée d'éléments de la représentation qui ne sont pas verbalisés par les sujets avec les méthodes classiques de recueil. Cette zone muette est constituée par les éléments de la représentation qui ont un caractère *contre-normatif.* » (Abric, 2005)

La recherche de la zone muette des représentations sociales consiste en l'occurrence à vouloir faire ressortir ce qui pourrait être constitutif de l'existence d'enjeux de la réorganisation territoriale sous l'influence du secteur, mais qui n'est pas forcément visible au premier abord. Cela suit l'hypothèse selon laquelle il y a des enjeux profonds en termes de contrôle et de pouvoir dans les territoires, qui sont exprimés différemment par les acteurs. Ces éléments contre-normatifs ne sont pas évidents, comme pourraient l'être les mouvements de résistance ou de contestation plus virulents et frontaux à l'encontre de l'installation des usines : c'est le cas des mouvements indigènes et écologistes qui prennent d'emblée des formes revendicatives. Pourtant, des éléments nous mettent sur la piste de l'existence de conflits « moins visibles » (dans les formes classiques d'expression des désaccords et des

oppositions des groupes sociaux) qui révèlent d'autres enjeux de transformations des territoires. Ces enjeux sont présents dans la zone muette des représentations sociales et peuvent être appréhendés à travers l'analyse des entretiens, par des méthodes moins classiques de recueil.

Des éléments contre-normatifs peuvent être, par exemple, le fait que les grands producteurs voient d'un mauvais œil l'expansion du secteur sucro-énergétique. Ils ne le formulent jamais (ou presque) comme tel, du moins au premier abord, puisqu'en théorie ils appartiennent au même groupe social, l'agrobusiness, et ont des intérêts en commun, des appuis politiques similaires. Un élément contre-normatif peut aussi être une critique formulée aux usines concernant les impacts environnementaux, alors même qu'elles entraînent une élévation du niveau de vie de leurs habitants. Ces éléments sont à mettre en lien avec l'étude des processus d'occupation de la région et de la succession des appropriations des différents groupes d'acteurs. D'une part, les discours sont analysés à travers les entretiens afin d'identifier les éléments qui constituent la zone muette des représentations sociales et sont donc des indicateurs de conflits. Une représentation sociale est repérée par la récurrence d'une même thématique et d'opinions semblables la concernant par différents acteurs et groupes sociaux. D'autre part, l'étude de la presse à l'époque de l'installation des usines et des controverses plus actuelles, permet de voir comment les usines sont accueillies dans ces territoires, les débats qu'elles soulèvent, et d'identifier les groupes d'acteurs qui formulent ces inquiétudes et oppositions.

Plusieurs techniques sont envisagées, notamment provenant de la psychologie sociale, afin de « démasquer » la zone muette des représentations sociales. Les interrogés font en sorte, lors de questionnements qui peuvent révéler des éléments contre-normatifs, de ne pas les laisser filtrer. Cette posture consiste en des stratégies discursives adoptées par les interrogés. Cependant, « *cette stratégie générale de masquage pourrait impliquer des répercutions sur le discours qui échapperaient au contrôle de l'interviewé, telles que les marques d'hésitation ou encore les lapsus*. » (Piermattéo et Guimelli, 2012). Dans le cas où l'interrogé, involontairement laisse entrevoir sa pensée, un ressenti, à travers la formulation d'un élément contre-normatif « *un individu pourrait rehausser la positivité de l'image qu'il envoie à l'interviewer par le biais de l'évocation d'une thématique socialement valorisée concernant l'objet en question. Ce mouvement de balancier concernant les thématiques évoquées par les individus implique que chaque partie du discours ne devrait donc pas être considérée de manière indépendante* » (Piermattéo et Guimelli, 2012).

Ainsi, dans un second temps de l'analyse des entretiens, j'ai utilisé des techniques d'analyse des discours dans l'optique de démasquer la zone muette des représentations sociales concernant les conséquences de l'implantation du secteur sucro-énergétique dans les territoires. Plus précisément, afin de relever les stratégies discursives de dissimulation de la zone muette des représentations sociales, je recherche au sein des discours les « mouvements de balancier » (Piermattéo et Guimelli, 2012) auxquels les interrogés ont recours à l'énonciation d'une idée contre-normative. Ce mouvement de balancier consiste en

effet à repérer dans les discours les moments où l'interrogé fait allusion à une idée contre-normative, mais qu'il accompagne systématiquement par un rehaussement positif, comme s'il souhaitait s'auto-contredire. Une autre stratégie discursive permet de détecter les éléments contre-normatifs au sein des entretiens : les techniques de substitution dont les interrogés font usage sont intéressantes à repérer dans le but de mettre en évidence l'association difficile/non-partagée de l'interrogé à l'idée qu'il énonce. L'interrogé préfère alors parler au nom d'un groupe social, le sien ou un autre, plutôt qu'en son nom, pour mentionner une idée que, manifestement, il ne partage pas ou dont il souhaite nous faire penser qu'il ne la partage pas.

> « Le présupposé étant ici que le fait de s'exprimer au nom d'une population de substitution désimpliquerait le sujet et lui permettrait d'échapper à la pression normative qui s'exerce sur lui et donc de démasquer les éléments contre-normatifs du champ de représentation. » (Piermattéo & Guimelli 2012, p. 228).

Pour résumer, le choix méthodologique est fait de repérer des éléments indiquant la présence de conflits à travers les discours des acteurs des territoires. L'analyse thématique est privilégiée dans un premier temps afin de faire un inventaire des thématiques abordées lors des entretiens et la signification que ces interrogés en donnent, les opinions qu'ils en ont. Cela permet d'accéder aux représentations sociales : aux opinions et idées que les différents groupes d'acteurs ont sur telle thématique concernant l'expansion de la canne à sucre et ses conséquences. L'analyse thématique permet dans un second temps de révéler les thématiques absentes ou refoulées de certains discours, pointant ainsi des zones de blocage vis-à-vis de tel élément. L'absence et le refoulement de thématiques permettent alors de mettre la main sur la zone muette des représentations sociales. Ces éléments constitutifs de la zone muette des représentations sociales constituent des indicateurs des relations de pouvoirs existant entre acteurs, pouvant traduire des conflits face au processus de réorganisation des territoires. Le démasquage de cette zone muette est possible par une analyse des stratégies discursives étudiées par les chercheurs de la géographie sociale et de la psychologie sociale.

Les enjeux profonds existant dans les territoires qui vivent l'expansion de la canne à sucre sont saisissables par les discours, mais une analyse des processus matériels est aussi indispensable. Ainsi, les discours sont complétés, quand c'est possible, par des données agricoles et foncières, ou encore, par des éléments exprimant un désaccord, une opposition, à l'arrivée des usines ou, plus récemment dans le contexte de la crise que traverse le secteur sucro-énergétique, comme en témoignent les journaux locaux et régionaux. Enfin, les enjeux profonds qui existent par rapport à la réorganisation des forces sociales dans le territoire sont réellement perceptibles par une compréhension de la place des groupes sociaux dans le territoire en question. Il convient en effet de comprendre quelle était la place de tel ou tel

groupe d'acteurs dans le passé, afin de comprendre les revendications territoriales actuelles, les relations de pouvoir qui existent entre ces groupes et donc les conflits dans lesquels ils se retrouvent.

La détection des conflits permet la compréhension des conséquences locales de l'implantation d'une activité qui trouve la source de son développement et de son extension territoriale dans un contexte global, et, donc, selon des logiques discursives nouvelles de légitimation et des projets des politiques publiques particuliers. Les conflits, et les discours qui les accompagnent, sont révélateurs des relations de pouvoirs entre acteurs, qui se jouent au moment de la remise en question de leur rôle et de la place de ceux-ci dans l'espace. Les revendications sociales des différents groupes permettent alors de saisir les enjeux que les transformations induites par une activité nouvelle soulèvent pour l'organisation sociale et le partage de l'espace. Les conflits repérables dans le contexte de l'expansion récente du secteur sucro-énergétique sont porteurs de nouveaux enjeux, qui sont pour la plupart issus de plus anciens, qui ont marqué le processus même, et ses différentes étapes, de construction de la région de Dourados. Néanmoins, des tensions sociales demeurent, même après « l'issue » d'un conflit, car ne satisfait pas toutes les parties impliquées. C'est pourquoi, il convient d'envisager l'arrivée d'un nouveau groupe d'acteur comme une manière de réactiver des tensions sociales inhérentes aux rapports de pouvoirs existants dans les territoires et de se manifester par des conflits empreints des constructions antérieures, associés aux nouvelles logiques d'appropriation de l'espace, guidant la production territoriale du groupe exogène.

Partie 3

LA CONSTRUCTION TERRITORIALE DE DOURADOS RYTHMÉE PAR LES CONFLITS



Photo 4 : entre Caarapó et Dourados : petite propriété au milieu du soja et de la canne

Source : auteure, juillet 2016, Dourados.

« *Le système n'a pas prévu cet inconvénient : ici ce sont les hommes qui sont en excédent. Et les hommes se reproduisent. On s'accouple en riant et sans précautions. Le nombre de ceux qui se retrouvent au bord du chemin grandit sans cesse : sans travail à la campagne, où règne le latifundio avec ses gigantesques étendues en friche ; sans travail en ville où règne les machines. Le système vomit les hommes* » (Eduardo Galeano, Les veines ouvertes de l'Amérique Latine, 1981, p. 10).

Une succession d'acteurs et d'activités ont marqué la région de Dourados, lieu de l'expansion et de la concentration du secteur sucro-énergétique depuis une dizaine d'années dans le Mato Grosso do Sul. Les vagues de migrants qui se sont succédé, apportant des activités nouvelles et des projets souvent différents de ceux préexistants, ont ouvert sur une nouvelle étape de la production territoriale. L'enjeu est alors, à partir du présupposé que les conflits ont rythmé cette production du territoire, d'utiliser ces conflits comme grille de lecture des rapports de pouvoirs et des projets des groupes d'acteurs.

Les conflits constituent un moyen de lire la dynamique de production des territoires. Ces moments de confrontations donnent des indications sur la place et le rôle des différents acteurs des territoires, leurs revendications socio-spatiales, les concurrences qu'elles engendrent pour les logiques territoriales en place et, ainsi, les changements que vivent les territoires en question. Cette partie présente les résultats issus de l'analyse des sources bibliographiques, associées aux données officielles disponibles (par l'intermédiaire de l'IBGE principalement). D'une part, elle apporte une relecture du processus d'occupation de la région de Dourados à lumière du conflit, comme moment marquant et augurant une nouvelle étape de construction du territoire. Elle identifie, d'autre part, les différents groupes sociaux qui se sont confrontés historiquement. L'identification de ces grands groupes d'acteurs permet de dresser un portrait de la région.

Dans le premier chapitre, je montrerai le processus qui a entraîné l'occupation des territoires indigènes et la mise en place de la concentration foncière. Le second chapitre montrera comment des conflits régionaux autour du monopole foncier d'une entreprise agricole ont abouti à une nouvelle dynamique d'occupation de l'espace et densifié la colonisation non-indigène. Ce sont ces initiatives plus concrètes de l'État fédéral colonisateur qui ont contribué à l'augmentation de la production agricole dans cette région, et qui est par la suite devenu l'agrobusiness. Des mouvements sociaux organisés de petits producteurs et des populations indigènes, ont initié des conflits autour de la revendication foncière. Ceci marque une certaine réorganisation de l'espace qui sera l'objet du troisième chapitre. Enfin, dans le chapitre quatre, il sera possible de comprendre l'existence des différents groupes sociaux, ainsi que les enjeux qui sont à la base des conflits émergents sous l'effet de l'arrivée de la canne à sucre.

Chapitre 1 : La Guerre du Paraguay, point de départ de l'occupation non-indigène et de la concentration foncière

Le sud du Mato Grosso do Sul était occupé, il y a deux siècles, exclusivement par les populations indigènes Guarani et Kaiowá. Ceux-ci occupaient une zone de 100 km de part et d'autre de la frontière actuelle du Brésil avec le Paraguay (Pereira, 2007). Ce sont principalement les Kaiowá qui peuplaient ce vaste territoire. Les Kaiowá font partie de la famille linguistique des Guarani (réunissant également les Nandeva et Mby'a). Leur structure sociale est si proche, que souvent, pour se référer aux Kaiowá, on parle des Guarani de manière générique (Pereira, 2004). Jusqu'au XIX^{ème}, leurs contacts avec les non-indigènes par le transit de migrants dans la région, n'altèrent pas leurs modes de vie traditionnels, mais enclenchent un processus d'occupation de leurs territoires.

1. Les premiers migrants dans le territoire indigène

Les indigènes vivent à l'époque au sein de *tekoha*. Le *tekoha* est le territoire ethnique ancestral (Mota, 2015) qui se caractérise par les lieux de résidence, d'occupation relativement fixe où se trouvent les communautés. Le *tekoha* se définit aussi (et surtout) par une forte mobilité, un territoire de circulation, où ils transitent et marquent les interactions des familles et les rapports socio-spatiaux avec les autres ethnies. Le *tekoha* a des tailles et formes différentes du fait des jeux d'alliances et de conflits qui existent au sein même des Guarani Kaiowá (Pereira, 2007).

Le peuplement par les non-indigènes de l'actuel État de Mato Grosso do Sul (à l'époque Mato Grosso[51]), remonte tout juste au XVIII^{ème} siècle, quand les missions d'explorations découvrent de l'or à Cuiabá (actuelle capitale du Mato Grosso). Ceci donne lieu à des expéditions fluviales – *monções* – et entraîne la constitution de foyers de peuplement le long de ces expéditions. La fondation de ces foyers a surtout un rôle défensif, s'intégrant dans une stratégie militaire afin de se défendre face aux envahisseurs étrangers, notamment espagnols. C'est à cette occasion que des forts et colonies militaires y sont construits. C'est dans cette optique que la Colonie Militaire de Dourados est créée, en 1861 (Oliveira, 1999)[52].

[51] En 1977, l'État du Mato Grosso est divisé en deux. La partie Nord de l'État conserve le nom Mato Grosso, tandis que la partie sud devient le Mato Grosso do Sul.

[52] Benicia Couti de Oliveira "A política de colonização do Estado Novo em Mato Grosso (1937-1945)", mémoire de Master, UNESP – Faculdade de ciências e Letras de Assis, 1999.

La constitution de ces foyers de peuplement en général interagit faiblement avec les indigènes. Peu à peu cependant, des migrants provenant pour la plupart de Minas Gerais, et plus tard, du Rio Grande do Sul et de São Paulo, surgissent dans cette région dominée par des plaines, relativement propice à l'élevage extensif de bovins. Les forêts et le long des cours d'eau continuent dans une large mesure à abriter les Kaiowá. Ces espaces, reconnus comme étant les territoires des indigènes, ne font pas l'objet d'appropriation par les nouveaux arrivants, notamment car ces derniers n'y ont pas d'intérêts particuliers (Campestrini et Guimarães, 1991, *cité dans* Brand et al., 2008). Ces mouvements ne cessent d'affluer et donnent lieu à la constitution de grandes propriétés de pâtures. L'idée véhiculée de la région par le gouvernement et les médias est celle d'un lieu peu productif, vide, sauvage, en retard, violent, où la civilisation n'est pas encore arrivée ; le gouvernement encourage alors le peuplement « non-indigène » de cette région (Betoni, 2002). Parler d'une région vide, relève alors d'une stratégie en vue de justifier le peuplement par la colonisation, et a eu ainsi tendance à nier une partie de la réalité sociale de cette région (Brand et al., 2008).

L'afflux de migrants et l'occupation de l'espace sont symptomatiques du vide juridique et de l'absence de législation sur les droits fonciers suite à l'abolition du régime des *Sesmarias* en 1822[53]. Ce vide juridique en matière foncière attire des colons qui apprennent l'existence de terres « vides » d'occupants et d'accès libre. La loi sur les Terres, votée en 1850 (*Lei da Terra*), vient dans cette perspective instaurer la propriété privée, par l'obligation de la détention d'un titre de propriété. La loi donne alors l'autonomie aux États fédérés en termes de régulation foncière. Le Mato Grosso do Sul commence, dans cette optique, à vendre à des tiers, des privés, qui deviennent les grands propriétaires fonciers de la région. La régularisation foncière se résume de cette manière : « *le premier arrivé, était le premier propriétaire* »[54] (Oliveira, 1999).

La présence de l'élevage devient si forte que cette région est aussi nommée « campos de vacaria », soit « savanes d'élevage ». À cette époque commencent alors à se constituer de grandes propriétés, dont les conditions d'accès demeurent floues et sont à l'origine de conflits. Une des voix choisies par ces propriétaires pour légaliser un titre de propriété souvent illégal est le recours légal, par la délivrance (l'achat) d'un titre de propriété par l'État.

La propriété privée se met en place et se consolide aux mains d'une poignée de propriétaires. C'est ce qu'il faut comprendre lorsque João Edmilson Fabrini (2008) affirme que "la terre est née concentrée" dans le Mato Grosso do Sul, c'est le premier régime juridique foncier qui s'instaure en vue de contrôler et d'organiser la distribution des terres dans l'État. Ce régime foncier est à l'origine de la constitution d'une oligarchie agraire particulièrement influente dans la politique de l'époque (Fabrini, 2008).

Si la région voit arriver des exploitants, l'appropriation foncière à ce stade ne se solde pas par la confiscation, au sens d'exclusion physique, des indigènes de leurs terres. Les éleveurs se

[53] Régime qui accorde des terres par concessions héréditaires, expliqué dans la Partie 2 en page 60.
[54] "*O primeiro a chegar era o dono.*"

concentrent dans les plaines et espaces généralement ouverts, alors que les Kaiowá vivent davantage dans les forêts en bordure des fleuves. Leur mode de vie chasseur-cueilleur est ainsi peu altéré. Les indigènes Guarani et Kaiowá ont très peu de contact avec les populations non-indigènes, les intrusions dans leur territoire n'affectent à ce stade que peu leur mode de vie dans le sens où il y n'a que de rares cas d'implantations effectives et exclusives (Brand et *al.*, 2008).

2. La guerre du Paraguay et ses conséquences sur la dynamique territoriale

La guerre du Paraguay (1864-1870) va contribuer à altérer la situation d'isolement des Guarani et Kaiowá dans leur propre territoire par l'arrivée et la circulation d'environ 1 200 soldats paraguayens en 1866 dans la région (Campestrini et Guimarães, 1991 *cité dans* Brand et *al.*, 2008). La guerre a opposé les deux pays sur des litiges territoriaux du fait de frontières demeurant floues à l'époque. À partir de 1865, l'Argentine et l'Uruguay s'associent au Brésil pour former la Triple Alliance. Le Brésil en sort gagnant et conserve l'actuelle partie sud de l'État du Mato Grosso do Sul, étendant ainsi son territoire sur celui du Paraguay, ce dernier perdant alors près d'un tiers de son territoire. Il s'agit du plus grand conflit jamais connu entre les nations sud-américaines.

Le Brésil reçoit du Paraguay un vaste espace, disposant désormais d'une localisation stratégique dans une perspective commerciale, et peuplé à l'époque par les Guarani Kaiowá. Dans la région entre le fleuve Paraná et Paraguay, l'existence d'une « frontière indienne » est admise (Droulers, 2001, p. 130). Le conflit a fait de cette région « inoccupée », le lieu de réalisation de projets visant l'intégration au territoire national en vue des échanges commerciaux internationaux. De cette manière, le territoire autrefois appartenant au Paraguay est sujet à d'importants changements qui modifient la place et le rôle des acteurs dans l'espace.

3. Monopole de la Compagnie Matte Laranjeira

À la fin de la guerre, une commission est nommée afin de fixer les limites de la nouvelle frontière. Une fois ces travaux terminés, un des employés, Thomaz Laranjeira, remarque une forte présence de maté (*erva-mate*)[55]. Thomaz Laranjeira, originaire du Rio Grande do Sul qui produit également du maté, a une bonne connaissance du potentiel de cette plante. Il décide

[55] Plante dite « native » mais en réalité produite depuis des années par les peuples Guarani et Kaiowá.

de rester afin de développer l'activité. Le gouvernement du Mato Grosso loue alors en 1874 quelques terres à l'entreprise Matte Laranjeira. Au vu de la grande rentabilité de l'activité, en 1882, l'État étend cette superficie de terres allouées, immenses cette fois. Celle-ci augmente encore au fil des années avec le concours de l'État, qui a tout intérêt à allouer ces terres pour consolider la domination brésilienne sur un espace frontalier fraîchement acquis. Le gouvernement de l'État espère aussi que les activités de la compagnie lui seront bénéfiques (l'entreprise produit et exporte dans les autres régions du pays, ainsi qu'en Argentine).

Au début, ce processus de monopolisation foncière se déroule dans un contexte relativement pacifié. En effet, l'entreprise contribue largement à l'économie de l'État : en 1922, elle réalise des recettes jusqu'à cinq fois supérieures à celles de l'État. Il est donc commode pour ce dernier de continuer à lui attribuer des terres (Fabrini, 2008). De plus, malgré le fait que l'entreprise s'installe sur les territoires indigènes, celle-ci ne leur confisque pas complètement leurs terres. Elle accepte que ces populations demeurent sur les terres louées par la Matte, notamment parce qu'elles représentent le principal réservoir de main-d'œuvre de l'entreprise.

Le conflit ayant opposé la Triple Alliance au Paraguay a débouché sur une réorganisation territoriale importante des frontières des États sud-américains qui a, de plus, des impacts sur les échanges commerciaux. Le contrôle et l'appropriation de cette région représente pour cette raison un enjeu géopolitique important. La production de maté est en effet exportée dans les principaux pays voisins, les grands centres urbains et même Outre-Atlantique. Les recettes de l'entreprise responsable de la production et la commercialisation du maté ont représenté l'essentiel des recettes de l'État pendant plusieurs décennies.

Chapitre 2 : Le conflit autour du monopole de la Matte Laranjeira : aspirations de l'État colonisateur

Le monopole foncier de la Matte Laranjeira est, au cours du XX^{ème} siècle, remis en question par des projets en faveur d'une redistribution foncière qui marque une nouvelle étape dans la production territoriale, du fait de l'émergence d'intérêts économiques et politiques nouveaux, agissant sur le repositionnement des groupes sociaux.

1. La fin du monopole de la Matte Laranjeira

Au début du XX^{ème} siècle, alors que la Compagnie est à son apogée, des débats sur le monopole et l'exclusivité de la Matte Laranjeira dans ce vaste territoire agitent l'opinion publique. Cet épisode est connu comme la « question du maté ». Il a occupé et focalisé les débats et les conflits dans la classe politique (Teixeira, 1989). En 1912, les discussions commencent à l'Assemblée Législative de l'État du Mato Grosso et ainsi que dans l'opinion publique et la presse régionale. Les polémiques s'engagent autour de la présence d'un grand nombre de *posseiros*, des paysans et travailleurs ruraux sans terres. Ils travaillent pour le compte de l'entreprise mais ne peuvent accéder à la terre puisque la location de terres est accordée exclusivement à la Matte Laranjeira. En 1915, ces *posseiros* ont réussi à faire voter une loi permettant l'acquisition de parcelles aux *posseiros* présents dans la région avant 1914. La loi prévoyait également de limiter la surface allouée à la Compagnie (Betoni, 2002). Malgré ces dispositions, des conflits violents ont perduré entre la Compagnie et les habitants de la région, allant jusqu'à des révoltes armées (Betoni, 2002).

En 1916, la Compagnie fait une demande de prolongation de contrat jusqu'en 1930 que le gouvernement refusa. Suite à ce refus, la Matte Laranjeira achète à l'État deux fermes qui, plus tard, deviendront la ferme Itamaraty, laquelle est aujourd'hui le plus grand *assentamentos* de l'État (Teixeira, 1989).

La fin du monopole de la Compagnie Matte Laranjeira coïncide en effet avec le début de l'occupation effective de cette région. La possibilité d'achat de terres marque à ce titre le début de l'expansion du capitalisme dans cette région (Teixeira, 1989). Avant cela, l'occupation des territoires indigènes par les non-indigènes est assez rare et relativement éparse. (Pereira, 2007).

Dans la seconde moitié du XX^{ème} siècle, le gouvernement fédéral met en place une stratégie de développement économique basée notamment sur l'industrialisation du pays. Cette politique prend place dans le contexte de l'instauration de « l'État Nouveau » (1937-1945)

organisée par Getúlio Vargas, militaire ayant pris le pouvoir en 1930 par un coup d'État. Le gouvernement Vargas repose sur la mise en place d'un projet nationaliste basé sur un pouvoir centralisé de contrôle et de conquête territoriale (Droulers, 2001).

Dans un second temps, l'intervention du gouvernement fédéral dans cette région s'est focalisée sur le développement et la mise en place d'un projet de colonisation visant à donner accès à la propriété à de petits producteurs. L'installation de la Colonie Agricole Nationale de Dourados (CAND) a eu pour objectif d'assoir le pouvoir de l'État-Nation. L'occupation de la frontière et le contrôle sur l'espace sont ici les fruits de l'intervention de l'État fédéral durant le XX^{ème} siècle, conduisant à la formation d'un territoire particulièrement marqué par les activités agricoles.

Le conflit autour du monopole de la Matte Laranjeira a débouché sur la mise en place d'un autre faire-valoir sur la terre par l'accès à la propriété de petits agriculteurs via la vente de lots de terre. Le conflit a été également une manière de permettre au gouvernement fédéral de reprendre la main sur un territoire livré aux oligarchies régionales, et ainsi de combattre la vieille politique du banditisme sur la frontière méridionale du Mato Grosso do Sul (Ponciano, 2001).

Le conflit démontre ainsi le passage d'une utilisation de l'espace à l'autre (location, usage exclusif), la négociation entre la structure existante (monopole de la Matte) et la nouvelle structure sociale (posseiros et travailleurs sans terre devenant de petits propriétaires) tentant de s'installer (reconnaissance d'autres occupants, usagers de l'espace réclamant la propriété effective). Les jeux d'acteurs et les alliances permettent de s'interroger sur les enjeux réels du conflit et de l'instrumentalisation des tensions existantes entre différents groupes sociaux pour régler une question politique. L'enjeu ici était-il réellement de donner l'accès à la terre à d'autres occupants, ou s'agissait-il d'imposer une nouvelle politique pour laquelle le remplacement des vieilles structures portées par des oligarchies régionales était nécessaire ?

2. Le projet de colonisation à Dourados – la CAND

L'arrivée de colons se faisant plus intense, des conflits ont commencé à apparaitre entre ces colons à la recherche de terres et les indigènes de la région, auparavant moins attractive. Le gouvernement fédéral, par l'intermédiaire du Service de Protection de l'Indien (SPI) décidait alors de regrouper les indigènes au sein de réserves, et de libérer de l'espace pour les colons. Entre 1915 et 1928, huit réserves sont constituées afin d'y regrouper les indigènes présents depuis des siècles[56] (voir carte page 134).

[56] Ces huit réserves sont: Dourados, Caarapó, Taquapiri, Amambai, Limão Verde, Pirajui, Porto Lino, Sassoró.

Dans le Mato Grosso do Sul, dont une partie échappe au contrôle du pouvoir fédéral, cette politique s'est manifestée dans un premier temps par une politique « indigéniste » visant à contenir les populations indigènes au sein de réserves. L'initiative est motivée par l'émergence de conflits entre ces populations et les nouveaux arrivants en quête de terres, pensant trouver des espaces vides comme la propagande officielle l'annonçait. Afin de regrouper les indigènes disséminés dans un vaste territoire, le gouvernement décide de créer des réserves indigènes, des zones délimitées arbitrairement, dans l'optique de libérer des terres pour la colonisation (Brand et al., 2008). Ainsi, l'espace se libère pour l'installation des entreprises agricoles. La création des réserves est en somme la « formule magique » que le gouvernement a choisie pour créer des espaces vides (Brand et al., 2008).

Les populations de communautés différentes viennent prendre place au sein de ces réserves. De manière générale celles-ci sont forcées à quitter le territoire qu'elles occupent pour être regroupées dans ces « zones d'accommodations » (Pereira, 2007) mais elles ne s'y sont jamais adaptées, ce qui explique des mouvements de retour sur leurs territoires, qui donnent lieu à des tensions du fait des différentes appropriations de l'espace.

Dans le contexte de la construction de l'État Nouveau, le gouvernement militaire engage la « Marche vers l'Ouest » dans le but de coloniser officiellement des espaces considérés vides et échappant au contrôle du pouvoir central. L'idée sous-jacente est la reconstruction de la nation dont la clef est le développement économique et la conquête territoriale. Le gouvernement Vargas entame ainsi une campagne afin de convaincre le peuple brésilien de l'utilité de ce projet colonisateur, faisant grand usage du patriotisme (Oliveira, 1999). Les discours proférés en faveur de la marche vers l'ouest s'appuient sur l'héroïsme du temps des pionniers qui ont permis la découverte de l'arrière-pays, notamment dans les zones de frontière.

Afin d'organiser l'occupation de cette région, en plus de créer des réserves pour libérer de l'espace, le gouvernement Vargas a créé le Territoire Fédéral de Ponta Porã, qui inclut les municipes de Ponta Porã, Dourados, Bonito, Nioaque, Miranda, Porto Murtinho, Bela Vista et Maracajú, comme l'indique la carte page 134. Il faut comprendre la création de cette entité fédérale comme faisant partie d'une stratégie de l'État Nouveau, qui visait à combattre les régionalismes en faisant entrave au développement de la Nation (Oliveira, 1999). En créant cette nouvelle entité territoriale, le gouvernement fédéral reprend la main sur des espaces sur lequel il n'avait que peu d'emprise.

À cette époque, le gouvernement Vargas crée des Colonies Agricoles Nationales dans le but d'impulser la Marche vers l'ouest. Il crée ainsi, la Colonie Agricole Nationale de Goiás (CANG) en 1941 et la Colonie Agricole Nationale de Dourados (CAND) en 1943.

La CAND vise à fixer les populations dans l'espace rural en leur donnant accès à la propriété alors qu'elles s'agglutinaient aux périphéries des villes. Le projet prévoyait le don de 300 000 hectares de terres aux producteurs qui se présenteraient dans la région, par des lots de 30 hectares. Au total, moins de 200 000 hectares ont été distribués (Oliveira, 1999). Les familles

de colons provenant de différents États, affluaient et venaient prendre place dans la région de Dourados afin d'acquérir un lopin et d'y pratiquer principalement une activité de polyculture. En plus de la distribution gratuite de terres, la politique de colonisation de la CAND prévoyait la donation de bois pour la construction des maisons, de quelques outils et de bétail pour l'élevage. Le gouvernement distribuait notamment un « kit », dans lequel se trouvait une bèche, une faucille, et quelques graines pour débuter le semis. Ce kit relevait davantage du symbole que d'outils permettant véritablement à ces producteurs de travailler. Quand les familles arrivaient, avant même de pouvoir semer, elles devaient d'abord débroussailler. Ensuite seulement, elles commençaient à planter, d'abord des cultures de subsistance puis, par la suite, du café.

Créée en 1943, la CAND est réellement implantée en 1948, quand le gouvernement délimita sa zone d'expansion. La lenteur de la mise en place s'explique par le manque de moyens. Pourtant, les migrants, séduits par les campagnes qui étaient faites dans leurs régions d'origine[57], affluaient et commençaient à s'installer, avant même de recevoir leurs parcelles officiellement. La campagne gouvernementale a eu un fort impact notamment dans les villes où se trouvaient de nombreux travailleurs sans emploi, adhérant aux promesses d'un avenir meilleur. Les familles affluaient, prenant possession des lieux, ouvrant les espaces de culture afin de survivre. Quand le gouvernement repris les travaux d'installation et de distribution, les migrants avaient déjà préparé les terrains, distribué entre eux des parcelles, et s'étaient approprié une terre en dehors de tout cadre légal. Ces colons ont perduré dans la région dans des conditions difficiles du fait de moyens limités. L'occupation de l'espace par ces petites propriétés se distingue encore aujourd'hui des autres formes d'occupation de la région de Dourados.

En 1975, une grande gelée, la gelée « noire », détruisit toutes les plantations de café de la région. Après ça, les producteurs se sont tournés vers l'élevage ou vers le soja qui commençait à faire son entrée dans la région. À l'époque, beaucoup vendaient déjà leurs parcelles. Ceux qui vendaient leurs terres, allaient habiter dans les villes environnantes et devenaient propriétaires de commerces ou travailleurs agricoles dans les fermes de la région (Oliveira, 1999). Certains vivaient encore sur ces terres, mais n'en étaient plus propriétaires, ils étaient devenus salariés des entreprises agricoles et agroindustrielles de la région ; ils venaient constituer un réservoir de main-d'œuvre, embauché pour les travaux agricoles. Les colons de la CAND qui occupent encore aujourd'hui les parcelles attribuées sont de petits producteurs qui produisent surtout dans un but de subsistance (Oliveira, 1999, entretiens, 2015). D'autres, par le jeu d'achat-vente, ont grandi, mais sont au plus de moyens producteurs.

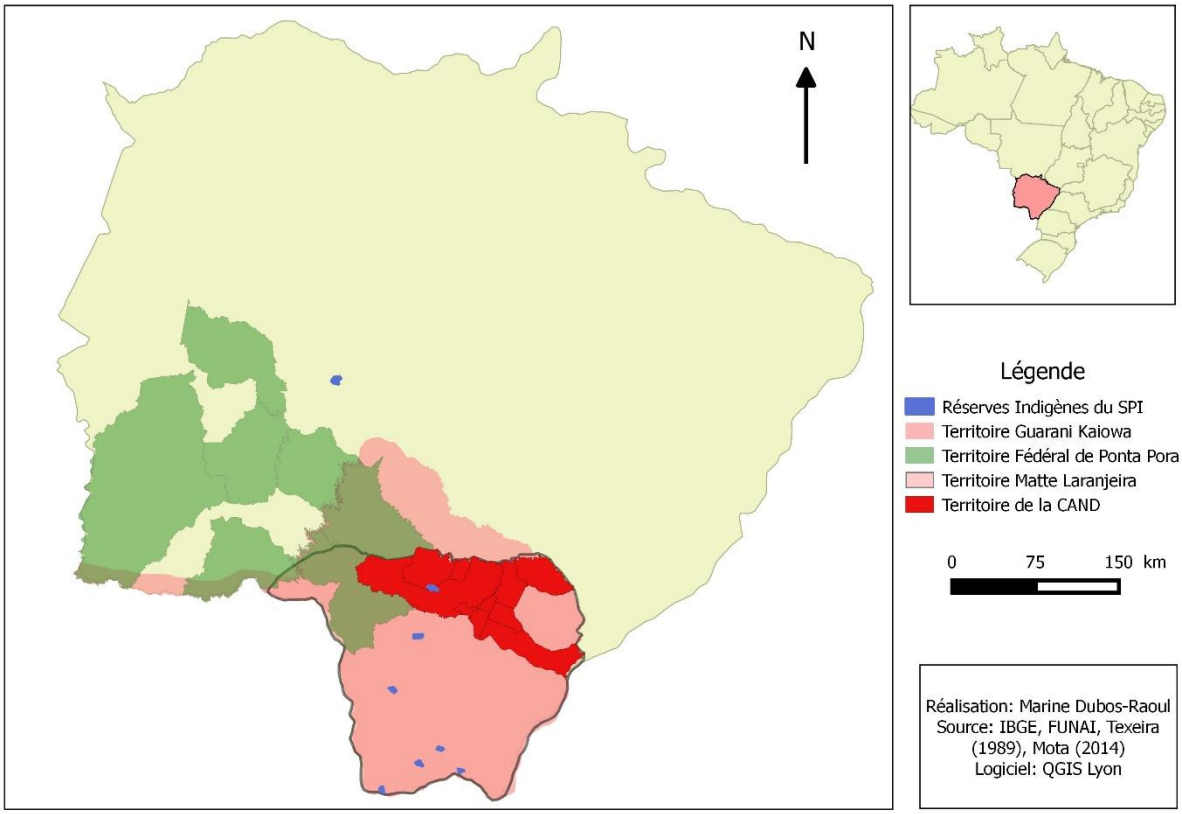
[57] Propagande du gouvernement fédéral pour inciter à l'occupation de cette région, entretenant l'idée de l'accession à la propriété. L'essentiel de la propagande passait par la radio, média qui s'est diffusé rapidement dès le début du gouvernement Vargas, devenant un moyen de communication privilégié pour capter l'attention du plus grand nombre (Betoni, Benites).

Si le projet de la CAND de fixer les populations rurales par la petite propriété ne s'est pas réalisé, ou du moins, n'a pas perduré, c'est peut-être parce que l'objectif était davantage d'ouvrir et de permettre l'entrée dans cette région afin d'amorcer le travail pour l'installation de grandes fermes, plutôt que de fixer les populations rurales par l'accès à la propriété (Oliveira, 1999). La politique de colonisation et d'occupation de ces grands espaces « vides » a en somme pour objectif premier l'occupation des zones stratégiques, pour contrôler au mieux les frontières avec la Bolivie et le Paraguay et de favoriser la diffusion du capital dans l'agriculture brésilienne (Oliveira, 1999).

Cela a tendance à révéler que l'enjeu de la CAND n'a pas tant consisté à l'installation de petits producteurs, mais davantage en une volonté de briser un monopole en place, lequel exerçait un pouvoir sur le territoire, qu'il a été possible de destituer par la mise en place d'une politique fédérale. En créant la CAND, le gouvernement fédéral a entraîné une reconfiguration des pouvoirs au sein de la région, de l'État, et a remis en question un monopole sur le foncier, tout en préparant le terrain pour la succession du pouvoir.

L'installation de la CAND marque ainsi l'intensification de l'occupation des territoires Guarani et Kaiowá dans la région de Dourados. Elle amorce aussi une série de conflits entre les nouveaux propriétaires de ces terres, installés au sein du projet de la CAND, et les populations indigènes qui sont brutalement chassées de leurs terres par une occupation plus dense et la politique indigéniste de confinement. En effet, la CAND se localise en plein territoire des Guarani Kaiowá (Mota, 2015) comme l'indique la carte qui suit.

Carte 10 : synthèse des projets territoriaux dans le sud du Mato Grosso do Sul jusqu'à la première moitié du XX^{ème} siècle



Les réserves sont considérées par les anthropologues spécialistes des questions indigènes dans le Mato Grosso do Sul comme des « zones de confinement des indigènes », du fait qu'ils sont forcés à se regrouper dans des espaces étriqués (Brand et al., 2008). Ce processus, qui a consisté à déporter plus d'une centaine de communautés, a compromis l'économie indigène et affecté leur organisation sociale et leur relation au territoire. La superficie totale des réserves à la fin des années 1970 est de 181 km², alors que le territoire qu'ils occupaient avant le processus de colonisation est estimé à 20 000 km² (Brand et al., 2008). Il s'agit d'un véritable processus civilisateur (Ponciano, 2001) mis en œuvre par l'État brésilien, inséré dans une démarche d'assimilation[58], voulant que la condition « d'indigène » soit transitoire, avant une intégration à la société nationale (Cavalcante, 2016).

Thiago Leandro Vieira Calvalcante (2013) évoque un « colonialisme interne » pour décrire l'occupation des territoires indigènes par la société brésilienne dans la perspective de la construction de l'État-Nation. Dans le colonialisme interne, les États d'origine coloniale

[58] Politique « indigenista assimilacionista do Estado brasileiro » (Cavalcante, 2016)

comme le Brésil reproduisent les relations coloniales avec les minorités et les ethnies colonisées au sein de ses frontières politiques (Cavalcante, 2016).

La rencontre des migrants, qui viennent peupler et exploiter les terres du sud du Mato Grosso do Sul, avec les populations existantes dans ces localités est parfois explosive. Deux visions du territoire, des objectifs non complémentaires, et des référentiels antagonistes se retrouvent littéralement face à face et donnent lieu à des empiètements territoriaux pouvant se solder par des conflits. Les uns s'estiment légitimes pour occuper une portion de l'espace qui leur a été promise et pour laquelle ils ont traversé le pays et les autres n'envisagent pas d'en partir, occupant cette terre depuis toujours.

Malgré leur déplacement forcé, les indigènes revenaient sur leurs terres, tentant ainsi de résister à l'avancée du front agro-pastoral en occupant les territoires dont on les avait expulsés. Après plusieurs tentatives de retour sur leurs terres, certaines populations indigènes ont fini par céder, et se sont contenu dans les réserves (Pereira, 2007). Le processus d'occupation des territoires indigènes, leurs expulsions et le remplacement par d'autres types d'usages de l'espace ont affecté directement leur mode de vie et les pratiques socio-spatiales de ces populations.

António Jacó Brand explique que les pratiques et usages de l'espace (en l'occurrence les ressources naturelles) des indigènes ne sont à aucun moment pris en considération dans la création des réserves, si bien que les ressources ont rapidement manqué. Leur concentration dans des espaces limités est ainsi à l'origine de conflits à l'intérieur même des réserves, en raison de l'existence et de la cohabitation de groupes différents. Cette situation est exacerbée par une proximité accrue entre ces groupes, tandis que l'éloignement antérieur garantissait leur cohabitation dans leurs territoires initiaux (Brand et al., 2008).

Le processus colonisateur donne lieu à une intensification des conflits inter-ethniques entre les différents peuples indigènes présents dans cette même région. Les relations sociales, qui définissent une certaine organisation territoriale[59], sont basées sur des jeux d'alliances et de conflits entre les différents groupes et au sein d'une même famille. Le *tekoha guasu*, territoire ample, est d'ailleurs marqué par des relations tendues avec les autres peuples indigènes Guaicuru, Terena, etc. (autres grandes ethnies indigènes). De la même manière entre les Guarani et Kaiowá, les relations - et donc le *tekoha* - s'établissent par la constante négociation, oscillant entre hostilité et alliance (Mota, 2015).

Le projet de colonisation de la CAND a marqué l'occupation effective de la région par les populations non-indigènes, et le peuplement des espaces libérés par la création des réserves.

[59] À propos de la territorialité indigène, voir Mota (2015) : les territoires indigènes ne peuvent se délimiter selon une logique de circonscription, leurs frontières sont justement en constante redéfinition du fait de leur organisation territoriale basée sur des interrelations avec d'autres ethnies amies ou ennemies. Pour cela, il est difficile de délimiter les tekoha, aux frontières poreuses et fluides autant dans le temps que dans l'espace. (Mota, 2015, p. 254)

En d'autres termes, la CAND a été le moyen, pour le gouvernement fédéral de reprendre le pouvoir sur la région et d'assoir son autorité, sans se confronter à la réalité conflictuelle du terrain engendrée par les appropriations multiples de l'espace. La dynamique de colonisation des espaces vides a fait aussi converger des projets de colonisations privées dans la région.

La « marche vers l'ouest » s'est organisée en effet au sein de la CAND, mais a encouragé aussi des vagues de migrants dans d'autres localités, à travers l'implantation de projets de colonisation sous supervision privée. Les migrants, pionniers-éleveurs des États de São Paulo et du Paraná, ont contribué en l'occurrence à l'installation des grandes fermes d'élevage dans le sud du Mato Grosso do Sul. Des migrants venus du nord-est du Brésil ont participé également à l'occupation de cette région, fuyant des conditions difficiles de leurs régions d'origine : ils ont constitué une source de main-d'œuvre agricole importante pour l'implantation des exploitations. Travailleurs ruraux, ils ont procédé à l'ouverture de celles-ci, assurant le travail de préparation de la terre et les défrichements. Une fois le terrain apte à l'élevage, ils migraient à nouveau afin d'effectuer des travaux similaires plus en avant sur le front agricole, ou bien demeuraient dans la ferme en travaillant pour le compte des propriétaires-éleveurs. Un paysannat vient ainsi se constituer dans des formes précaires d'accès à la terre, contrôlées par les entreprises de colonisations et des particuliers (Fabrini, 2008).

Ces formes d'occupation de l'espace sont devenues plus rares avec la modernisation agricole des années 1970, mais les familles agricoles sont restées pour les travaux dans la région, venant constituer des contingents de travailleurs sans terre, expulsés des terres qu'ils occupaient. Ceux-ci sont à l'origine des mouvements sociaux revendiquant la réforme agraire à partir des années 1980. Il est important de préciser ici qu'il s'agit de travailleurs ruraux qui n'ont presque jamais eu l'occasion d'être propriétaire des terres qu'ils exploitent. Ils ont plutôt été empêchés d'accéder, de posséder des terres en raison d'un projet politique qui leur était défavorable. C'est pourquoi, l'expression d'une « terre née concentrée » (Fabrini, 2008).

L'émergence de l'agriculture moderne à partir de la seconde moitié du XX^{ème} siècle vient à la fois exacerber le processus de confiscation des terres indigènes et marquer une rupture dans l'implantation de petits et moyens producteurs. L'introduction du soja et la diffusion du mode de production agricole marque la fin des *aldeias-refúgio* (communautés-refuges), au fond des propriétés qui permettaient aux Guarani et Kaiowá de se maintenir (Brand et al., 2008). Et ainsi, à mesure que les fermiers arrivent, les indiens partent.

3. Diffusion de l'agriculture moderne

Les années 1960-70 ont été marquées au Brésil par l'expansion de l'agriculture moderne dans un contexte de restructuration de la production agricole et industrielle, liée à une accélération

de l'urbanisation et, par conséquent, de besoins nouveaux que suscitaient les sociétés et le modèle urbain (Elias et Pequeno, 2007). Les innovations techniques ont rendu possible la modernisation agricole par le recours à la mécanisation des différents processus productifs, l'usage de semences sélectionnées, d'intrants chimiques, d'herbicides et de cultures d'inter-récoltes (Santos et Silveira, 2001).

L'idée s'est imposée en effet à l'époque que l'agriculture était en retard par rapport à l'économie mondiale et qu'elle entravait même le développement économique du pays. La vision dominante de l'époque consistait alors à repenser le rôle de l'agriculture dans le pays, en l'intégrant dans le modèle de développement industriel qui était caractéristique de la période (Delgado, 2001). La réponse consistait ainsi en l'augmentation des exportations en matières premières afin de soutenir le développement économique du pays. Il était aussi entendu que la production d'intrants et de machines agricoles permettrait de soutenir la mise en place d'industries qui les concevaient, en ce sens, l'agriculture leur garantissait un marché et favorisait ainsi l'industrialisation de l'économie.

L'idéologie qui a marqué le décollage agricole s'est inspirée des thèses développementalistes et des principes de l'idéologie étasunienne en matière de fonction agricole. Ces dernières ont consisté à : libérer de la main-d'œuvre pour les industries, garantir une production alimentaire suffisante, fournir les industries en matières premières, augmenter les exportations de produits agricoles (*op. cit*). Ces bases ont donné une légitimité à la modernisation agricole dans la deuxième moitié du XX^{ème} siècle et ont incité le gouvernement de la dictature à conduire des politiques publiques dans le but d'augmenter la production agricole dans des espaces « vides ». Si des moyens importants ont été consacrés à la modernisation de l'agriculture par des investissements dans les technologies agricoles, en revanche, les projets de réforme agraire ont été écartés, maintenant une structure foncière particulièrement concentrée. Pour cette raison, le mouvement de développement agricole de l'époque a été caractérisé de « modernisation conservatrice » (*op. cit*).

Avant les années 1970, l'élevage dominait la production agricole du Mato Grosso do Sul. Le riz était cultivé à la marge pour l'ouverture de nouveaux espaces pour l'élevage. Le soja est venu s'implanter et occuper un rôle important dans les recettes de l'État. Le duo soja/blé a modifié le paysage de la région de Dourados et l'élevage a diminué au rythme de l'avancée du soja (Teixeira, 1989). Dourados a été considérée à cette époque comme une région pionnière en termes d'avancée de la frontière de l'agriculture moderne (Le Bourlegat, 2011) pilotée par les grains.

Le gouvernement fédéral, dans ce contexte de modernisation agricole, a créé en 1967 la Superintendance du Développement du Centre-Ouest (SUDECO) afin d'administrer l'implantation de nouveaux pôles de développement (Oliveira, 2003). Le Programme de Développement du Centre-Ouest (POLOCENTRO) sous la supervision de la SUDECO, lancé en 1975 visait à soutenir l'expansion des grains sur l'ensemble de la région le Centre-Ouest. Le Programme de Développement des Cerrados (PRODECER), en 1973, visait le

développement agricole dans le Cerrado par la mise en place d'une coopération avec le Japon. Dans l'État du Mato Grosso do Sul, le Programme de Développement de la Grande Dourados (PRODEGRAN) visait à pallier le manque d'infrastructures de la région qui limitait son développement économique et social (Avelino Júnior, 2008 ; Teixeira, 2009).

Ces programmes de développement ont poussé à l'augmentation de la production agricole et plus particulièrement à la production de soja. Le Mato Grosso do Sul pèse dans l'économie nationale du soja. En 1990, il produisait plus de 10% du soja national. Il était le quatrième producteur derrière le Rio Grande do Sul, le Paraná et le Mato Grosso. Quelques régions se sont spécialisées dans la production de soja : au sud autour de la région de Dourados et au nord de l'État autour de la ville São Gabriel do Oeste (située dans la microrégion de l'Alto Taquari). La carte et le tableau suivant permettent de situer et représenter le phénomène, en fonction de la répartition des volumes de soja par microrégions en 1990. La concentration de la production dans ces régions peut s'expliquer entre autres par leur présence en terres fertiles (Teixeira, 2009).

Carte 11 : volumes de soja en 1990 par commune dans l'État du Mato Grosso do Sul

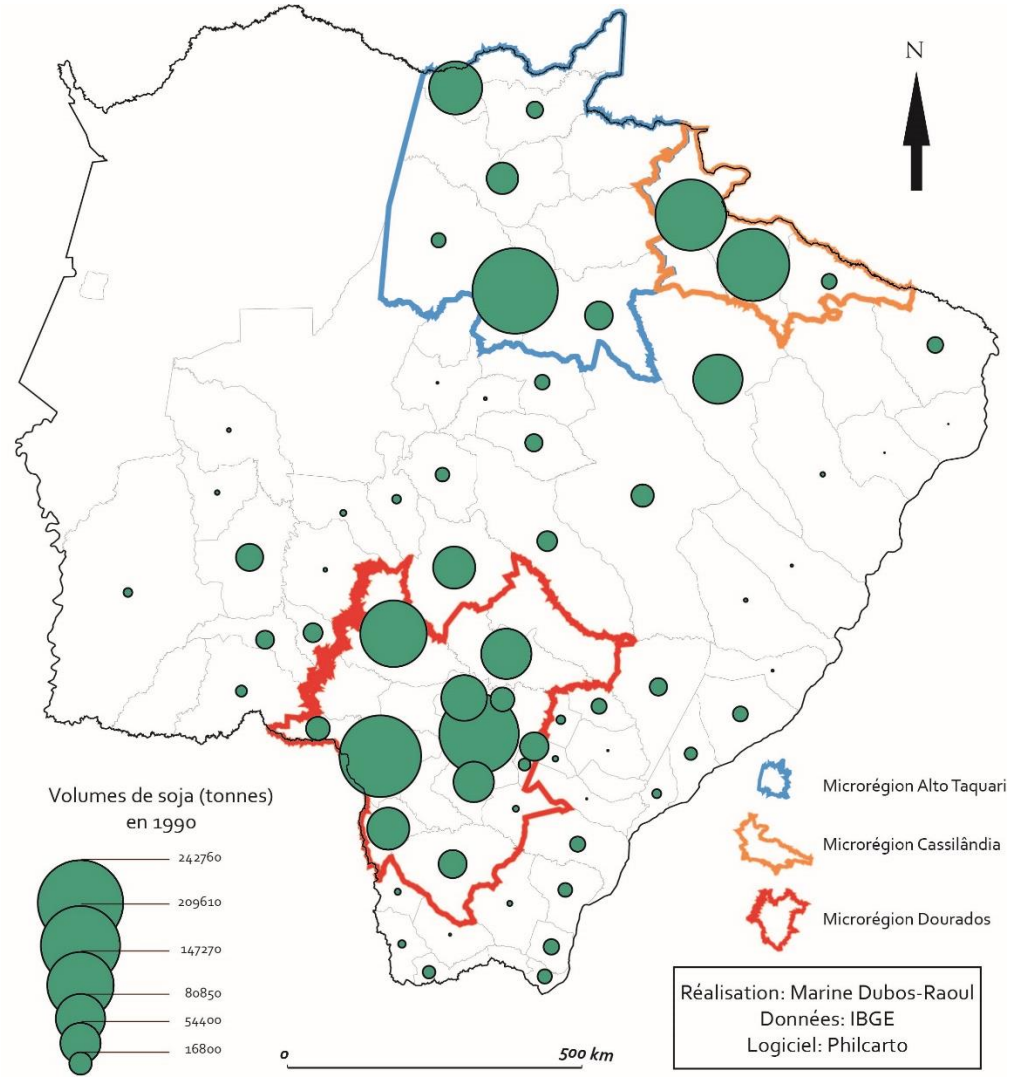


Tableau 8 : quantités produites de soja (en tonnes) en 1990 dans les microrégions du Mato Grosso do Sul

	Volumes (tonnes)	Part (en %) dans le MS
Baixo Pantanal	2520	0%
Aquidauana	4236	0%
Alto Taquari	**411306**	**20%**
Campo Grande	96023	5%
Cassilândia	**348060**	**17%**
Paranaíba	8433	0%
Três Lagoas	98968	5%
Nova Andradina	25423	1%
Bodoquena	52675	3%
Dourados	**941299**	**46%**
Iguatemi	49671	2%

Source : IBGE, Produção Agricola Municipal, 2014

Les programmes de colonisation de ces nouveaux espaces via la modernisation de l'agriculture se sont traduits par une nouvelle étape de la construction territoriale par la venue de nouveaux migrants. Ceux-ci sont, dans une grande majorité, issue du Sud du pays, des États du Rio Grande do Sul, Santa Catarina et Paraná (Teixeira, 1989). Ces agriculteurs sont venus occuper le rôle de l'agriculteur moderne du fait de leurs connaissances particulièrement élevées dans le domaine de la production de grains (Teixeira, 1989). Ceux-ci ont produit du soja mais ont aussi consolidé l'élevage extensif de bovin du fait d'un travail du sol sommaire pour cette activité et de la disponibilité de vastes étendues de prairies (Teixeira, 2009).

À la production de grains, se développe à la même époque, et pour des raisons qui sont liées à l'alimentation animale par les grains, les complexes agroindustriels et tendent à redéfinir en profondeur les logiques territoriales de la région (Mizusaki, 2008). Jusqu'en 1970, l'élevage de volailles se résumait en effet à quelques poules dans les cours des petites fermes familiales. À partir des années 1980 et avec une forte intensification dans les années 1990, la restructuration de l'aviculture est marquée par dimension industrielle (*op. cit.*) et par l'arrivée et la concentration productive d'entreprises et de groupes leaders agroindustriels du type Sadia, Doux, l'actuel BR-Food. La production de soja, servant à l'alimentation animale, a ainsi été stimulée par l'arrivée croissante d'éleveurs de poulets dans la région à partir des années 1970-1980.

Ces avancées technologiques dans le domaine de la production agricole n'ont pas été intégrées par tous les types de producteurs. Les grands bénéficiaires en ont été les grandes

propriétés et, de manière générale, ceux qui étaient prêts à produire à grande échelle dans un but exportateur (Teixeira, 2009). La modernisation a exclu, dans une grande mesure, les agriculteurs n'adoptant pas ce modèle de production agricole, et amenant les populations à quitter les campagnes pour peupler les villes (Teixeira, 2009). Un processus spatialement sélectif et socialement excluant à cause de structures sociales profondément inégales a émergé donc à partir des années 1970 (Elias, 2006).

La disparition progressive de la petite propriété agricole a caractérisé la modernisation agricole, gonflant le nombre d'exclus de la terre dans le Mato Grosso do Sul, accentuant encore la concentration foncière initiale. Les petites et moyennes propriétés constituent une grande majorité (80 %), alors que les grandes (supérieures à 1 000 ha) ne concernent que 6 % du total des établissements agricoles. En revanche, en termes de surfaces, les grands établissements agricoles sont plus nombreux (75 %) alors que les petites propriétés, majoritaires en nombre, ne représentent que 6 % de la surface totale, comme le montre le tableau suivant.

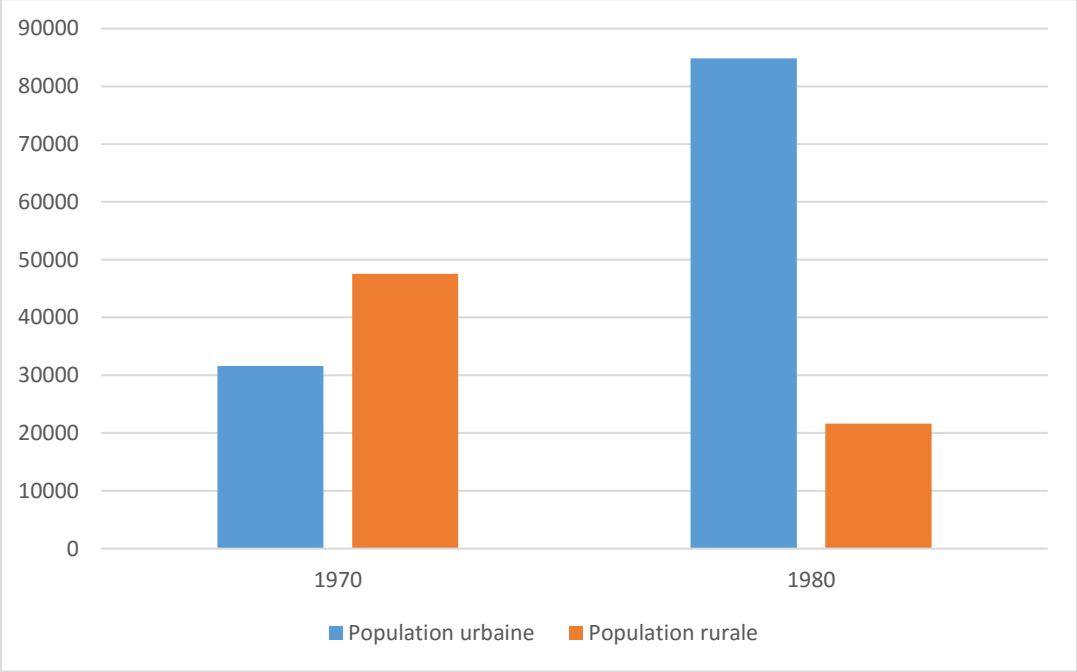
Tableau 9 : nombre et surfaces des établissements agricoles du Mato Grosso do Sul en 2006

	Nombre d'établissements agricoles	Nombre %	Surfaces des établissements agricoles	Surfaces %
Moins de 10 ha	13 398	20,8%	64 818	0,2%
De 10 à 100 ha	29 277	45,3%	873 699	2,9%
De 100 à 1000 ha	15 228	23,6%	5 991 350	19,8%
Plus de 1000 ha	6 661	10,3%	23 345 109	77,1%
Total	64 564	100,0%	30 274 976	100,0%

Source : IBGE, Censo Agropecuário, 2006.

L'augmentation de la production de soja, et plus généralement le processus de modernisation et de rationalisation de l'espace agricole, sont particulièrement notables dans la commune de Dourados, y compris en termes démographiques. Comme l'exprime le graphique ci-dessous, la population rurale de Dourados représente plus de 47 500 personnes en 1970, alors qu'en 1980 elle n'est plus que de 21 600. En contrepartie, la population urbaine passe de 31 600 habitants en 1970 à presque 90 000 en 1980.

Graphique 2 : population urbaine et rurale dans la commune de Dourados en 1970 et 1980



Source : IBGE, Recensement Démographique, 2010

Le processus de restructuration productive enclenché à partir des années 1970 est venu ainsi transformer les espaces où la modernisation agricole s'est diffusée. Les circuits productifs se sont calqués de plus en plus sur les marchés internationaux et les territoires se sont spécialisés autour de produits choisis, contribuant à régionaliser la production agricole (Elias, 2006).

En plus de cibler certains produits, la modernisation agricole est socialement sélective. Tous les producteurs ne peuvent y adhérer, à cause du modèle de production à grande échelle qui requiert de grandes superficies et l'adhésion des producteurs au « paquet » technologique coûteux (mécanisation, intrants chimiques). Cette exclusion sociale va de pair avec l'exclusion spatiale, provoquant le besoin de ces populations de lutter pour leurs terres (possession et usage). Cela donne lieu à des conflits, dont le point culminant est l'organisation par les travailleurs agricoles de luttes pour la réforme agraire à partir des années 1980 (Avelino Júnior, 2008). Le retour à la démocratie due à la fin du régime de la dictature militaire (1964-1982), combiné à la territorialisation de l'agriculture moderne, impulsent des mouvements de résistance dans les campagnes brésiliennes.

Chapitre 3 : Oppositions à l'agriculture moderne et identification des acteurs en lutte

À la fin des années 1970, alors que l'agriculture ne cessait de gagner de l'espace, émergeaient les premiers mouvements sociaux de lutte pour la terre, justement en opposition à l'appropriation de l'espace par l'agrobusiness en expansion. Ils critiquaient et remettaient en cause le processus de concentration foncière (Avelino Júnior, 2008). Ces mouvements luttaient pour avoir accès à la terre et l'exploiter, d'autres luttaient pour récupérer leurs territoires d'origine.

1. Les luttes en faveur de la réforme agraire

Les organisations de travailleurs agricoles luttant pour la terre, comme la Commission Pastorale de la Terre (CPT) et le Mouvement des travailleurs Sans Terre (MST), entre autres, ont commencé à organiser leurs luttes en procédant à l'occupation de grandes propriétés agricoles dites improductives[60]. Aujourd'hui encore, ils en réclament ainsi la confiscation et la redistribution en plusieurs propriétés. L'occupation a pour but d'attirer l'attention des gouvernements et de la société civile sur la situation d'inégalité foncière, et de faire pression pour la mise en place de la Réforme Agraire. Elle vise aussi à pointer du doigt les exploitations qui ne remplissent pas leur fonction sociale au vu de la constitution de 1988.

Il est très fréquent de rencontrer sur le bord des routes des campements de fortune. Ils sont constitués de baraquements élaborés avec des morceaux de bois et des bâches, et sont établis le long d'une grande propriété dont il est revendiqué l'expropriation au profit des familles intégrantes des mouvements pour la terre. Ces campements sont appelés *acampamentos.*

[60] Une exploitation agricole est considérée improductive par l'organe gouvernemental responsable de la régulation foncière (INCRA) lorsque les moyennes de productivité ne sont pas atteintes, proportionnellement à la surface totale exploitée. La faible valorisation économique d'une propriété est un facteur déterminant dans la Constitution de 1988 qui conduit à désigner la terre ne remplissant pas son rôle social et donc pouvant faire l'objet de désappropriation (source : INCRA, consulté le 26 octobre 2016 : http://www.incra.gov.br/imovel_improdutivo).

Photo 5 : *acampamento* le long de la BR-060 entre Campo Grande et Sidrolândia



Source : auteure, août 2013. Des familles de travailleurs agricoles campent en bord de route, revendiquant l'expropriation d'une terre dite improductive, qui ne remplit plus sa fonction sociale. Les familles campent dans des baraquements le long de la propriété qu'ils revendiquent afin d'attirer l'attention des pouvoirs publics sur leur situation foncière et de la nécessité de réforme agraire.

Au terme de la lutte, en cas d'issue favorable, l'organe gouvernemental responsable de la réforme agraire, l'Institut National de Colonisation et de Réforme Agraire (INCRA), organise l'expropriation de la terre (moyennant une indemnisation au propriétaire) et la distribution des lots entre les familles. L'ensemble continu de petites propriétés ainsi créées est appelé *assentamento* de la réforme agraire. Dans les régions dominées par la grande propriété (latifundio), les *assentamentos* se distinguent nettement dans le paysage.

De grands conflits ont marqué la construction des territoires de la réforme agraire dans le Mato Grosso do Sul. Un des plus connus est sûrement le conflit qui s'est traduit par l'occupation de la Fazenda Itamaraty[61] (ferme acquise par la Compagnie Matte Laranjeira dans les années 1940, après que le gouvernement ait décidé de ne pas prolonger le contrat de location de terres qui lui était accordé). L'occupation de cette ferme a donné lieu à l'*Assentamento* Itamaraty I et II, créé en 2002 sous pression du mouvement d'occupation organisé par le Mouvement des travailleurs Sans Terre (MST), la Centrale Unique des Travailleurs (CUT) et la Fédération des Travailleurs ou Agricoles (FETAGRI). Aujourd'hui,

[61] La fazenda Itamaraty a été l'une des plus grandes exploitations de soja du monde (Teixeira, 1989).

l'*assentamento* a pris une telle ampleur qu'il est devenu un district de la commune de Ponta Porã. Il est un des plus grands *assentamentos* de la réforme agraire du Brésil.

Photo 6 : photo aérienne d'une partie de l'*assentamento Itamaraty*

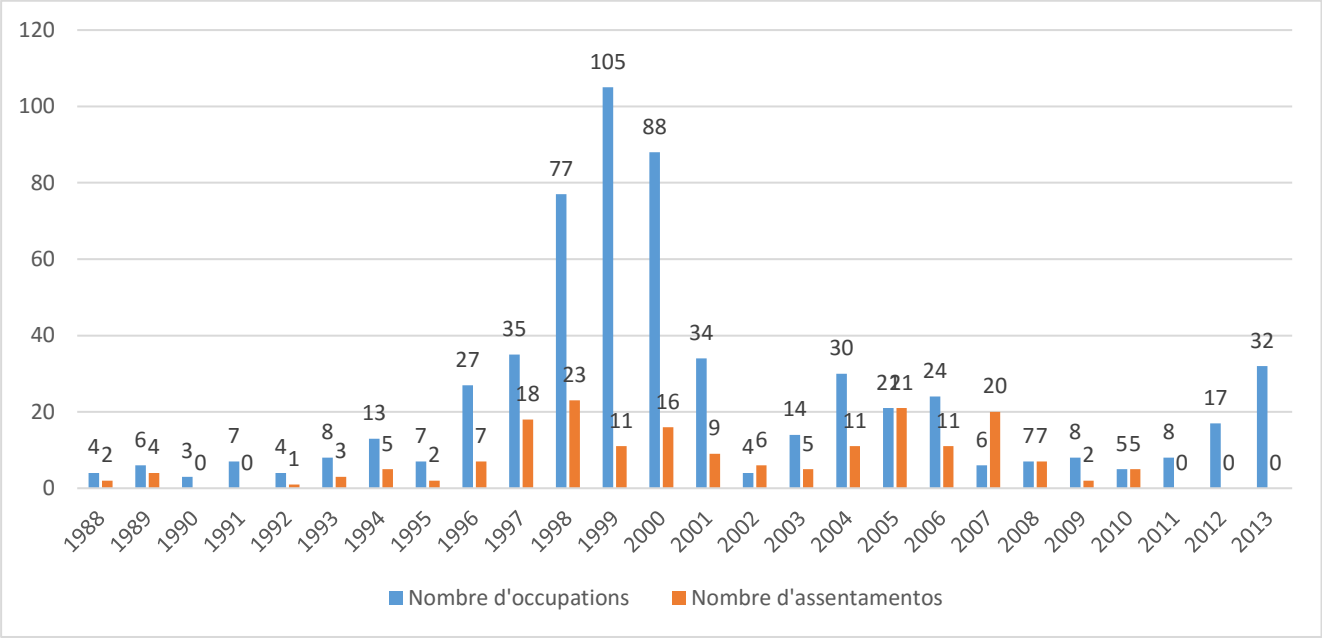


Source : Google Earth, image satellite, 2013, L'assentamento Itamaraty situé dans la commune de Ponta Porã est le plus grand de l'État, qui a marqué la lutte pour la terre des travailleurs agricoles sans terre. L'image satellite permet de distinguer un ensemble de parcelles aux tailles équivalentes qui correspond à la division de la propriété en plusieurs lots, distribués aux familles.

L'image satellite de l'*assentamento* Itamaraty, localisé dans le sud-ouest du Mato Grosso Sul, permet d'en distinguer l'organisation spatiale. On remarque de petites parcelles continues, une mosaïque de lots fonciers distribués par l'INCRA. Sur chacune de ces parcelles, on distingue l'habitation principale de la famille récipiendaire (petit point blanc).

Le graphique suivant présente l'évolution des occupations de terre (en bleu) entre 1988 et 2013 dans l'État. On y constate une forte incidence des occupations à la fin des années 1990. Les 88 occupations en 2000 correspondent à des mouvements organisés principalement par la CUT et la Confédération Nationale des Travailleurs en Agriculture (CONTAG) (DATALUTA/MS, 2014). Ces mouvements sont caractérisés par leur extrême violence, qui se distingue par de nombreux assassinats de paysans sans terre. La reprise des occupations en 2003, 2004 et 2005 coïncide davantage avec le nouveau contexte politique lié à l'arrivée à la Présidence de la République du Partir des Travailleurs en 2002 et aux promesses de ce dernier, rendant les mouvements sociaux optimistes dans leur lutte (Melo, 2015).

Graphique 3 : évolution du nombre d'occupations de terres et d'*assentamentos* dans le Mato Grosso do Sul entre 1988 et 2013



Données : DATALUTA/MS (Nardoque et Almeida, 2014)

La baisse continue des occupations à la fin des années 2000 est à mettre en perspective avec les changements conjoncturels économiques qui ont des répercussions positives, notamment sur les revenus des brésiliens. Elle s'explique également par une diversification des moyens et stratégies de lutte choisis par le MST face à l'évolution du contexte agricole régional.

En effet, l'agrobusiness contribue à diminuer franchement la superficie des terres improductives par l'expansion des cultures de soja, d'eucalyptus et de canne à sucre dans le Mato Grosso do Sul. De même, l'avancée de l'agrobusiness contribue à une occupation des *latifundios* tels que les vastes étendues de prairies dédiées à l'élevage extensif (Nardoque et Almeida, 2014). Ce faisant, il intensifie la mise en valeur de la terre et fait partiellement tomber l'argument « d'improductivité », pilier de la légitimation des mouvements sans terre.

Le graphique permet aussi de constater qu'il y a un lien étroit entre les occupations et l'installation de nouveaux *assentamentos*. Cela confirme que le conflit est le moyen de pression des mouvements sociaux, pour exiger la réforme agraire, venant ainsi imposer une nouvelle réalité territoriale.

2. Les mouvements indigènes de récupération de terre

Le mouvement indigène latino-américain a pris une ampleur considérable ces dernières années et est à l'origine des changements importants dans les sociétés en termes d'inclusions de « nouvelles » organisations sociales par la reconnaissance des droits des peuples indigènes (Pacheco, 2009). En ce sens, en 1989, l'Organisation Internationale du Travail (OIT) adopte la Convention 169 sur les peuples indigènes et tribaux et reconnait ainsi des sociétés indigènes par les États avec une définition de droits pour celles-ci. Cela passe par l'identification de territoires indigènes en leur garantissant la protection et l'assistance, selon la tradition, la culture et la volonté de chaque peuple. La Convention est ratifiée par le Brésil en 2004. Dans une même ligne, la Convention sur la Diversité Biologique votée en 1992 lors du Sommet de Rio est ratifiée au Brésil comme norme interne par décret, créant des moyens de protection et de reconnaissance des pratiques des populations indigènes et traditionnelles.

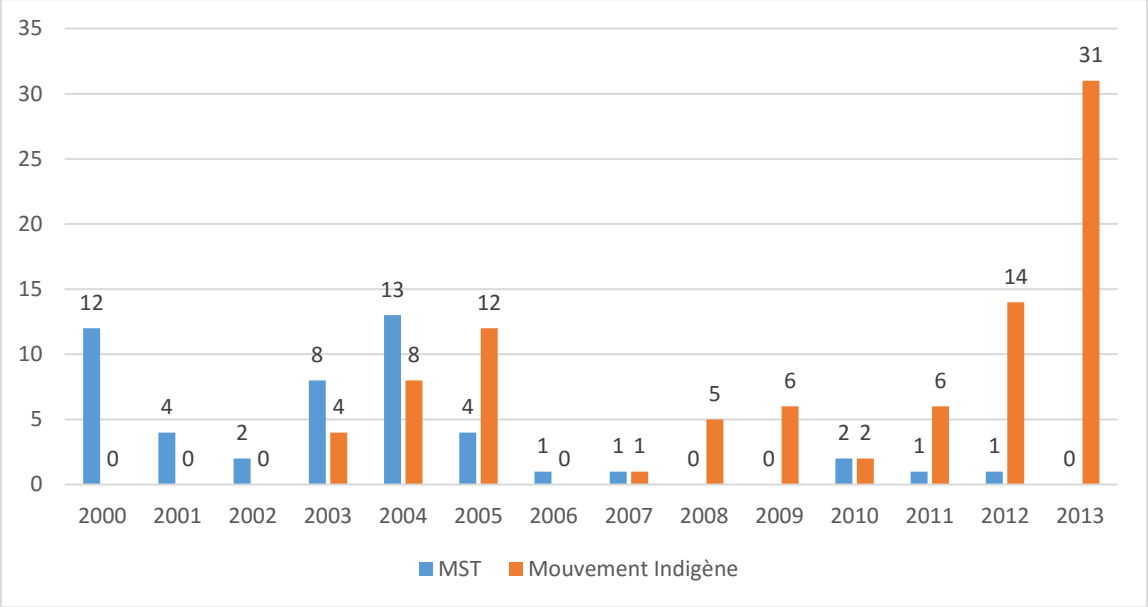
La Constitution Fédérale brésilienne de 1988 reconnaît des droits similaires indigènes et encadre la démarcation de leurs terres via l'article 223 de la Constitution. Avant même l'adoption de cette résolution, il existe une législation brésilienne (loi 6001 de 1973) affirmant que, dans un délai de 5 ans, toutes les terres indigènes devraient être démarquées. Cinq ans plus tard, en 1978, constatant que la loi n'est pas appliquée, les indigènes entrent en lutte, afin de faire valoir leurs droits.

Cela a conduit à l'identification et la régularisation d'un certain nombre de terres dans les années qui ont suivies. Cependant, seule une trentaine de terres (en prenant en compte les réserves créées par le SPI dans les années 1920) sont en situation de régularisation. Une vingtaine est toujours en cours de démarcation et une quinzaine à l'étude (Cavalcante, 2016). La carte page 162 donne une idée de l'état du processus de démarcation des terres indigènes par rapport au territoire Guarani Kaiowá avant sa colonisation.

Dans ce contexte de lutte pour le *tekoha*, territoire traditionnel, une stratégie similaire aux travailleurs sans terre est adoptée, par occupation et installation le long des routes de campements de fortune, les *acampamentos de retomada* (campements de récupération) en vue de revendiquer leurs territoires traditionnels. La reprise des occupations à la toute fin des années 2000 (illustrée par le graphique précédent) correspond quant à elle à un nouvel essor des mouvements indigènes pour la récupération de leurs territoires traditionnels, principalement dans le sud de l'État. En effet, sur les 32 occupations qui ont lieu en 2013, 31 sont issues des mouvements indigènes (Nardoque et Almeida, 2014).

Le graphique ci-dessous montre la substitution d'un groupe d'acteur par un autre au sein des mouvements revendiquant l'accès au foncier et sa redistribution. La diminution des occupations organisées par le MST est à mettre en lien avec la croissante des mouvements indigènes ces dernières années, par l'organisation d'occupations de *retomadas* de leurs territoires.

Graphique 4 : occupations de terres par le MST et par le Mouvement Indigène entre 2000 et 2013 dans le Mato Grosso do Sul



Source : adapté de Melo (2015) données DATALUTA, 2014.

L'interrogé de la CPT confie à ce propos que le processus de démarcation des territoires indigènes dans la région de Dourados conduit les mouvements de petits producteurs à mettre un frein aux occupations. L'ensemble de la région peut en effet être considérée territoire indigène traditionnel et donc faire l'objet de revendications territoriales. Or, en principe, cela peut se faire aussi au détriment de terres occupées par des petits producteurs les ayant gagnées au titre de la réforme agraire.

Cet élément permet entre autres de nuancer l'idée selon laquelle les indigènes luttent pour leurs territoires nécessairement contre les grands propriétaires fonciers. En ce sens, les revendications pour la récupération des territoires indigènes concernent aussi des terres de petits producteurs (Mota, 2015).

L'occupation est ici un moyen de lutte essentiel à ces deux groupes. La démarcation des territoires indigènes dans le cas particulier de la région de Dourados tend à remettre en question, du moins temporairement, les stratégies de lutte adoptées par le mouvement des sans terre. Indigènes et paysans luttent tous deux contre la prédominance de l'agrobusiness et du *latifundio*. On pourrait les voir comme des alliés dans ce conflit, mais ils se font parfois concurrence dans leurs revendications territoriales. Au-delà des alliances de classes, les conflits révèlent les enjeux territoriaux qui existent entre des groupes sociaux que l'on penserait « camarades de lutte » (indigènes et petits producteurs en général). Les conflits, et

plus largement les rapports sociaux, ne tiennent pas uniquement à leur appartenance de classe ou à l'identité de l'oppresseur. Les oppositions et confrontations peuvent aussi s'expliquer par des stratégies et des projets spécifiques aux différents groupes sociaux. L'histoire singulière des différents groupes sociaux dans un territoire permet de comprendre et d'expliquer les jeux d'alliances et d'oppositions. Les populations indigènes sont celles qui ont habité les premières cette région du sud du Mato Grosso do Sul. Actuellement, la revendication pour la récupération de leurs territoires est le mouvement social qui marque les enjeux territoriaux à Dourados. Ils sont pour ainsi dire le point culminant de la région, réactivé entre autres par l'arrivée des usines dans leurs territoires.

L'entrée en lutte des indigènes vient alors remettre en question une certaine organisation sociale et économique existante, et ainsi les bases territoriales d'une société qui s'est organisée et s'est appropriée l'espace sans se préoccuper (ou niant) les premiers habitants et leurs territoires. Il est envisagé ici que l'implantation du secteur sucro-énergétique a mis le feu aux poudres dans la région car elle a bouleversé le jeu socio-spatial.

L'identification de ces différents conflits permet de mettre en évidence la place des différents acteurs engagés dans la dynamique de construction territoriale. Les conflits révèlent l'état social d'un territoire, la place des différents acteurs et le processus de négociation et de redistribution des pouvoirs dans l'espace. Revenir sur l'historique de l'occupation et la formation de la région de Dourados permet alors d'identifier les groupes d'acteurs qui, tout en voyant leur place se modifier sous l'effet de l'implantation d'autres logiques socio-spatiales, perdurent dans l'espace. Ces groupes sont à l'origine de différentes revendications territoriales qui sont à nouveau reformulées sous pression de l'arrivée du secteur sucro-énergétique. Cette rétrospective permet de dresser un panorama des enjeux historiques dans la région de Dourados.

Chapitre 4 : Dourados - portrait d'un territoire à enjeux multiples

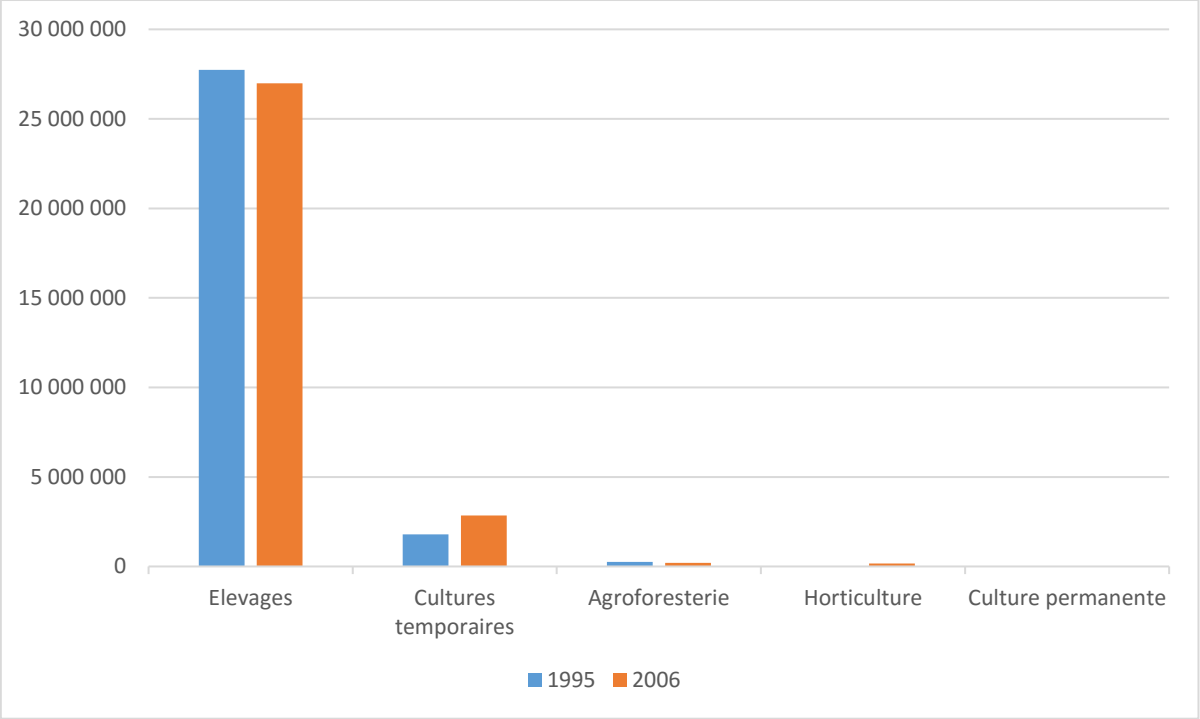
Les conflits décrits jusqu'ici mettent en évidence la dynamique de construction territoriale dans la région de Dourados, les différentes étapes qui la caractérisent, ainsi que ses acteurs et projets contradictoires qui se sont succédé. La Guerre du Paraguay et l'implantation de la Compagnie Matte Laranjeira sont venus en ce sens, d'une part, intensifier le peuplement de la région et, d'autre part, instaurer un monopole dans l'espace. La fin de ce monopole résulte d'un processus conflictuel, ayant abouti à une nouvelle forme d'occupation de l'espace qui elle-même augure une nouvelle phase dans l'organisation de l'occupation de l'espace entre les différents groupes sociaux qui composent cette région. L'instauration de la petite propriété dans le cadre du projet colonisateur de la CAND est rapidement rattrapée par la modernisation agricole, phase qui marque l'entrée du Mato Grosso do Sul dans une économie globalisée mais qui introduit également les conflits venant s'opposer aux modèles de développement promus par la modernisation agricole. Ainsi, chaque nouvelle phase de la construction territoriale donne lieu à des conflits qui expriment des aspirations difficilement compatibles.

Quels sont les héritages laissés par cette succession d'activités et d'acteurs dans l'espace ? Comment peut-on caractériser cette région dans laquelle vient s'implanter le secteur sucro-énergétique ? Et, donc, sur quelles territorialités et à quels acteurs celui-ci vient-il se confronter pour l'appropriation de l'espace ? Il s'agit dans ce chapitre de dresser le portrait de la région, les enjeux qui s'y trouvent et les configurations actuelles qui résultent des conflits entre les différents groupes d'acteurs.

1. Une terre d'élevage

Dourados est une région à prédominance agricole, avec une nette spécialisation dans la production de grains (soja puis maïs) depuis les années 1970. Pour autant, l'élevage demeure l'activité par excellence dans le Mato Grosso do Sul. Il est en effet le quatrième à l'échelle du pays en termes d'effectifs bovins (derrière le Mato Grosso, le Minas Gerais et Goiás).

Graphique 5 : surfaces des établissements agricoles (en hectares) en 1995 et en 2006 par groupe d'activités agricoles dans le Mato Grosso do Sul

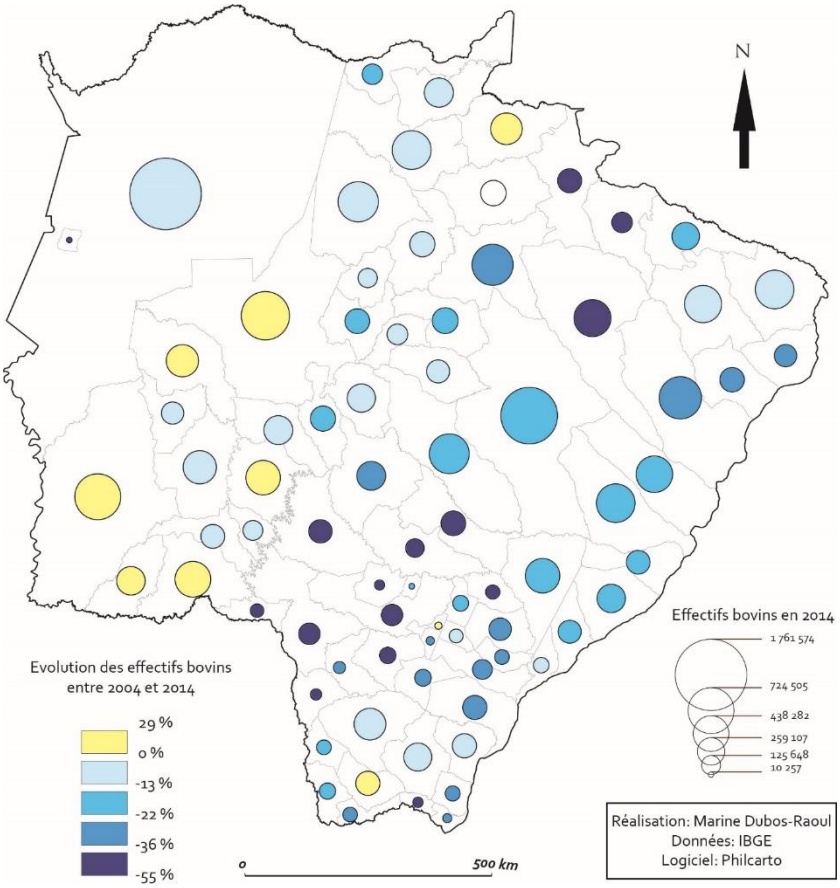


Source : Censo Agropecuário, 2006 (IBGE)

Le graphique qui précède montre que l'élevage est l'activité qui domine en termes spatiaux dans l'État. Il connait une sensible baisse de 2,7 % sur la période 1995-2006, ce qui peut, entre autres, s'expliquer par une augmentation de 59 % des surfaces dédiées aux cultures temporaires (canne à sucre, soja, maïs, etc.). Cependant, les données relatives à l'usage et à l'occupation du sol concernent uniquement la période 1995-2006, date du dernier Recensement Agricole mis à disposition par l'Institut Brésilien de Géographie et Statistiques (IBGE). Or, c'est en 2006 que les usines ont commencé à s'implanter massivement dans le Mato Grosso do Sul.

Pour pallier le manque de données actualisées concernant l'usage du sol, les données relatives aux productions agricoles datant de 2014, provenant de l'IBGE mais cette fois inclues dans la *Pesquisa Pecuária Municipal* (Étude de d'Élevage Municipal), permettent une analyse plus précise de l'évolution de l'élevage. Une baisse de moitié des effectifs bovins s'observe alors (-40 %) sur la période 2004-2014. En analysant le phénomène dans ses dynamiques régionales, on constate à partir de la carte suivante qu'il y a une nette diminution des effectifs bovins sur une large partie est et sud de l'État et une augmentation de ceux-ci à l'ouest entre 2004 et 2014.

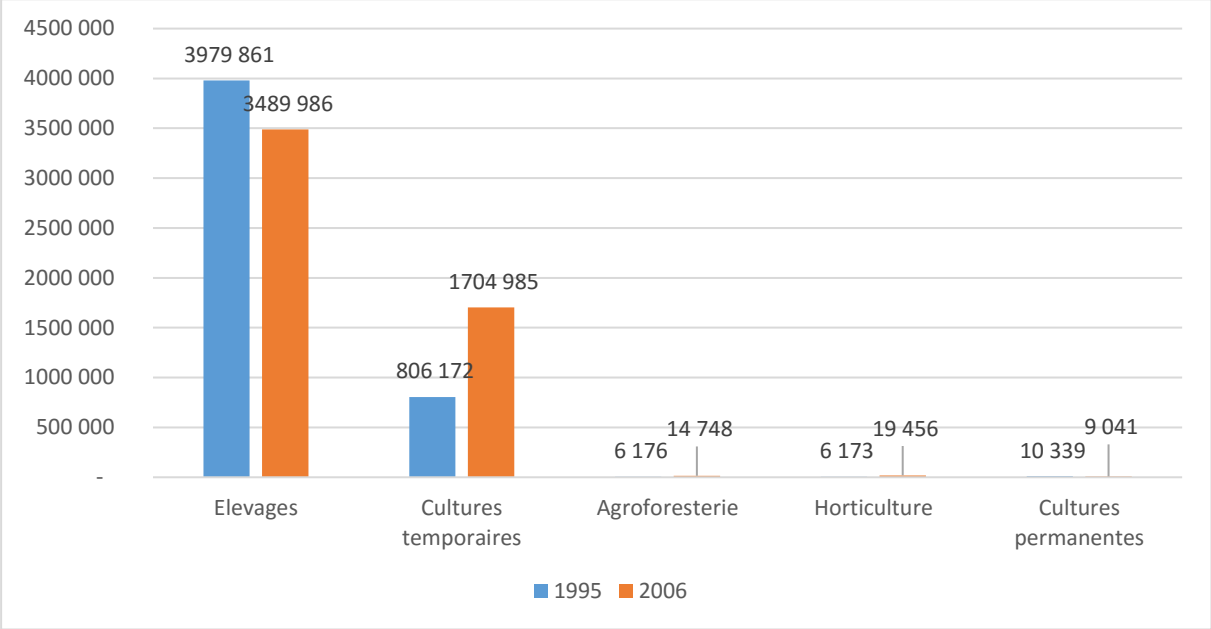
Carte 12 : évolution des effectifs bovins dans les communes du Mato Grosso do Sul entre 2004 et 2014



Cette évolution des effectifs bovins d'est en ouest peut être interprétée comme étant le résultat de l'introduction de cultures temporaires au sud de l'État, telles que la canne à sucre, le soja ou encore le maïs, dans la région de Dourados, ou encore de la consolidation des cultures de grains dans le Centre-Nord et d'un renforcement du complexe papier-cellulose au Nord-est autour de la production d'eucalyptus (Kudlavicz, 2011).

Dans la région de Dourados, ce processus est enclenché depuis les années 1970 avec l'entrée du soja, qui fait régulièrement décliner l'élevage comme l'illustre le graphique ci-dessous.

Tableau 10 : évolution des surfaces des établissements agricoles (en hectares) en 1995 et en 2006 par groupe d'activités agricoles dans la région de Dourados



Source : Censo Agropecuário, 2006 (IBGE)

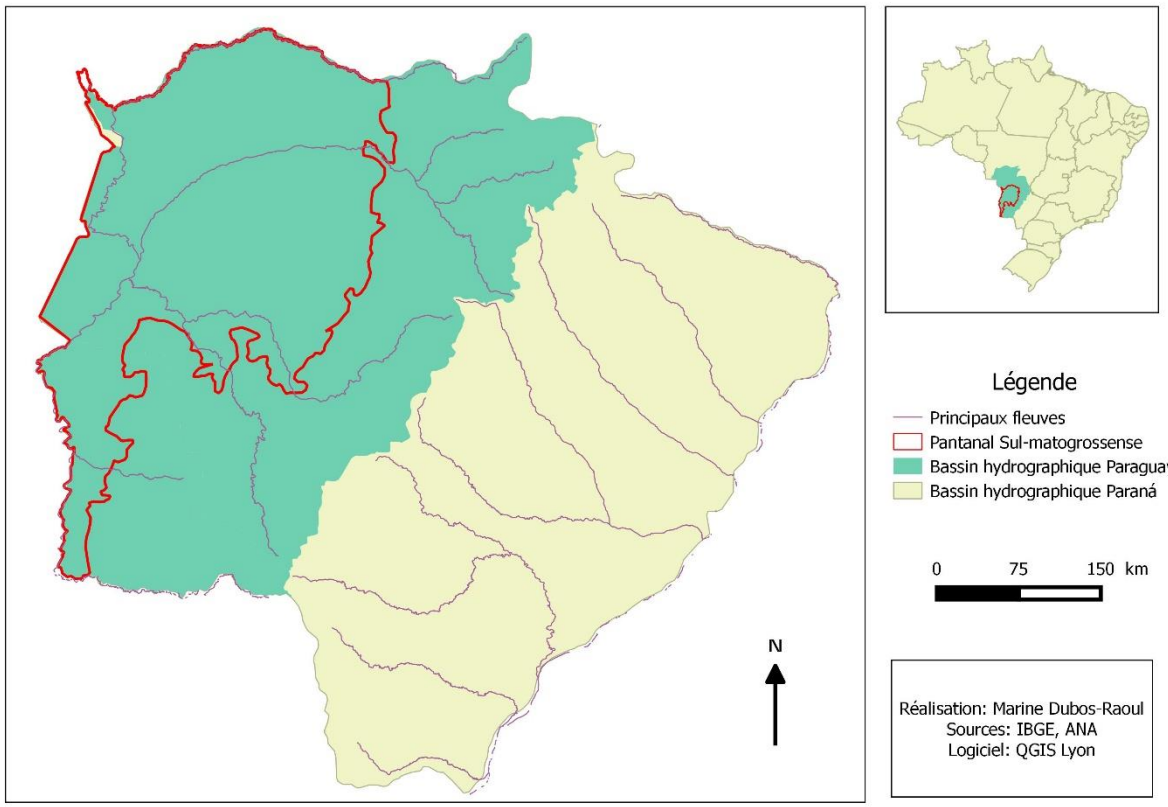
Plus récemment, la canne à sucre a pris le relais. Les deux cultures exercent une pression sur l'élevage entraînant un déplacement des troupeaux. La carte précédente illustre particulièrement bien ce phénomène, où l'on observe une augmentation des effectifs bovins dans la partie ouest de l'État. Les effectifs bovins diminuent ainsi de 29 % entre 2004 et 2014 dans la région de Dourados.

L'élevage extensif a ainsi tendance à migrer dans d'autres régions, notamment dans le Pantanal. Le Pantanal est l'une des plus grande zone humide au monde. Il est « *un complexe de marais et de plaines d'inondations occupé par les formations prairiales* » (Da Lage et al., 2015). Ses caractéristiques paysagères dépendent de la dynamique des eaux, qui viennent conditionner la biodiversité animale et végétale et qui conduisent ainsi les acteurs et leurs activités à se déplacer au rythme des inondations saisonnières (Silva, 2012). Le Pantanal est reconnu également pour la qualité de ses bovins, qui s'alimentent essentiellement dans les prairies naturelles, dépendantes de la dynamique fluviale. En raison de sa sensibilité écosystémique, les activités agricoles sont limitées.

Le Zonage Agroécologique de la canne à sucre (ZAE-Cana) publié en 2009 par le gouvernement fédéral interdit l'installation d'usines de canne à sucre sur l'ensemble du bassin hydrographique du Paraguay. En effet, les eaux qui constituent le Pantanal prennent leur source en amont du bassin. Une activité agricole en amont, forte consommatrice d'intrants chimiques et au mode de production intensif entraîne une érosion des sols et de la

biodiversité, et ainsi de forts impacts en aval, sur le milieu naturel que constitue l'écosystème du Pantanal (Silva et Dubos-Raoul, 2014).

Carte 13 : bassins hydrographiques et Pantanal dans le Mato Grosso do Sul



Si l'élevage bovin demeure la principale activité occupant l'espace du Mato Grosso do Sul, les autres productions agricoles ont néanmoins un impact sur son organisation spatiale. La culture de la canne à sucre étant interdite dans le bassin du Paraguay, elle vient se concentrer dans la région de Dourados, et prend ainsi l'espace des pâturages.

2. Une terre de grains : consolidation de l'agrobusiness

Les grains, mais plus spécifiquement, le soja, se sont implantés dans la région de Dourados à partir des années 1970, dans le cadre de la diffusion de l'agriculture moderne. Dourados, se caractérise ainsi par la prégnance des activités de l'agrobusiness, où la production de grains (soja et maïs), est complémentaire de l'élevage de porcs et de volailles. Ces activités font de Dourados un pôle régional économique, qui renforce sa position régionale et nationale stratégique. La ville est par ailleurs située sur l'un des axes majeurs du transport de marchandises agricoles, la route BR163, principal axe pour l'exportation/l'acheminement du soja en direction des ports d'exportation, au sud du pays.

Cette situation de confluence et de concentration des activités agricoles est due au processus de restructuration productive au Brésil, à partir des années 1990. Cela a entraîné une profonde réorganisation territoriale. Le pouvoir de l'agrobusiness se reflète dans sa capacité à engendrer aussi de nouvelles logiques d'urbanisation. L'émergence de *villes de l'agrobusiness*[62] (Elias, 2006) est la conséquence de ce mouvement restructurant l'activité agricole et agroalimentaire. Ces villes se sont littéralement construites pour répondre aux besoins du secteur de la production agroalimentaire et de ses nouvelles prérogatives. Elles dépendent des activités agricoles et sont soumises, à des degrés différents, au contexte global qui les sous-tendent (Elias, 2006). En ce sens, les villes concernées par l'expansion de l'agrobusiness sont des importants lieux de migrations de travailleurs durant ces dernières années, et des lieux de concentration des services liés à l'activité agricole : fournisseurs, coopératives, conseils, laboratoires, entreprises de recherche, services de manutention, etc. Ces villes (re)dynamisent également le secteur tertiaire et plus généralement sont le lieu à partir duquel s'organise la production agricole.

Dourados est l'une de ces *villes de l'agrobusiness,* qui doit son développement économique et son urbanisation à l'agriculture globalisée (Elias et Pequeno, 2007). Elle exerce ainsi une influence importante sur l'ensemble de la partie méridionale de l'État. Dourados est considérée comme une capitale régionale par une étude de l'Institut Brésilien de Géographie et Statistique (IBGE) publiée en 2007, consacrée à la hiérarchisation des centres urbains et à leurs aires d'influences. La carte ci-dessous, extraite de cette étude permet de discerner le rayon d'influence par Dourados au sein du Mato Grosso do Sul.

[62] En portugais : *cidade do agronegocio,* concept développé par Denise Elias.

Carte 14 : régions d'influence dans le Mato Grosso do Sul en 2008



Source : Regic, Instituto Brasileiro de Geografia e Estatística, 2008.

La région de Dourados est particulièrement dépendante de l'agrobusiness et des activités qui lui sont liées. Elle concentre 60 % de la production de soja de l'État. Les microrégions de Dourados et Iguatemi totalisent 61 % de la production de l'État, soit 3 865 579 tonnes de soja en 2014. On remarque cependant que le soja tend à y progresser moins vite que la canne à sucre. Le tableau suivant montre que les quantités de soja produites ont augmenté de 134 % entre 2004 et 2014. Alors que, sur la même période, Tableau 12 permet de voir que les quantités produites de canne à sucre augmentent quant à elles de 529 % dans la région de Dourados.

Tableau 11 : évolution des volumes de soja (en tonnes) entre 2004 et 2014 dans les microrégions du Mato Grosso do Sul

	VOLUMES DE PRODUCTION 2004	VOLUMES DE PRODUCTION 2014	ÉVOLUTION ENTRE 2004-2014
BAIXO PANTANAL	-	6 765	-
AQUIDAUANA	1 480	30 387	1953%
ALTO TAQUARI	690 878	764 394	11%
CAMPO GRANDE	283 534	760 869	168%
CASSILÂNDIA	485 370	620 827	28%
PARANAÍBA	3 962	2 435	-39%
TRÊS LAGOAS	86 732	24 890	-71%
NOVA ANDRADINA	27 993	59 385	112%
BODOQUENA	49 147	204 855	317%
DOURADOS	**1 389 171**	**3 359 583**	**142%**
IGUATEMI	**264 438**	**504 996**	**91%**

Source : IBGE, Produção Agrícola Municipal, 2015

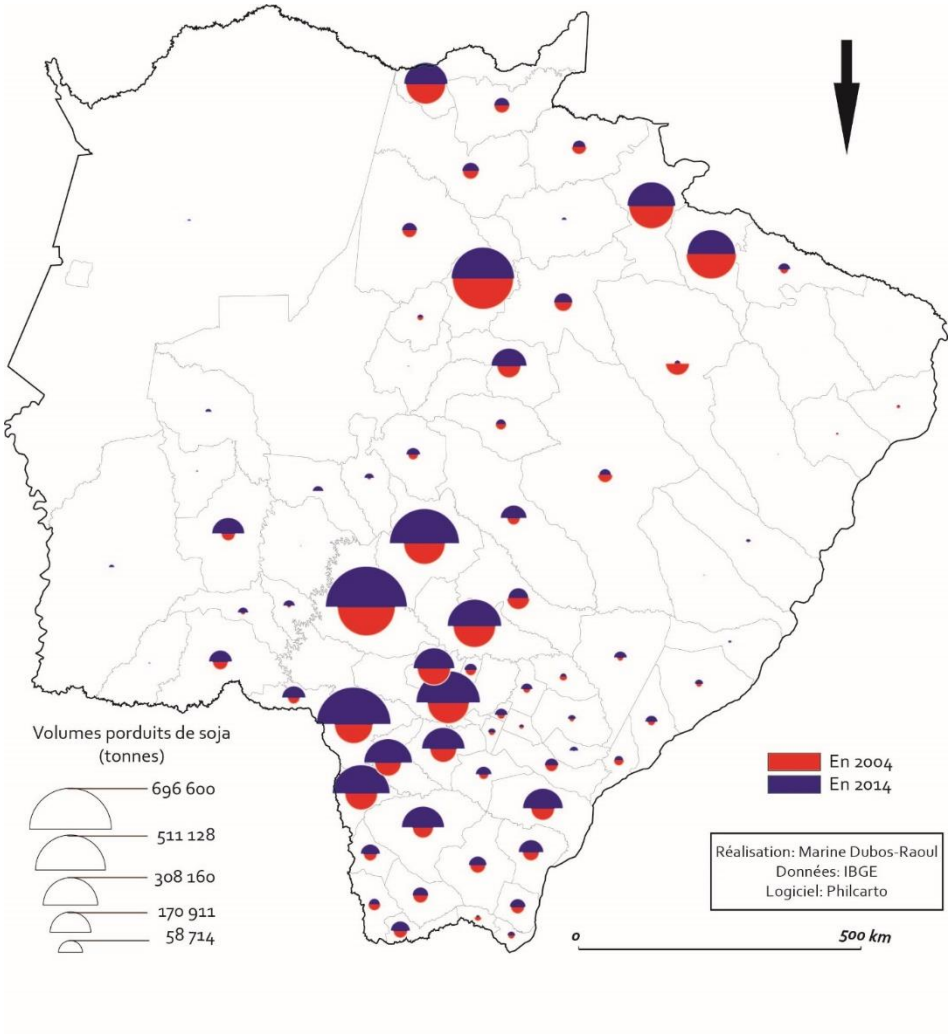
Tableau 12 : évolution des volumes de canne (en tonnes) entre 2004 et 2014 dans les microrégions du Mato Grosso do Sul

	VOLUMES DE PRODUCTION 2004	VOLUMES DE PRODUCTION 2014	ÉVOLUTION ENTRE 2004-2014
BAIXO PANTANAL	1050	2400	129%
AQUIDAUANA	81563	5650	-93%
ALTO TAQUARI	1073410	1030175	-4%
CAMPO GRANDE	798959	780847	-2%
CASSILÂNDIA	-	5325118	-
PARANAÍBA	773601	1795923	132%
TRÊS LAGOAS	848573	497700	-41%
NOVA ANDRADINA	1013048	3264308	222%
BODOQUENA	4870	21800	348%
DOURADOS	**3120105**	**22487285**	**621%**
IGUATEMI	**1857126**	**8828225**	**375%**

Source : IBGE, Produção Agrícola Municipal, 2015

On constate ainsi une relative stabilité en termes de surfaces de soja plantées sur la période 2004-2014, avec quelques cas de communes qui voient leurs surfaces diminuer. Les volumes produits, eux, augmentent nettement de manière générale dans la région de Dourados, comme l'illustre la carte ci-dessous. C'est le signe d'une intensification et de meilleurs rendements à l'hectare.

Carte 15 : Volumes produits de soja (tonnes) en 2004 (en rouge) et en 2014 (en bleu) dans les communes du Mato Grosso do Sul



Ceci indique que des avancées technologiques ont eu lieu dans la production de soja et ont contribué à faire augmenter le rendement à l'hectare. On n'observe donc pas une hausse significative des surfaces de soja à la hauteur d'une augmentation conséquente des quantités produites. En revanche, on peut penser que l'augmentation plus rapide des surfaces de canne

à sucre par rapport aux surfaces de soja, donne certainement lieu à une concurrence entre les deux cultures pour l'accès à l'espace. En effet, dans une région qui s'est constituée à partir des grains et qui contribuent plus largement à drainer une filière intégrée « grains-viande », l'expansion de la canne à sucre pourrait se réaliser au détriment d'autres production agricoles, faisant émerger des conflits au sein même de l'agrobusiness. Cette situation révèle, d'une part, des changements qui sont en jeu en termes d'organisation du territoire et, d'autre part, des acteurs qui portent ces dynamiques par une redéfinition des projets économiques, donnant la priorité, du moins temporairement, à la canne, et remettant en question les structures sociales et spatiales du soja.

Il y a en effet un enjeu profond dans la réorganisation du territoire. Si les producteurs de grains sont moins nombreux, les services qui sont liés directement et souvent exclusivement à cette activité n'ont plus d'intérêt à rester, car leur clientèle ne suffit pas à les maintenir sur place. Il s'agit de services de l'amont de la production : fournitures de matériel agricole, de semences, de produits phytosanitaires ; et de services de l'aval : les agroindustries, les entreprises de transports, ou encore tout simplement les commerces de restauration, les *borracharias* (officine spécialisée dans la manutention des pneus des camions), les garages, etc.

Récemment, les voix des propriétaires s'élèvent contre les usines qui ne payent pas leurs loyers (entretiens, 2015 ; journaux). La crise que traverse le secteur sucro-énergétique semble avoir pour conséquence de lever le voile sur des impacts ressentis par les propriétaires fonciers et plus généralement par les producteurs agricole de la région qui admettent que la canne exerce une concurrence forte sur les autres productions. Les producteurs agricole, responsables pour la production de soja/maïs ont émergé et se sont constitués tout au long de la deuxième moitié du XX^{ème} siècle, et sont devenus une composante forte du scénario de la région de Dourados.

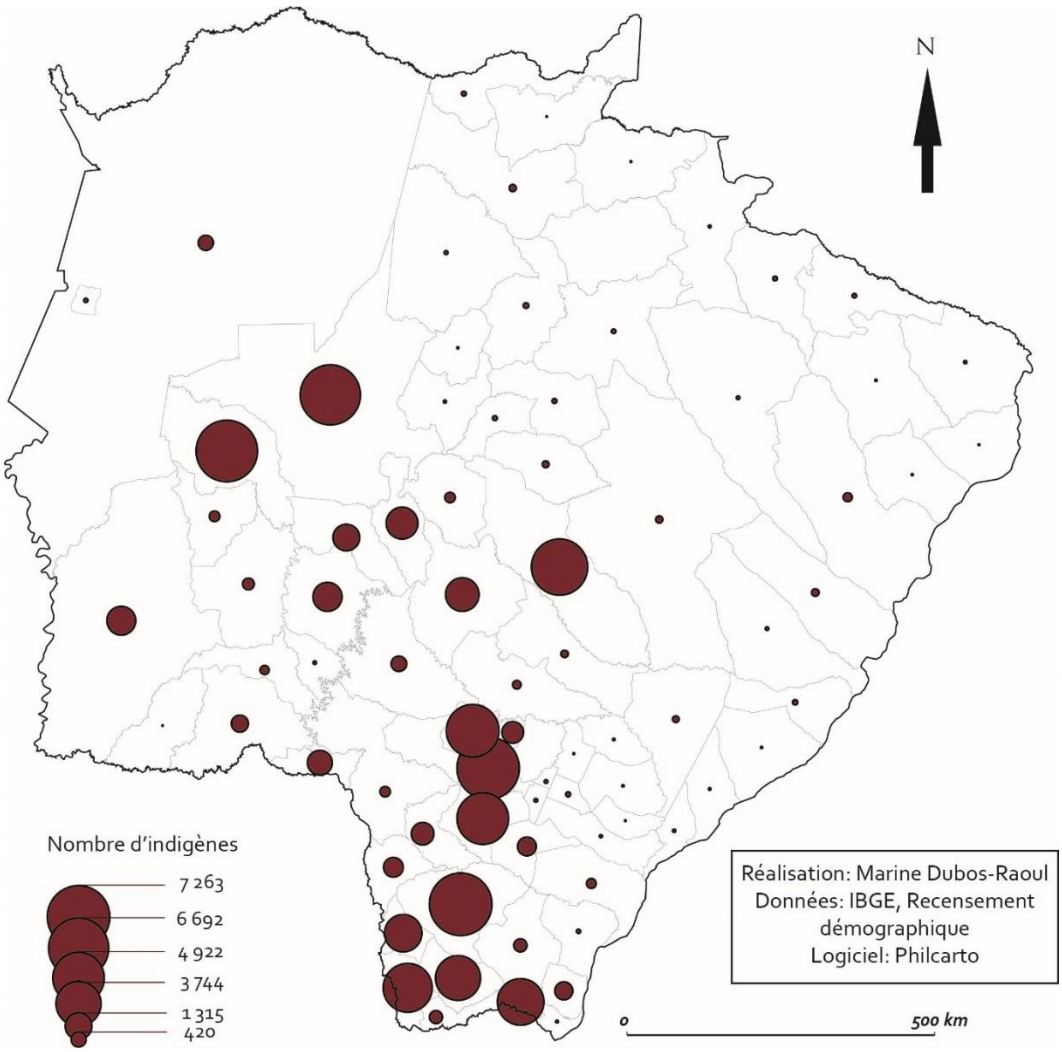
3. Une terre d'indigènes

Les indigènes et, dans une moindre mesure, les mouvements de travailleurs sans terre revendiquant la réforme agraire sont, à l'heure actuelle, des acteurs importants dans la région de Dourados. La montée en puissance des mouvements indigènes ces dernières années a eu tendance à mettre un frein aux questions liées à la réforme agraire. Les mouvements de lutte pour la terre de la part de travailleurs agricoles ont été très forts dans les années 2000. Ils furent à l'origine de conquêtes territoriales significatives. Ils sont relayés au second plan du fait, entre autres raisons exposées plus en avant, d'importants mouvements de lutte pour la terre de la part des populations indigènes. Ces dernières focalisent l'attention et les débats et ont tendance à spatialement monopoliser les revendications.

Le Mato Grosso do Sul compte une part importante des indigènes du Brésil. Il est le deuxième État en termes de populations indigènes avec ses 77 025 indigènes, soit 9 % du nombre total. Le premier État en populations indigènes est celui d'Amazonas, où se trouvent 183 514 indigènes, soit 20 %. Les indigènes présents sur la commune de Dourados se trouvent en grand nombre dans la Réserve Indigène de Dourados. Créée en 1928, elle est aujourd'hui à cheval sur les communes de Dourados et d'Itaporã et compte 9 331 habitants.

La commune de Dourados est la deuxième commune en termes de population indigène de l'État. Il y avait, en 2010, 77 025 indigènes dans l'ensemble de l'État. 7 216 indigènes se trouvaient au sein de la commune de Dourados et 7 263 dans la commune d'Amambai, situé au Sud, première commune de l'État en population indigène. La carte suivante indique les communes où se répartissent les indigènes. Il est ainsi possible de remarquer qu'une grande majorité de la population indigène réside dans la région de Dourados.

Carte 16 : répartition communale de la population Indigène en 2010



Le tableau suivant présente la densité de population au sein de la Réserve de Dourados, de la commune de Dourados, du Mato Grosso do Sul et de sa Capitale Campo Grande.

Tableau 13 : densité de population dans la Réserve Indigène de Dourados comparée à d'autres échelons géographiques en 2010

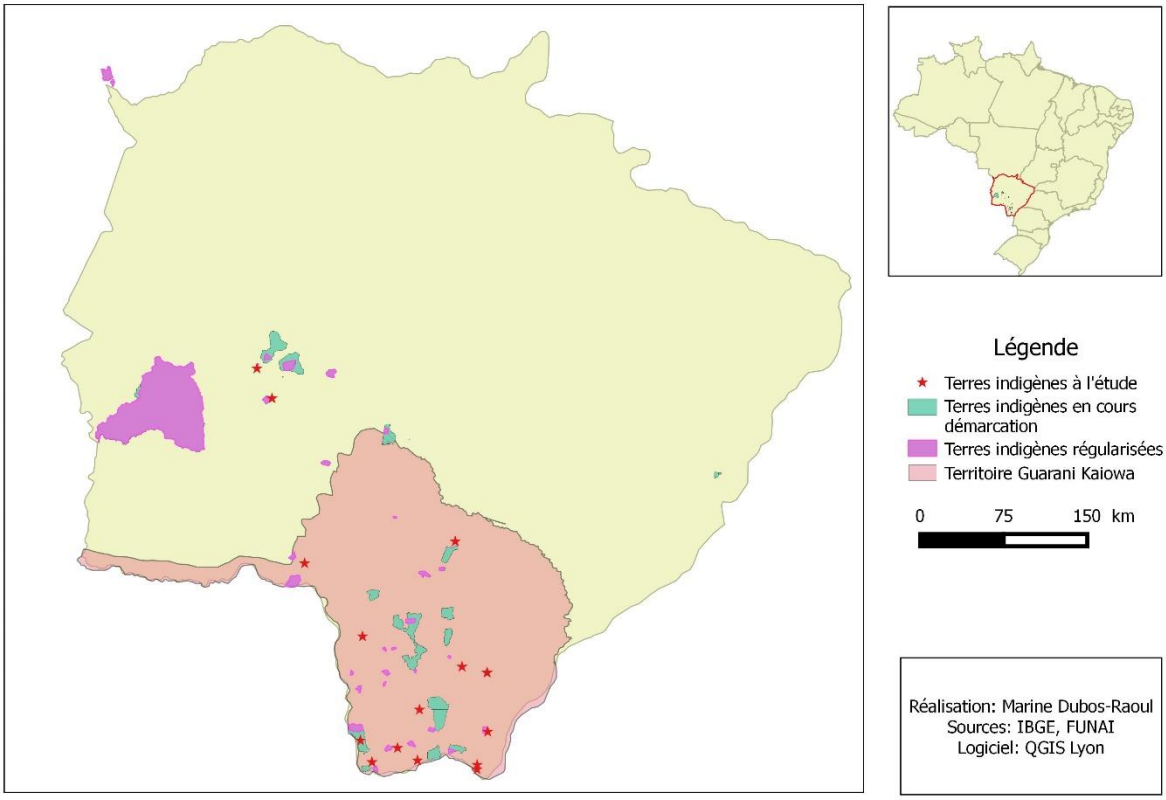
LOCAL	DENSITÉ DE POPULATION (HAB/KM2)
RÉSERVE INDIGÈNE DE DOURADOS	207
DOURADOS	40
MATO GROSSO DO SUL	5,7
CAMPO GRANDE (CAPITALE MS)	95

Source : Censo Demografico (2010), FUNAI (http://www.funai.gov.br/index.php/indios-no-brasil/terras-indigenas)

Ces ordres de grandeur permettent d'avoir une idée de la concentration populationnelle au sein de la Réserve Indigène de Dourados, ainsi que des conséquences que cette situation étriquée peut engendrer sur les relations socio-spatiales. Dourados compte 165 397 habitants. La population indigène de la Réserve représente presque 4,4 % de la population de Dourados et occupe 0,8 % du territoire de la commune, dans une zone extrêmement pauvre en infrastructures de tous types (transports, santé, réseau d'eau potable, services publics, etc.).

Outre la commune de Dourados, les indigènes sont présents sur l'ensemble du sud de l'État comme l'indique la carte ci-dessous. Ils se localisent au sein d'une trentaine de terres (démarquées tout au long du XX^{ème} siècle, incluant les 8 réserves du début du siècle et les autres démarquées à partir des années 1980) et une vingtaine d'autres sont encore à l'étude.

Carte 17 : localisation des Terres Indigènes régularisées, en cours de régularisation et à l'étude dans le Mato Grosso do Sul en 2016



4. Une terre de petits et moyens producteurs

La politique en faveur de l'accession à la terre pour de petits producteurs dans les années 1950 marque encore aujourd'hui la région de Dourados. Une partie de ces petits producteurs se sont maintenus, d'autres se sont agrandis en rachetant les autres, donnant à voir de manière générale une structure foncière moins concentrée, comptant sur un nombre relativement important (par rapport à la moyenne de l'État) de petites et moyennes propriétés.

De manière générale, l'implantation de la CAND a néanmoins permis de marquer une rupture dans la structure foncière régionale. La présence de petites et moyennes propriétés est nettement plus importante dans l'ancien territoire de la CAND qu'ailleurs dans l'État.

Grâce au tableau suivant, on constate qu'un grand nombre d'établissements agricoles se localisent encore aujourd'hui dans la région de Dourados (correspondant aux microrégions

de Dourados et d'Iguatemi), représentant près de 40 % des établissements du Mato Grosso do Sul. Ces établissements occupent moins de 20 % du total des superficies exploitées.

Tableau 14 : nombre et surfaces des établissements agricoles dans les microrégions du Mato Grosso do Sul en 2006

	NOMBRES D'ÉTABLISSEMENTS AGRICOLES	NOMBRE EN % DU TOTAL	SURFACE DES ÉTABLISSEMENTS AGRICOLES	SURFACES EN % DU TOTAL
BAIXO PANTANAL	2 360	4%	6 336 394	21%
AQUIDAUANA	2 960	5%	2 414 463	8%
ALTO TAQUARI	4 669	7%	3 483 068	12%
CAMPO GRANDE	9 208	14%	2 434 450	8%
CASSILÂNDIA	1 794	3%	1 244 543	4%
PARANAÍBA	3 281	5%	1 424 941	5%
TRÊS LAGOAS	4 498	7%	4 566 261	15%
NOVA ANDRADINA	4 698	7%	1 101 495	4%
BODOQUENA	5 717	9%	2 024 450	7%
DOURADOS	**14 591**	**22%**	**3 201 497**	**11%**
IGUATEMI	**11 088**	**17%**	**2 043 413**	**7%**
TOTAL	64 864	100%	30 274 975	100%

Source : IBGE, Censo Agropecuário, 2006

Ceci indique que la structure foncière de la région de Dourados n'est pas si concentrée par rapport à la moyenne de l'État, ou en comparaison des microrégions du Pantanal ou de Três Lagoas, où la présence de grandes propriétés est importante.

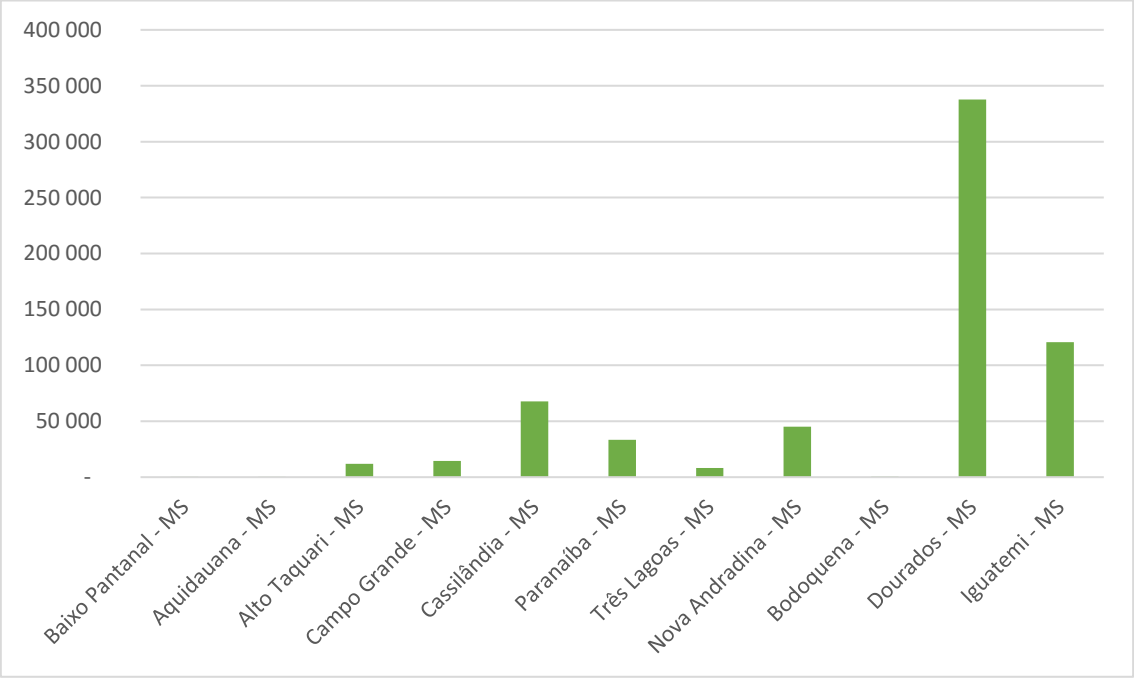
Ces petits et moyens producteurs sont issus du processus d'occupation de l'espace qui a, au cours des années 1940, favorisé leur implantation. De plus, la moitié des *assentamentos* de la réforme agraire du Mato Grosso do Sul ont été installés dans la région de Dourados, la plupart à la fin des années 1990 et au début des années 2000 (Nardoque et Almeida, 2014).

L'arrivée du secteur sucro-énergétique se réalise dans un tel contexte d'appropriations et donc d'enjeux multiples dans la région de Dourados. Des héritages qui la caractérise et qui sont à l'origine des conflits que l'on voit apparaitre sur cette frontière.

5. Un territoire d'expansion du secteur sucro-énergétique

L'expansion du secteur sucro-énergétique au Mato Grosso do Sul se concentre dans la région de Dourados. Le graphique ci-dessous montre effectivement que la grande majorité des surfaces de canne à sucre se localise dans les microrégions de Dourados et d'Iguatemi, totalisant à elles deux 72 % des surfaces cultivées de l'État (respectivement 53 % et 19 %).

Graphique 6 : surfaces plantées de canne à sucre (en hectares) en 2014 dans les microrégions du Mato Grosso do Sul

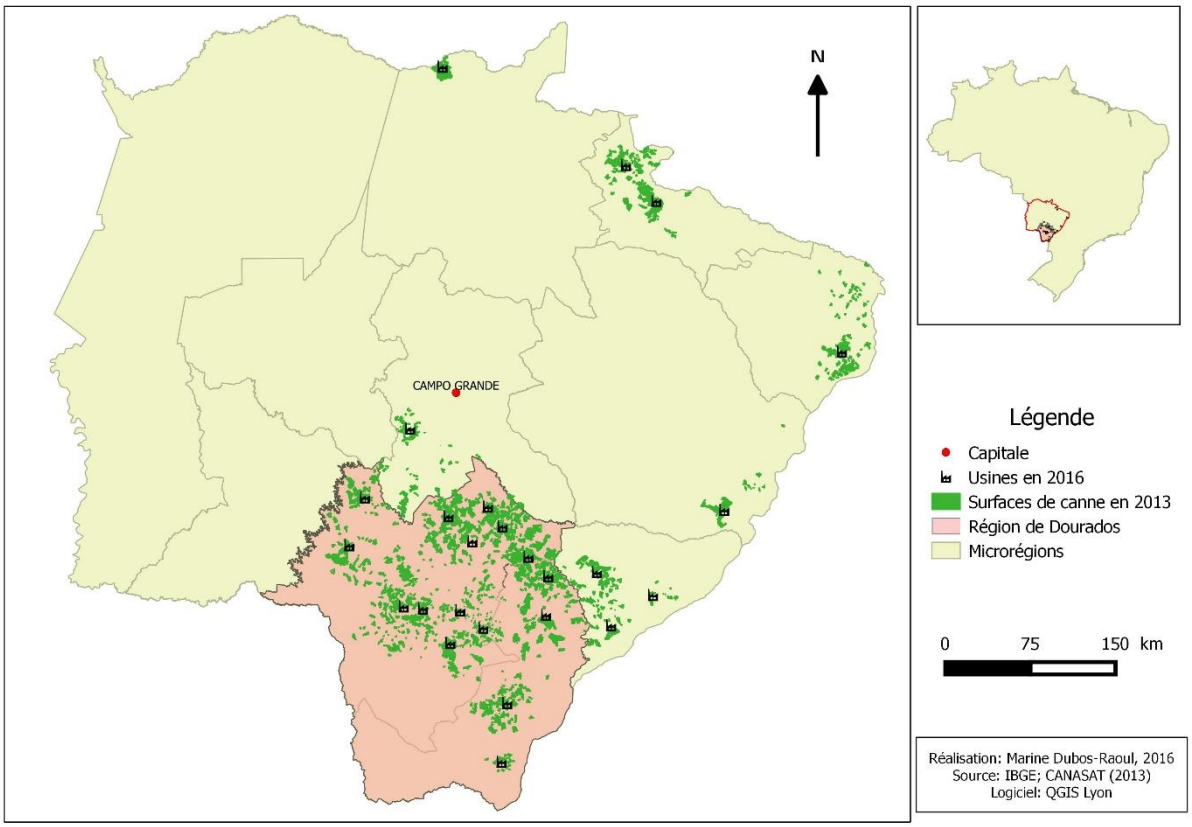


Source : IBGE – Produção Agrícola Municipal, 2015.

Les premières usines de canne à sucre de l'État du Mato Grosso do Sul ont été installées dans les années 1980, au moment du *ProAlcool.* En tout, une dizaine d'usines sont implantées à cette époque, dispersées au sein du territoire de l'État. À partir de la crise du secteur dans les années 1990, la plupart de ces usines passent par des mouvements de fusion/acquisition successifs. D'autres encore ferment leurs portes, ne parvenant pas à accompagner le boom plus récent des années 2000, notamment en raison des technologies anciennes qu'elles utilisent (sous-produits, coupe non-mécanisée, etc…). Ces usines ne sont à l'époque pas

basées sur la production mécanisée et donc comptent pour beaucoup sur le travail manuel et notamment sur la main-d'œuvre indigène pour la coupe des cannes (sources : entretiens 2015 ; Rezende, 2003).

Carte 18 : surfaces de canne à sucre en 2013 et localisation des usines en 2016 dans le Mato Grosso do Sul



En 2016, 22 usines sont en fonctionnement dans l'État (3 ont fermé leurs portes au cours des 3 dernières années et entre 2 et 3 sont en redressement judiciaire). Le vice-secrétaire à la Production Agricole du Mato Grosso do Sul explique qu'à l'époque du boom du secteur sucro-énergétique, son secrétariat a reçu près de 105 demandes d'installation d'usines (entretiens, 2015). Les projets pour la région de Dourados étaient en effet de constituer un pôle de services du secteur sucro-énergétique qui puisse porter assistance aux usines de la région et, pour cela, Dourados attire les investisseurs. Elle prévoyait à l'époque l'installation d'une trentaine d'usines. La moitié seulement a été implantée. Cet élan a été interrompu notamment en raison de la crise survenue en 2011.

Sur la période 2007-2013, ce sont alors une quinzaine d'usines qui sont implantées dont cinq existantes ont fusionné ou sont achetées par de grands groupes qui investissent dans le secteur. La grande majorité se localise dans la région de Dourados (seules deux usines s'installent dans le nord de l'État). Jusque dans les années 1990 en effet, ce sont essentiellement des entreprises familiales nationales qui sont à la tête des usines brésiliennes (Oliveira, 2012, *cité dans* Bernardes, 2013). À partir des années 2000, des groupes multinationaux viennent s'associer aux familles dominant jusqu'à présent le secteur.

Tableau 15 : caractéristiques des usines du Mato Grosso do Sul en 2016

GROUPE achat ou installation	Nom actuel de l'usine	Année d'installation	Année de la dernière fusion/installation	Commune
Unialco	Alcoolvale	1983	2007	Aparecida do Taboado
CBAA	Usina Santa Olinda	1982	*fermée*	Sidrolândia
Usinavi	Usina Navirai	1983	2007	Navirai
CBAA	CBAA - Brasilândia	1983	*fermée*	Brasilândia
Biosev	Usina Maracaju	1982	2007	Maracaju
Biosev	Usina Passa Tempo	1982	2007	Rio Brilhante
Safi	Usina Safi Brasil Energia	1982	*fermée*	Nova Alvorada do Sul
Energética Santa Helena	Energética Santa Helena	1982	en redressement judiciaire	Nova Andradina
Sonora Estância	Sonora Estância	1979	2007	Sonora
Adecoagro Vale do Ivinhema	Angélica		2008	Angélica
Adecoagro Vale do Ivinhema	Ivinhema		2013	Ivinhema
Biosev	Usina Rio Brilhante		2008	Rio Brilhante
DCOIL Centro Oeste Iguatemi	Usina Destilaria Centro Oeste Iguatemi		2007	Iguatemi
Odebrecht Agroindustrial	Usina Eldorado		2007	Rio Brilhante
Odebrecht Agroindustrial	Usina Costa Rica		2011	Costa Rica
Fatima do Sul Agroenergético	Usina Fatima do Sul		2011	Fatima do Sul
Iaco Agricola	Iaco		2009	Chapadao do Sul
Usina Laguna Alcool e Açucar	Laguna		2008	Bataypora
Monte Verde - Bunge	Monte Verde		2009	Ponta Porã
Raizen	Raizen Caarapo		2010	Caarapo
Odebrecht Agroindustrial	Usina Santa Luzia		2009	Nova Alvorada do Sul
Sao Fernando Açucar e Alcool	São Fernando		2009	Dourados
Tonon Bioenergia	Usina Vista Alegre		2009	Maracaju
Vicentina	Central Energética Vicentina		2008	Vicentina
Usina Aurora Açucar e Alcool	Usina Aurora		2012	Anaurilândia

Sources : Thaine, 2009 ; journaux (Diario Ms, Dourados News, sites internet des entreprises, données de terrain)

La Cosan (issue de l'alliance de deux familles) achète Esso et fait un joint-venture avec Shell pour former le numéro 1 du secteur au Brésil : Raizen, qui achète l'usine de Caarapó. Le groupe Santelisa (provenant des familles Junqueira et Biagi) s'est joint à Louis Dreyfus Commodities afin de former la filiale Biosev (Oliveira, 2012, *cité dans* Bernardes, 2013) en 2013 qui a investi dans trois usines dans le Mato Grosso do Sul (deux situées dans la commune de Rio Brilhante et une dans la commune de Maracajú). Des investisseurs tels que George Soros, grand nom du capitalisme mondial, s'implantent dans le secteur, celui-ci investit dans deux usines à l'échelle de l'État (une à Angélica et à Ivinhema). Le grand négociant de matières premières à l'échelle mondiale, Bunge, est présent dans le secteur sucro-énergétique par l'acquisition d'une usine en 2009 dans la commune de Ponta Porã. D'autres groupes, étrangers à l'activité agricole à la base, font leur entrée dans l'agrobusiness. C'est le cas de l'entreprise de construction civile Odebrecht, qui investit dans 3 usines par le biais de sa filiale Odebrecht Agroindustrial (à Rio Brilhante, Costa Rica et Nova Alvorada do Sul). Ce fait témoigne des investissements stratégiques que le secteur représente pour ces entreprises.

Photo 7 : usine Nova América, du groupe Raízen, localisée dans la commune de Caarapó



Source: Ève-Anne Bühler, 2012, Caarapó. Sur la première photo on distingue l'usine du groupe Raizen située dans la commune de Caarapó prise depuis un champ de maïs en plantation appartenant à un producteur agricole qui, malgré des démarchage de l'usine, n'a pas souhaité à l'époque lui louer sa propriété pour la production de canne à sucre. La deuxième photo est prise à l'entrée de l'usine où un panneau mentionne les financements dont a disposé le groupe Cosan, devenu Raizen, pour son implantation.

Photo 8 : usine Monteverde, du groupe Bunge, localisée dans la commune de Ponta Porã

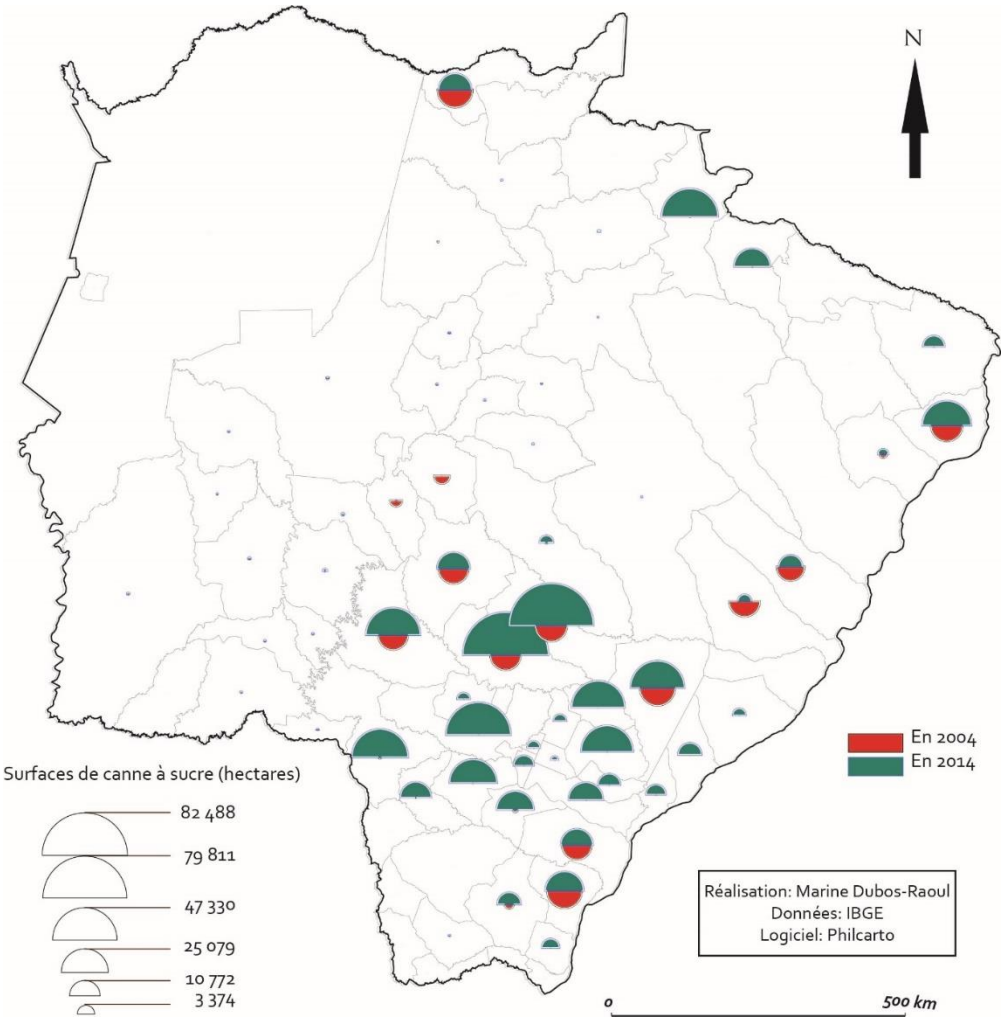


Source: auteure, juillet 2016, Ponta Porã. Sur la première photo on distingue l'usine Monteverde bordée de champs de canne à sucre quelques mètres avant d'arriver devant celle-ci. La photo en dessous montre l'entrée de l'usine et permet d'apercevoir le logo du négociant de matières premières agricoles Bunge qui a acheté l'usine quelques années avant.

En l'espace d'une dizaine d'années, la production de canne à sucre au sein du Mato Grosso do Sul passe de 9 572 305 tonnes en 2004 à 44 039 431 en 2014, soit une augmentation des volumes produits de plus de 300 %. En termes de surfaces, la canne à sucre passe de 130 970 hectares en 2004 à 639 899 hectares en 2014, enregistrant ainsi une hausse de 389 %.

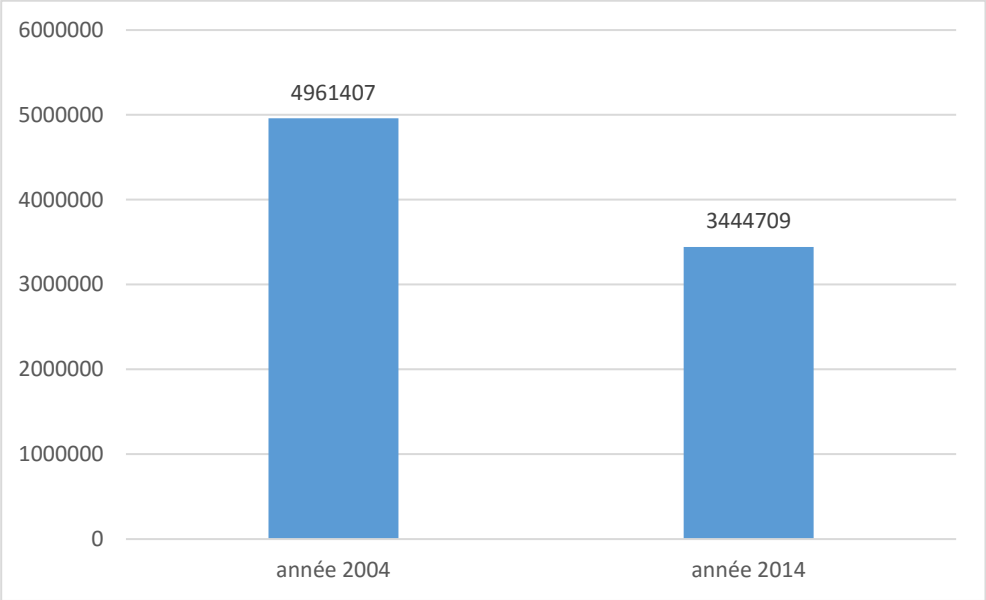
La carte suivante montre leur répartition par commune au sein de l'État du Mato Grosso do Sul, en 2004 (en rouge) et en 2014 (en vert). Sans conteste, les volumes produits sont les plus importants lors de l'expansion à partir des années 2000. La production en 2014 se démarque nettement de la production en 2004. On constate que la production se localise surtout au sud, dans la région de Dourados.

Carte 19 : surfaces plantées de canne à sucre (en hectares) dans les communes du Mato Grosso do Sul en 2004 et en 2014



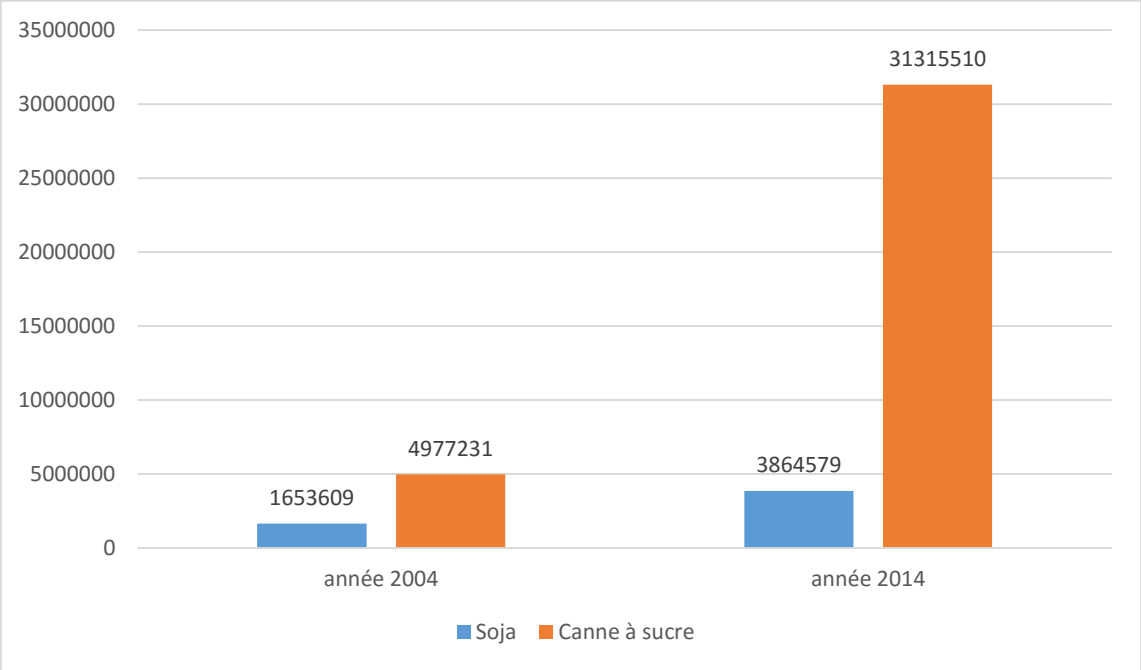
Les territoires d'expansion du secteur sucro-énergétique, sont marqués par une diversité d'appropriations de l'espace du fait des mouvements successifs d'occupation et de colonisation. Actuellement, la région de Dourados, malgré l'intrusion de la canne, demeure une zone importante pour la production de grains dans l'État. De plus, on observe une franche diminution de l'élevage bovin, comme les données suivantes le montrent : le cheptel diminue de 1 million entre 2004 et 2014, alors que la canne à sucre et le soja augmentent au cours de la même période.

Graphique 7 : effectifs de bovins (en têtes de bétail) dans la région de Dourados en 2004 et 2014



Source : IBGE/ Pesquisa Pecuária Municipal 2015.

Graphique 8 : volumes de soja et de canne (en tonnes produites) dans la région de Dourados en 2004 et 2014



Source : IBGE/ Produção Agrícola Municipal, 2015.

Néanmoins, le constat de la superposition, et dans certains cas de remplacement des cultures, en l'occurrence de la canne progressant sur les espaces de grains et d'élevage ou, pour le moins, la pression spatiale occasionnée, conduit à envisager d'autres enjeux que ceux qui déterminent les rapports de classes sociales. L'arrivée des usines dans la région de Dourados donne lieu à un certain nombre de conflits qu'il convient d'envisager dans cette perspective historique de la formation des différents groupes sociaux dans l'espace. Les conflits nous donnent en effet l'accès à une variété de revendications des groupes d'acteurs sous la pression de l'expansion de la canne et des nouvelles négociations de l'espace qu'elle occasionne.

Partie 4

Les enjeux soulevés par les conflits dans la région de Dourados depuis l'arrivée de la canne à sucre



Photo 9 : un camion chargé de canne à sucre longeant un champ de maïs

Source : auteure, août 2013, Nova Alvorada do Sul.

« *Le monde doit être décrit, analysé et compris non pas comme on voudrait qu'il soit, mais tel qu'il est, en tant que manifestation matérielle des espérances et des peurs humaines à travers la médiation de processus de reproduction sociale puissants et conflictuels* » (David Harvey, Géographie et capital, 2010, p. 47).

L'enjeu de cette quatrième et dernière partie est d'analyser les différentes situations conflictuelles autour de l'implantation du secteur sucro-énergétique dans la région de Dourados. Des conflits « historiques » sont repérables et compréhensibles du fait de rapports sociaux inégaux autour de l'appropriation de l'espace. D'autres conflits, moins flagrants, sont néanmoins symptomatiques des changements que connaissent les nouvelles régions de production de canne à sucre. Le repérage des conflits s'est fait par l'intermédiaire de la presse locale et régionale. Les données statistiques officielles concernant l'évolution de l'économie, de l'agriculture et de l'occupation du sol permettent, quant à elles, de vérifier la réalité de la configuration socio-économique. Les dires d'acteurs, les entretiens semi-directifs constituent alors un élément indispensable à l'interception des discours. Ceux-ci, analysés à la lumière des représentations sociales, nous donnent des indications essentielles sur les conséquences locales de l'implantation d'une nouvelle culture et des enjeux qu'elle soulève. Une attention particulière mérite donc d'être portée aux processus sociaux qui déterminent les enjeux d'appropriation de l'espace. Ceux-ci sont perceptibles à travers les conflits opposant les différents groupes sociaux.

Le premier chapitre met en évidence les réactions des locaux à l'implantation du secteur sucro-énergétique dans la région de Dourados et favorise ainsi l'identification des premiers éléments de conflit quant à la réorganisation des territoires. Dans le second chapitre, il sera alors possible d'analyser la manière dont l'expansion du secteur influence les dynamiques de luttes pour la (re)conquête des territoires indigènes. Le troisième chapitre envisage un registre « nouveau » de conflits, où les membres d'une même catégorie d'acteurs *a priori*, l'agrobusiness, semblent se faire concurrence dans l'accès au foncier, dénotant des changements importants dans la position des groupes sociaux dans l'espace. Enfin, le quatrième chapitre expose les enjeux se dissimulant derrière des conflits qui s'organisent autour de la question environnementale liée à l'implantation du secteur sucro-énergétique.

Pour cette partie je ferai référence aux discours des acteurs et en vue de mettre en évidence les rapports de pouvoirs entre acteurs et à l'origine des conflits, je restituerai certains propos des différents acteurs interrogés. Parfois il m'arrivera de faire référence à un interrogé en particulier, à un groupe spécifique comme regroupé et présenté dans le tableau page 111. Je serai aussi amenée à parler, dans un registre plus large, des « locaux », qui, indépendamment de leur appartenance à un groupe, présente des similitudes dans les discours.

Chapitre 1 : Controverse dans le consensus

On a pu constater précédemment un doublement du nombre d'usines dans le Mato Grosso do Sul en moins de 10 ans. La plupart des onze usines existantes avant le boom du secteur sucro-énergétique ont été achetées ou ont fusionné avec des groupes investisseurs. L'arrivée de ces groupes change la dynamique locale, le profil des communes se transforme, d'autant que, dans de nombreux cas, les usines s'implantent (ou leur rachat) dans des communes qui rencontrent des difficultés socio-économiques ou se trouvant en crise.

Les professionnels du secteur citent souvent le cas de la commune d'Angélica[63] comme exemple de développement économique. Petite commune rurale de 7 000 habitants en 2004, passée à plus de 10 000 en 2015, elle vivait difficilement de l'agriculture et l'élevage y était en crise. Le Produit Intérieur Brut (PIB) de la commune passé de 48 719 000 à 225 956 000 reais entre 2004 et 2012, est devenu le motif d'une certaine fierté dans le discours des responsables politiques et du secteur, un signe de succès du secteur sucro-énergétique. Généralement, lors des entretiens ce sont les premières données qui sont avancées lorsqu'il est question des conséquences de l'implantation des usines dans les territoires locaux (entretiens avec BIOSUL, SEPAF, FAMASUL, SULCANAS). Des locaux interrogés sur le terrain vont même jusqu'à avancer que, s'il n'y avait pas eu l'installation des usines d'Angélica et Ivinhema du groupe Adecoagro, la ville d'Angélica n'existerait plus aujourd'hui (secrétaire municipal des travaux d'Angélica, responsable de l'entretien des routes de l'usine Angélica). Le choix d'installer des usines d'une telle ampleur surprend la population interrogée : « *personne ne croyait à l'arrivée d'une usine de cette envergure* », « *les gens ont commencé à y croire lorsque les engins ont débarqué pour construire l'usine* » (petit propriétaire agricole, entretien, 2015).

C'est dans ce contexte que les enquêtés vivent et qualifient l'arrivée des usines de « choc » (terme utilisé par de nombreux interrogés des communes d'Angélica, de Rio Brilhante, de Nova Alvorada do Sul et de Dourados) en raison d'importants changements et d'impacts qui ont eu lieu dans leurs communes, modifiant leur quotidien. Les locaux interrogés expliquent en effet qu'à l'époque, beaucoup « *se sont opposés aux usines* » et certains le sont toujours aujourd'hui. Les producteurs (de grains) redoutaient en effet la pression qui serait exercée sur les terres, quand d'autres évoquaient le recours au feu dans le cadre de la récolte des cannes. L'expérience de l'usine Cachoeira[64] installée dans les années 1980 à Nova Alvorada do Sul a laissé un amer souvenir aux populations de la région (licenciements) justifiant leurs craintes et appréhensions quant à la permanence et la durabilité des activités économiques.

L'arrivée des usines produit des résistances et des réactions hostiles, en partie relayées par la presse régionale couvrant l'installation des usines et en particulier les réunions publiques que

[63] Voir localisation de la commune en page 84.

[64] L'usine Cachoeira, de son nom initial, a été rachetée et a fait faillite plusieurs fois, ponctuant ainsi le quotidien et la routine économique d'indécisions récurrentes, dont la population subissait le plus les conséquences (non versement des salaires, chômage technique, etc.) (Source : élu local de Nova Alvorada do Sul, entretiens, 2015).

ces entreprises sont dans l'obligation de conduire en amont afin de présenter leur projet à la communauté locale (nommée « *audiência publica* »). Les locaux se sentent souvent dupés car les réunions publiques ont lieu généralement après que les travaux d'installation des usines aient débuté. Un agronome, membre de la Fundação MS (Institut de recherche en agriculture du Mato Grosso do Sul) questionne à cette occasion les représentants de l'usine sur les raisons de l'organisation de la réunion seulement après le début des travaux d'installation de l'usine[65].

La population participe de manière relativement active à ces réunions, manifestant ses craintes et désaccords. En novembre 2006, le journal DiarioMS rapporte que « *Des centaines de personnes ont participé hier à Dourados, à l'audience pour débattre de l'expansion de la production de canne à sucre. L'es intérêts et les inquiétudes de l'expansion de la culture de la canne à sucre et l'installation des usines dans la région ont été les principales cibles du débat durant la journée* »[66]. Le même journal, couvrant la réunion publique pour l'installation de l'usine de Maracajú en 2007, explique que « *L'installation de nouvelles usines a été abordée dans diverses réunions, études et thématiques, où les opinions divergent quand il est question des bénéfices et maléfices du secteur sucro-énergétique* »[67].

Ces manifestations de la population sont caractéristiques de conflits liés à la réalisation d'un projet. Les inquiétudes quant aux impacts de celui-ci sur le local est défini comme *conflit d'aménagement ou d'implantation* (Dziedzicky, 2004). Ces conflits mettent en évidence des tensions entre différents individus concernant des impacts territoriaux que peut entraîner l'implantation d'un tel projet.

D'autres initiatives témoignent plus largement de craintes et de désaccords des populations locales vis-à-vis de l'installation des usines dans la région de Dourados comme en témoignent les titres des articles de la presse régionale : « *Les sans-terre protestent contre l'usine à Nova Andradina* »[68], « *Des banderoles protestent contre l'installation des usines à Maracaju* »[69]. Les journaux rapportent de manière générale que les appréhensions des populations concernent les impacts économiques, sociaux et environnementaux de l'activité sur la commune, allant du paysage local, à l'arrivée massive de travailleurs migrants, en passant par les problèmes environnementaux liés à l'usage du feu pour la récolte de la canne à sucre.

[65] "Usina Brilhante apresenta projeto em audiência pública", 27 juillet 2007, DiarioMS, http://diarioms.com.br/usina-brilhante-apresenta-projeto-em-audiencia-publica/, consulté le 20 juin 2016.

[66] "Publico lota audiência sobre cana", 20 novembre 2006, DiarioMS, http://diarioms.com.br/publico-lota-audiencia-sobre-cana/, consulté le 20 juin 2016.

[67] « Audiência debate cultivo de cana e instalaçao de usinas em Maracaju », 4 juin 2007, DiarioMS, http://diarioms.com.br/audiencia-debate-cultivo-de-cana-e-instalacao-de-usinas-em-maracaju/, consulté le 20 juin 2016.

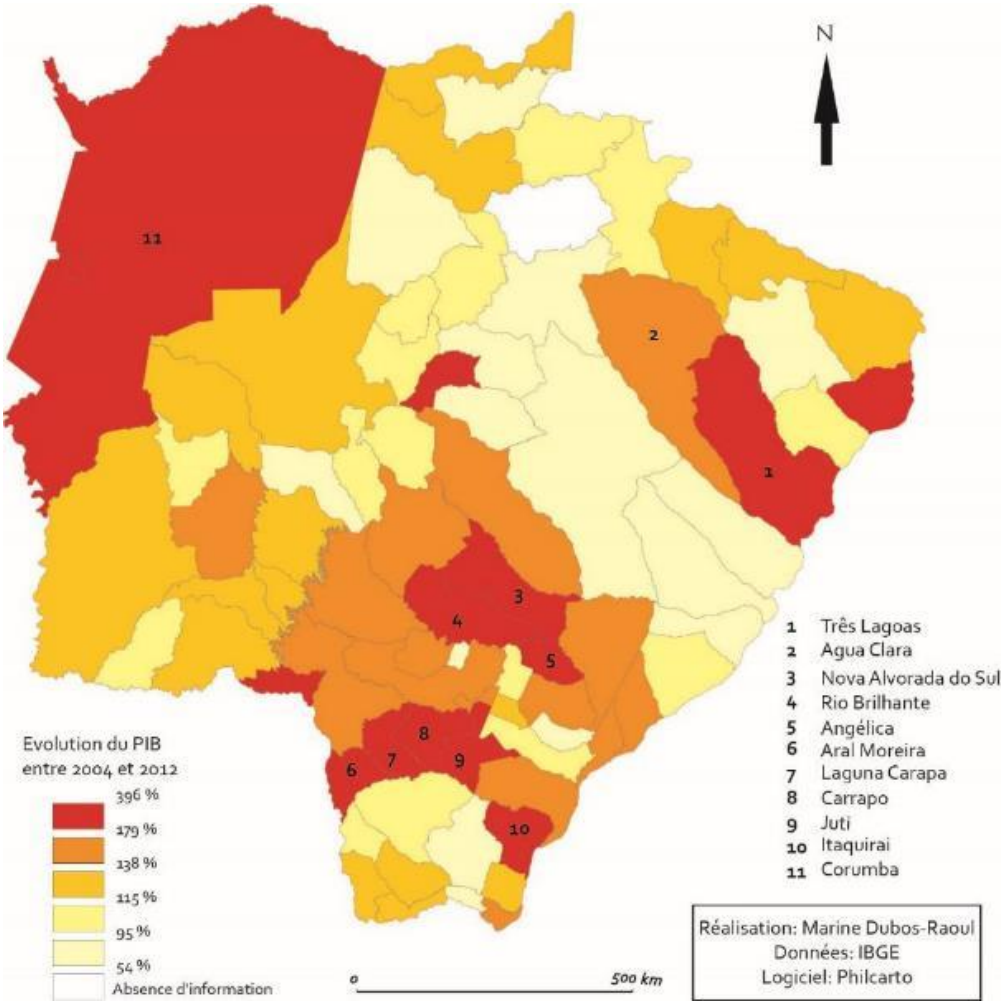
[68] "Sem-terra protestam contra usina em Nova Andradina, 23 mai 2007, Diario MS, http://diarioms.com.br/?s=sem+terra+protestam+contra+usina+em+nova+andradina, consulté le 20 juin 2016.

[69] "Faixas protestam contra instalação de usinas em Maracaju", 24 juillet 2007, Diario MS, http://diarioms.com.br/?s=Faixas+protestam+contra+instala%C3%A7ao+de+usinas+em+Maracaju, consulté le 20 juin 2016.

Dans un même temps, et de manière assez paradoxale, en plus d'être critiqués et craints, ces investissements sont perçus et décrits par les populations qui les accueillent comme des privilèges pour les communes, du fait des améliorations attendues en termes économiques. La grande majorité des interrogés fait référence à ces retombées économiques, en mentionnant les répercussions importantes sur leur quotidien. La carte suivante met en évidence l'évolution du Produit Intérieur Brut (PIB) entre 2004 et 2012 dans les différentes communes du Mato Grosso do Sul. Elle montre une augmentation importante du PIB dans les communes qui ont reçu des investissements agricoles considérables et, notamment, ceux du secteur sucro-énergétique.

À l'est de l'État, l'augmentation du PIB est une conséquence du boom des activités du secteur papier-cellulose lié à la production d'eucalyptus, en particulier dans les communes d'Agua Clara et de Três Lagoas. À l'ouest, elle correspond davantage aux répercussions des activités d'extraction de minerais et à l'élevage bovin. Enfin, au sud, l'augmentation et la concentration des activités agricoles de production de grains et de canne à sucre se manifeste par une élévation du PIB, principalement dans les communes où l'expansion de la canne a été la plus importante ces dernières années, comme à Nova Alvorada do Sul, Rio Brilhante, Angélica, Laguna Carapã, Caarapó, Juti, Navirai (numérotées sur la carte).

Carte 20 : évolution du PIB municipal (en reais) au Mato Grosso do Sul entre 2004 et 2012



Les populations locales interrogées reconnaissent les effets positifs sur l'emploi, avec une hausse conséquente des salaires (parfois multipliés par deux), ou bien encore sur la santé avec la mise en place de mutuelles pour les employés des usines (employé d'usine, entretiens, 2015). Certains enquêtés insistent sur le fait que l'argent perçu est réinvesti localement, notamment dans des projets sociaux, éducatifs et culturels, destinés aux jeunes populations.

Photo 10 : panneau remerciant les usines dans la commune de Maracajú



Source : auteure, octobre 2013. Ce panneau situé dans la ville de Maracajú dit : *« Bravo aux usines de Maracajú qui produisent : des milliers d'emplois, du sucre, de l'alcool, de l'éthanol, qui aident le Brésil à croître en silence, Maracajú remercie* ».

Dans le même temps, les populations interrogées reconnaissent que les usines n'apportent pas seulement des améliorations socio-économiques. L'arrivée des usines entraîne en effet une surcharge des services publics, surtout d'éducation et de santé (tous les employés ne disposent pas de mutuelles et les structures de santé sont limitées). Les services publics municipaux ne parviennent pas à répondre aux besoins du fait d'une arrivée massive de travailleurs et de leurs familles. La situation fut particulièrement difficile au début car les communes n'avaient pas été préparées à recevoir autant de demandes. Aujourd'hui, tous reconnaissent des changements significatifs dans ces domaines, mais des dysfonctionnements importants persistent, tant dans l'éducation, que dans la santé, mais également dans les services publics en général. S'il y a eu une augmentation importante des salaires, celle-ci s'est répercutée aussi sur les loyers : « *Les loyers sont élevés, de nombreuses personnes partagent un même logement* » (élu local, entretiens, 2015). Les loyers, et plus généralement le coût de la vie, sont parfois aussi élevés que dans une ville comme Campo Grande, la Capitale.

Les impacts liés aux investissements massifs dans le secteur sucro-énergétique dans le Mato Grosso do Sul ont été le sujet du séminaire : « *A cana não me engana* »[70], lors duquel séminaire les participants ont débattu des impacts sociaux, environnementaux et culturels de la

[70] « La canne ne me trompe pas ».

monoculture de la canne à sucre et de l'avenir des populations rurales indigènes et des petits agriculteurs (Dourados News, 23 août 2007). Un communiqué a été publié à la suite de ce séminaire, dans lequel, le collectif[71] interpellait la population et les responsables politiques sur les impacts des usines et exposait une série de « *propositions visant à garantir le respect des travailleurs ruraux sans terre et des petits producteurs, peuples indigènes, quilombolas ainsi que l'environnement* » [72]. Le document venait mettre en garde contre les « *affirmations fallacieuses qui tentent de justifier l'installation de ces investissements au profit, avant tout, des entreprises multinationales ce qui favorise, encore une fois, la concentration de la terre au Brésil* »[73].

On constate une dualité du discours lorsque les acteurs locaux sont interrogés sur les effets de l'arrivée des usines dans leur territoire. Presque systématiquement les entretiens pointent en premier lieu les bénéfices apportés par les usines avant d'y objecter quelques critiques et de conclure sur des conséquences globalement satisfaisantes et sur les améliorations notoires dans le domaine économique. Par contraste, les politiques publiques et les responsables du secteur abordent presque exclusivement les aspects positifs et bénéfiques de l'arrivée du secteur sucro-énergétique dans les territoires.

Ces éléments permettent d'envisager les discours sur le développement économique comme une stratégie des responsables politiques hauts placés et des professionnels du secteur. L'objectif est de dissimuler des problèmes existants par leur minimisation. Certains interrogés perçoivent la génération de devises pour l'État et la production d'énergies renouvelables comme une stratégie orchestrée par le secteur pour s'étendre au sein du territoire et minimiser les conflits. D'un autre côté, dans les discours des locaux notamment, il est possible de noter une volonté de masquer des problèmes cités par des hésitations dans les énoncés ou bien par le rehaussement systématique, voire la conclusion sur des éléments venant rehausser la positivité des éléments sujets à polémique précédemment évoqués. Par exemple, beaucoup de locaux interrogés affirment et réaffirment les bienfaits du secteur pour le développement économique des communes, juste après l'avoir critiqué pour ses impacts sociaux et environnementaux (entre autres) persistants.

Ces stratégies discursives et autres éléments de discours repérés grâce à l'analyse thématique des entretiens laissent entrevoir l'existence d'enjeux territoriaux. Ces éléments sont, d'une part, des indicateurs de tensions socio-spatiales nous poussant à analyser les rapports socio-spatiaux. D'autre part, ce sont des éléments venant confirmer l'existence de changements qui sous-tendent à la formulation de telles contradictions et des conflits qui traversent la réorganisation en cours de ces territoires.

[71] La coordination des mouvements sociaux du Mato Grosso do Sul comprenant des leaders indigènes, des représentants du Conseil Missionnaire Indigéniste (CIMI) et des travailleurs sans terres.
[72] http://www.cimi.org.br/site/pt-br/?system=news&action=read&id=2728, consulté le 26 septembre 2016.
[73] Ibid.

Chapitre 2 : Entre permanence et réactivation des problèmes fonciers : conflits autour de la concentration de la terre

Le secteur sucro-énergétique vient se superposer, s'ajouter dans les composantes sociales d'un territoire déjà marqué par la présence de groupes sociaux aux représentations, pratiques et territoires différents et ainsi remettre à l'ordre du jour des enjeux fonciers encore irrésolus. Dans ce chapitre on analyse comment l'arrivée de la canne à sucre a contribué à réactiver des questions liées à la répartition foncière entre les différents groupes sociaux et en l'occurrence les effets sur les dynamiques de luttes et les revendications territoriales des indigènes et petits producteurs agricoles.

1. Réactivation des conflits indigènes

En juillet 2015, le journal Le Monde relayait l'information que les Indigènes Guarani Kaiowá étaient « *chassés de leurs terres par les producteurs d'éthanol* »[74]. En marge de la COP21, l'organisation de la Conscience des Peuples donnait la parole à Valdelice Veron, porte-parole des Guarani-Kaiowá. À cette occasion, Valdelice Veron confiait que « *Nous sommes las de cette situation. Las de voir que la canne à sucre vaut plus que la vie d'un Guarani* »[75].

L'arrivée des usines dans la région de Dourados transforme la réalité des populations indigènes qui y sont présentes et influence leurs dynamiques de luttes pour leurs territoires. Elle modifie les revendications et ouvre une nouvelle page de conflits dans la région, polarisée autour de la question de la démarcation des territoires indigènes.

Nouvelles logiques revendicatives des territoires indigènes

De manière générale, depuis la fin des années 1990, les procédures de démarcation de terres ont stagné. Les projets d'implantation d'usines se sont multipliés au début des années 2000 et ont tendance à réenclencher le débat autour de la démarcation des terres. Selon

[74] « Valdelice Veron, la porte-parole des Indiens Guarani-Kaiowa accuse le Brésil d'"écocide" », 23 juillet 2015, Le Monde. Consulté le 22 juin 2016 : http://www.lemonde.fr/planete/article/2015/07/22/valdelice-veron-la-porte-parole-des-guarani-kaiowa-accuse-le-bresil-d-ecocide_4693676_3244.html

[75] « Valdelice Veron, porte-parole des Guarani Kaiowá : « pour chaque plein d'éthanol, il y a du sang guarani qui coule" », 23 juillet 2015, Novethic. Consulté le 22 juin 2016 : http://www.novethic.fr/empreinte-terre/ressources-naturelles/isr-rse/valdelice-veron-porte-parole-des-guarani-kaiowa-pour-chaque-plein-d-ethanol-il-y-a-du-sang-guarani-qui-coule-143523.html

l'anthropologue du Ministère Public Fédéral interrogé, l'annonce de l'installation de plusieurs usines dans la région a fait prendre conscience aux Indigènes qu'ils allaient être littéralement encerclés par la canne à sucre dans les espaces qu'ils habitaient et revendiquaient, mais dont le gouvernement ne leur reconnaissait pas de droits officiels. C'est ce qui a incité aussi le Ministère Public Fédéral/Mato Grosso do Sul (MPF/MS) à proposer en 2007 la Terme d'Ajustement de Conduite (CAC[76]) afin de désamorcer et de résoudre le problème de la démarcation des terres.

Le CAC est une mesure venant répondre à une faille dans le respect de la Constitution, à savoir, la démarcation des terres indigènes prescrite par la Constitution de 1988, par la loi 6.001/1973 et le décret 1.775/1996. En signant le CAC, la FUNAI s'est engagée alors à constituer des Groupes Techniques[77] (GT) pour l'identification et la délimitation de 39 terres d'occupation traditionnelle indigène et à la transmission de ces rapports au Ministère de la Justice, au plus tard le 19 avril 2010 (Cavalcante, 2016 ; Mota, 2015).

Le CAC a alors encouragé les indigènes à revendiquer leurs *tekoha*. Des pressions étaient déjà existantes sur les terres en raison de la présence de multiples groupes souhaitant et/ou s'étant déjà appropriés l'espace (indigènes, petits propriétaires et grands producteurs-éleveurs). S'ajoute à cela une pression supplémentaire de la part des usines. Voyant cela, les indigènes commencent à revendiquer des territoires plus amples, le *tekoha guasu.* Le *Tekoha guasu* correspond au grand *tekoha*, au grand territoire, plus proche de la réalité des logiques socio-spatiales des indigènes.

Avant cela, le travail des anthropologues consistait à délimiter des territoires relativement restreints qui correspondaient aux lieux de vie des indigènes, sur le modèle des réserves créées par le SPI au début du XX^{ème} siècle. Leur taille correspondait ainsi à environ 3 600 hectares. Les terres indigènes créées depuis le début de la lutte des indigènes pour leur *tekoha* ont une taille plus ou moins dans les mêmes proportions que les réserves délimitées des années 1930. Cette vision territoriale coloniale issue de l'imaginaire occidental reflète une méconnaissance, voire une déconsidération de la territorialité indigène (Cavalcante, 2016). Ainsi, « *Le tekoha est construit par une mêlée de chemins, constitué de vecteurs d'entrée et de sortie, provenant des relations et processus de dé-re-territorialisation* » (Mota, 2015, p. 123). Le *tekoha* n'est donc pas une entité cloisonnée. Il est le produit des relations sociales, résultant de l'expression de modes de vie singuliers dans l'espace en connexion avec les autres groupes et territoires (Mota, 2015). Il s'agit d'une organisation territoriale non-circonscrite à des limites rigides. L'espace de circulation indigène caractérise davantage la territorialité indigène de l'espace fixe et minutieusement délimité, ceci va bien au-delà de la portion de

[76] En portugais : Compromisso de Ajustamento de Conduta, aussi connu sous le nom: Termo de Ajustamento de Conduta.

[77] Ces Groupes Techniques sont majoritairement composés par des anthropologues et comptent aussi sur la participation de géographes et de sociologues.

terre correspondant au lieu d'habitation. Cela explique que ses frontières soient en constante redéfinition (Mota, 2015).

L'arrivée des usines et l'expansion des champs de canne ne permettent plus aux indigènes de circuler d'un *tekoha* à un autre. D'où la revendication du *tekoha guasu*. Les travaux au sein des Groupes techniques d'identification adoptent une méthodologie suggérant des délimitations plus amples, faisant un constat similaire. L'anthropologue du MPF explique à ce propos : *« quand il y avait des vaches dans cette ferme, le gars traversait la ferme sans problèmes pour aller jusqu'au fleuve. Mais quand tu as une plantation de canne à sucre ici, comment il va faire pour aller jusqu'au fleuve….la canne est la pire des choses qui pouvait advenir, car elle empêche la circulation des indiens, ou la rend difficile* »[78] (entretien, 2015).

Une usine exerce en effet une pression très forte dans un rayon de 40 km environ autour d'elle. La canne à sucre après avoir été coupée doit être rapidement acheminée à l'usine pour être transformée, sous peine de perdre sa teneur en saccharose. Elle ne peut donc être stockée, et le temps de transport doit être limité. Les usines ont alors intérêt à produire autour de l'industrie. Il est d'ailleurs possible de repérer cette caractéristique culturale sur la carte page 165, les champs de canne sont concentrés autour de l'usine, dans un périmètre relativement restreint. Cette explication est essentielle à la compréhension d'une résurgence de conflits indigènes dans la région sous pression des caractéristiques propres à l'organisation productive du secteur sucro-énergétique et des changements stratégiques dans la lutte pour la récupération de leurs territoires traditionnels.

Lenteur du processus de démarcation des terres indigènes : auto-démarcation et « retomadas »

Le terme du CAC a entraîné de vives réactions politiques. En faisant référence aux nouvelles résolutions concernant le processus de démarcation des terres indigènes, le gouverneur de l'époque, André Puccinelli, déclarait par exemple que « le Mato Grosso do Sul ne sera pas une terre d'indigènes »[79]. Les implications politiques et les réactions des *fazendeiros* ont été, et le sont de nos jours, des éléments qui ont conduit au ralentissement du processus de démarcation.

[78] Citation originale : "quando essa fazenda tinha gado vc, o cara atravessa a fazenda sem problema pra ir até o rio. Mas quando vc tem uma plantaçao de cana aqui, como que o cara vai chegar até o rio…a cana é a pior disgraça, porque impede a circulaçao dos índios né, ou dificulta".

[79] « Mato Grosso do Sul não será terra de índio, diz André", 3 août 2008, Dourados News: http://www.douradosagora.com.br/noticias/dourados/mato-grosso-do-sul-nao-sera-terra-de-indio-diz-andre , consulté le 28 septembre 2016.

Processus de démarcation des terres indigènes

1/ Le processus de démarcation commence par l'identification de la Terre Indigène, à partir d'un rapport réalisé par un Groupe de Travail constitué d'universitaires et, souvent, d'anthropologues. 2/ La Terre Indigène est délimitée, responsabilité du Ministère de la Justice. 3/ La Terre Indigène est déclarée et donc reconnue comme territoire traditionnel, à usage exclusivement indigène. Une fois la Terre Indigène déclarée, le titre de propriété est considéré nul, l'ancien propriétaire perd ainsi ses droits sur la terre et a le droit en contrepartie de percevoir une indemnité. 4/ L'homologation par décret de la Présidence de la République. La régularisation par enregistrement au cadastre est la dernière étape du processus de démarcation[80].

Ce processus est en l'occurrence ralenti au terme de la deuxième étape, juste avant que la terre soit déclarée. En effet, à ce stade, quiconque peut contester la procédure et amener le dossier devant les tribunaux. C'est le moment où les avocats des propriétaires, disposant d'une large assise politique, contestent la terre indigène, argumentant de l'ancienneté de leurs clients sur ladite terre, suspendant le processus.

La démarcation des terres indigènes peut ainsi durer des années, voire plusieurs décennies (Cavalcante, 2016) en raison des phases juridiques qui le régissent. Sa lenteur est justement l'objet d'une recrudescence des conflits dans le sud du Mato Grosso do Sul. Le graphique présenté en page 146 dans la Partie 3, montre qu'à partir de 2008, il y a eu une augmentation des occupations de terres par les mouvements indigènes. Il s'agissait le plus souvent d'indigènes dont les terres avaient été déclarées, mais dont le propriétaire, en ayant recours à la Justice, temporisait et donc repoussait la possibilité pour les Indigènes de reprendre possession de leurs terres.

En réponse à ces stratégies des producteurs, des mouvements « d'auto-démarcation » à l'initiative des indigènes, afin d'attirer l'attention des autorités, ont commencé à émerger surtout à partir de 2008, afin de faire pression sur le processus de démarcation[81]. Ils occupent des terres déclarées, venant ainsi se confronter aux occupants actuels, de manière souvent violente. Les uns munis de fusils, les autres d'arcs et de flèches. Les premiers parlent « d'invasion de leurs terres », les seconds « d'auto-démarcation ».

[80] Source : FUNAI, consulté le 27 mai 2016 : http://www.funai.gov.br/index.php/2014-02-07-13-24-53

[81] L'occupation par les Indigènes de la Fazenda Buriti et Lindoia dans la commune de Sidrolândia en mai 2013 marque le début de mouvement d'auto-démarcation organisé par les indigènes. En 2001, la terre est identifiée. En 2004, le Ministère de la Justice attribue la terre aux producteurs ruraux. Après plusieurs recours contestant la décision, la terre est finalement attribuée aux indigènes. Des recours ont lieu au cours des autres étapes. Presque 10 ans plus tard, l'identification de la Terre Indigène, en 2013, les indigènes décident d'occuper la fazenda. L'occupation tourne en confrontation et un indigène est tué. La situation demeure irrésolue.

La surpopulation indigène dans les réserves, les terres étriquées démarquées selon l'ancienne méthodologie et la diminution des ressources naturelles due à cette surpopulation ont contribué à détériorer le mode de vie et de production des populations indigènes. Les communautés font face à d'importants problèmes sociaux et sanitaires. Les indigènes sont aussi confrontés à des problèmes internes, en raison des conflits existants entre communautés et groupes ethniques qui ne parviennent pas à cohabiter en situation de confinement. Les Guarani et Kaiowá n'ont jamais été habitués à vivre les uns à côté des autres, avant même la colonisation et l'arrivée des populations non-indigènes (Brand et al., 2008).

La conscience que le confinement est à l'origine des difficultés rencontrées fait émerger l'idée de lutte pour leur *tekoha guasu* conduisant à l'organisation de mouvements d'auto-démarcation. L'anthropologue du MPF explique ainsi : « *Il y a eu une raison spéciale pour commencer à penser la démarcation de grands territoires…ce fut la menace des usines. Parce que les indiens commençaient à dire : les usines arrivent et quand les usines arrivent c'en est fini de nos terres* » (anthropologue au MPF, entretien, 2015). Ces mouvements d'occupation mettent le feu aux poudres dans la région. Les producteurs agricoles de la région de leur côté s'organisent afin de trouver des solutions aux « invasions » de terres.

De la bataille des idées entre indigènes et producteurs agricoles…

Le 5 mars 2013, le syndicat rural[82] de Sete Quedas (située au sud de l'État) organisait une réunion afin d'aborder les problèmes relatifs à la démarcation des terres indigènes. Cette réunion se voulait être l'acte marquant le début d'une campagne de manifestation contre ce qui est nommé de la « dévalorisation des propriétés agricoles » en raison de la démarcation. L'objectif fixé lors de cette réunion était de montrer au pays l'indignation, non seulement des producteurs, mais aussi de la population face au phénomène. Le président du syndicat rural expliquait alors que des industries avaient des projets d'installation au sein de la commune et poursuivait : « *nous savons qu'en devenant terre indigène cela n'arrivera pas. Cela portera préjudice à tous les membres de la communauté* ». L'article conclu ainsi : « *des producteurs,*

[82] Le syndicat rural est une organisation de représentation des producteurs et locataires développant une activité agricole sur une surface inférieure ou égale à deux *módulos rurais*. Ces *módulos rurais* sont une mesure en hectares qui correspond à la surface minimum mise en valeur directement par une famille permettant à celle-ci de vivre convenablement de la production sur la propriété et d'assurer le développement économique et social. Cette mesure varie en fonction des États et au sein de chaque commune, en fonction, entre autres, de sa localisation géographique, de la qualité de ses terres, etc. Dans la région de Dourados, un *módulo rural* équivaut à environ 30 hectares. Les producteurs associés au syndicat rural exploitent des terres supérieures ou égales à 60 hectares en moyenne. Source : http://www.incra.gov.br, consulté le 26 octobre 2016. Le syndicat rural représente de manière générale l'aile conservatrice des producteurs agricoles.

nous avons reçu de nombreux bénéfices [pour la commune], et des indigènes, que pouvons-nous recevoir ? »[83].

Le 8 mars, une manifestation eu lieu dans la commune de Sete Quedas en protestation à la démarcation des terres indigènes. Le journal Dourados Agora explique alors son origine : des 83 300 hectares de la commune, 12 600 hectares étaient « paralysés » car ils faisaient l'objet d'une possible démarcation de terre indigène. Le journal rapporte les propos du président du syndicat rural regrettant le climat d'insécurité [foncière], entraînant l'abandon ou le report de projets d'industries et d'entreprises dans la région[84] . Des producteurs des communes voisines (Tacuru, Iguatemi, Paranhos, Amambai) se sont joints à l'initiative, aussi concernés par la démarcation de cette terre indigène. L'affiche ci-dessous donne un aperçu des slogans fédérateurs de la manifestation « Ma terre, ma vie, non à la démarcation », suggérant que la démarcation des terres indigènes, en plus de compromettre la propriété foncière, viendrait porter préjudice à l'existence même de ces producteurs. La participation à la mobilisation de producteurs du Paraná, l'État voisin, exprime la solidarité qui s'effectue dans la profession agricole et donne ainsi une légitimité dépassant les frontières du Mato Grosso do Sul.

Figure 1 : affiche et mot d'ordre de la campagne de mobilisation : « Ma terre, Ma vie, non à la démarcation indigène. Ensemble Paraná et Mato Grosso do Sul »



Source : http://www.educadora91.com/2013/03/em-reuniao-populacao-setequedense-diz.html, consulté le 28 septembre 2016.

[83] "Em Reunião, População Setequedense Diz "Não A Demarcação Indígena"", 5 mars 2013, Educadora91, http://www.educadora91.com/2013/03/em-reuniao-populacao-setequedense-diz.html, consulté le 28 septembre 2016.

[84] Sete Quedas vão às ruas contra demarcação", Dourados Agora, 8 mars 2013, http://www.douradosagora.com.br/cidades/produtores-de-sete-quedas-vao-as-ruas-contra-demarcacao, consulté le 28 septembre 2016.

Il y a une forte volonté de la part des structures organisatrices de l'événement (syndicats et producteurs) de montrer une certaine unanimité autour de la question. Le journal régional Gazeta News, dans une même perspective, insiste sur le fait que la population s'est mobilisée et a défilé contre les démarcations[85]. L'article, faisant le bilan de la manifestation du syndicat rural relayé par le media local « educadora91 », décrit les défilés de tracteurs et autres engins agricoles, des ouvriers agricoles à cheval et des motos, explique qu'un certain nombre de commerces, en solidarité, ont fermé le temps de la manifestation. Des photos montrent des banderoles où sont inscrits les slogans : « valorisez les producteurs, ils font grandir le pays », « nous ne sommes pas contre les indigènes, mais contre l'expropriation »[86].

En mai 2013, la question indigène refaisait la une des journaux avec la mort d'un indigène d'une vingtaine d'années suite à une intervention policière[87] dans une ferme occupée. Les indigènes occupaient la ferme Buriti, propriété d'un ex-député de l'État et grand éleveur bovin de la région, dans la commune de Sidrolândia, à environ 70 kilomètres de Campo Grande. La terre revendiquée avait été reconnue Terre Indigène depuis 2001 et déclarée [Terre indigène] par la Justice en 2010. Les recours à la décision de la part des fazendeiros ont enrayé le processus et, le 15 mai 2013, les indigènes ont pris l'initiative de réoccuper leur territoire. Le même jour, la justice ordonnait la désoccupation et l'intervention des forces de police afin de garantir l'exécution de la décision. Le 30 mai, au cours de l'intervention policière, un indigène d'une vingtaine d'années est décédé. La nouvelle est relayée par plusieurs journaux[88] et a contribué à activer le débat sur la démarcation des terres indigènes à l'échelle nationale.

En plein conflit, un Projet d'Amendement à la Constitution (PEC215) émanait, visant à reformuler le système de démarcation des terres, en transférant ce pouvoir au Congrès National (où le lobby des producteurs est majoritaire) au détriment du système actuel où la décision finale revient à la Présidence de la République. En protestation à ce projet, plusieurs centaines d'indigènes, sont venus interrompre la session débattant de ce projet. Dans la foulée, en mai 2013, Dilma Roussef, Présidente de la République de l'époque, est interrompue lors d'un discours qu'elle prononçait à Campo Grande, par des producteurs scandant : «

[85] Manifestação contra demarcações marcou a sexta em Sete Quedas, 11 mars 2013, GazetaNews, http://www.agazetanews.com.br/noticia/regiao/69143/manifestacao-contra-demarcacoes-marcou-a-sexta-em-sete-quedas, consulté le 28 septembre 2016.

[86] "População de Sete Quedas Para e Vai as Ruas Contra Demarcações", 8 mars 2013, http://www.educadora91.com/2013/02/sindicato-rural-de-sete-quedas.html, consulté le 28 septembre 2016.

[87] « Índio morre em confronto com polícia durante reintegração de posse em MS », G1, 30 mai 2013, http://g1.globo.com/mato-grosso-do-sul/noticia/2013/05/indio-ferido-em-confronto-com-policia-morre-em-hospital-diz-funai.html, consulté le 28 septembre 2016.

[88] http://www1.folha.uol.com.br/poder/2013/05/1287424-indio-morre-em-confronto-com-pf-durante-reintegracao-em-ms.shtml; http://www.ebc.com.br/noticias/brasil/2013/05/indio-morre-em-confronto-com-policiais-durante-desocupacao-de-fazenda-em-ms; http://www.campograndenews.com.br/cidades/interior/morre-indio-ferido-em-confronto-com-a-policia-outros-tres-ficaram-feridos; consultés le 28 septembre 2016.

Production oui, démarcation non »[89], en réaction à l'interruption de la session à la chambre des députés la semaine précédente.

Dans ce contexte, en juin 2013, des producteurs et syndicats ruraux ont organisé une mobilisation nationale, sous la coordination de la « bancada ruralista », le lobby des producteurs agricoles au sein du Congrès National. La mobilisation venait contester la démarcation des terres indigènes à l'échelle nationale et principalement le mode d'indemnisation aux producteurs, et ainsi, soutenir le projet d'amendement à la Constitution (PEC215). Le journal Folha de São Paulo expliquait que la manifestation la plus importante eu lieu à Nova Alvorada do Sul dans le Mato Grosso do Sul, où le contexte se trouve être extrêmement tendu[90].

Le journal Campo Grande News rapportait en effet que les « Propriétaires de tout le Pays viennent dans le Mato Grosso do Sul afin de soutenir la mobilisation à Nova Alvorada do Sul »[91]. A l'occasion de l'événement, la Présidente de la Confédération de l'Agriculture et de l'Élevage (CNA) Katia Abreu[92], leader de cette lutte contre la démarcation ces dernières années, est venue renforcer le discours en faveur de la production agricole. Des banderoles et T-shirt portaient l'inscription « où il y a une Justice, il y a de l'espace pour tout le monde »[93], mot d'ordre lancé par la Fédération de l'Agriculture du Mato Grosso do Sul (FAMASUL). Celle-ci pilotait la mobilisation dans le Mato Grosso do Sul et représentait les différents secteurs de production de l'agrobusiness.

[89] A ofensiva do agronegócio sobre as terras indígenas, 9 mai 2013, CartaCapital, http://www.cartacapital.com.br/politica/o-agronegocio-nao-aceita-perder-espaco-para-os-indios, consulté le 28 septembre 2016.

[90] "Ruralistas organizam hoje atos contra demarcação de terras", 14 juin 2013, Folha de Sao Paulo, http://www1.folha.uol.com.br/poder/2013/06/1294823-ruralistas-organizam-hoje-atos-contra-demarcacao-de-terras.shtml, consulté le 28 septembre 2016.

[91] Fazendeiros de todo País vêm a MS reforçar protesto em Nova Alvorada, Campo Grande News, 14 juin 2013, http://www.campograndenews.com.br/cidades/interior/fazendeiros-de-todo-pais-vem-a-ms-reforcar-protesto-em-nova-alvorada, consulté le 28 septembre 2016.

[92] Sénatrice de l'État du Tocantins puis Ministre de l'Agriculture de janvier 2015 à mai 2016.

[93] "Onde tem Justiça tem espaço para todos", Fazendeiros de todo País vêm a MS reforçar protesto em Nova Alvorada, Campo Grande News, 14 juin 2013, http://www.campograndenews.com.br/cidades/interior/fazendeiros-de-todo-pais-vem-a-ms-reforcar-protesto-em-nova-alvorada, consulté le 28 septembre 2016.

Photo 11 : mobilisation Nationale contre la démarcation des terres indigènes, à Nova Alvorada do Sul en 2013



Source : http://www.diarioitapora.com.br/fotos-de-eventos/fotos-do-evento-onde-tem-justica-tem-espaco-para-todos, consulté le 28 septembre 2016. Lors d'une mobilisation Nationale contre la démarcation des terres indigènes à Nova Alvorada do Sul, à gauche, des producteurs vêtus de T-shirt où il est inscrit « Où il y a une justice, il y a de l'espace pour tous ». À droite, une banderole où il est écrit « Celui qui produit mérite le respect ».

L'anthropologue interrogé explique que toute une campagne en défaveur de la démarcation des terres indigènes dans le Mato Grosso do Sul a été mise en place, basée sur la valorisation du producteur et de la production agricole. L'idée d'une opposition entre des producteurs qui produisent et des indigènes qui ne savent pas travailler la terre se véhicule en défaveur de la démarcation. Le journal régional Gazeta News affirme en ce sens que l'économie de toutes les communes de la région serait freinée[94] dans le cas où ces territoires étaient démarqués. Cette idée que les terres indigènes viendraient porter préjudice au local se diffuse dans la presse et est largement soutenue par le lobby agricole.

En plein débat sur la démarcation, le journal Veja publiait un article le 13 juillet 2012 portant le titre : « Devinez quelle est la terre des indigènes ». On voit une photo aérienne avec, d'un côté, une ferme de soja : un champ lisse, continu et verdoyant ; et, de l'autre, la terre indigène Panambizinho, située dans la commune de Dourados. Le message et les données qui accompagnent l'article ont pour objectif de montrer à l'opinion publique que l'agrobusiness produit des matières premières et donc des devises pour le pays, alors que les terres indigènes ne sont pas rentables de ce point de vue et qu'il n'y a pas de nécessité d'augmenter encore la superficie de leurs territoires.

[94] "As ameaças reais de 'demarcações de terras', que se concluídas como quer a FUNAI e seus aliados, poderão inviabilizar a economia os municípios e de toda a região", Gazeta News, le 11 mars 2013, http://www.agazetanews.com.br/noticia/regiao/69143/manifestacao-contra-demarcacoes-marcou-a-sexta-em-sete-quedas, consulté le 28 septembre 2016.

Figure 2 : article du journal Veja du 13 juillet 2013.



Source : http://www.noticiasagricolas.com.br/dbarquivos/veja-2273-indios.pdf, consulté le 28 septembre 2016. Le magazine Veja titre cette photo aérienne « Devinez quelle est la terre des indigènes » où l'on peut distinguer à droite la terre indigène Panambizinho et à gauche un champ de soja.

Si des producteurs se positionnent toujours contre la démarcation (certains diront contre la méthode employée pour réaliser la démarcation des terres indigènes), il semblerait néanmoins y avoir un changement dans la stratégie discursive. En 2008, nous avons cité les propos du gouverneur affirmant que « *le Mato Grosso do Sul ne sera pas une terre d'indigènes* ». Aujourd'hui, le discours est plus « policé » : « *il y a de l'espace pour tout le monde* ». Derrière ces propos modérés, les entretiens, entre autres, révèlent des enjeux profonds concernant des projets territoriaux bien distincts. Le président de la BIOSUL explique ainsi en parlant de la question indigène :

> "Il y a des gens qui aiment mettre de l'huile sur le feu… Ces gens-là considèrent comme recevables les témoignages oraux. Si un indigène arrive dans une propriété et dit "cet arbre appartenait à mon grand-père", ça suffit pour exproprier 1000 hectares. C'est une discussion qui remonte à 300 ans ; depuis les gens ont des titres de propriété, ceux qui sont sur ces terres ne sont pas en situation d'illégalité » (président de la Biosul, entretien, 2015).

Cet extrait indique qu'il y a vraisemblablement des mondes, des systèmes de valeur et de représentation de l'espace et, donc, des référentiels qui, non seulement ne se comprennent pas, mais sont également contradictoires et incompatibles dans l'espace. Il n'y a d'ailleurs pas de débat à proprement dit. Il y a deux groupes qui s'opposent verbalement et physiquement tentant de justifier leur légitimité dans l'espace, l'un, au motif de son antériorité et l'autre, par sa contribution économique et sa fonction productive.

La production est une manière, pour les opposants à la démarcation de justifier leur place, leurs terres et leurs territoires (au sens plus large de la terre comme unité de production, en se référant à une organisation socio-économique et à son emprise spatiale). Il est difficile d'aller à l'encontre d'arguments comme le respect des peuples indigènes prévu par la Constitution. La contribution de l'agrobusiness à l'économie de marché serait, en ce sens, le régime de justification du monde agricole dans le conflit qui les oppose aux indigènes. La construction d'une légitimité est caractéristique des dynamiques conflictuelles au cours desquelles des arguments sont avancés pour justifier une position socio-spatiale. Ces discours argumentent aussi afin de prouver une utilité, une fonction supérieure à une autre, qui se concrétise par des actes témoignant de conflits, comme l'organisation de manifestations, ou bien des campagnes, visant à interpeller les politiques et l'opinion publique en faveur d'un groupe ou d'un autre, matérialisant et exprimant l'enjeu de la discorde.

À chacun sa campagne, les mouvements indigènes ont organisé une campagne visant à sensibiliser le public sur les conséquences de l'agrobusiness pour les populations indigènes. Celle-ci a été organisée par un ensemble de mouvements sociaux ruraux et urbains en articulation avec les organisations indigènes. Cette campagne a pris une échelle nationale et internationale, relayée par des associations et organisations non gouvernementales.

Figure 3 : affiche de la campagne de boycott des produits de l'agrobusiness brésilien en 2015[95]



Source : http://www.global.org.br/blog/por-que-pedimos-o-boicote-ao-agronegocio-do-mato-grosso-do-sul/.
Les affiches de la campagne lancée à l'échelle internationale en faveur de la démarcation des terres indigènes dans le Mato Grosso do Sul interpelle l'Asie « La viande du Mato Grosso do Sul a le sang de leaders indigènes », les USA « Le biodiesel du Mato Grosso do Sul a le sang de leaders indigènes », l'Europe « Le sucre du Mato Grosso do Sul a le sang d'enfants indigènes » et « Le soja du Mato Grosso do Sul a le sang d'enfants Guarani ».

Elle a entraîné des réactions en chaîne dans la classe politique *sul-matogrossense* (du Mato Grosso do Sul), mettant en avant les risques qu'elle faisait courir à l'économie si les pays importateurs prenaient la décision de ne plus acheter les produits de l'agrobusiness[96].

Si à travers les discours relayés les producteurs opposent les terres indigènes aux impératifs économiques, ils font aussi en sorte que le conflit dépasse la question strictement foncière : il s'agit d'en faire un problème concernant toute la communauté locale et régionale, généralisant leur cause à l'ensemble de la population. Une expression de ce conflit repose

[95] « Asie : la viande du Mato Grosso do Sul a le sang de leaders indigènes; USA: le biodiesel du Mato Grosso do Sul a le sang des leaders indigènes; Europe: la canne à sucre du Mato Grosso do Sul a le sang des enfants indigènes; Ne pas acheter ! Ne pas manger ! »
[96] http://www.douradosagora.com.br/brasil-mundo/rural/campanha-esdruxula-causa-desconforto-na-assembleia, consulté le 28 septembre 2016.

alors sur l'organisation de manifestations de producteurs impliquant plus largement la population locale concernée, comme celles mentionnées au début de cette section.

… à la violente confrontation des indigènes et producteurs

Une autre expression de ce conflit consiste en la confrontation directe des producteurs agricoles aux indigènes. Ces moments sont particulièrement violents et se soldent systématiquement par des atteintes physiques entraînant souvent la mort, principalement dans le camp indigène. 50 % des assassinats d'indigènes entre 2003 et 2014 au Brésil ont été commis dans le Mato Grosso do Sul, d'après les données du dernier rapport du CIMI[97].

Un producteur interrogé justifiait cette violence ainsi : « *ici, il y a beaucoup d'invasions. Par ici, on en parle beaucoup, parce que c'est une très grande injustice, les producteurs sont forcés de se défendre, c'est de la légitime défense. Même quand ils s'arment, c'est de la légitime défense car aucun producteur n'essaie de voler la terre des indigènes. Au contraire, ce sont les indiens qui veulent prendre la terre du producteur régularisé* » (entretiens, 2013).

Entre juin et août 2015, plusieurs incidents ont eu lieu entre des groupes indigènes menant des actions d'occupation et des fazendeiros tentant de reprendre le contrôle sur les fermes occupées[98]. Le climat était tendu au point d'être qualifié de véritable guerre, pour reprendre le titre du journal El Pais[99]. Le journal Carta Capital titrait « *Dans le Mato Grosso do Sul, la question indigène est un baril de poudre prêt à exploser* »[100]. L'article décrivait le processus d'expansion actuel de l'agrobusiness, en expliquant qu'il se réalisait sur les terres indigènes. Il ajoutait que le processus judiciaire peine à faire émerger la démarcation des territoires indigènes, et que le Mato Grosso do Sul est ainsi *« le théâtre des pires conflits qui concernent les indigènes au Brésil* ». L'article pointait comme responsable la « *léthargie judiciaire* » et « *l'omission de l'exécutif dans la démarcation des Terres Indigènes* ».

Des initiatives politiques ont eu lieu pour tenter de trouver une issue au conflit. Le Gouverneur Reinaldo Azambuja, ainsi que le Ministre de la Justice, José Eduardo Cardozo, ont convié les indigènes et les producteurs agricoles afin de trouver une solution au conflit. Les deux groupes ne se sont cependant pas entendus sur la proposition faite par le Ministre, et aucun

[97] http://www.cimi.org.br/pub/relatorio2015/relatoriodados2015.pdf, consulté le 28 septembre 2016.
[98] « Produtores rurais e índios entram em confronto em fazenda invadida», Campo Grande News, 25 juin 2015, http://www.campograndenews.com.br/cidades/interior/produtores-rurais-e-indios-entram-em-confronto-em-fazenda-invadida, consulté le 28 septembre 2016.
[99] « Foi uma guerra, um massacre», El Pais, 5 septembre 2015, http://brasil.elpais.com/brasil/2015/09/05/politica/1441467261_989526.html, consulté le 28 septembre 2016.
[100] « No MS, a questao indigena é uma barril de polvora prestes a explodir" Carta Capital, 9 septembre 2015, http://www.cartacapital.com.br/sociedade/questao-indigena-um-barril-de-polvora-no-mato-grosso-do-sul-479.html, consulté le 28 septembre 2016.

accord n'a été trouvé[101]. La situation est demeurée extrêmement tendue dans la région et le meurtre d'indigènes n'a fait qu'augmenter les occupations de fazendas et les attaques des producteurs agricoles en guise de représailles. Plus récemment, le 14 juin 2016, un indigène est mort dans un conflit à Caarapó. Du côté des producteurs, aucun décès n'est enregistré au cours de ces conflits.

Les occupations indigènes visitées lors du terrain montrent la grande précarité dans laquelle se trouvent ces populations : campements de fortune en bord de route, pas d'eau courante et encore moins d'électricité. Dans le même temps, on constate une détermination étonnante malgré des conditions de vie difficiles. Les interrogés expliquent qu'ils ne bougeront pas de la terre qu'ils revendiquent et qu'ils occupent. Le campement Apyka'i, sur le bord d'une route très fréquentée, la route 463 entre Dourados et Ponta Porã, a perdu 8 membres, au cours de ces dernières années, renversés par des véhicules, du fait que ces indigènes sont contraints régulièrement de déplacer leur campement en bord de route. L'histoire de l'Apyka'i est connue et rapportée par les médias ; elle fait l'objet notamment d'un relais international[102].

Photo 12 : campement Apyka'i des indigènes revendiquant leur *tekoha*



[101] Le Ministre proposait notamment la mise en place de réunions de négociations entre les propriétaires agricoles des terres occupées et les populations indigènes occupantes, la réalisation de réunions d'urgences concernant les propriétés sous intervention policière pour la réintégration des producteurs, ainsi que l'organisation de réunions pour entendre les revendications des communautés indigènes. Les participants ont jugé que ces propositions ne venaient pas présenter de solutions pour les uns et les autres.

[102] « Une autre communauté guarani attaquée et incendiée », 22 septembre 2009, http://www.survivalfrance.org/actu/4961, consulté le 28 septembre 2016 ; « Brésil : l'expulsion et le démantèlement d'une communauté guarani soulève l'indignation », 8 Juillet 2016, http://www.survivalfrance.org/actu/11358, consulté le 28 septembre 2016.



Source: auteure, juillet 2015. Sur la première photo on distingue les baraquements du campement des indigènes revendiquant leur territoire, l'Apyka'i, et sur la deuxième, des plantations de manioc avec en arrière-plan la canne à sucre qui borde le campement. La troisième photo a été prise par l'auteure en juillet 2016, quelques jours après que les forces de l'ordre aient forcé la communauté indigène à désoccuper la propriété, la contraignant à déplacer son campement le long de la route.

Photo 13 : entrée de la ferme revendiquée et occupée par les indigènes de l'Apyka'i



Source: auteure, juillet 2016. La photo a été prise à l'opposé du campement Apyka'i, il s'agit de la propriété qui est revendiquée par les indigènes sur laquelle est plantée de la canne à sucre d'un bout à l'autre de la propriété donc. En arrière-plan on distingue l'usine São Fernando, localisée dans la commune de Dourados, qui plante la canne à sucre dans la propriété et terre revendiquée par les indigènes.

Photo 14 : entrée du campement Nuporã, Dourados



Source: auteure, juillet 2015, Dourados. Cette photo a été prise à l'entrée du campement Nuporã. On y remarque les baraquements des différentes familles occupant cette terre qu'ils revendiquent. Un panneau indique: « Stop. Ici zone indigène Nuporã »

La détermination des indigènes est telle qu'ils affirment qu'ils iront jusqu'à la mort, estimant qu'ils n'ont plus rien à perdre et que, si la justice les déboute, ils préfèrent mourir sur leur terre. Les Guarani-Kaiowá de Pyelito, dans une lettre ouverte[103] au Gouvernement et à la Justice du Brésil, évoquaient leur détermination à rester sur leur territoire malgré une décision de Justice contraire. Selon eux, la décision de justice revenait à décréter leur « mort collective » et qu'il fallait les « enterrer tous ici »[104]. La violence semble conforter d'autant plus les deux camps. Après la mort d'un indigène, suite à une confrontation avec les fazendeiros en septembre 2015, un leader indigène explique : « nous allons rester, même s'ils veulent tous nous tuer »[105].

À l'échelle régionale de Dourados, la canne à sucre exerce une pression sur les terres et une reformulation des stratégies de luttes indigènes, en revendiquant des territoires plus amples, le *tekoha guasu*. Les mouvements indigènes se font alors plus nombreux car les indigènes présagent une pression supplémentaire, avec l'arrivée des usines, sur les terres qu'ils revendiquent déjà depuis longtemps. De plus, les indigènes se mettent à lutter pour leurs territoires voyant que toujours plus de terres sont octroyées à l'agrobusiness (« *de l'espace pour tout le monde* ») alors que la démarcation des terres indigènes avance au ralenti.

Les acteurs de l'agrobusiness interrogés sur la question indigène en lien avec l'expansion de la canne à sucre tournent le problème en dérision ou ne souhaitent tout simplement pas aborder la question. Avant la rencontre avec un responsable des politiques agricoles de l'État, nous avons convenu d'une liste des thèmes qu'il acceptait d'aborder (refusant de traiter notamment la question indigène, en me suggérant de m'adresser directement à la FUNAI). Il m'a fait lui garantir que seuls certains thèmes seraient abordés lors de l'entretien. Ce refus catégorique d'aborder la question indigène est révélateur d'une gêne. Il m'a fait constater à plusieurs reprises qu'ils [l'État, les représentants des politiques] acceptent de communiquer et de concéder volontiers des entretiens aux chercheurs, mais que la discussion ne déborderait pas sur des thèmes non définis. Ici, tout semblait fait pour éviter d'aborder un sujet porteur de polémiques. Cette attitude dénote d'un malaise quant à la problématique canne-indigènes.

Les représentants de la profession agricole (président BIOSUL, président SULCANAS, ou encore de la FAMASUL) ont tourné en dérision la question de la démarcation des terres indigènes, en expliquant que si l'on commence à démarquer des territoires indigènes à chaque fois qu'il y a des « *traces de passages d'indigènes* », il faudrait démarquer aussi

[103] Carta da comunidade Guarani-Kaiowá de Pyelito Kue/Mbarakay-Iguatemi-MS para o Governo e Justiça do Brasil, http://www.cimi.org.br/site/pt-br/?system=news&action=read&id=6553, consulté le 28 septembre 2016.
[104] Nota sobre o suposto suicido coletivo dos Kaiowa de Pyelito Kue, http://cimi.org.br/site/pt-br/?system=news&conteudo_id=6578&action=read, consulté le 27 juin 2015.
[105] " 'Vamos permanecer, nem que queiram matar todos', diz líder indígena no MS", BBC, 3 septembre 2015, http://www.bbc.com/portuguese/noticias/2015/09/150901_guaranis_conflito_ms_lk, consulté le 28 septembre 2016.

Copacabana. Dans le reportage « *A sombra de um delirio verde* »[106], le directeur de la FAMASUL explique lui aussi qu'il faudrait démarquer l'ensemble du territoire brésilien si l'on décide de démarquer tous les territoires où des indigènes ont été présents.

Dans les entretiens, les interrogés montrent une certaine préoccupation au sujet de l'image qui est renvoyée à l'étranger lorsqu'il est question de terres indigènes et des entreprises de l'agrobusiness : « *il est important de dire que, dans le Mato Grosso do Sul, les terres sont titularisées* [titres de propriété], *il n'existe aucun pied de canne à sucre planté sur des terres indigènes, cette information va parfois à l'étranger et cause d'énormes problèmes aux entreprises car se répand l'idée que la canne est plantée sur des terres indigènes. Ce n'est pas vrai, nous avons prouvé cela* [...] » (représentant profession agricole, entretiens, 2013). La préoccupation ici concerne l'image renvoyée qui peut faire fuir les investisseurs ; elle est donc avant tout économique. Il y a une volonté de minimiser la question indigène en vue de délégitimer leurs revendications territoriales.

Les conflits entre indigènes et producteurs sont anciens mais l'arrivée des usines dans ces mêmes espaces engendre une pression supplémentaire et ainsi la mise en place de nouvelles stratégies de revendications territoriales par les différents groupes afin de légitimer leurs positions. La question de la démarcation des terres indigènes s'engage non seulement sur des terres occupées par de grands éleveurs ou producteurs de grains, mais aussi sur des espaces de petites et moyennes propriétés qui se sont constituées au milieu du siècle passé.

2. Les effets de la canne sur les petites et moyennes propriétés

La pression du secteur sucro-énergétique se répercute aussi sur les petits et moyens producteurs. En effet, des terres sont démarquées parfois sur celles de petits et moyens producteurs. C'est le cas de la terre indigène Panambizinho, démarquée à la fin des années 1990 sur des terres octroyées à de petits producteurs dans les années 1950. La démarcation des terres indigènes se fait parfois aussi sur des terres d'*assentamentos*. Dans une même logique de lutte pour la terre que celle des indigènes, des paysans à qui on a attribué des lots au titre de la réforme agraire se voient retirés de ces terres. La régularisation foncière en faveur des indigènes vient alors se confronter à des contradictions sociales lorsqu'elle se réalise sur les territoires de la réforme agraire, de terres gagnées au gré de luttes.

L'ancien coordinateur de la CPT/Dourados évoque la complexité de la question indigène et paysanne dans la région, en évoquant notamment le blocage des revendications de réforme agraire ces dernières années. Les paysans ont besoin d'occuper afin de faire pression sur la

[106] https://vimeo.com/32440717, consulté le 28 septembre 2016.

réforme agraire. À ce titre, le MST aurait même demandé à la FUNAI qu'elle stipule les potentiels territoires indigènes, car les paysans ont besoin de savoir quelles sont les terres qu'ils peuvent occuper, revendiquer, sans que cela atteigne des territoires indigènes (entretiens, 2015). Car, dans certains cas, ces deux groupes d'acteurs se mettent à revendiquer une même terre[107]. Les discussions avec cet interrogé et d'autres chercheurs évoquent une situation particulièrement délicate. Dans le même temps qu'ils estiment la démarcation des territoires indigènes nécessaire et urgente, ils admettent que la régularisation foncière pourrait entraîner de véritables drames pour les populations de petits agriculteurs installés au gré de luttes intenses pour l'obtention de leurs terres.

De cette manière, l'expansion du secteur sucro-énergétique vient redéfinir différents enjeux territoriaux. La pression exercée sur la démarcation des territoires indigènes se répercute sur les formes spatiales d'organisation des autres groupes sociaux. La région de Dourados, comme mentionné dans la partie précédente, compte sur une part relativement importante de petites et moyennes propriétés. Il est admis que ce sont eux qui sont responsables pour près de 70 % des produits alimentaires de base au Brésil[108], comme le riz, le manioc, les haricots, le lait, etc.

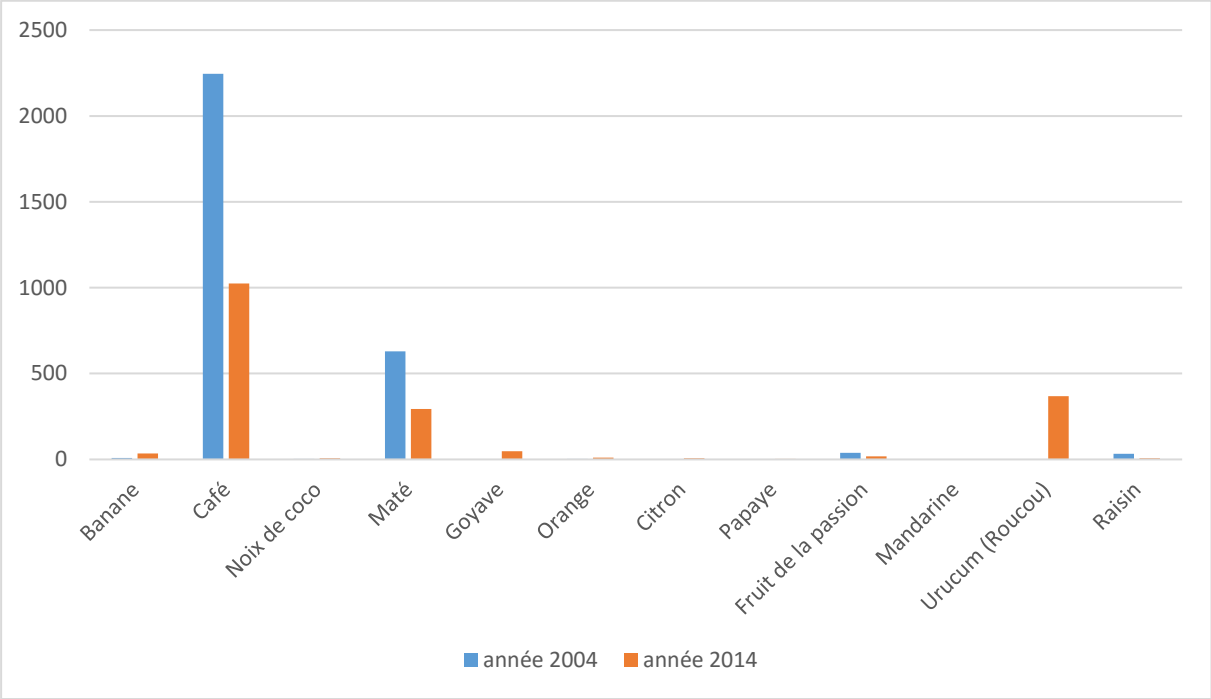
On observe localement un recul de certaines productions agricoles, en l'occurrence celles reconnues comme étant produites par les petits et moyens producteurs. La grande majorité de la production des cultures permanentes a diminué entre 2004 et 2014, comme l'indique le graphique ci-dessous. Seule la production d'urucum (graines de colorant naturel rouge) a augmenté sur la période. Ce regain d'intérêt pour l'urucum (la plante est surtout produite en Amazonie et est principalement cultivée et utilisée par les populations indigènes) tient au fait qu'une multinationale basée à São Paulo, Christian Hansen, achète la production à Ivinhema, prend en charge les frais de transport, en garantissant de cette manière un débouché à l'urucum local[109].

[107] Sem-terra invadem fazenda reivindicada pela Funai, http://diarioms.com.br/sem-terra-invadem-fazenda-reivindicada-pela-funai-2/, DiarioMS, consulté le 28 septembre 2016.

[108] Information du Ministère du Développement Agraire (MDA) rapportant que l'agriculture familiale produit 70 % des aliments consommés par les brésiliens. Les institutions gouvernementales définissent l'agriculture familiale selon différents éléments (utilisation principalement de la main d'œuvre familiale ; la production sur l'exploitation représente l'essentiel des revenus de la famille agricole, etc.) et par des limites surfaciques, soit équivalent ou inférieur à 4 modules rural/fiscal (source : (Ministério do Desenvolvimento Agrario, 2006). Dans le cas de la région de Dourados, 1 module rural correspond approximativement à 40 hectares. Cela y correspond à moins de 200 hectares, coïncidant ainsi avec une présence importante des petites et moyennes propriétés.

[109] http://celuloseonline.com.br/produtores-trocam-cultivo-de-mandioca-por-causa-do-alto-custo-no-ms/, consulté le 28 septembre 2016.

Graphique 9 : principales cultures permanentes (en hectares récoltés) dans la région de Dourados en 2004 et en 2014.



Source : IBGE, Produção Agrícola Municipal, 2015

Le tableau suivant permet de constater l'évolution des cultures temporaires de moindre portée[110] dans la région de Dourados, comme le coton, le riz, de haricot, le sorgho, le blé, qui ont connu d'importantes baisses des surfaces et des volumes. La production de ricin a tout simplement disparu. D'autres ont augmenté de manière peu significative comme l'ananas, les cacahuètes, l'avoine, le seigle, le tournesol, la pastèque. Le manioc présente une augmentation relativement expressive, s'expliquant par l'installation d'agroindustries garantissant une destination de la production.

Le tableau ci-dessous met aussi en exergue des augmentations importantes de surfaces et volumes produits en 2004 et 2014 de cultures temporaires comme la canne à sucre, le maïs et le soja en comparaison des autres cultures temporaires. Discernées en « gras » on constate que celles-ci occupent majoritairement l'espace de la région de Dourados. L'ananas, les cacahuètes, l'avoine, le seigle, le tournesol, le manioc et la pastèque (en italique) sont les cultures qui ont augmenté en surface et en volume mais de manière peu significative au regard des autres cultures.

[110] Il s'agit des cultures temporaires qui occupent le moins d'espace en comparaison des cultures temporaires type « grandes cultures » : canne à sucre, maïs et soja, et qui sont produites presque exclusivement par de petits producteurs, dont il sera question dans la prochaine section.

Tableau 16 : surfaces (en hectares) et volumes (en tonnes) de production des cultures temporaires de la région de Dourados en 2004 et 2014

	Surfaces en 2004 (en hectares)	Surfaces en 2014 (en hectares)	Volumes en 2004 (en tonnes)	Volumes en 2014 (en tonnes)
ANANAS	*35*	*72*	*497*	*1 358*
COTON	12 512	378	24 155	1 059
CACAHUÈTE	*209*	*1 322*	*282*	*3 805*
RIZ	38 334	8 855	168 724	53 292
AVOINE	*9 630*	*15 100*	*9 973*	*21 780*
CANNE À SUCRE	**56 842**	**458 578**	**4 977 231**	**31 315 510**
SEIGLE	*1*	*550*		*396*
HARICOT	17 283	11 322	19 364	17 184
TOURNESOL		*30*		*36*
RICIN	25		27	
MANIOC	*21 337*	*29 975*	*365 768*	*692 884*
PASTÈQUE	*774*	*1 298*	*14 466*	*25 245*
MELON	23	20	465	360
MAÏS	**487 572**	**1 112 130**	**1 731 709**	**5 530 574**
SOJA	**1 178 160**	**1 360 528**	**1 653 609**	**3 864 579**
SORGHO	14 411	54	20 157	162
TOMATE	82	34	2 908	1 306
BLÉ	126 827	12 212	167 096	23 223

Source : IBGE, Produção Agrícola Municipal, 2015

Ces tendances conduisent à analyser que l'expansion de la canne à sucre, conjointement au soja et au maïs, a des conséquences sur les productions assurées par de petits et moyens propriétaires. En effet, une majorité des productions de moindre portée voient leurs superficies et leurs volumes de production diminuer à mesure que la canne entre dans la région. Les quelques productions en augmentation sensible doivent cette tendance à une structuration en aval de la filière permettant d'en garantir l'écoulement : c'est le cas des agroindustries de manioc et de l'acheteur d'urucum. En termes de surfaces, il n'est pas possible de prouver une diminution ou une augmentation des petites et moyennes propriétés responsables de la production de ces aliments du fait de la non-disponibilité, à ce jour, d'un recensement agricole actualisé (le dernier datant de 2006).

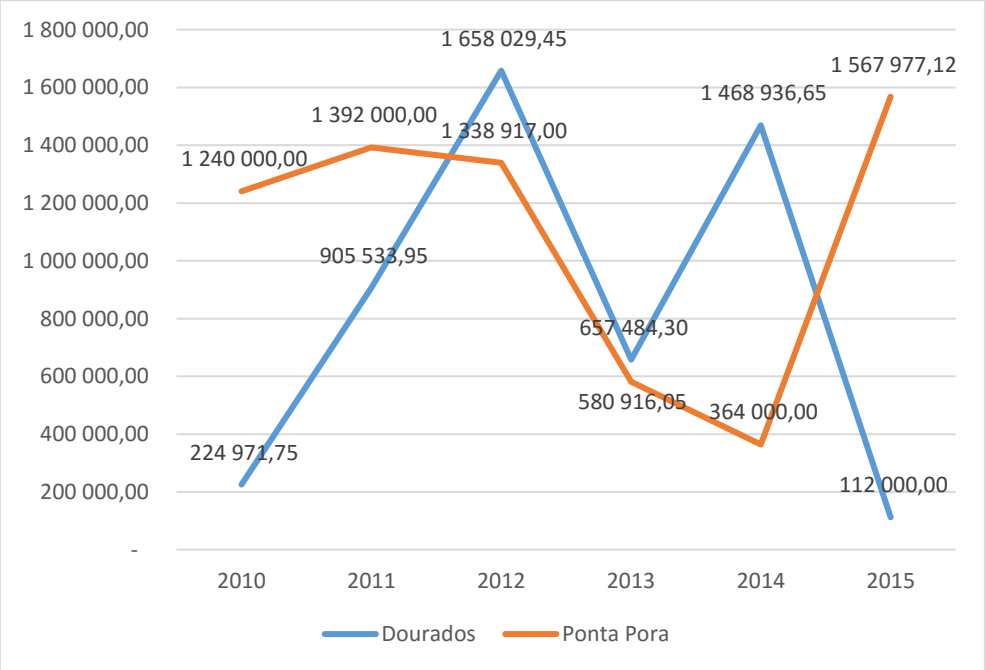
La structuration des activités de production en aval influence l'évolution d'un produit. La canne est produite uniquement parce que les industries en ont besoin pour produire du sucre, de l'éthanol et de l'énergie électrique. La production de grains suit généralement la dynamique des marchés, qui assurent une destination de la production. Le cas de l'urucum et du manioc est en ce sens aussi symptomatique des effets d'une structuration en aval de la production. Les productions de moindre portée, issues des petites et moyennes propriétés,

ont fait l'objet ces dernières années de politiques publiques visant à garantir un écoulement de celles-ci.

En 2003, le gouvernement a mis en place le Programme pour l'Acquisition d'Aliments (PAA), dans le cadre d'une politique plus large de lutte contre la faim. Ce programme a pour but de faciliter la commercialisation des produits issus de la production familiale, de communautés indigènes et quilombolas. La Compagnie Nationale de l'Approvisionnement (CONAB) coordonne le projet sous l'autorité du Ministère du Développement Sociale (MDS). Les associations et coopératives locales reçoivent les produits afin de les distribuer à des communautés en situation de risques alimentaires, afin d'assurer la sécurité alimentaire pour tous[111]. Il est estimé que la mise en place du PAA a permis une augmentation de 33 % des revenus de l'agriculture familiale entre 2003 et 2009 à l'échelle du pays (Silva et al., 2010) et a donc permis un écoulement des productions de moindre portée.

Dans le Mato Grosso do Sul, le PAA a reçu l'adhésion d'un nombre important de producteurs sur l'ensemble de l'État mais l'instabilité et l'irrégularité de l'accession des producteurs au PAA (comme le représente le graphique ci-dessous) fait s'interroger sur les problèmes que rencontre la production familiale dans le Mato Grosso do Sul.

Graphique 10 : valeur (en reais) d'acquisition d'aliments par le PAA dans les communes de Dourados et Ponta Porã entre 2010 et 2015.



Source : CONAB : http://consultaweb.conab.gov.br/consultas/consultatransparenciapaa.do?method=consultar, consulté le 28 septembre 2016.

[111] http://www.conab.gov.br/conteudos.php?a=1125, consulté le 28 septembre 2016.

Les grandes variations d'une année sur l'autre ne permettent pas d'effectuer une mise en perspective avec l'expansion de la canne à sucre et ses répercussions sur la production familiale. Une étude dédiée exclusivement à ce thème serait nécessaire en recherchant sur le terrain les raisons qui expliquent de telles variations dans les données mises à disposition par la CONAB, comme l'a fait remarquer le travail qui a fait un inventaire du PAA dans l'État (Borges, 2016).

L'expansion de la canne ne se fait pas directement sur les surfaces de petites et moyennes exploitations. Sur le terrain, les interrogés indiquent en effet que les usines louent les terres principalement de grandes superficies, notamment pour des questions d'économie d'échelle. Le travail de thèse de Jodenir Calixto Teixeira (2015) montre en effet que l'expansion de la canne à sucre se fait essentiellement sur les grands pâturages et, dans une moindre mesure, sur les terres de grains mais rarement au détriment des petites propriétés.

Si les surfaces de petites propriétés n'observent pas de diminution significative, on envisage néanmoins que, le fait que les agriculteurs responsables de ces petites productions se mettent à travailler de plus en plus dans les usines, vient se répercuter sur les baisses de surfaces de production de certains produits. Cela leur permet de diversifier le revenu familial mais, en contrepartie, délaisse certaines productions sur leurs parcelles (élus locaux, ancien coordinateur de la CPT, entretiens, 2015).

En ce sens, la territorialisation du secteur sucro-énergétique impacte sur l'organisation des petites propriétés et leurs productions. Ici, il n'y a pas de conflits qui ont marqué ce changement. Au contraire, l'arrêt des occupations de terres organisées par les mouvements de lutte pour la réforme agraire serait symptomatique des transformations à l'œuvre dans les logiques paysannes. L'ancien coordinateur de la CPT explique en effet que la lutte pour la terre est quasiment inexistante aujourd'hui, pour des raisons politiques d'une part, (le gouvernement du Parti des Travailleurs travaillant parfois main dans la main avec les organisations de luttes) et, d'autre part, du fait de l'arrivée des usines : l'emploi dans les usines est une solution, du moins transitoire, pour les travailleurs sans terre et les petits producteurs. Autrefois, occuper était une nécessité pour produire et survivre. Aujourd'hui, le salariat dans les usines est une option qui leur permet de résider en ville, et d'accéder au salariat. Il est toujours possible, et très fréquent de rencontrer le long des routes, ces campements de fortunes, comme le montre les photos suivantes. Les personnes résidantes dans ces baraquements sont néanmoins moins nombreuses, du fait des possibilités d'emplois qui permettent de se maintenir en ville par exemple, en attendant la distribution de lots de terre au titre de la réforme agraire.

Photo 15 : Acampamento dans la commune de Dourados quelques kilomètres avant l'usine Monteverde (Bunge)



Source : auteure, 2016. Campement sur le bord de la route allant de Dourados à Ponta Porã, revendiquant la réforme agraire et l'expropriation de la propriété occupée, sur laquelle est produit de la canne à sucre.

Selon l'ancien coordinateur de la CPT, l'arrivée des usines et le manque de politiques publiques en direction de l'agriculture familiale sont des éléments permettant d'expliquer le salariat des *assentados* dans les usines. Dans les entretiens, cet élément revient à plusieurs reprises et les élus locaux expliquent par exemple qu'à Rio Brilhante, sur les neuf *assentamentos* existants, quatre comptent une participation importante des paysans dans les usines.

On peut avancer l'idée que la territorialisation des usines dans cette région a une influence sur les *assentamentos* et donc sur la production des produits alimentaires de base. Non pas que les usines prennent la terre de ces paysans, mais elles offrent une alternative de revenu à ces familles et les détournent de l'agriculture.

La résurgence des mouvements de *retomadas* des indigènes peut également expliquer cette diminution des occupations revendiquant la réforme agraire. Comme signalé ultérieurement, les occupations de terres de petits producteurs viennent parfois se superposer aux territoires indigènes. De plus, l'ensemble de la région de Dourados peut être potentiellement identifié territoire indigène, ce qui fait que les mouvements de lutte pour la réforme agraire dans cette région s'y reprennent à plusieurs fois avant d'occuper et de revendiquer une terre improductive.

Ces différents conflits montrent l'intervention et la mobilisation d'une diversité d'acteurs dans la région de Dourados. Même si les conflits ne mettent pas en scène spécifiquement les usines et /ou la canne à sucre, on constate que la territorialisation du secteur sucro-énergétique est l'élément déclencheur des revendications territoriales par les différents groupes d'acteurs déjà existants dans l'espace. La forme du conflit et du non-conflit vient ainsi traduire les enjeux de la reconfiguration territoriale à l'œuvre.

La canne à sucre tend de cette manière à redéfinir la place des différents acteurs dans l'espace et ainsi le pouvoir de ceux-ci dans les territoires. Elle ne s'étend pas, ou peu, sur les terres de petits et moyens producteurs, mais au contraire sur d'autres types de productions nécessitant de grandes extensions de terres.

Chapitre 3 : Compétition entre secteurs de l'agrobusiness pour l'accès au foncier

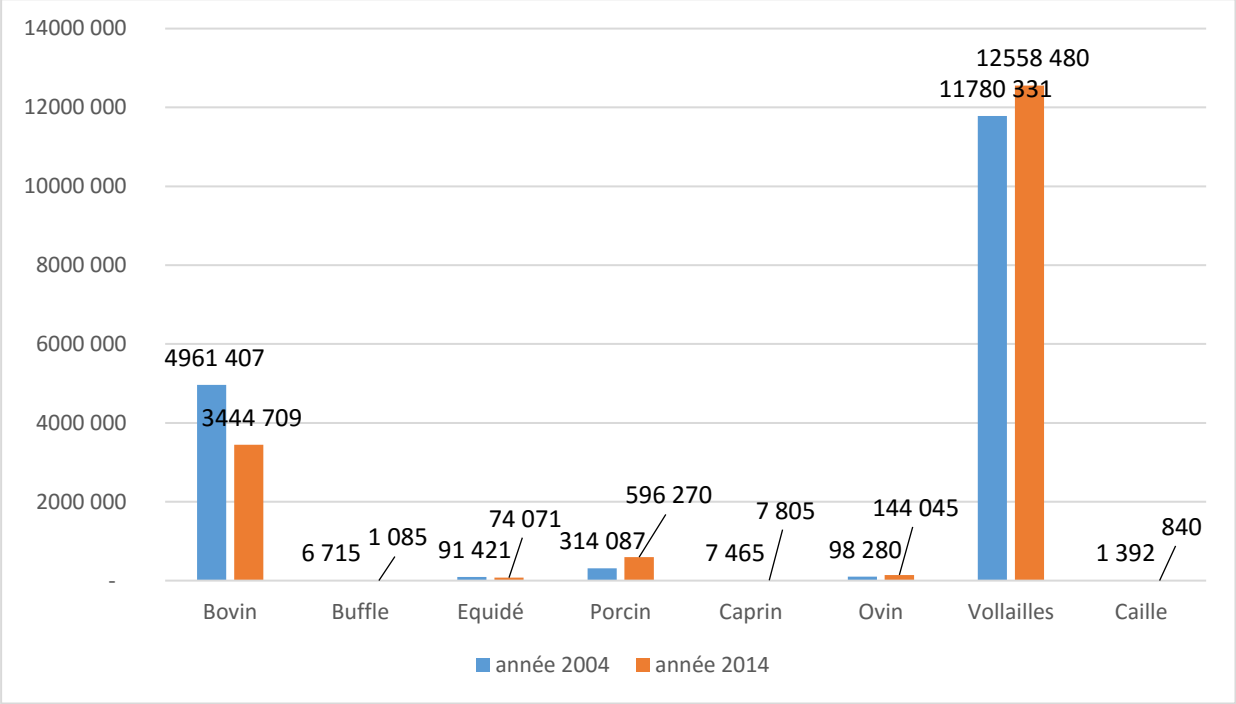
Le discours du secteur sucro-énergétique, des pouvoirs publics et d'autres organismes de représentation de la profession agricole consiste à « vendre » les usines comme un moyen de redonner de la valeur à la terre, par l'expansion de la canne à sucre sur les pâturages dégradés, peu productifs. Cette légitimation économique a constitué un attrait certain pour les propriétaires de pâturages dégradés nécessitant une manutention onéreuse. L'expansion de la canne à sucre se réalise alors sur les espaces de pâturages traditionnels mais également sur les espaces dominés par d'autres types de grandes cultures : le maïs et le soja. La recherche d'espace par le secteur sucro-énergétique se réalise principalement sur des surfaces dominées par des grandes cultures comme les zones d'élevage extensif ou encore les zones de grains. Ces faits me conduisent à analyser la manière dont se réalise l'expansion de la canne à sucre sur ces grandes cultures et dans quelle mesure cela peut révéler des distensions internes à l'agrobusiness, que les conflits mettent en avant.

1. Les conséquences de l'expansion de la canne sur les pâturages

Les données du dernier Recensement Agricole datant de 2006 ne permettent pas de montrer les effets en termes d'évolution de l'usage et d'occupation du sol. Un recensement plus récent serait nécessaire pour vérifier sur quels espaces évolue la canne à sucre. En revanche, la thèse de doctorat de Jodenir Calixto Teixeira (2015) consacrée aux effets socio-spatiaux de l'expansion de la canne à sucre dans le bassin hydrographique du fleuve Ivinhema dans le Mato Grosso do Sul montre, dans une analyse multi-temporelle d'images satellite, que les pâturages sont passés de 70,27 % de la surface totale du bassin en 2003 à 42,80 % en 2015. La canne est passée de 1,52 % à 13,71 % en 2015, avec un pic en 2013 à 19,70 % (Teixeira, 2015). Le bassin du fleuve Ivinhema qu'il a choisi pour son étude correspond, dans une grande mesure, à la région de Dourados (retenue pour mon travail). Il est donc possible de faire une analogie en termes de diminution des pâturages entre ces deux zones de travail.

L'expansion de la canne à sucre sur les espaces d'élevage extensif de bovins peut aussi se vérifier grâce aux données d'effectifs des différents types d'élevages entre 2004 et 2014 dans la région de Dourados. Le graphique suivant présente ces données. Il est possible de vérifier que les effectifs d'élevage bovin diminuent de 31 % sur la période.

Graphique 11: évolution des effectifs des différents types d'élevages (par têtes de bétail) dans la région de Dourados en 2004 et 2014



Source : IBGE, Pesquisa Pecuária Municipal, 2015

Le nombre de bovins s'élève à un peu moins de 3,5 millions de têtes en 2014, alors qu'il en comptait presque 5 millions en 2004. Cette diminution peut s'expliquer par le passage de l'élevage extensif traditionnel à la culture de la canne à sucre, qui présente de meilleurs rendements. Ces dernières années, un nombre important d'abattoirs ont fermé leurs portes dans le Mato Grosso do Sul en raison de la diminution des abattages et de la faible rentabilité[112].

Les enquêtes de terrain confirment cette idée que la canne à sucre est venue s'implanter sur les espaces autrefois consacrés à l'élevage. D'ailleurs, le discours des responsables politiques et de la profession agricole repose sur l'argument que la canne valorise la terre des pâturages dégradés et constitue ainsi une formule plus intéressante pour les propriétaires. Ces derniers

[112] Frigorífico fecha as portas em MS e demite 545 funcionários, 15 juillet 2015, Correio do Estado, http://www.correiodoestado.com.br/economia/mais-um-frigorifico-fecha-as-portas-em-ms-e-demite-545-funcionarios/252361/, consulté le 28 septembre 2016.
Falta boi para abate e 26 frigoríficos do país já fecharam; 14 deles em MS, 1 juin 2015, Campo Grande News, http://www.campograndenews.com.br/economia/falta-boi-para-abate-e-26-frigorificos-do-pais-ja-fecharam-14-deles-em-ms, consulté le 28 septembre 2016.
Frigoríficos fecham as portas e quase mil ficam desempregados no Estado, 27 mars 2015, Campo Grande News, http://www.campograndenews.com.br/economia/frigorificos-fecham-as-portas-e-quase-mil-ficam-desempregados-no-estado, consulté le 28 septembre 2016.

cèdent l'exploitation de leurs propriétés aux usines et perçoivent des loyers en rémunération. Dans un contexte où la grande majorité des interrogés met l'accent sur le fait que l'élevage était particulièrement difficile avant l'arrivée des usines et ne permettait pas des rémunérations suffisantes, la canne a donc été perçue comme une aubaine à ses débuts.

Selon les acteurs de la profession agricole, l'adhésion des éleveurs à la canne est perçue comme une manière de diversifier la production agricole au sein des exploitations afin de diminuer les risques (climatiques, marchés, etc.) dont aucune des différentes activités n'est exemptée :

> « *Je pense que la diversification des cultures est très importante pour le producteur, parce que la diversification est une manière de gérer les risques, hein, l'activité agricole est une activité à grand risque* » (producteur et éleveur, entretiens, 2013).

Cette diversification des cultures et surtout des revenus (grains, de canne, l'élevage bovin et éventuellement la plantation de l'eucalyptus) concernent les principales activités de l'agrobusiness dans le Mato Grosso do Sul. Ce modèle est d'ailleurs promu par la FAMASUL et les responsables politiques de l'État qui prononcent ce type de discours : « *Cela fait 20 ans que l'on tente de faire l'intégration de l'agriculture avec l'élevage* » exprime un ancien directeur de la FAMASUL, qu'il ajoute :

> « *L'intégration agriculture-élevage aide beaucoup l'élevage, et l'élevage aide l'agriculture. Parce que l'élevage absorbe les risques, c'est une activité moins risquée. L'agriculture, elle, est à haut risque, l'élevage a un seul défaut : tu tues d'abord ton bœuf et après tu reçois l'argent, et si les abattoirs ne te payent pas, tu ne parviens pas à ressusciter ton bœuf…* ».

La diversification productive est prônée aujourd'hui avec davantage de conviction, certainement au regard de la crise dans le secteur sucro-énergétique qui a affecté des propriétaires. Ces derniers ont commencé à ne plus recevoir leurs loyers, ou à les recevoir en retard. Le modèle basé sur la monoculture n'est pas remis en question, mais il y a une prise de conscience de la part des producteurs et des locaux en général sur le fait que l'économie locale ne peut être basée sur un seul type de production.

Ce modèle d'intégration est, selon ces témoignages, la clef de la cohésion des activités de l'agrobusiness. Or, ce modèle requiert un haut niveau d'intégration de technologies, ce qui signifie un niveau élevé de capitaux. Un grand producteur de Maracajú[113] explique que la diversification de cultures est une tendance depuis ces dernières années, un modèle à atteindre :

[113] Il est aussi membre de la Fundação-MS : organisme de recherche en agriculture de l'État

> « *Aujourd'hui, il y a une faible proportion de producteurs qui se sont diversifiés, en systèmes intégrés, mais il y en a déjà certains qui le développent, chacun avec son niveau d'intégration […]. Mais je crois qu'il s'agit d'une tendance, qui est très liée à la question de la durabilité* ».

L'évocation de la durabilité marque l'idée d'un changement nécessaire afin d'atteindre un système de production qui soit durable. La durabilité énoncée en fin d'argumentaire se présente ainsi comme la justification d'une norme vers laquelle il faut tendre.

Dans le registre de la norme, les propos de l'ancien président de la FAMASUL témoignent de ce qu'induisent ces changements de modèle de production. À la question sur les modalités de changement, sur la difficulté pour les producteurs de s'adapter à de nouveaux enjeux, il répond : « *le changement vient après la compréhension* ». Selon lui, les producteurs ayant les connaissances et la conscience qu'ils doivent changer leurs modes de production (intégrer ces changements avec la diversification) doivent sortir de leur zone de confort. Ces affirmations seraient-elles révélatrices d'une tendance à l'invisibilité des préoccupations qui concernent les producteurs lorsqu'ils n'intègrent pas ces nouvelles normes de production ?

Pour ces interrogés, il n'est pas question d'une diminution de l'élevage. Ils admettent qu'il y a une baisse des surfaces de pâturage par le recours à des formes de verticalisation de l'activité, et en particulier par le confinement de plus en plus systématique de cheptel, mais dont ils affirment qu'il n'y a pas d'effet de diminution des effectifs (les données présentées antérieurement démontrent pourtant qu'il y a bien une baisse). Il est difficile de trouver des données officielles sur l'intensification de l'élevage de bœufs, ce qui empêche de confirmer cette tendance. L'Association Nationale des *Confinadores* (ASSOCON) annonçait environ 750 000 bœufs confinés pour l'année 2016, soit à peine 0,5 % du total des effectifs bovins à l'échelle nationale. Elle annonçait aussi des difficultés dans le domaine en 2016, du fait de l'augmentation des prix des grains (constituant l'apport principal en protéines du régime des bœufs confinés) en raison d'une élévation des exportations, obligeant les éleveurs à se détourner d'option de verticalisation de la production[114].

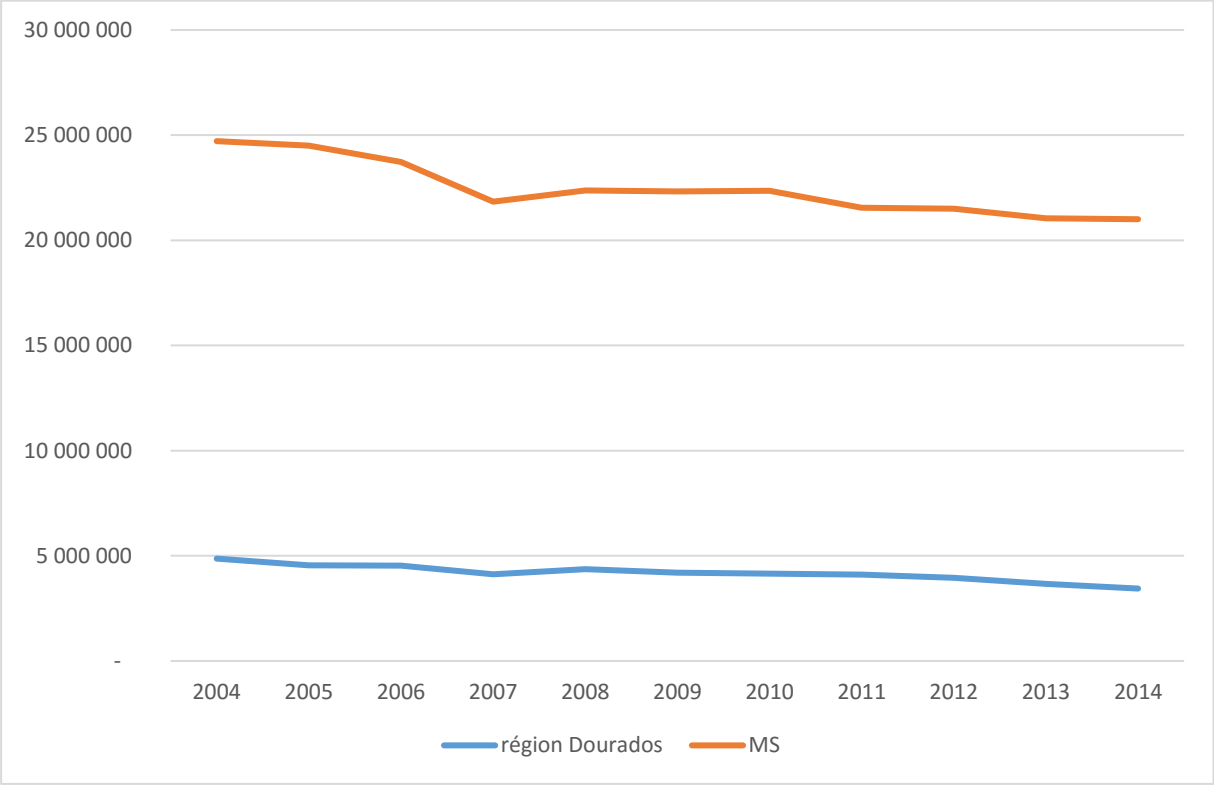
Le vice-secrétaire à l'agriculture de l'État du Mato Grosso do Sul, lors d'un entretien, soutient que l'élevage n'a pas diminué en termes d'effectifs, et le répète à plusieurs reprises, pour m'en convaincre. La diminution des effectifs bovins signifierait, selon les représentants politiques et de la profession agricole, qu'une culture porterait préjudice à l'autre, ce qui n'est pas acceptable dans le modèle de développement qu'ils défendent. À nouveau, on retrouve un certain discours masquant pourtant une réalité bien présente. Il a répété à plusieurs reprises « *qu'il y a de l'espace pour tout le monde* » (discours semblable à celui des producteurs ruraux et de la FAMASUL face à la démarcation des terres indigènes) et qu'il n'y a pas de compétition

[114] http://www.canalrural.com.br/noticias/boi-gordo/confinamento-boi-enfrentara-dificuldade-2016-61650, consulté le 26 octobre 2016.

avec les autres, voire que l'arrivée des usines favorise au contraire l'amélioration des autres cultures et que « *l'expansion de la canne sur les pâturages désamorce tout conflit* » (responsable politique d'État, entretien, 2015). On comprend que la stratégie discursive est ici d'éloigner au maximum l'interlocuteur de possibles analyses en termes de concurrence spatiale et donc de potentiels conflits entre productions agricoles.

Or, les données présentées précédemment ainsi que le graphique ci-dessous permettent justement de constater une tendance à la diminution dans la région de Dourados, au moment même où la canne augmente (2007), montrant l'effet de l'expansion de la canne sur cette production.

Graphique 12 : évolution du nombre de bovins (par têtes de bétail) dans le Mato Grosso do Sul et dans la région de Dourados entre 2004 et 2014.

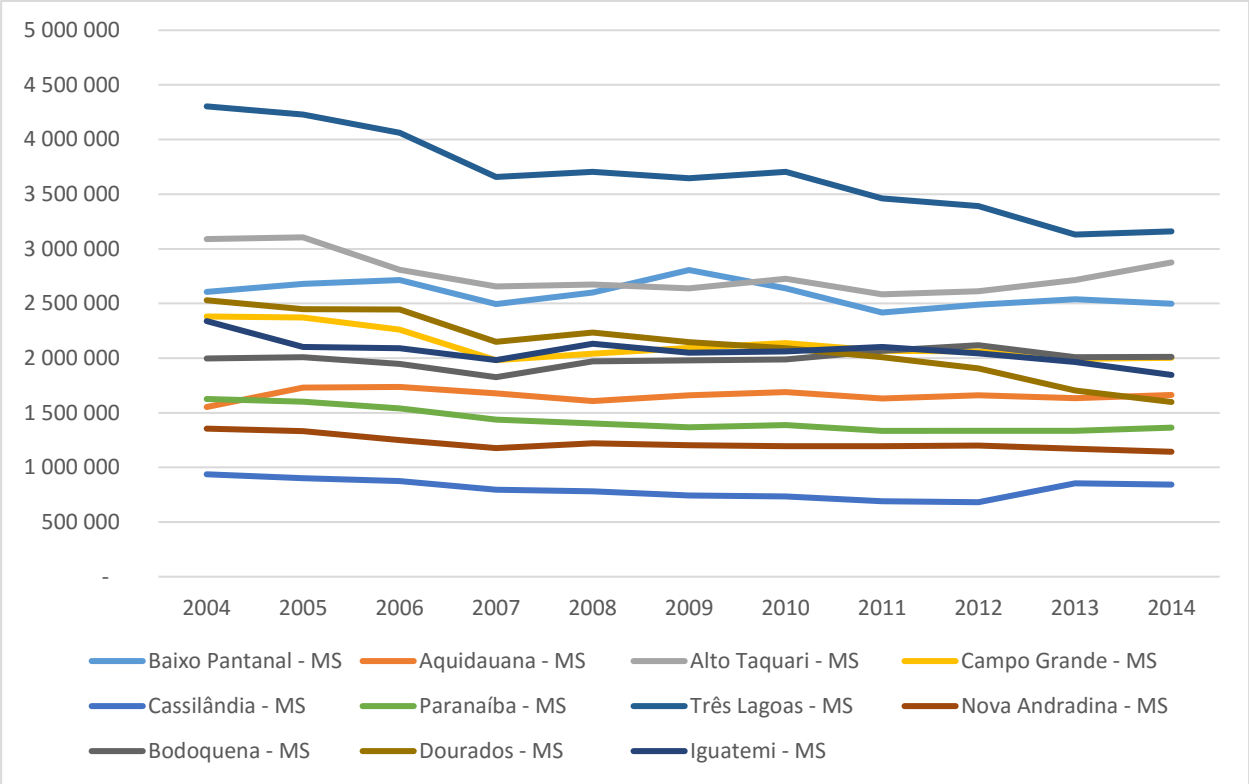


Source : IBGE, Pesquisa Pecuaria Municipal, 2014.

La diminution des effectifs bovins est indéniable dans cette région. Les locaux (en particulier les producteurs agricoles et responsables politiques) expliquent d'ailleurs que les éleveurs vendent leurs troupeaux ou migrent vers d'autres régions de l'État, ou dans le Mato Grosso, par exemple. Beaucoup de ces interrogés évoquent le Pantanal comme destination privilégiée du bétail chassé par la canne. Les données agricoles témoignent en partie de cette

tendance, comme en témoigne le graphique suivant qui permet de constater que les effectifs ont diminué tout au long des années 2000 dans les régions qui connaissent l'expansion d'autres cultures. C'est le cas des régions de Dourados et Iguatemi, et aussi des régions de Paranaiba et Nova Andradina qui sont des régions d'expansion de la canne, ou de l'eucalyptus dans la région de Três Lagoas. En revanche, au premier abord, les répercussions ne semblent pas si significatives dans le Pantanal en termes d'augmentation des effectifs, si l'on considère la microrégion du Baixo Pantanal (en bleu clair dans le graphique ci-dessous).

Graphique 13 : évolution des effectifs bovins (par têtes de bétail) dans les microrégions du Mato Grosso do Sul entre 2004 et 2014.

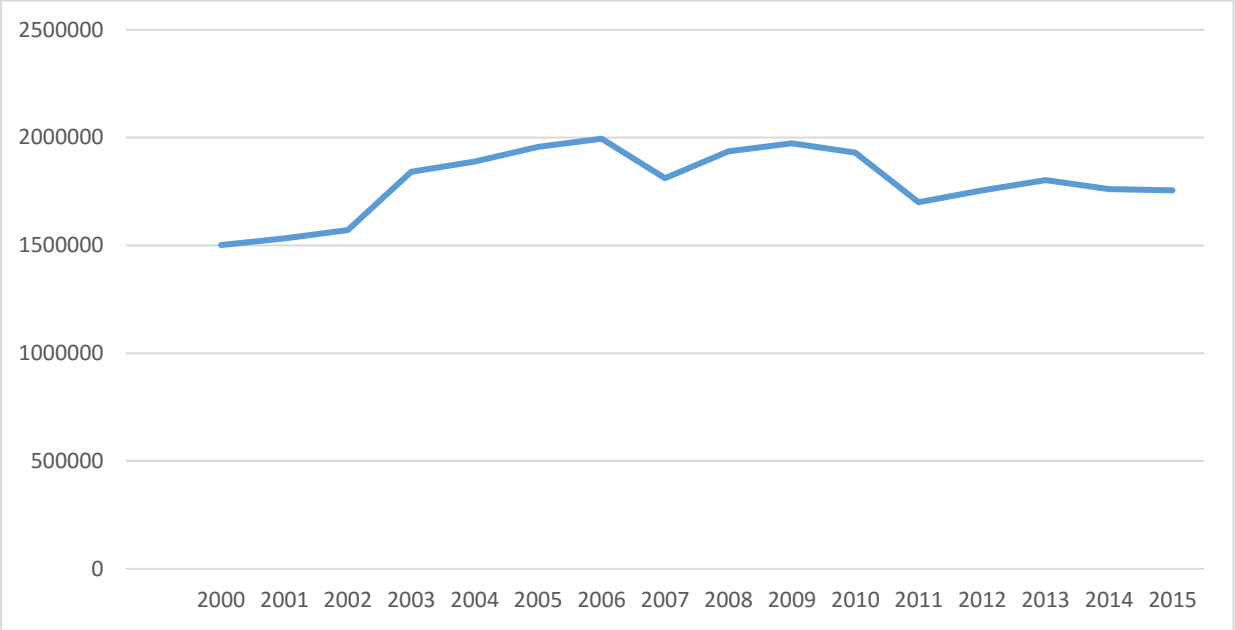


Source : IBGE, Pesquisa Pecuária Municipal, 2015.

Il convient alors de regarder l'évolution des effectifs bovins par commune. En effet, la microrégion du Baixo Pantanal inclut des communes qui comptent dans leur périmètre municipal le biome du Pantanal, mais en faible proportion, biaisant ainsi les données concernant le Pantanal. Nous constatons en effet que la commune de Corumbá, dont 60 % du territoire est dominé par le Pantanal, est la commune qui a enregistré l'augmentation la plus significative de bovins en 2015, accueillant plus de 8 % du cheptel total de l'État. Corumbá se place en deuxième position au rang national, derrière la commune de São Felix

do Xingu dans l'État du Pará et précédant Ribas do Rio Pardo dans le Mato Grosso do Sul (IBGE, Pesquisa Pecuária Municipal, 2015).

Graphique 14 : évolution des effectifs bovins (par têtes de bétail) dans la commune de Corumbá entre 2000 et 2015.



Source : IBGE, Pesquisa Pecuária Municipal, 2015.

En analysant le graphique, on remarque une augmentation des effectifs de manière générale sur la période et, parallèlement, des baisses sensibles notamment en 2007 et 2011. Celles-ci sont à mettre en relation avec les fortes crues que le Pantanal a connues, contribuant à des pertes importantes de bétail[115].

Contrairement aux élevages de bovins, ceux de porcs et de volailles ont augmenté de façon significative dans la région de Dourados, comme l'indique le graphique n°4 p 173. Ces activités s'organisent dans un système d'intégration où les producteurs sous contrat livrent les volailles aux abattoirs[116] contrôlés par de grands groupes agroalimentaires, comme BR Food, JBS Aves (ex-Doux) et Seara/Marfim[117]. Dans le Mato Grosso do Sul, cinq entreprises

[115] "Pecuaristas pantaneiros querem medidas para atenuar perda de rebanho", Campo Grande News, 30 août 2011, http://www.campograndenews.com.br/economia/pecuaristas-querem-rolar-dividas-e-atenuar-perdas-na-cheia-do-pantanal, consulté le 28 septembre 2016. "Cheia no Pantanal pode matar até 130 mil cabeças de gado", Fatima News, 8 mars 2007, http://www.fatimanews.com.br/brasil/cheia-no-pantanal-pode-matar-ate-130-mil-cabecas-de-gado/50304/, consulté le 28 septembre 2016.

[116] Les producteurs intégrés aux agroindustries sont pour la plupart des petits et moyens producteurs, ce qui a permis aux abattoirs d'offrir à ceux-ci les conditions de produire (aliments, médicaments, aides technique), tout en assurant ainsi une garantie de l'écoulement de la production (Mizusaki, 2009).

[117] BR Food, JBS (ex-Doux) et Mafrig/Seara assurent 50 % de la production de volailles au Brésil.

concentrent aujourd'hui l'abattage de volailles : BRFood, JBS Aves, Seara/ Mafrig, Frango Ouro, Frango Bello, Frango Vit. Les groupes Seara/Mafrig et BRFood sont responsables de 60 % des abattages et de la commercialisation de volailles, et le groupe JBS Aves de 25 % sur l'ensemble de l'État. La production de poulets comprend ainsi les activités qui lui sont directement liées à partir des systèmes d'intégration des différentes phases productives de poulet. De plus, elle engendre des activités indirectement liées comme la production de grains, base protéique, assurant l'alimentation des volailles. Le maïs s'installe comme culture d'hiver au moment où se structurent justement les agroindustries de poulet (Mizusaki, 2009).

Photo 16 : abattoir du groupe JBS, localisé dans la commune de Caarapó, district de Nova América



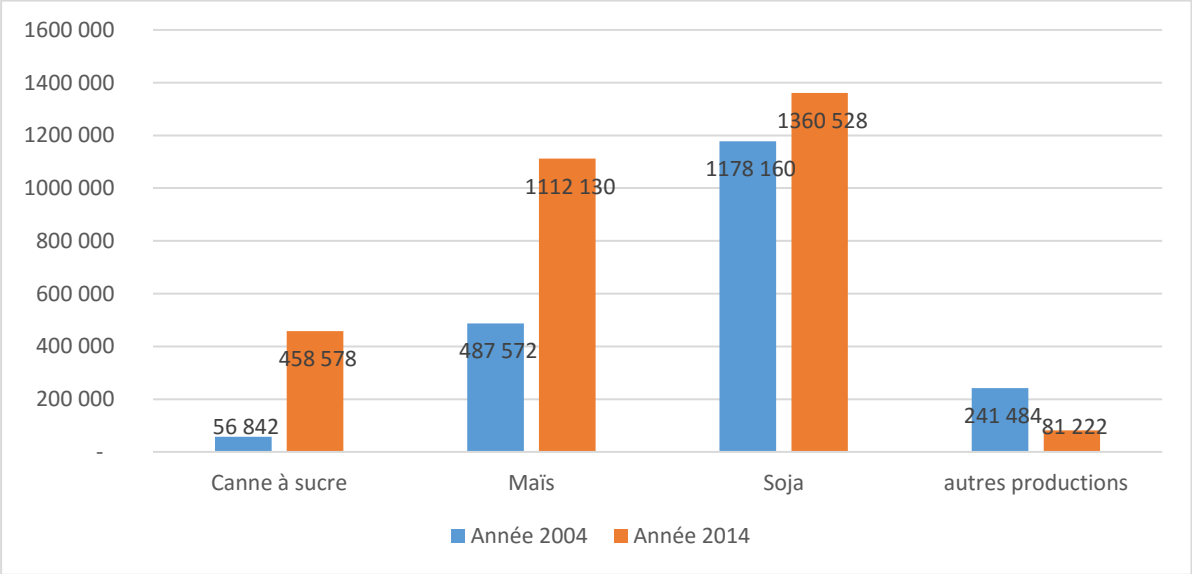
Source : auteure, juillet 2016. On distingue sur la photo les bâtiments de l'abattoir JBS, un des principaux groupes de volailles du pays, implanté dans la commune de Caarapó où s'étend la canne ces dernières années aux côtés de petits et moyens de poulets.

L'expansion de la canne n'affecte pas ces productions qui ne requièrent que très peu d'espace en comparaison à l'élevage bovin extensif. Non seulement la canne ne prend pas l'espace des petites productions, mais elle n'interfère a priori que peu sur ces élevages, car elle privilégie davantage les grandes étendues de terres. Une forte structuration de ces activités en aval et en amont de la production peut aussi expliquer les moindres interférences sur ces types d'élevages, mais peut aussi expliquer pourquoi des tensions tendent à se distinguer sur les activités qui lui sont liées, comme la production de grains, qui elle requière de grands espaces.

2. La canne fait de l'ombre aux grains

Le soja et le maïs tiennent une place importante dans la région de Dourados. On remarque d'ailleurs la prédominance des cultures de soja, de maïs et de canne à sucre en termes de superficies et de quantités produites par rapport aux autres productions. Le graphique qui suit permet de visualiser les proportions en hectares que représentent les cultures temporaires dans la région. La catégorie « autres productions » correspond aux cultures temporaires de moindre portée mentionnées précédemment et principalement produites au sein de petites unités de production.

Graphique 15 : évolution des principales cultures temporaires (en hectares) dans la région de Dourados en 2004 et 2014.



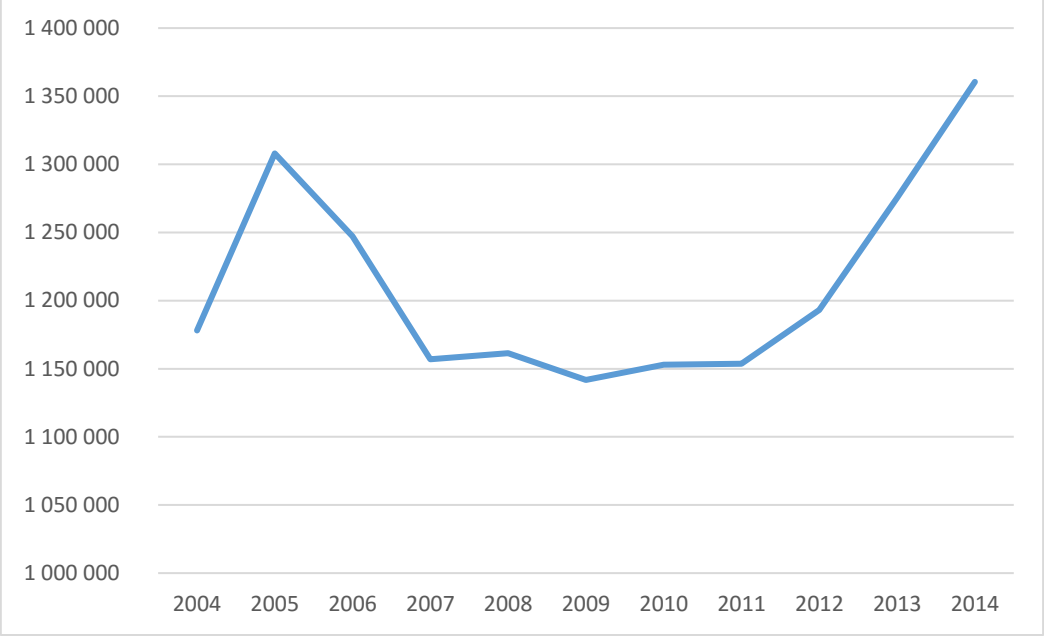
Source : IBGE, Produção Agrícola Municipal, 2015

La culture de la canne à sucre est celle qui a progressé le plus vite ces dernières années parmi les cultures temporaires, en progressant ainsi de 707 % entre 2004 et 2014. Le maïs a également enregistré une hausse importante, s'élevant à 128 %.

Le soja a enregistré quant à lui une hausse de 32 %, peu significative en comparaison des deux autres. Si l'on s'attarde sur l'évolution de la décennie écoulée, on remarque, grâce au graphique suivant, qu'à partir de 2005 le soja a connu un déclin relativement fort des surfaces plantées, juste au moment où les usines se sont installées dans la région. De 2007 à 2010 la production s'est stabilisée puis a remonté à partir de 2011, lorsque le secteur sucro-

énergétique est entré en crise et que les prix du soja se sont mis à être aussi intéressant que ceux de la canne à sucre.

Graphique 16 : évolution des surfaces plantées de soja (en hectares) dans la région de Dourados entre 2004 et 2014.



Source : IBGE, Produção Agricola Municipal, 2014

La région de Dourados n'étant pas une région traditionnelle de la canne, l'absence de savoir-faire agricole de la part des agriculteurs dans ce domaine a eu pour conséquence le recours quasi systématique à la location de terres pour les usines qui cultivent la canne sur celles-ci. La proportion de terres en propriété est de faible quantité et les fournisseurs sous contrat sont peu nombreux.

Dans certaines localités comme à Maracajú et Rio Brilhante, le recours à la location de terres était répandu avant même l'arrivée des usines :

> « *Ici, il y avait déjà une tradition de location. Ici, les éleveurs qui ont perdu l'espace en faveur des grandes cultures ne se sont pas convertis à la production de canne. Ils ont loué* » (responsable administrative syndicat rural, entretiens, Maracajú, 2013).

Il arrive qu'il y ait des changements de locataires. Le propriétaire préférait louer ses terres aux usines qui rémunéraient mieux (à l'époque où les usines s'installaient), plutôt qu'aux producteurs de soja et maïs. Un producteur de soja de Rio Brilhante explique justement que

les usines, dans leur recherche de terres, s'adressent directement aux propriétaires pratiquant déjà le fermage afin de tenter de les convaincre de les leur louer, « *c'est comme ça qu'ils attaquent le secteur [des grains]* » (producteur agricole, entretiens, 2015).

Photo 17 : champs de maïs et de canne à sucre dans la commune de Caarapó



Source : auteure, juillet 2016, Caarapó. Au premier plan, la photo permet d'observer un champ de maïs et à l'arrière-plan un champ de canne à sucre, témoignant que ces deux cultures se développent dans les mêmes espaces.

J'analyse ces données comme un indicateur de concurrence pour l'accès à la terre au sein même de l'agrobusiness, entre les différents secteurs qui le composent. Cela est envisagé à partir des données d'évolution des différentes productions agricoles qui ont tendance à diminuer (élevage) ou à marquer un ralentissement de leur progression (soja) à mesure que la canne s'implante. Une des hypothèses de ce travail est en effet qu'au contraire de l'élevage, pour qui la migration vers la canne se fait de manière relativement pacifiée, la migration des grains vers la canne est l'objet de conflits entre les acteurs qui administrent ces productions, comme l'exprime précédemment le producteur de soja, vivant les modalités d'implantation du secteur comme de véritables attaques.

Sur le terrain, certains interrogés évoquent en effet une « *compétition pour l'accès à la terre* » (élu local de Maracajú, entretien 2013) ou encore des « *disputes* » (responsable administrative du syndicat rural de Maracajú, entretien 2013) entre le soja et la canne. Après avoir évoqué ces formes de concurrence, les interrogés se corrigent presque en nuançant dans le premier cas, avec hésitation, qu'il s'agit de « *compétitions ponctuelles* » (élu local de Maracajú, entretien 2013) et, dans la seconde expression, qu'il y a des disputes « *mais entre guillemets* » (responsable administrative du syndicat rural de Maracajú, entretien 2013). Ces formes discursives d'hésitation et de nuancement, en lien avec les affirmations répétées (et contradictoires) de l'inexistence de conflits et de concurrence entre les différents secteurs et les données montrant la diminution surfacique, nous mettent sur la piste de l'existence de conflits. Ces discours laissent entendre une déstabilisation de l'organisation sociale inhérente à l'activité. Nous pouvons considérer que ces formes discursives sont des éléments permettant de détecter les représentations sociales de ces groupes d'acteurs vis-à-vis de l'arrivée de la canne à sucre dans leurs territoires. Ainsi, de manière assez normative, certains producteurs prônent l'intégration-diversification de cultures, mais accompagnent leurs discours de considérations plutôt contre-normatives en référence à la première idée :

> « *Malheureusement, la législation de ce pays permet à des personnes qui sont arrivées il y a 10, 15 ou 20 ans d'avoir un patrimoine beaucoup plus important que le nôtre [propriétaires agricole]. Ils sont très compétents hein ?! Ils ont dû… faire usage de grandes compétences pour obtenir tout ce qu'ils ont* » (producteur agricole, entretiens, 2015).

Ce discours provient d'un acteur appartenant au groupe des défenseurs de la coexistence harmonieuse des différents secteurs d'activités. Pourtant, il est possible de sentir l'expression d'une injustice vis-à-vis des usines installées ces dernières années dans la région. Ces dernières, grâce au soutien de l'État, disposent aujourd'hui d'un patrimoine supérieur à celui des pionniers, des producteurs, installés il y a plus de 150 ans. Ces affirmations dissimulent des éléments de tension permettant de prouver l'existence de conflits autour de la réorganisation productive. Ici, il est possible de percevoir ces conflits par les efforts d'argumentation visant à démontrer la légitimité ressentie par les producteurs du fait de leur ancienneté sur le territoire. L'extrait de l'entretien suivant démontre l'état d'esprit des producteurs de la région et de leurs attentes dans le jeu social lorsque les premières usines sont arrivées :

> « *Ils pensaient [producteurs] qu'ils pouvaient continuer à être les « maîtres de maison » et qu'ils pouvaient faire ce qu'ils voulaient. Mais, en réalité, ils sont dans l'obligation de livrer la canne à l'usine. Alors, c'est mieux de louer [la terre] une bonne fois pour toutes. Certains producteurs ont tenté de planter, afin de fournir. Mais ça n'a rien donné* » (élu municipal, entretiens, 2015)

Les grands propriétaires et en particulier les grands fermiers éleveurs régnaient dans cette région, faisant partie de l'élite et des oligarchies régionales (Fabrini, 2008). Le passage à la culture du soja n'a pas remis en question cet état de fait. En revanche, les usines de canne à sucre ont tendance à remettre en question le pouvoir de ces fermiers. Les producteurs de la région étaient en effet habitués à planter, à récolter les grains et à attendre le moment propice pour vendre, en fonction des prix du marché des matières premières ou des accords avec les différents négociants agricoles. Les producteurs sont, certes, soumis aux négociants agricoles mais ont parfois la possibilité de stocker leur récolte et de ne la vendre qu'au moment où ils le jugent plus avantageux.

Avec la canne, le fonctionnement diffère. Les prix sont fixés et organisés par la Consecana. Celle-ci fixe les prix de la location en fonction des tonnes de canne récoltées, indexées aux prix du marché. Il s'agit du calcul nommé « Açúcar Total Recuperado » (ATR), sucre total récupéré. La marge de manœuvre des propriétaires est donc limitée et le pouvoir de négociation est faible, voire inexistant. Les producteurs de soja interrogés reconnaissent volontiers que les usines sont venues sauver les éleveurs. En revanche, selon eux, la canne empiète trop sur les terres dédiées aux grains. Un producteur exprime ainsi son mécontentement quant aux effets de la canne dans la région de Rio Brilhante :

> « *Pour moi, ça [la canne à sucre] n'a jamais été une option. Parce que je pense que c'est un mal nécessaire. Je dis que c'est un mal car, pour nous, la canne enlève tout l'espace de ce que l'on sait faire. Parce qu'elle est une culture bien différente de celle qu'on connaît, les machines que j'ai sont pour la culture du soja et du maïs. Pour la canne, je devrais changer toute la structure, un matériel différent, un système cultural différent, des employés que je devrais mettre à des postes différents* » (producteur agricole, entretien, 2015)

Certains producteurs ne maîtrisent pas la culture de la canne à sucre et voient ainsi l'arrivée de la canne comme une invasion, comme quelque chose d'extérieur au secteur et au cycle de production. Pour eux, c'est une culture totalement différente de la leur qui vient prendre leur espace, avec d'autres logiques productives qu'ils n'arrivent que difficilement à intégrer.

> « *En réalité, elles [les usines] sont en train d'envahir tous les secteurs. Une invasion que j'estime bien souvent… Je trouve que c'est… malhonnête vis-à-vis de nos agriculteurs […]. L'usine arrive et prend l'espace de ces petits producteurs qui se retrouvent sans rien. Qu'est-ce qu'ils font ? Ils partent ! Et les familles qui plantaient des grains sont ainsi parties car il n'y avait plus d'espace. Le cultivateur de soja et de maïs doit chercher ailleurs, des terres de moins bonne qualité et au coût plus élevé. Ils vont vers*

le nord de l'État, le Mato Grosso, le Tocantins, le Maranhão, ils doivent partir, il n'y a rien d'autre à faire » (producteur de soja, entretien, 2015,).

Il est intéressant de noter, d'une part, que le terme d'invasion est utilisé ici par le producteur pour qualifier l'expansion de la canne à sucre. Ces mêmes termes sont utilisés pour évoquer les occupations des indigènes dans le cadre de leur lutte pour la récupération de leurs territoires, par ce même groupe d'acteurs, les producteurs. D'autre part, il convient de remarquer la référence aux « petits producteurs » qui se voient fuir sous pression des usines. Or, le soja et le maïs sont essentiellement produits par des moyens et grands producteurs (les grandes propriétés dominent d'ailleurs les régions de fortes productions de grains comme Rio Brilhante, Maracaju, Nova Alvorada do Sul, etc.).

Le fait d'évoquer les « petits producteurs » peut consister en une stratégie discursive visant à montrer les rapports de pouvoir d'un secteur supérieur venant dominer et prendre l'espace d'acteurs plus faibles. Cette allusion vient aussi légitimer la place et le rôle de ceux-ci, notamment en référence indirecte à l'agriculture familiale. Ces éléments permettent d'envisager l'existence de véritables enjeux en termes de rapports de pouvoir et de domination sur l'espace. En effet, à l'instar des discours précédents, l'interrogé décrit dans la citation ci-dessus le remplacement d'une domination dans l'espace par une autre. Avant l'arrivée de la canne, les producteurs de grains étaient en quasi situation de monopole au regard de l'ensemble des cultures temporaires.

Les usines ont remis ce pouvoir en question, ils sont devenus moins forts et ont ainsi moins d'emprise sur les choix productifs. Dans le chapitre précédent, on a pu constater comment les producteurs agricoles se défendaient contre les « invasions » de terres par les indigènes en insistant sur leur rôle dans la production alimentaire. De tels arguments sont avancés et opposés au secteur sucro-énergétique lorsqu'il est fait référence aux producteurs agricoles qui produisent des aliments pour la population brésilienne, contraints d'aller à la recherche de terres dans d'autres régions, constituant, selon leurs dires, une « *concurrence déloyale* » (producteur de grains, entretien, 2015). Les discours faisant l'état « *d'injustice* » et « *d'invasions* » (producteurs agricoles, entretiens, 2015) proviennent des producteurs de soja et de maïs, qui expriment la manière dont ils vivent l'arrivée des usines. Le sentiment d'invasion reflète ainsi le sentiment d'infériorité dans laquelle ces producteurs se trouvent face à ces usines, s'imposant comme leader dans ces territoires et prenant ainsi leur place.

La crise que traverse le secteur sucro-énergétique depuis 2010-2011 reflète la question des pouvoirs sur ces territoires où les acteurs se disputent l'espace productif et, plus largement, un projet territorial. Un producteur de soja, se plaignant des conséquences de l'expansion des usines dans la région de Rio Brilhante voit dans la canne à sucre une « *passade* », rien qu'une

« *saison* » éphémère, un épisode provisoire auquel le « *retour* » du soja est en train de succéder.

Au niveau de la réalité territoriale des producteurs de grains, l'esprit revanchard témoigne de la formation de deux camps, deux groupes d'acteurs et d'activités qui s'opposent et se disputent l'espace. Les producteurs de grains et les élus locaux remarquent que les usines sont en train de rendre certaines terres et de mettre ainsi fin à des contrats de location. Ils affirment que le « *soja est en train de revenir* » et que « *d'ici 5 à 10 ans le soja va reprendre sa place* » (producteurs, élus locaux, entretiens, 2015).

À l'augmentation des cours du soja, s'ajoutent les effets des retards de paiements ou le non-paiement des loyers des usines aux propriétaires (producteurs, élus locaux, entretiens, 2015). Ceci conforte la reprise de la production de grains. Plusieurs journaux titraient sur les difficultés rencontrées par les usines et leurs conséquences pour les loueurs de terres et les salariés des industries. Le journal Dourados News, titrait le 25 septembre 2014 : « *Les loueurs expriment les possibles "failles" dans l'Usine São Fernando* »[118]. L'article expliquait que des propriétaires ont exprimé, sans désir de s'identifier, qu'ils ont cessé de recevoir les loyers depuis sept mois. Le journal O Progresso, dans son article du 13 février 2015, annonçait : « *En crise, l'usine São Fernando perd des fournisseurs de canne* »[119]. L'article du journal Diário MS « *Le syndicat rural de Laguna Caarapó appuie les producteurs qui n'ont pas reçus leurs loyers* »[120] du 5 septembre 2014, relatait que les producteurs réunis au syndicat rural ne comptaient pas laisser les usines récolter la canne tant que les paiements n'étaient pas effectués. Au cours de la réunion au syndicat de Caarapó, les producteurs évoquaient la possibilité de reprendre leurs terres et ainsi de rompre leurs contrats de location avec l'usine. En plus des propriétaires ne recevant pas leurs loyers, un éleveur était venu soutenir « *ses amis* ». N'étant pas concerné directement par l'affaire, il estimait toutefois que « *C'est dans ces moments qu'il faut être unis* ».

Cette solidarité entre producteurs agricole est également à l'œuvre lorsqu'un propriétaire décide de reprendre sa propriété occupée par un groupe indigène. Aux fazendeiros concernés se joignaient d'autres producteurs et propriétaires, en solidarité. Dans un registre similaire, les locaux interrogés ont souvent une anecdote concernant les retards de paiement des loyers aux propriétaires et la solidarité qui se met en place pour faire face aux désaccords. Ainsi, un interrogé expliquait qu'une usine qui était en retard de paiement, avait tout de même envoyé ses employés récolter la canne. Ces derniers ont été accueillis par un groupe de producteurs

[118] « Arrendatários relatam possível 'calote' da Usina São Fernando (MS)", consulté le 18 novembre 2015 : http://www.novacana.com/n/industria/financeiro/arrendatarios-calote-u...

[119] « Em crise, usina Sao Fernando (MS) perde forcedores de cana", 15 février 2015, O Progresso, https://www.novacana.com/n/industria/usinas/crise-usina-sao-fernando-ms-perde-fornecedores-cana-130215/, consulté le 28 septembre 2016.

120 « Sindicato Rural de Laguna Carapã apoia produtores que nao recebem arrendamento", 5 septembre 2014, DiarioMS, http://diarioms.com.br/sindicato-rural-de-laguna-carapa-apoia-produtores-que-nao-recebem-arrendamento/, consulté le 28 septembre 2016.

armés, empêchant la récolte de se faire, tant que les loyers n'avaient pas été payés (entretien, 2015).

Photo 18 : usine São Fernando, localisée dans la commune de Dourados



Source: auteure, 2016, Dourados. On distingue l'usine São Fernando, localisée dans la commune de Dourados, derrière une rangée d'eucalyptus on remarque la fumée s'échappant de l'usine.

Dans un contexte de crise du secteur sucro-énergétique, un certain nombre de problèmes conjoncturels se posent pour les locaux : licenciements, retards de paiement, ruptures de contrat. Dans cette optique, les producteurs et les élus ont tous fait allusion au retour du soja, augurant la reprise de terres utilisées pour la culture de la canne à sucre. J'entends dans le fait d'insister sur le « retour » du soja une manière pour les producteurs agricoles d'affirmer un repositionnement social du soja vis-à-vis de la canne. Les producteurs viendraient ainsi reprendre la place qu'ils tenaient auparavant au sein de leurs territoires, en réimposant leurs logiques. Un certain nombre d'entretiens faisait mention du retour du soja, mais admettait la difficulté, voire l'impossibilité, du retour de l'élevage, du fait des investissements considérables qu'impliquerait le retour de cette activité dans ces espaces[121]. Cet esprit

[121] Le retour à l'élevage implique la reconstruction des clôtures, des enclos, abreuvoirs, etc.

presque vindicatif de la part des producteurs agricole vis-à-vis des usines dénote d'une nuisance ressentie par les producteurs sur leurs activités.

Ces conflits sont *a priori* moins visibles, plus latents, surtout si on les compare avec les conflits concernant la démarcation des terres indigènes qui s'expriment de manière particulièrement violente. Ceci s'explique car les responsables politiques défendent la cohabitation harmonieuse de l'agrobusiness, ainsi que de la norme sociale que celle-ci représente. L'« invisibilisation » et la minimisation de ces conflits est le résultat de stratégies discursives visant à limiter la visibilité de la contradiction et l'illégitimité des oppositions au secteur. L'appropriation de l'espace entraîne ici nécessairement la destruction d'une autre organisation territoriale. Délégitimer celle-ci revient à mettre en doute ses revendications socio-spatiales, voire à les nier, afin de ne pas porter atteinte à l'expansion de son projet territorial. Considérer comme des conflits les tensions existantes au sein même des différentes branches de l'agrobusiness permet ainsi de comprendre et de mettre en évidence les revendications des différents groupes sociaux dans ces espaces, les organisations territoriales à travers les formes conflictuelles.

En ce sens, les entretiens témoignent de la concurrence que le secteur sucro-énergétique est venu faire au secteur des grains, en prenant leur espace et en retirant ainsi aux producteurs une partie de leur assise territoriale. L'espace est l'objet central des enjeux qui cristallisent les tensions. Il est ici nécessaire à la reproduction sociale des grands producteurs de grains. La perte d'espace signifie alors nécessairement l'exclusion du territoire dans lequel ces différents acteurs se sont constitués et ainsi la perte de pouvoir dont ils disposaient sur ceux-ci, les conduisant à se confronter.

Chapitre 4 : L'environnement : un moyen de pression territorial ?

Lorsqu'il est question de l'expansion de la canne à sucre et de la monoculture en général, il est souvent fait allusion aux conséquences de ces activités sur l'environnement : pollution des cours d'eau, perte de biodiversité, contamination de la faune par usage d'intrants chimiques, etc. Pourtant, ce ne sont pas tant les conséquences directes qui interpellent quant aux changements socio-spatiaux relatifs à l'expansion de la canne à sucre, mais davantage l'utilisation des problématiques environnementales et les enjeux que leur utilisation dissimule. Les travaux de terrain ont permis d'envisager ces événements comme des dynamiques conflictuelles porteuses d'enjeux et de réorganisation de l'espace.

1. Les queimadas : polémiques autour de l'usage du feu

La pratique des *queimadas* – consistant à faire usage du feu afin de faciliter la récolte – est une pratique très ancienne et très répandue jusqu'au début du XXI^{ème} siècle. L'avènement des préoccupations environnementales et la révolution technologique ont permis l'imposition d'un nouveau modèle de production évitant le feu. L'expansion du secteur sucro-énergétique à partir des années 2000 se réalise par la mécanisation des différentes phases de production et notamment par l'usage de récolteuse (photo ci-contre).

Photo 19 : récolteuse de canne à sucre



Source : John Deere, https://www.deere.com.br/pt_BR/products/equipment/suger_cane_harvester/suger_cane_harvester.page, consulté le 18 juillet 2016. Une récolteuse permet la mécanisation de la coupe et de la récolte des cannes.

Celle-ci permet de récolter la canne sans avoir recours au feu, diminuant ainsi le bilan carbone du secteur sucro-énergétique. L'usage du feu entraîne en effet une pollution importante de l'air en raison de la combustion de la biomasse et de la paille. Les cendres envahissent les résidences, occasionnant une gêne pour les populations vivant dans les régions sucrières ; des complications respiratoires et cardiovasculaires sont également présentes chez ces populations (Aleixo, 2013).

Les acteurs locaux des territoires qui ont accueilli la canne à sucre craignaient fortement la perspective des *queimadas*. Pour cette raison, la population s'est mobilisée à l'annonce de l'arrivée des usines dans la région. Le président du Conseil Municipal de Défense de l'Environnement[122] (CONDAM) explique, dans l'entretien concédé, comment l'image que renvoyaient les régions historiques de la canne, en particulier en temps de récolte, a contribué

[122] Le CONDAM est une structure municipale obligatoire pour les communes de plus de 20 000 habitants depuis l'adhésion à la loi environnement, appelée loi verte, en 2002, qui prévoit la constitution d'un Conseil tripartite avec 33 % de membres de la société civile, 33 % de membres de représentants public et 33 % membres de la commune.

à faire émerger des préoccupations et des revendications dans ces nouvelles localisations du secteur :

> « on avait déjà l'exemple de São Paulo, Piracicaba, qui était assaillie pendant la période de brûlis, en raison de l'usage du feu pour faciliter la récolte, afin que les engins puissent passer plus facilement [...] donc en sachant ça, nous avons commencé, au début des projets d'installation d'usines, des discussions à ce propos, et exigé que ces activités s'implantent mais avec un autre niveau, déjà mécanisé » (entretiens, 2015)

Essentiellement à travers le Comité de Défense Populaire de Dourados[123], une mobilisation a débuté en faveur de l'interdiction des *queimadas* dans la commune de Dourados. Cette mobilisation de la société civile, avec la participation active du conseiller municipal Elias Ishy, se solde par l'adoption en 2008 d'une mesure interdisant l'usage de feu.

Figure 4 : autocollant du Comité de Défense Populaire



Source : autocollant récupéré au Centre de Documentation Régional (CDR) à Dourados. Cet autocollant où est inscrit « Non aux *queimadas* de canne » a été un outil de la campagne menée par le Comité de Défense Populaire afin de mener leur lutte pour l'arrêt de l'usage du feu par les usines.

La loi prévoyait une période de deux ans pour que les usines se mettent aux normes avant l'arrêt définitif de cette pratique en 2010. En 2009, les élus se sont réunis sans avertir la population afin de voter la prolongation d'un an le délai concernant l'interdiction définitive. Le président du CONDAM explique que toute affaire se référant à l'environnement doit

[123] Ce comité est créé en 1989 et a pour objectif de lutter contre l'exclusion sociale et économique, il est un mouvement social actif sur l'ensemble de la région de Dourados.

passer par l'évaluation du CONDAM, ce que l'administration de l'époque n'a pas fait, agissant ainsi en faveur des usines. Ceci a valu une interdiction de vote ordonnée par le Ministère Public Fédéral (MPF). En 2011, le secteur sucro-énergétique tentait à nouveau de contourner l'interdiction en contestant la loi, alléguant son inconstitutionnalité. Afin de juger des conséquences des brûlis dans la commune, le Tribunal de Justice a désigné le CONDAM pour élaborer un rapport. Son président explique qu'au cours de leurs visites dans les usines, les responsables du secteur ont démontré que le non recours aux brulis augmentait le coût de la récolte. En effet, puisque les cannes sont plus denses à cause de la paille, la récolteuse a plus de difficultés à faire son travail, ce qui a des incidences sur le coût de la récolte (durée, carburant). C'est, selon lui, l'argument qui a fait pencher les auteurs du rapport pour le maintien de la loi. En effet, l'argumentation du secteur ne se faisait pas sur des aspects sociaux ou environnementaux, mais essentiellement économiques, allant en contre-sens des prérogatives actuelles. Le journal Diário MS rapporte ses propos :

> « C'est lamentable, en plein XXI^{ème} siècle, en 2011, qu'un secteur persiste dans une pratique dépassée. Il y a des ressources technologiques pour y répondre, sans avoir besoin de brûler. Le monde entier arrête de brûler. Avec toute la technologie disponible, on ne va pas nous convaincre que c'est encore nécessaire aujourd'hui »[124]

Le 14 décembre 2011, la Justice s'est finalement prononcée en faveur du maintien de la loi. Et le 30 août 2012, le Tribunal de Justice a décidé l'application de la loi dans 18 communes[125] où aucune loi encadrant les *queimadas* n'était en vigueur. En effet, le rapport du CONDAM concluait aux dégâts des *queimadas* sur la santé publique et l'environnement. La canne débordant sur limites administratives de la commune de Dourados, le procureur de justice décidait d'étendre la loi aux communes suivantes, où se situe l'essentiel des plantations de canne à sucre : Anaurilândia, Angélica, Batayporã, Caarapó, Deodápolis, Douradina, Dourados, Fátima do Sul, Glória de Dourados, Itaporã, Ivinhema, Maracaju, Nova Alvorada do Sul, Nova Andradina, Novo Horizonte do Sul, Rio Brilhante, Taquarussu e Vicentina (voir carte de la distribution municipale page 98). En ce sens, le président du CONDAM en relatant cet événement, conclut : « *donc, depuis cette époque, il n'est plus possible de brûler, ça été mieux pour nous, ce fut bon qu'ils aient eu recours à la justice* ». De cette manière, la loi est venue anticiper la loi fédérale qui obligeait l'arrêt de la pratique en 2016. Ce fut un soulagement pour la population : « *ils brûlaient la canne. La loi municipale a été créée. Les brûlis*

124 « Comdam diz que manobra das usinas para liberar a queima da cana é 'lamentável'", DiarioMS, 4 septembre 2011, http://diarioms.com.br/comdam-diz-que-manobra-das-usinas-para-liberar-a-queima-da-cana-e-lamentavel/, consulté le 18 juillet 2016

125 « Justiça proíbe queima de palha de cana em municípios do sul de MS", G1, http://g1.globo.com/mato-grosso-do-sul/noticia/2012/08/justica-proibe-queima-de-palha-de-cana-em-municipios-do-sul-de-ms.html, consulté le 18 juillet 2016.

ont diminué, anticipant la loi fédérale. Grâce à Dieu. Parce que c'était vraiment mauvais pour nous, pour l'environnement » (élu local, entretien, 2015).

C'est à travers l'Association des Producteurs de Bioénergie du Mato Grosso do Sul (BIOSUL) que le secteur sucro-énergétique a mené la fronde contre la loi interdisant les *queimadas*. En tant que représentant du secteur, une place était réservée à la BIOSUL au sein du CONDAM. Celle-ci a commencé à s'y impliquer à partir du moment où elle a perçu que des enjeux s'y jouaient (président CONDAM, entretiens, 2015). En revanche, le président de la BIOSUL, lors de l'entretien, n'a fait aucune mention de l'engagement de l'association des producteurs de bioénergie contre la loi interdisant les *queimadas*. Ce dernier évoque cependant les critiques auxquelles est confronté le secteur :

> « Voilà ce qui se passe, il y avait ce genre de fantasme, de mensonge. On doit faire face à de nombreuses choses, les gens disaient par exemple que l'on brûlait la canne, ce truc qu'on ne faisait plus depuis longtemps » (entretien, 2015).

Il mentionne ici l'usage du feu comme s'il s'agissait d'une pratique ancienne, n'étant plus utilisée par les usines. Plus tard, au cours de l'entretien, il affirme : « donc on ne brûle pas » comme si le secteur n'avait aucun intérêt à avoir recours au feu. Pourtant, dans l'argumentaire développé en faveur de l'annulation de l'interdiction, le secteur (via l'institution le représentant, la Biosul) démontrait la diminution des coûts économiques liée à la récolte grâce à l'usage du feu. Dans l'entretien concédé, même s'il n'affirme pas clairement la position du secteur à l'époque de la polémique, il laisse transparaître malgré tout à plusieurs reprises l'idée que le feu facilitait la récolte. Il explique notamment les répercussions du climat sur de la canne. Lorsqu'il a plu, il est nécessaire d'attendre entre 3 et 4 jours avant de récolter, ce qui peut gêner la production : *« 3 ou 4 jours. Tout dépend de la pluie. Et du soleil quand il tape bien. Un phénomène dû à la mécanisation, à l'époque où on brûlait la canne, il n'y avait pas ça* » (entretien, 2015). Il est possible de sentir un certain regret d'un temps où les contraintes du climat étaient surmontées plus facilement, par le feu. Dans le même temps, le président de la BIOSUL regrette les attaques systématiques faites au secteur lorsqu'un champ de canne prend feu. Il décline toute responsabilité et explique qu'il existe au contraire un Plan d'Action Multi-Urgence (PAME) dans lequel les usines se regroupent par exemple dans la lutte contre un incendie survenu dans un champ de canne.

Des indications discursives laissent à penser que le feu rend service au secteur. Ayant perdu le recours contre la loi, le secteur sucro-énergétique se range et adapte son discours à la norme en vigueur, et omet de mentionner l'intérêt d'une pratique ancienne. Dans cette optique, le secteur n'hésite pas à afficher que la mécanisation de la récolte à pratiquement 100 %, induisant le non-recours au feu, le président de la BIOSUL s'exprime ainsi :

> « Nos usines, aujourd'hui dans le Mato Grosso do Sul, comme il y a beaucoup de nouvelles cannes [expansion], quasiment 90 %, 97 %…quasiment 100 % de la canne

est récoltée par des machines, donc ainsi on n'a aucun intérêt à la récolte manuelle, et il n'y a pas besoin de brûler ».

Les acteurs des territoires interrogés notent la franche diminution des *queimadas*, mais la plupart admettent voir de temps à autres des incendies, et derrière, des équipes de l'usine venue pour récolter : « *Aujourd'hui, dans la commune, la récolte est 100 % mécanisée, donc il n'y a pas de brûlis. Cependant, parfois on passe et on voit des endroits qui prennent feu et la récolteuse qui suit, c'est que…ça optimise la machine, hein* » (représentant profession agricole, entretien, 2013).

Le processus qui a conduit à l'édiction de la loi interdisant les *queimadas* est en ce sens une manifestation de l'usage de l'image écologique respectueuse de son environnement. Après avoir bataillé pour faire annuler la loi, le secteur sucro-énergétique s'est rangé derrière la décision judiciaire, voire construit son image en s'appropriant les éléments qu'il combattait, mais qui s'opposaient à la norme sociale en vigueur. En faisant ceci, le secteur sucro-énergétique garantit son acceptation sociale auprès des sociétés dans lesquelles il se territorialise. Néanmoins, les enjeux que cet épisode soulève en termes d'organisation du territoire et des relations de pouvoir qui y résident sont particulièrement importants. L'alliance du pouvoir politique local au secteur s'est traduite par le vote de la prolongation du délai contraignant les usines à ne plus faire usage du feu. Une nouvelle tentative de prolongation – une nouvelle fois sans passer par le CONDAM – a eu pour répercussion l'affaire portée par le MPF sous pression de la mobilisation des associations, de l'opposition politique ainsi que du CONDAM lui-même. Cet épisode soulève également les contradictions qui résident dans le développement du secteur entre la pratique et la théorie (notamment le discours en faveur du développement durable et des bonnes pratiques environnementales), ce qui dénote une stratégie mise en œuvre pour l'usage du feu.

L'arrêt de la pratique des *queimadas* soulève un autre débat, celui de la prolifération d'une mouche, liée aux pratiques culturales du secteur sucro-énergétique. Tout cela révèle, depuis ces trois dernières années, des problèmes environnementaux mais surtout des questions liées aux rapports de pouvoirs existants entre les acteurs de ces territoires.

2. Mouche des étables ou mouche de la canne ?

Pendant de nombreuses années, les usines ont déversé dans la nature environnante et, plus spécifiquement, dans les cours d'eau longeant les usines, un résidu visqueux issu du broyage des cannes, la *vinhaça*, principal sous-produit des usines. Les études agronomiques ont montré ses conséquences négatives sur les sols, les cours d'eau et la nappe phréatique (Lyra

et al., 2003). L'installation d'usines pendant la période du *ProAlcool* a entraîné une production importante de *vinhaça* : en l'occurrence, 1 litre d'alcool correspond à 12 litres de *vinhaça* (Corazza, 2006). Ces effets négatifs sur les sols et l'environnement en général ont commencé à se faire plus imposants. Ainsi, afin de remédier aux impacts environnementaux liés au déversement de la *vinhaça*, les usines ont commencé à développer des techniques d'irrigation réutilisant le sous-produit. La *fertirrigação* consiste à irriguer les champs de canne à sucre avec de la *vinhaça* du fait de son apport en nutriments. Ces pratiques sont encouragées par l'Entreprise Brésilienne de Recherche en Agriculture (EMBRAPA) et reconnues comme réduisant les impacts sur l'environnement de ces activités agricoles[126]. Ces méthodes d'irrigation se sont alors développées suivant un modèle de développement de rationalisation des ressources naturelles et des résidus industriels.

Photo 20 : fertilisation par irrigation d'un champ de canne à sucre post récolte



Source : http://blog.ruralpecuaria.com.br/2013/08/mato-grosso-do-sul-concluido-projeto.html

La paille issue de la coupe des cannes, venant constituer une quantité importante de biomasse à la superficie des champs récoltés sont ainsi aspergés de *vinhaça* via la fertilisation par irrigation. L'épandage de la *vinhaça* sur la biomasse crée un environnement favorable à la prolifération de la « *mosca-de-estábulo* ». Cette mouche prolifère en général dans les étables, s'alimentant du sang des vaches. Ces dernières années, la presse a fait écho d'attaques récurrentes de mouches dans les fermes se situant à proximité des usines. En plus de la gêne occasionnée par la prolifération des mouches pour les populations rurales, la principale conséquence de ces attaques de mouches est la perte de poids chez les bovins attaqués, conduisant à la mort de certains animaux. Il s'agit d'une polémique importante ces

[126] http://www.agencia.cnptia.embrapa.br/gestor/cana-de-acucar/arvore/CONT1.html, consulté le 28 septembre 2016.

dernières, dont les différents groupes se rejettent la cause. Les usines déclinent toute responsabilité, expliquant que la mouche existait avant même la présence des usines. En ce sens, le secrétaire adjoint à la production agricole de l'État rappelle lors de l'entretien, qu'il s'agit de la « mouche des étables », qu'elle apparaît dans les étables et non dans les champs de canne à sucre. La responsable administrative du syndicat rural de Maracajú y voit au contraire un problème dont la responsabilité peut être attribuée aux usines, mais que les études publiques tentent de dissimuler :

> « C'est un problème à l'échelle de l'État, l'Embrapa a pris en charge le problème. Mais les producteurs sont sceptiques quant à la véracité de ce que dit l'Embrapa. Ils disent que l'association de la canne [Biosul] finance les recherches. S'ils reçoivent l'argent des usines, comment vont-ils produire une analyse incriminant le secteur… Je pense qu'ils sont impartiaux, car ce qu'ils sont en train de faire… est très impartial et il y a des incohérences » (entretien, 2013)

Il y a un sentiment des producteurs que l'État protège les usines. Dans un article publié sur le site de l'association Biosul traitant de la polémique de la mouche, le président détaille les travaux réalisés conjointement à l'Embrapa et la Famasul pour la recherche de solutions. Cette information peut en effet laisser entendre qu'il y a un fort partenariat entre les institutions en question. La même interrogée du syndicat rural de Maracajú explique :

> « Il y a des réunions publiques qui traitent de cette question…surtout concernant l'application et la distribution de la *vinhaça*. Des recherches de l'Unesp stipulent les quantités à épandre, les quantités de saturation du sol, donc s'il est épandu une certaine quantité, il n'y a pas de problèmes. Au-dessus de celle-ci, le sol sature et va devenir propice, il y a différentes lignes de recherche… de bagarre en cours… [rit]. C'est un problème qui est arrivé avec la canne, et ce n'est pas seulement à Maracajú, mais dans plusieurs endroits de l'État » (responsable administrative du syndicat rural de Maracajú, entretien, 2013).

Il existe en effet différentes pensées et chacun semble camper sur ses positions. Les responsables politiques de l'État nient l'existence de conflits et préfèrent parler de « problème transitoire », comme l'indique le vice-secrétaire d'État à la Production du Mato Grosso do Sul. Le temps que « *la machine se mette en route* » comme l'indique ce dernier, il existe des « dysfonctionnements » avant que le secteur ne trouve un équilibre ajoute-t-il. Cette stratégie est, elle aussi, symptomatique des actions d'invisibilisations des oppositions et des expressions contre-normatives par les autorités et le secteur lui-même. Certains responsables politiques locaux estiment qu'il s'agit bien d'un impact causé par l'expansion de la canne à sucre, que c'est un problème sérieux pour les producteurs des régions touchées et pour l'environnement, mais, encore une fois, que ces dommages sont compensés par les

bénéfices économiques que le secteur sucro-énergétique apporte aux communes (entretiens, 2013 et 2015).

Les acteurs locaux interrogés perçoivent en revanche le problème de la mouche comme un problème sérieux, préoccupant, qui contraint les populations rurales à partir ou à mettre un terme à leur activité. Selon eux, c'est une conséquence directe de l'arrivée des usines, comme l'affirme le maire de la commune de Rio Brilhante:

> « *Les personnes vivant à proximité [des usines] sont obligées d'arrêter les laiteries. Les vaches à lait souffrent énormément, et les usines ne font pas ce qu'elles peuvent pour trouver une solution à ce problème. L'élevage a déjà bien diminué avec l'expansion de la canne. Ceux qui restent, aux alentours, s'il y a de l'épandage de* vinhaça, *avec la paille de la canne accumulée, cela devient un environnement propice à la prolifération de la mouche et la mouche attaque les bêtes. Elle attaque de manière terrible, dans un périmètre de 10-15 km d'où est épandue la* vinhaça. *Il y a des gens qui ont déjà arrêté les laiteries et même l'élevage à cause de ça. Ceux qui souffrent le plus de ça sont les régions où il y a des* assentamentos *de la réforme agraire, car ce sont des personnes pauvres, qui ont peu de vaches seulement, 5 ou 10 têtes, ceux qui ont des vaches surtout pour leur propre subsistance, pour la famille et qui vendent les excédents de production. Et ces personnes rencontrent de sérieux problèmes, on essaye de contrôler, de créer des programmes pour tenter de limiter ce problème, mais c'est difficile et très compliqué* » (élu local, entretien, 2015).

D'autres interrogés révèlent également que le problème de la mouche est préoccupant pour les populations des *assentamentos*, chez qui la production laitière tient une place importante dans l'autoconsommation. Conjointement au fait que les usines offrent des emplois, à la stabilité financière séduisante, il est d'autant plus compréhensible que les cultures temporaires et permanentes de faible portée pour la grande majorité produite par les *assentamentos* diminuent au fur et à mesure que la canne s'étend dans la région.

Depuis 2013 surtout, une série de réunions publiques ont été organisée afin de trouver une solution[127]. Les producteurs agricoles, les responsables politiques ainsi que les journaux

[127] "Mosca-de-estábulo ameaça produtividade pecuária", 7 août 2012, Correio do Estado, http://www.correiodoestado.com.br/noticias/mosca-de-estabulo-ameaca-produtividade-pecuaria/156711/, consulté le 28 septembre 2016.
"Embrapa tenta explicar proliferação de moscas em Nova Alvorada", 6 décembre 2012, Dourados News, http://www.douradosnews.com.br/regiao/embrapa-tenta-explicar-proliferacao-de-moscas-em-nova-alvorada, consulté le 28 septembre 2016.
"Audiência discute alternativas para conter mosca da vinhaça", Fatima do Sul, sept 2014, Correio do Estado, http://www.correiodoestado.com.br/cidades/audiencia-discute-alternativas-para-combater-mosca-da-vinhaca/227092/, consulté le 19 juillet 2016.
"Audiência discute vinhaça, agente principal da mosca de estábulo", http://www.douradosagora.com.br/brasil-mundo/rural/audiencia-discute-vinhaca-pivo-da-mosca-de-estabulo, consulté le 19 juillet 2016.

faisant mention de ce problème, reconnaissaient que cette mouche existait bien avant l'arrivée des usines, en revanche, ils constataient qu'il y avait une augmentation importante depuis l'intensification de la canne dans la région. Pour cette raison, les producteurs agricoles la nomment « mouche de la vinhaça » (*mosca-da-vinhaça*) ou « mouche de la canne » (*mosca-da-cana*). En revanche, le vice-secrétaire à la Production de l'État, préfère évoquer la « mouche des étables », insistant sur le fait qu'elle provient des étables et non de la canne. Le problème a conduit à l'édiction d'une loi réglementant le stockage et l'utilisation de la *vinhaça*[128]. Des plaintes ont même été déposées par des producteurs[129] entre autres en juin 2015.

Dans ce conflit, on remarque une solidarité en formation entre les producteurs, y compris les producteurs de grains, non-concernés par le phénomène mais se joignant aux éleveurs touchés par les impacts de la mouche. Les producteurs interrogés dénoncent le problème et incriminent les usines.

La polémique de la mouche est un aspect récurrent dans les entretiens lorsqu'il est question des impacts liés à l'expansion du secteur sucro-énergétique. Comme la polémique sur les *queimadas* quelques années plus tôt, les thématiques autour de l'environnement sont les nouveaux champs de bataille des groupes sociaux, dissimulant des enjeux plus profonds. Derrière les préoccupations environnementales auxquelles tout le monde s'accorde, il pourrait se trouver des revendications et des intérêts moins admissibles dans la norme sociale (Bossuet, 2007).

Si l'on revient sur la lutte organisée contre l'usage du feu ayant conduit au vote d'une loi interdisant la pratique dans la région de Dourados, rappelons également que le conseiller municipal Elias Ishy avait tenté quelques années auparavant de limiter la culture de la canne dans le périmètre municipal de Dourados à 30 000 ha, soit 10 % de la capacité agricole de la commune (en 2010, elles s'étendaient déjà sur plus de 180 000 ha). Le projet de loi n'a pas été approuvé, mais le même conseiller est revenu avec un projet d'interdiction des *queimadas*. Dans ce dernier, l'argumentation reposait sur les conséquences néfastes pour l'environnement et la santé publique (thème consensuel). Dans le projet initial de limitation de la canne à sucre, l'argument tenait sur les doutes quant aux conséquences pour le

"Mosca-de-estábulo ameaça produtividade pecuária", 7 août 2013, Correio do Estado, http://www.correiodoestado.com.br/noticias/mosca-de-estabulo-ameaca-produtividade-pecuaria/156711/, consulté le 28 septembre 2016.

[128] « A Assembleia Legislativa sedia discussão sobre vinhaça da cana e mosca do estábulo", 26 mars 2013, DiarioMS, http://diarioms.com.br/a-assembleia-legislativa-sedia-discussao-sobre-vinhaca-da-cana-e-mosca-do-estabulo/, consulté le 28 septembre 2016.
Resolução SEMADE Nº 19 DE 02/09/2015, https://www.legisweb.com.br/legislacao/?id=303034, consulté le 28 septembre 2016.

[129] "Moscas atacam fazendas e caso vai parar na polícia em Costa Rica", Correio do Estado , juin 2015, http://www.correiodoestado.com.br/cidades/moscas-atacam-fazenda-e-caso-vai-parar-na-policia/250576/, consulté le 28 septembre 2016.

développement économique de la commune et les risques liés à la monoculture (thème déjà beaucoup moins partagé).

En ce sens, j'analyse que l'environnement, étant une thématique partagée et disposant d'une large base normative, est utilisé ici pour combattre certes les impacts environnementaux mais également d'autres éléments (comme la monoculture, ou le modèle de la canne à sucre faisant concurrence aux autres secteurs agricoles). L'environnement se présenterait alors comme moyen de lutte donnant une légitimité aux revendications des acteurs qui poursuivent en réalité d'autres finalités.

Il y aurait ainsi une instrumentalisation des problématiques environnementales qui dissimuleraient des enjeux politiques (limiter tout simplement l'expansion de la canne à sucre dans le projet de loi Ishy) et sociaux en termes de partage de l'espace et de lutte pour le pouvoir dans les territoires. Pour le président du CONDAM, le débat autour de la mouche ne serait qu'un nouvel argument du secteur sucro-énergétique afin de pouvoir brûler à nouveau. Le problème de la prolifération de la mouche vient d'un stockage important de biomasse (la paille des cannes) à la surface du sol auquel vient s'ajouter la *vinhaça*, faisant se cumuler une quantité importante de matière organique favorisant la prolifération des mouches. Le retour à la pratique des *queimadas* mettrait en ce sens un terme à la polémique.

3. Le développement durable pour justifier l'expansion du secteur sucro-énergétique

On a pu observer au cours des travaux de terrain – mais également par l'analyse des discours du secteur sucro-énergétique et des politiques publiques – une récurrence de l'environnement et du développement durable comme justification et légitimation de projets dans les territoires.

De l'usage du développement durable

Dans la région de Dourados, la durabilité fournit un argument donnant du crédit à une activité en émergence dans un contexte plus que tendu. Dans les faits, les usines font usage du développement durable, telle une image de marque. Le groupe Adecoagro, présent dans les communes d'Angélica et d'Ivinhema, explique sur son site internet : « *notre stratégie de croissance est basée sur l'implantation d'un modèle de production durable […] et nous générons*

des retours attractifs et durables pour nos actionnaires »[130]. La durabilité figure dans les axes prioritaires des groupes comme Biosev, Odebrecht Agroindustrial ou Raizen : « *le développement durable fait partie de notre stratégie* »[131]. Cette expression résume assez bien l'idée que ces entreprises se font du développement durable : un positionnement stratégique et discursif.

Sur le terrain, les interrogés reconnaissent les conséquences négatives de la culture de la canne à sucre dans leurs territoires, en ce qui concerne la pollution des cours d'eau, les abattages illégaux d'arbres etc. (petit propriétaire, employé d'usine, élus locaux, entretiens 2013 et 2015). En revanche, on remarque aussi que l'environnement, et plus largement le développement durable dans lequel il s'intègre aujourd'hui aux politiques publiques, se présente aussi comme un argument fédérateur localement. Il est évoqué par le secteur sucro-énergétique et est présent dans le discours des locaux.

L'interrogé responsable des politiques publiques en faveur de l'environnement à Maracajú, m'expliquait lors d'un entretien les principaux impacts sur l'environnement qu'occasionne localement le secteur sucro-énergétique. Il mentionnait la question des brûlis qui aujourd'hui sont interdits. À l'époque de l'entretien, avant l'interdiction, l'usine brûlait parfois et en compensation elle payait une taxe à la commune « *une manière de compenser cet impact environnemental* » disait-il. En évoquant le problème plus récent de prolifération de la mouche, l'interrogé a fait le commentaire suivant :

> « Hum… oui c'est un impact [environnemental], mais je pense que… c'est un impact c'est sûr, mais cet impact… le potentiel que l'activité a apporté à la commune, je pense que… comme l'usine a toujours travaillé de cette manière : en nous demandant l'autorisation, en nous donnant toujours une explication, en ayant toujours accès à leurs zones de production, en contrôlant, en pouvant voir comment ça fonctionne, elle a toujours payé ses taxes… donc je pense qu'ils font leur part. Donc si on doit penser en termes d'impact, c'est un impact c'est sûr, mais ce n'est pas un impact qui n'a pas… on ne peut rien y faire, bien que l'usine investisse dans la lutte antiparasite, mais elle n'y peut rien… c'est impact c'est sûr, mais il faut avoir cette vision de… développement durable pour la commune… on finit toujours par accepter quelque chose, sous conditions bien sûr, à condition que l'usine se mette en adéquation, ou qu'elle compense d'une autre façon… je pense que c'est ce qui est fait : quand elle fait une campagne d'éducation environnementale, de donation de boutures, de confection de brochures, l'organisation d'un événement dans la commune, elle soutient toujours ces initiatives, on a jamais eu à se plaindre, on peut toujours compter sur elle, tu vois ? Donc non, négatif ! En réalité, je ne vois pas ça comme un impact » (entretien, 2013).

[130] Consulté le 8 juillet 2016 : http://www.adecoagro.com.br/
[131] Consulté le 8 juillet 2016 : www.raizen.com

Ce qui interpelle dans ce discours, ce sont d'abord les hésitations que l'interrogé démontre à affirmer ce qu'il entend par impact et ce qu'il pense des retombées du secteur pour la commune en matière environnementale. De plus, il affirme bien que la prolifération de la mouche est entendue comme étant un impact, mais il considère que ce problème est compensé par des mesures compensatoires (taxes, sponsorisations, donations, réalisation de campagnes d'éducation à l'environnement, etc.) et, surtout, par les retombées économiques et sociales que procure l'activité pour la commune. Enfin, le développement durable est entendu ici comme une forme de cumulation des aspects positifs, annulant les négatifs, conduisant à un équilibre, mais où la priorité semblerait être surtout économique. Ce discours sur le développement durable domine dans les stratégies d'implantation du secteur sucro-énergétique. La référence au développement durable ou à la durabilité lors d'autres entretiens a, en ce sens, constitué un élément essentiel dans l'analyse des stratégies discursives de la territorialisation du secteur, dissimulant alors des enjeux plus profonds en termes de changements territoriaux.

C'est alors à partir des discours environnementaux que le secteur sucro-énergétique gagne du terrain et de l'adhésion dans la société. Les acteurs locaux reconnaissent volontiers que même si le secteur développe un carburant écologique, « *on sent bien qu'il y a des choses…, des cours d'eau et des sources, des arbres à un endroit, et le jour suivant… il n'y a plus rien* » (employé d'usine, entretien, 2015). Les locaux ont conscience que les usines font amplement usage de l'environnement pour verdir leur image : « *ils font des campagnes en faveur de l'environnement, les médiatisent, mais ça reste des discours, en réalité il n'en est rien* » (élu local, entretien, 2015). Alors que certains se révoltent de l'usage de l'environnement, des stratégies discursives, d'autres semblent les accepter en affirmant que « *la situation s'équilibre* » entre les bénéfices et maléfices engendrés par l'arrivée du secteur. Ou encore que les dommages environnementaux sont compensés par la croissance économique que connaît la commune grâce aux usines. De cette manière la population « *accepte toujours quelque chose* » en contrepartie, à partir du moment où « *l'usine se met en adéquation, compense…* » (élu local, entretien, 2013).

Les responsables politiques plus haut placés dans la hiérarchie de l'État et les professionnels du secteur insistent sur le fait que le secteur produit un carburant vert. Ses modalités de production ne comptent plus sur l'usage du feu (écologiquement très critiqué au départ) et vont en ce sens avoir tendance à minimiser des problèmes comme celui de la mouche qui attaque le bétail et envahit les fermes en les qualifiant de « problème transitoire » (responsable politique d'État, entretien, 2015).

Ceci permet alors de relativiser l'usage qui est fait de l'environnement par les responsables politiques à différents échelons administratifs, et les discours qui se fondent sur cet argument.

Zonage Agroécologique ou Zonage Écologico-Économique pour légitimer la territorialisation du secteur ?

Le zonage environnemental est un outil d'aménagement du territoire et de lutte contre les dommages environnementaux. Le décret instituant le zonage agroécologique de la canne à sucre (ZAE-Cana) par le gouvernement fédéral a permis dans cette optique d'identifier les espaces d'expansion privilégiés de la canne à sucre, divulgué en 2009 et conditionnant les lignes de crédit. Il identifiait les zones à proscrire, notamment dans l'Amazonie et dans le Pantanal pour des motifs de conservation de la biodiversité, se traduisant par une interdiction de l'installation d'usines dans l'ensemble du bassin du Paraguay. À la même période, le gouvernement de l'État du Mato Grosso do Sul, édicte un Zonage Écologico-Économique (ZEE) du Mato Grosso do Sul, autorisant quant à lui la production de canne dans le bassin du Paraguay.

Les lobbys agricoles souhaitent pouvoir investir dans cette région au foncier moins coûteux. En soutenant que la production de canne à sucre n'interfère pas sur le Pantanal, le gouvernement de l'État du Mato Grosso do Sul fait pression sur le Ministère de l'Agriculture afin que celui-ci révise son zonage et permette des investissements dans le bassin du Paraguay. Comme le montre la carte page 154, le Pantanal ne s'étend pas sur l'ensemble du bassin du Paraguay, mais des affluents prennent leurs sources, à l'origine de l'écosystème du Pantanal, sur les hauteurs du bassin. C'est pour cette raison que le gouvernement interdit l'implantation d'usines sur l'ensemble du bassin, afin d'éviter toutes répercussions négatives sur le Pantanal.

Ces deux zonages sont l'expression de deux projets politiques opposés, dont les divergences se sont exprimées sous plusieurs formes depuis 2009. Tous deux disent vouloir protéger l'environnement. Le ZAE-Cana prétend protéger en particulier l'Amazonie et le Pantanal des impacts de la culture de la canne à sucre, mais il ne met aucune obstruction à sa production dans le Cerrado. Bien au contraire, il indique le Cerrado comme étant un espace privilégié du secteur sucro-énergétique. Le ZEE se veut être un outil de gestion environnementale, afin d'organiser de manière harmonieuse les différentes activités économiques pour l'aménagement durable du territoire, mais il autorise des activités pouvant se répercuter négativement sur un espace de conservation privilégié.

La controverse autour de ces zonages donne lieu à une véritable « guerre de la canne »[132], où les parties représentant chacun des zonages (Ministère de l'Environnement et gouvernement de l'État de Mato Grosso do Sul) argumentent de la légitimité de leurs actions et en s'appuyant notamment systématiquement sur le registre environnemental. Parfois, cette

[132] Expression utilisée par le journal en ligne Brasilagro, http://www.brasilagro.com.br/conteudo/guerra-da-cana-marina-diz-que-minc-nao-poderia-responder-puccinelli-na-mesma-moeda-e-reprova-baixaria.html#.WCnxDSTveT8, consulté le 28 septembre 2016.

bataille d'arguments visant à justifier le caractère écologique des zonages se perd dans des provocations hors-contexte[133].

Les débats qui ont agité les différents échelons politiques témoignent des enjeux économiques et politiques qu'entraîne l'organisation des activités du secteur sucro-énergétique dans l'espace. Ils mettent en évidence comment la question environnementale, aussi localement, vient composer une stratégie de légitimation des projets de développement économique.

Si le ZAE-Cana semble protéger davantage l'environnement que le ZEE, en interdisant la production de canne à sucre sur l'ensemble du bassin du Paraguay, il précipite la destruction du Cerrado. De plus, si l'on prend en considération les effets indirects de l'implantation d'usines et leur concentration dans la région de Dourados, on constate une augmentation du bétail dans le Pantanal, contribuant à altérer le milieu. L'élevage extensif de bovins s'étend exclusivement sur des prairies naturelles et surtout, le bétail est conduit aux rythmes des inondations saisonnières. La connaissance du milieu et de la dynamique des eaux par les *Pantaneiros*, ces éleveurs traditionnels, a contribué au fait que l'élevage ne vienne pas compromettre les écosystèmes et se déroule dans une relative harmonie. L'arrivée de nouveaux éleveurs, notamment en provenance des États de São Paulo et du Paraná (Padovani, 2004), ayant des pratiques d'élevage divergentes de celles culturellement pratiquées dans le Pantanal, se traduit par un recours plus systématique à l'artificialisation du milieu, en plantant des prairies artificielles. De plus, ils ont tendance à mener les vaches en période de crue dans les parties les plus hautes et, en l'occurrence, sur les talus boisés bordant les nombreux lacs constitutifs de l'écosystème. Les déboisements auxquels ils ont eu recours pour donner de l'espace au bétail auraient eu des conséquences importantes et dégradantes sur les milieux (Silva, 2012 ; Oliveira et al., 2012). De cette manière, l'adéquation du système productif de bovins aux nouvelles dynamiques inter-régionales a entraîné une altération de la dynamique écosystémique du Pantanal.

Les thématiques environnementales viennent de la sorte donner un cadre légitime et socialement acceptable, que cela soit en faveur du secteur ou contre celui-ci. L'adoption de l'environnement dans les discours ou comme pratique de conservation de la biodiversité est révélateur des stratégies discursives visant à justifier des actions lorsqu'elles sont sujettes à critiques. L'environnement paraît servir d'argument, visant à justifier des actes, des activités et des critiques, en faveur ou contre les répercussions du secteur sucro-énergétique. L'environnement serait ainsi un régime de justification favorable aux uns et aux autres. Il est

[133] Le gouverneur de l'État, André Puccinelli, a eu des propos personnel déplacés à l'encontre du Ministre de l'Environnement Carlos Minc, en prévision de son déplacement à Campo Grande (Capitale du Mato Grosso do Sul) pour un marathon, au cours d'un colloque qui réunissait les entreprises du secteur sucro-énergétique qui débattait, entre autres, de l'interdiction de l'installation dans le bassin du Paraguay. http://www1.folha.uol.com.br/fsp/brasil/fc2309200912.htm, consulté le 28 septembre 2016.

mobilisé par les acteurs des territoires afin de parvenir à leurs fins, mais dans des sens différents.

Dans la Partie 1, le développement durable était présenté comme venant former un paradigme favorable à l'expansion du secteur sucro-énergétique. Ici, à partir des données de terrain, on voit que le développement durable fourni un argumentaire aux acteurs souhaitant justifier de la territorialisation de cette production. Il est admis comme norme sociale et il y aurait en ce sens une sorte « d'obligation morale » à faire référence au développement durable pour la mise en place d'un projet (Dubois-Maury, 2005, cité par Rist, 2006). C'est en ce sens que pour Gilbert Rist, le rapport Bruntland est venu donner « *un nouveau souffle à la notion de "développement" en lui accolant l'adjectif "durable"* », et ainsi « *donner bonne conscience à ceux qui estiment le probable impossible, en dépit de ce que l'on sait* » (Rist, 2006, p.2).

Il avait été envisagé de manière hypothétique la réactivation de conflits et luttes entre des groupes d'acteurs a priori appartenant à une même classe sociale, se disputant le partage et le contrôle de l'espace pour la mise en place de modèles de développement opposés. Si l'agriculture « capitaliste », au modèle de concentration de la terre continue de s'étendre dans l'espace brésilien, les rapports de domination d'un groupe sur une autre semblent plus complexes. En effet, les chercheurs font souvent référence à la modernisation conservatrice de l'agriculture pour avoir recours aux nouvelles technologies tout en conservant les bases du *latifundio*, de la concentration foncière, quasiment inchangées. Si on retrouve ce schéma concernant la question indigène, pourtant, l'expansion actuelle du secteur sucro-énergétique semble bousculer les logiques entre des groupes d'acteurs généralement alliés, et s'exprimant dans les conséquences vécues par les producteurs agricoles vis-à-vis des usines, qui voudraient en « théorie » travailler ensemble. La figure du producteur agricole (*produtor rural* en portugais), de l'agriculteur s'est révélée être, dans le cas des conflits avec les indigènes et dans le cas de la mouche, un groupe agissant et se construisant en opposition aux groupes venant remettre en question leur légitimité territoriale, et ainsi leur pouvoir dans ces territoires. L'analyse de ces conflits a aussi permis de montrer que l'environnement, et plus largement le développement durable, s'intègrent dans des stratégies visant à justifier une position socio-économique et viennent fournir des arguments dans le jeu d'opposition des discours au cours des conflits.

CONCLUSION GÉNÉRALE

Cette thèse interroge les conséquences locales de l'expansion du secteur sucro-énergétique, une activité en prise avec des enjeux mondiaux. L'idée était de comprendre le processus de recomposition des territoires de frontière agricole de la canne à sucre, en interrogeant les acteurs comme témoins et agents des transformations sociales vécues par ces espaces à l'échelle locale, sous l'effet de l'introduction de logiques et d'acteurs exogènes. Le processus de réorganisation des territoires a été envisagé à partir des conflits, qui ont marqué ces dynamiques, entre les acteurs locaux et les entreprises investissant dans la production de sucre et d'éthanol en provenance d'autres secteurs d'activités et d'autres zones géographiques. Ceci a permis de faire ressortir les enjeux de pouvoir et de contrôle dans les territoires en vue de la mise en place d'un projet spécifique à chacun d'eux.

Envisager la production des territoires sous l'angle des conflits a permis d'accéder aux relations moins consensuelles qui sous-tendent la construction historique et donc l'organisation de l'espace par ses différents acteurs. Le conflit comme élément indissociable de la production du territoire, est une clef d'interprétation et de décryptage des relations sociales dans l'espace et, par conséquent, un indicateur des enjeux qui traversent les territoires. En ce sens, le cadre théorique et de recherche s'inscrivent dans la continuité, d'une part, des travaux de la géographie brésilienne sur les changements et dynamiques agraires et, d'autre part, des travaux de la géographie française sur l'évolution des fonctions des espaces ruraux et périurbains. Ceci permet d'affirmer que les conflits sont représentatifs des relations sociales dans l'espace et qu'aucun territoire ne vit sans épisodes conflictuels. Plus largement, cette approche renforce l'idée de conflits récurrents ces dernières années, notamment du fait d'investissements redoublés dans les suds, conduisant à des confrontations violentes concernant les droits sur le foncier dans toute l'Amérique Latine, mais également en Afrique et en Asie.

L'objectif initial a été atteint par la mise en perspective du processus de négociation sociale face à sa territorialisation pour le partage de l'espace. Le territoire étant un produit social, l'étude des relations sociales face à un élément venant « perturber » un état de fait est donc nécessaire afin de prendre la mesure des enjeux qui se manifestent dans le processus de recomposition socio-spatiale.

En formulant l'hypothèse que l'expansion du secteur sucro-énergétique engendre la réactivation et la reformulation de conflits « historiques », il a été possible de revenir sur les dynamiques des relations entre groupes sociaux qui ont marqué l'histoire de l'occupation du territoire brésilien. L'identification de ces processus, de ces acteurs et des rapports de pouvoir et de domination qui les caractérisent, a permis de faire un inventaire des enjeux qui se sont succédé et qui se retrouvent aujourd'hui bousculés, positionnés au centre de la réorganisation socio-spatiale. Ces enjeux concernent la place et le rôle des acteurs dans l'espace et leur propre existence, conditionnée par leur assise territoriale. La lecture du processus de

construction de la région de Dourados à partir des conflits, permet l'identification de nouveaux enjeux de réorganisation territoriale qui se révèlent par les épisodes conflictuels.

De cette manière, la canne à sucre a contribué à réactiver la question indigène, mais aussi à transformer les stratégies de lutte des indigènes, du fait de la pression nouvelle que le secteur exerce sur les territoires revendiqués. Cette pression territoriale est alors à l'origine des occupations de *retomadas*, de mouvements d'auto-démarcation, et des conflits entre indigènes et grands producteurs agricoles. De nouvelles revendications territoriales émergent également par une superposition socio-spatiale avec d'autres composantes sociales luttant aussi pour la terre, contre la concentration et le monopole foncier, à savoir les travailleurs ruraux et les organisations de lutte pour la terre et la réforme agraire, comme le Mouvement des Travailleurs Sans Terres (MST). Si, en principe, le MST soutient la lutte des indigènes pour la démarcation de leurs territoires[134], on remarque que, dans les faits, les luttes indigènes et celles des petits producteurs se superposent localement, se contredisent, car elles revendiquent des mêmes territoires pour des projets distincts. En ce sens, la canne vient exercer une pression territoriale supplémentaire et une complexification des relations sociales dans les dynamiques d'appropriation de l'espace. En l'occurrence, les revendications territoriales des indigènes, se soldent par une diminution, voire un arrêt, de la lutte des petits producteurs pour la terre dans une région qui marque historiquement les luttes foncières dans le pays et où la légitimité sur l'espace est déjà sérieusement disputée.

Un conflit majeur qui oppose les indigènes aux grands producteurs en résulte. Ces luttes de légitimité territoriale donnent lieu à des conflits particulièrement violents et qui se soldent rarement par une solution pérenne en termes de partage de l'espace. Une résolution semble difficilement envisageable et la violence à laquelle ces acteurs se livrent démontre chaque fois plus leur détermination et intransigeance quant à leurs revendications. L'État, qui serait l'acteur à même de proposer une résolution, est pris en étau entre, d'une part, une Constitution qui reconnaît des droits aux indigènes et, d'autre part, ses aspirations économiques, dont la conséquence principale est la mise en culture de nouvelles terres sur les territoires des populations traditionnelles. Ce projet économique et territorial a tendance également à porter des contradictions internes dans l'espace lorsque la canne à sucre mord sur les terres de l'élevage traditionnel ou des grandes cultures, générant des tensions au sein d'un groupe social très souvent perçu comme soudé et homogène.

Cette thèse a aussi permis d'identifier des conflits entre les usines et les producteurs de grains. L'arrivée du secteur sucro-énergétique s'est répercutée sur la valeur de la terre, notamment sur les loyers. Les producteurs de grains avaient alors des difficultés à s'aligner sur les prix que les usines proposaient pour louer les terres des propriétaires de ces régions. En plus de l'aspect économique, l'enjeu se pose en termes de position sociale et de rapports de pouvoir dans la construction des territoires. Le pouvoir des producteurs agricoles se trouve

[134] Le MST dénonce le massacre sur les terres indigènes Guarani Kaiowá dans le MS : http://www.mst.org.br/2016/06/17/mst-repudia-massacre-em-terras-guarani-kaiowa-no-ms.html, consulté le 15 novembre 2016.

remis en question par la canne à sucre ; leur position sociale et l'espace sur lequel ils ont fondé leur légitimité et leur pouvoir de producteurs de devises pour l'économie régionale et nationale - voire internationale - est alors concurrencée par le secteur sucro-énergétique.

L'impact de l'arrivée du secteur sur la territorialité de ces producteurs et la concurrence socio-spatiale qu'elle entraîne est aussi notable grâce à l'épisode dit de la mouche. Il démontre qu'il y a non seulement un réel problème autour de leur prolifération et des dégâts que les mouches produisent sur les troupeaux, mais aussi que la solidarité qui a lieu entre producteurs, traduit un problème dépassant le seul objet du conflit. En ce sens, l'analyse des discours des interrogés a permis de mettre en évidence des enjeux plus profonds, en l'occurrence, le bouleversement de la position sociale, et donc spatiale. Il en ressort ainsi que les objets de conflits affichés peuvent se distinguer des enjeux réels des acteurs engagés.

Le conflit autour de l'interdiction des *queimadas* montre également que les acteurs avaient initialement comme idée sous-jacente, plus largement, une volonté de limiter les activités du secteur sucro-énergétique. De même, malgré certains discours en faveur de l'environnement, des postures différentes, voire contradictoires se dissimulent. Le secteur, durant le conflit autour de l'usage du feu, s'opposait à une loi qui se proposait d'interdire son recours. Aujourd'hui pourtant, afin d'argumenter son implantation et de justifier son image « verte », celui-ci fait usage du non-recours au feu, par la mécanisation de la récolte, comme garantie de moindres dommages sur l'environnement et sur la santé de la population.

L'environnement est ainsi apparu à plusieurs reprises comme un moyen de justification et d'argumentation dans le cadre des conflits. Il est utilisé par différents acteurs de manière parfois contradictoire. Ceci s'explique par le contexte favorable au développement durable, et plus largement, aux problématiques environnementales qui ont pris des proportions importantes dans les politiques publiques et dans les stratégies de développement des entreprises ces dernières années. Le développement durable fournit en ce sens un argumentaire commode aux acteurs du développement économique, sous couvert de l'intégration de quelques mesures (compensation environnementale, responsabilités sociales, nouvelles pratiques productives moins polluantes, entre autres) et de discours plaçant les enjeux écologiques au cœur de leurs stratégies productives qui, comme on a pu le constater, ne sont qu'une façade dissimulant les objectifs de développement économique et non de préservation de l'environnement.

Les conflits ont en ce sens tendance à conforter des groupes existants, mais aussi à créer de nouvelles alliances ou de nouvelles oppositions. L'arrivée des usines dans la région de Dourados a pour conséquence une complexification des relations socio-spatiales qui se solde par des conflits entre des acteurs tentant de légitimer leur position et/ou l'appropriation de l'espace. Elle a tendance à modifier les rapports de pouvoir et de domination, comme les stratégies même de lutte. Les producteurs agricoles ont ainsi tendance à s'opposer au secteur sucro-énergétique, du fait des conséquences négatives que ce dernier leur procure, alors qu'il

y avait historiquement une alliance quasiment de fait entre les propriétaires fonciers et les entreprises des filières agricoles.

Le ralentissement de la lutte pour la terre des travailleurs sans terre n'est pas une conséquence de la résolution de la réforme agraire ou de l'endiguement de la concentration foncière. Ce ralentissement est le résultat du contexte des *retomadas* indigènes (lui-même conséquence de l'implantation de la canne) et des solutions transitoires offertes par les usines (salariat) à ces petits producteurs, qui permet une diversification de la rente familiale et des améliorations des conditions de vie. Ce point mériterait néanmoins d'être approfondi, afin de vérifier qu'elle est la part des petits producteurs qui font le choix du salariat dans les usines et dans quelle mesure cela entraîne une diminution de la production familiale sur la propriété. Une enquête de terrain permettrait ainsi de comparer les données de production agricole, les choix faits par les producteurs, et de savoir si ceux-ci entraînent effectivement une diminution de la production familiale.

L'implantation du secteur sucro-énergétique dans la région de Dourados a non-seulement des répercussions sur le territoire où elle vient s'implanter, mais aussi sur la régionalisation de la production de l'ensemble de l'État. L'arrivée des usines entraîne une valorisation foncière importante qui amène les producteurs de grains notamment, à aller s'implanter où le foncier est plus accessible. Elle contribue également à repousser l'élevage dans des espaces lointains (les entretiens et la bibliographie mentionnent à ce sujet le Mato Grosso, le Tocantins ou encore le Pará) ou dans des régions voisines comme le Pantanal. Cette régionalisation productive donne lieu à d'importants changements d'usage et d'occupation du sol qui peuvent eux même être à l'origine de conflits pour l'appropriation de l'espace sur les frontières de ces productions.

De manière indirecte, l'expansion de la canne à sucre peut ainsi être à l'origine de la dégradation environnementale dans le Pantanal malgré le Zonage Agroécologique, ou encore ayant encouragé à la déforestation en Amazonie, si l'on considère que la canne prend la place du soja ou encore de l'élevage bovin, contribuant à repousser la frontière de ces productions, vers les frontières agricoles. Le secteur sucro-énergétique et les responsables politiques déclinent tout impact de la culture de la canne à sucre sur l'Amazonie ou le Pantanal, car la production y est interdite. Cependant, les changements d'usage et d'occupation du sol sont autant responsables d'émissions de gaz à effets de serre et, de manière indirecte, ils contribuent à l'expansion de l'agriculture sur les espaces naturels protégés. À l'échelle du Mato Grosso do Sul, il serait dans cette perspective opportun de s'intéresser plus spécifiquement aux dynamiques régionales, afin de constater dans quelle mesure, la canne au Sud et l'eucalyptus au Nord-Est, contribuent à faire pression sur les terres, et comment cela se répercute sur la géographie productive *sulmatogrossense*. Il serait intéressant de vérifier dans quelle mesure les migrations productives se répercutent sur l'organisation et la répartition des activités à l'échelle de l'État. L'étude des conflits permettrait en ce sens de contribuer à la compréhension de la territorialisation d'activités qui s'inscrivent dans des circuits globaux. L'expansion de la canne et sa concentration dans le sud

du Mato Grosso do Sul entraîne une spécialisation de ces territoires, contribuant à une dépendance de ceux-ci vis-à-vis du marché du sucre, de l'éthanol et du pétrole, ainsi que des politiques publiques qui les accompagnent. Cette spécialisation productive rend alors ces territoires vulnérables, que cela soit aux marchés ou aux événements climatiques et géopolitiques.

Les conflits révèlent les changements que vivent ces territoires, par la redistribution du jeu social, dans un contexte général de grandes variations et d'incertitudes face aux fluctuations dont dépend l'activité. C'est en ce sens que ce travail permet d'éclairer, entre autres, le phénomène de *land grabbing* qui s'est traduit par un « assaut » sur les terres agricoles afin de développer des projets fonciers ou de spéculation ces dernières années. L'expansion du secteur sucro-énergétique dans le territoire brésilien se développe dans le contexte d'augmentation de la production de matières premières agricoles à l'échelle mondiale, qui s'accompagne de changement d'usage et d'occupation du sol, où le capital financier prend une part active. De cette manière, je considère alors l'expansion du secteur sucro-énergétique comme une manifestation de la conjoncture en faveur des matières premières, associée aux enjeux globaux énergétiques et environnementaux. Ces derniers commandent les dynamiques d'appropriation de l'espace et de contrôle du territoire, afin de développer une activité répondant aux marchés, vecteur de nouvelles vulnérabilités territoriales. En ce sens, l'arrivée du secteur est un exemple de la globalisation des territoires. Ceux-ci sont chargés de nouveaux enjeux et de plus en plus dépendants des circuits globaux qui commandent la mondialisation et introduisent de nouvelles organisations sociales.

De nouveaux acteurs font leur apparition dans le secteur sucro-énergétique traduisant des intérêts en termes d'accumulation du capital et instaurant des nouvelles pratiques et usages de l'espace, se confrontant à ceux préexistants. La production du secteur est essentiellement conditionnée par les marchés, ceux-ci ne répondant pas nécessairement à des enjeux locaux. L'activité bénéficie néanmoins à la population, du moins à court terme, en ce qui concerne l'emploi, les conditions de travail et de niveau de vie, lorsque l'activité a le vent en poupe et que les conditions (marchés, climat, politiques publiques) sont favorables. En cas de conjoncture négative cependant, la dépendance vis-à-vis du secteur peut s'avérer préjudiciable pour la population.

La crise que traverse le secteur sucro-énergétique, en raison du retour de la compétitivité des prix du pétrole et des politiques publiques qui lui sont favorables, a des conséquences même sur son développement et ses nouvelles localisations. L'arrêt de la construction de certaines parties de l'*alcoolduc,* qui devait relier les zones de production aux ports d'exportation, est révélateur de la manière dont les agencements territoriaux peuvent être projetés et abandonnés au rythme des intérêts économiques de leurs acteurs. La non-effectivité du pôle de services du secteur sucro-énergétique projeté à Dourados en est un autre exemple. Il tendait à délocaliser une partie des services lui étant liés et ainsi à limiter les contraintes spatiales de la dépendance à Sertãozinho dans l'État de São Paulo – cœur du secteur.

Les conflits révèlent des enjeux en termes de pérennité d'un modèle de production qui a tendance à aliéner le territoire (Santos, 2000b) aux objectifs de marché. L'agriculture brésilienne est en ce sens renommée pour sa capacité à se transformer et se renouveler au rythme des possibilités de marché, mais pas toujours au profit des territoires locaux.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

ABRIC J.-C. « La recherche du noyau central et de la zone muette des représentations sociales ». In : *Méthodes d'étude des représentations sociales*. Ramonville Saint-Agne [France] : Erès, 2005. p. 59-80.

ABRIC J.-C., ÉD. *Méthodes d'étude des représentations sociales*. Ramonville Saint-Agne [France] : Erès, 2005. 295 p. ISBN : 978-2-7492-0123-8.

ADEME - SERVICE BIORESSOURCES. *Analyses de Cycle de Vie appliquées aux biocarburants de première génération consommés en France*. Direction Productions et Énergies Durables (DPED) - ADEME, 2010.

ALBALADEJO C., ARNAULD DE SARTRE X., GASSELIN P. « Agriculture entrepreneuriale et destruction du travail dans la pampa argentine ». *Etudes rurales*. 2012. n°190, p. 177-192.

ALDHUY J., RIPOLL F., SÉCHET R., VESCHAMBRE V. « Amanhã, a geografia social?: Por uma da teoria crítica e uma abordagem dimensional do espaço ». *Confins* [En ligne]. 16 novembre 2009. n°7. Disponible sur : < https://doi.org/10.4000/confins.6229 > (consulté le 15 août 2013)

ALEIXO N. C. R. « A fumaça dos canaviais nos ares do campo e da cidade ». *Boletim DATALUTA – Artigo do mês*. 2013.

ALMEIDA (DE) ROSEMEIRE AP., LEAL H. M. Q. « Agricultura e a sujeição da renda da terra em Mirandopolis/SP ». *Revista Eletrônica da Associaçao dos Geografos Brasileiros - Seçao Três Lagoas*. 2005. Vol. 2, n°2,.

ALMEIDA R. A. DE. *A questão agrária em Mato Grosso do Sul : uma visão multidisciplinar*. Campo Grande, MS : Editora UMFS, 2008. 347 p.ISBN : 978-85-7613-149-6.

ALMEIDA R. B. M. DE. « Bravos Guerreiros - Revista de História ». 2008. Disponible sur : < http://www.revistadehistoria.com.br/secao/artigos/bravos-guerreiros > (consulté le 3 novembre 2016)

ALVES G. L., MERCANTE M. A., FAVERO S. *Pantanal sul-mato-grossense: ameaças e propostas*. São Paulo: Universidade Anhanguerra : Autores Associados, 2012. ISBN : 978-85-7496-283-2.

AMIN S. « Les champs de bataille choisis par l'impérialisme contemporain Les conditions d'une réponse efficace du Sud ». In : *The 1st ALNEF Conference*. Johannesburg, South Africa : [s.n.], 2010. Disponible sur : < www.alnef.org.za/conf/2010/bataille_choisis.pdf > (consulté le 22 janvier 2013)

ANDRADE M. C. DE. « Brasil: Globalização e Regionalização ». *GEOgraphia*. 10 septembre 2009. Vol. 3, n°5, p. 7-14.

ANDRIANIRINA-RATSIALONANA R., RAMAROJOHN L., BURNOD P., TEYSSIER A. *Après Daewoo? État des lieux et perspectives des appropriations foncières à grande échelle à Madagascar*. 2010.

ARAUJO A. P. C. DE, BICALHO A. M. DE S. M. *O Rural em movimento: a pecuária nas transformações espaciais do pantanal*. Campo Grande - MS : Editora UFMS, 2010. 140 p.ISBN : 978-85-7613-306-3.

ARAUJO F. G. B. DE, HAESBAERT R. *Identidades e territorios : questões e olhares contemporâneos*. Rio de Janeiro : Acess, 2007. 136 p.

ARAUJO N. B. DE, WEDEKIN I., PINAZZA L. A. *Complexo agroindustrial: o « agribusiness » brasileiro*. São Paulo: Agroceres, 1990. 238 p.

ARRUZZO R. C. « Modernização produtiva e os espaços não vazios: as retomadas e os sentidos da territorialidade para os Guarani-Kaiowá ». In : *Espaço e energia: Mudanças no paradigma sucroenergético*. Rio de Janeiro : Lamparina, 2013. p. 189-198.

AUBERTIN C. « L'économie verte, avatar du développement durable ». *Nature Sciences Sociétés*. 2012a. Vol. 20, n°1, p. 1-2.

AUBERTIN C. « Repenser le développement du monde : le Brésil se met en scène à Rio +20 ». *Mouvements* [En ligne]. 2012b. Vol. 70, n°2, p. 43. Disponible sur : < https://doi.org/10.3917/mouv.070.0043 >

AUBERTIN C., PINTON F. « L'invention du biome Cerrado ». *Confins. Revue franco-brésilienne de géographie / Revista franco-brasilera de geografia* [En ligne]. 16 mars 2013. n°17. Disponible sur : < https://doi.org/10.4000/confins.8218 > (consulté le 12 août 2014)

AVELINO JÚNIOR F. J. « A geografia dos conflitos pela terra em Mato Grosso do Sul ». In : *Almeida, R.A. A questão agrária em Mato Grosso do Sul : uma visão multidisciplinar*. Campo Grande, MS : Editora UMFS, 2008. p. 113-137.

BACCARIN J. G. *A constituição da nova regulamentação sucroalcooleira*. Brasília: UNB ; São Paulo: Editora UNESP, 2005. 237 p.

BACKES R. T. *O capital agroindustrial canavieiro no Mato Grosso do Sul e a internacionalização da produção*. Dourados, MS : Universidade Federal da Grande Dourados, 2009. 204 p.

BAILLY A. *Les concepts de la géographie humaine*. Paris : Armand Colin, 2001. ISBN : 2-200-25263-3.

BAILLY A. S., FERRIER J.-P. « Savoir lire le territoire : plaidoyer pour une géographie régionale attentive à la vie quotidienne ». *Espace géographique* [En ligne]. 1986. Vol. 15, n°4, p. 259-264. Disponible sur : < https://doi.org/10.3406/spgeo.1986.4165 >

BANQUE MONDIALE. *L'agriculture au service du développement*. Washington; Bruxelles : Banque mondiale ; de Boeck, 2008. ISBN : 978-2-8041-5697-8.

BANQUE MONDIALE. *Rising global interest in farmland: Can it yield sustainable and equitable benefits?* Washington D.C., 2010.

BEAUD S., WEBER F. *Guide de l'enquête de terrain produire et analyser des données ethnographiques*. Paris : La Découverte, 2010. ISBN : 978-2-7071-6008-9.

BECK C. « Ressources en terre, ressources en eau: partage et conflits dans le Nordeste du Brésil ». In : *Temps et espaces des crises de l'environnement* : Quae « Indisciplines », 2006. p. p.99-116.

BECKER B. K., AUBERTIN C. « Signification actuelle de la frontière : une interprétation géopolitique à partir du cas de l'Amazonie brésilienne ». *Cahiers des Sciences Humaines*. 1986. Vol. 22, n°3/4, p. 297-317.

BERNARDES J. A. « Metamorfoses no setor sucroenergético: emergência de contradições ». In : *Espaço e energia: Mudanças no paradigma sucroenergético*. Rio de Janeiro : Lamparina, 2013. p. 143-154.

BERNSTEIN H. *Dinâmicas de classe da mudança agrária*. São Paulo, SP; [Brasilia]; [Brazil] : Editora UNESP ; Organização das Nações Unidas para a Educação, a Ciência e a Cultura ; Cátedra UNESCO de Educação do Campo e Desenvolvimento Territorial, 2011. ISBN : 978-85-393-0192-8.

BETONI W. L. *Dourados: entre a memoria e a historia*. Dourados : Universidade Federal de Mato Grosso do Sul, 2002. 101 p.

BOECHAT C. A. « O conceito de "pioneiro" na Geografia, na contraposição de estudos sobre expansão cafeeira e a citrícola ». *Confins. Revue franco-brésilienne de géographie / Revista franco-brasilera de geografia* [En ligne]. 20 juin 2014. n°21,. Disponible sur : < http://confins.revues.org/9667 > (consulté le 19 août 2014)

BONNEMAISON J. « Voyage autour du territoire ». *Espace géographique* [En ligne]. 1981. Vol. 10, n°4, p. 249-262. Disponible sur : < https://doi.org/10.3406/spgeo.1981.3673 >

BORGES V. H. M. *Considerações temporais e espaciais acerca do programa de aquisição de alimentos (PAA) em Mato Grosso do Sul /MS*. Campus Três Lagoas : Universidade Federal de Mato Grosso do Sul, 2016.

BORRAS JR S. M., FRANCO J. C. « Global Land Grabbing and Trajectories of Agrarian Change: A Preliminary Analysis ». *Journal of Agrarian Change* [En ligne]. 1 janvier 2012. Vol. 12, n°1, p. 34-59. Disponible sur : < https://doi.org/10.1111/j.1471-0366.2011.00339.x >

BORRAS S. M., FRANCO J. C. « Global Land Grabbing and Political Reactions 'From Below' ». *Third World Quarterly* [En ligne]. octobre 2013. Vol. 34, n°9, p. 1723-1747. Disponible sur : < https://doi.org/10.1080/01436597.2013.843845 >

BORRAS S. M., KAY C., GÓMEZ S., WILKINSON J. « Land grabbing and global capitalist accumulation: key features in Latin America ». *Canadian Journal of Development Studies/Revue canadienne d'études du développement* [En ligne]. décembre 2012. Vol. 33, n°4, p. 402-416. Disponible sur : < https://doi.org/10.1080/02255189.2012.745394 >

BORRAS S. M., MCMICHAEL P., SCOONES I. « The politics of biofuels, land and agrarian change: editors' introduction ». *Journal of Peasant Studies* [En ligne]. octobre 2010. Vol. 37, n°4, p. 575-592. Disponible sur : < https://doi.org/10.1080/03066150.2010.512448 >

BOSSUET L. « Les conflits du quotidien en milieu rural. Étude à partir de cinq communes ». *Géographie, économie, société* [En ligne]. 19 juin 2007. Vol. 9, n°2, p. 141-164. Disponible sur : < https://doi.org/10.3166/ges.9.141-164 >

BOUBA-OLGA O. *Les nouvelles géographies du capitalisme : comprendre et maîtriser les délocalisations*. Paris : Seuil, 2006. ISBN : 2-02-082743-3.

BOURDIEU P. « L'identité et la représentation ». *Actes de la recherche en sciences sociales* [En ligne]. 1980. Vol. 35, n°1, p. 63-72. Disponible sur : < https://doi.org/10.3406/arss.1980.2100 >

BOUSSARD J.-M. « Pourquoi l'instabilité est-elle une caractéristique structurelle des marchés agricoles ? ». *Economie rurale*. 2010. Vol. n° 320, n°6, p. 69-83.

BRAND A. J., FERREIRA E. M. L., AZAMBUJA F. DE. « Os Kaiowá e Guarani e os processos de ocupação de seu território em Mato Grosso do Sul ». In : *A questão agrária em Mato Grosso do Sul : uma visão multidisciplinar*. Campo Grande, MS : Editora UMFS, 2008. p. 27-51.

BRAY S. C., FERREIRA E. R., RUAS D. G. G. *As políticas da agroindústria canavieira e o Proálcool no Brasil*. Marília : Unesp Marília Publicações, 2000.

BRET B. « Le programme Proalcool au Brésil ». Conférence Saint-Dié des Vosges, FIG, 2007.

BRUNET R., FERRAS R., THÉRY H. *Les mots de la géographie: dictionnaire critique*. 3. éd., et augm. Montpellier : Paris : RECLUS ; Documentation française, 1993. 518 p. (Collection Dynamiques du territoire). ISBN : 2-11-003036-4.

BÜHLER E. A., OLIVEIRA V. L. (DE). « La localisation des entreprises agricoles dans l'ouest de l'état de Bahia au Brésil ». *Études rurales*. 2013. Vol. 1, n°191, p. 91-113.

BUISSON M. « La question alimentaire mondiale dans l'entrelacs des crises : essai de diagnostic et de propositions ». *Écologie & Politique*. 2009. Vol. Alimentation en péril-Capitalisme, agriculture et alternatives, n°38, p. 57-67.

BULOT T., VESCHAMBRE V. « Sociolinguistique urbaine et géographie sociale: articuler l'hétérogénéité des langues et la hiérarchisation des espaces ». In : *Penser et faire la*

géographie sociale. Contribution à une épistémologie de la géographie sociale. Rennes : Presses universitaires de Rennes, 2006. p. 305-324.

BUSINO G. « Les sciences sociales et les défis de la mondialisation ». *Revue européenne des sciences sociales* [En ligne]. 1 juin 2006. n°XLIV-134. Disponible sur : < https://doi.org/10.4000/ress.281 > (consulté le 8 août 2013)

CALAS B. « Introduction à une géographie des conflits… en Afrique ». *Les Cahiers d'Outre-Mer [En ligne]* [En ligne]. 2011. n°255. Disponible sur : < http://com.revues.org/6263 > (consulté le 3 janvier 2017)

CAMELINI J. H. « Regiões competitivas do etanol e vulnerabilidade territorial no Brasil ». *In: ENCONTRO NACIONAL DOS GEÓGRAFOS, 16., 2010, Porto Alegre, RS. Crise, práxis e autonomia: espaços de resistência e de esperanças. Anais. São Paulo: AGB, 2010.* 2010.

CAMELINI J. H., CASTILLO R. « Etanol e uso corporativo do território ». *Mercator* [En ligne]. 18 août 2012. Vol. 11, n°25, p. 7-18. Disponible sur : < https://doi.org/10.4215/RM2012.1125.0001 >

CAMPESTRINI H., GUIMARÃES A. V. *História de Mato Grosso do Sul*. Campo Grande : Assembléia Legislativa de Mato Grosso do Sul, 1991.

CANUTO A., LUZ C. R. DA S., LAZZARIN F. *Conflitos no Campo – Brasil 2012*. Goiânia : CPT Nacional, 2013. 188 p.

CARON A., TORRE A. « Conflits d'usage et de voisinage dans les espaces ruraux ». In : *Proximités et changements socio-économiques dans les mondes ruraux*. Versailles : Quae « Un point sur… », 2005. p. 297-314.

CASTILLO R., ELIAS D., PEIXINHO D., BÜHLER E.-A., PEQUENO R., FREDERICO S. « Regiões do agronegócio, novas relações campo-cidade e reestruturação urbana ». *Revista da Anpege* [En ligne]. 2016. Vol. 12, n°18, p. 259-282. Disponible sur : < https://doi.org/10.5418/RA2016.1218/0014 >

CASTILLO R. « Dinâmicas recentes do setor sucroenergético no Brasil: competitividade regional para o bioma Cerrado ». *GEOgraphia*. 2016. Vol. 17, n°35, p. 95-119.

CAVALCANTE T. L. V. *Colonialismo, território e territorialidade*. Jundiaí : Paco Editorial, 2016. 361 p. ISBN : 978-85-462-0324-6.

CHALÉARD J.-L. *Les métropoles des Suds vues de leurs périphéries*. Paris : Pôle de recherche pour l'organisation et la diffusion de l'information géographique, 2012. ISBN : 978-2-901560-81-4.

CHALÉARD J.-L., MESCLIER É. « Introduction. Question foncière et dynamiques territoriales dans les pays du sud : nouveaux liens, nouvelles approches ». *Annales de géographie* [En ligne]. 2010. Vol. 676, n°6, p. 587. Disponible sur : < https://doi.org/10.3917/ag.676.0587 >

CHALÉARD J.-L., MESCLIER E. « Nouveaux acteurs, nouveaux produits et expansion du marché foncier dans le nord du Pérou ». *Annales de géographie* [En ligne]. 2010. Vol. 676, n°6, p. 678. Disponible sur : < https://doi.org/10.3917/ag.676.0678 >

CHALMIN P. *Les marchés mondiaux: « le Printemps des peuples et la malédiction des matières premières »*. Paris : Economica, 2011. ISBN : 978-2-7178-6034-4.

CHAPONNIÈRE J.-R., GABAS J.-J., QI Z. « Les investissements agricoles de la Chine: Une source d'inquiétudes ? ». *Afrique contemporaine* [En ligne]. 2011. Vol. 237, n°1, p. 71. Disponible sur : < https://doi.org/10.3917/afco.237.0071 >

CHARTIER D., DELÉAGE J.-P. « Mise à jour des écologies politiques pour une politique de l'anthropocène ». *Écologie & politique* [En ligne]. 2010. Vol. 40, n°2, p. 15-20. Disponible sur : < https://doi.org/10.3917/ecopo.040.0015 >

CHARTIER D., FOYER J. « Rio+20 : la victoire du scénario de l'effondrement ? ». *Écologie & politique* [En ligne]. 2012. Vol. 45, n°2, p. 117-130. Disponible sur : < https://doi.org/10.3917/ecopo.045.0117 >

CHARVET J.-P., SIVIGNON M. *Géographie humaine: questions et enjeux du monde contemporain*. Paris : A. Colin, 2011. ISBN : 978-2-200-24924-3.

CHOUQUER G. « Enjeux fonciers. Premières partie: Afrique et Madagascar ». *Études rurales*. 2009. Vol. 2, n°184, p. 251-272.

CHOUQUER G. « Enjeux fonciers. Deuxième partie: Amérique latine, Méditerranée, Russie ». *Études rurales*. janvier 2010. n°185, p. 237-246.

CHOUQUER G. « Le nouveau commerce triangulaire mondial. Ou les analogies du foncier contemporain ». *Études rurales*. 2011. Vol. 1, n°187, p. 95-130.

CLAVAL P. « Mondialisation et enjeux géo-culturels ». *Confins. Revue franco-brésilienne de géographie / Revista franco-brasilera de geografia* [En ligne]. 11 juin 2007. n°1. Disponible sur : < https://doi.org/10.4000/confins.90 > (consulté le 16 juin 2012)

CLAVAL P. « Espace et territoire. Les bifurcations de la science régionale ». *Géographie, économie, société* [En ligne]. 3 juin 2008. Vol. 10, n°2, p. 157-184. Disponible sur : < https://doi.org/10.3166/ges.10.157-184 >

CÓCCARO J. M., MALDONADO G. I. « Réflexions critiques pour penser le territoire argentin aujourd'hui. Le prétexte du soja ». *Norois*. 1 mars 2009. n°210, p. 43-68.

COMBEMALE P. *Introduction à Marx*. Paris : La Découverte, 2010. ISBN : 978-2-7071-5946-5.

CONTINI E., GASQUES J. G., ALVES E., BASTOS E. T. « Dinamismo da agricultura brasileira ». *Revista de politica agricola (edição espacial aniversario do MAPA, 150 anos)*. 2010. p. 42-64.

CORAZZA R. I. « Impactos ambientais da vinhaça: controvérsias científicas e lock-in na fertirrigação? ». In : *XLIV CONGRESSO DA SOBER « Questões Agrárias, Educação no Campo e Desenvolvimento »*. Fortaleza : Sociedade Brasileira de Economia e Sociologia Rural, 2006.

COSTA BARBOSA FERREIRA I., PELUSO DE OLIVEIRA M. « Ceres et Rio Verde : deux moments de l'expansion de la frontière agricole de l'Etat de Goïas ». *Cahiers des Sciences Humaines*. 1986. Vol. 22, n°3/4, p. 281-295.

DA LAGE A., MÉTAILIÉ G., BIROT M.-M., RIOU G., ROUGERIE G., ROUSSEL B., SASTRE C. *Dictionnaire de biogéographie végétale*. Paris : CNRS Éd., 2015. ISBN : 978-2-271-08328-9.

DA LAGE ET AL. A. *L'après-développement durable: espaces, nature, culture et qualité*. Paris : Ellipses, 2008. 351 p. ISBN : 978-2-7298-3865-2.

DABAT M.-H. « Les nouveaux investissements dans les agrocarburants: Quels enjeux pour les agricultures africaines ? ». *Afrique contemporaine* [En ligne]. 2011. Vol. 237, n°1, p. 97. Disponible sur : < https://doi.org/10.3917/afco.237.0097 >

DARLY S. « La spatialité des conflits d'usage au sein des zones périurbaines en Île-de-France : analyse empirique d'une modalité peu connue de la gouvernance des territoires ». *Norois*. 15 décembre 2008. n°209, p. 127-146.

DARLY S. *Faire coexister ville et agriculture au sein des territoires périurbains. Antagonismes localisés et dynamiques régionales de la conflictualité,*. Paris : EHESS, 2009. 480 p.

DARLY S., TORRE A. « Conflits liés aux espaces agricoles et périmètres de gouvernance en Ile-de-France ». *Géocarrefour*. 2008. Vol. 83/4, p. 307-319.

DÉ CARLI G. *Gênese e evoluçao da industria açucareira de Sao Paulo*. Rio de Janeiro : Irmãos Pongetti Ed, 1973. 228 p.

DE SCHUTTER O. *La Spéculation sur les Denrées Alimentaires et les Crises des Prix Alimentaires*. Note d'information 02, 2010.

DEBARBIEUX B. « Le lieu, le territoire et trois figures de rhétorique ». *Espace géographique* [En ligne]. 1995. Vol. 24, n°2, p. 97-112. Disponible sur : < https://doi.org/10.3406/spgeo.1995.3363 >

DEFARGES P. M. « Les conflits de la mondialisation ». *Que sais-je ?* 1 août 2012. Vol. 9e éd., p. 62-83.

DELCOURT L. « L'avenir des agricultures paysannes face aux nouvelles pressions sur la terre ». In : *Centre Tricontinental (CETRI)* [En ligne]. Louvain-la-Neuve, 2010. Disponible sur : < www.cetri.be/spip.php?article1806 >

DELÉAGE J.-P. « Faim dans le monde, crime contre l'humanité ». *Écologie & politique* [En ligne]. 2008. Vol. 36, n°2, p. 5. Disponible sur : < https://doi.org/10.3917/ecopo.036.0005 >

DELGADO G. C. « Expansão e modernização do setor agropecuário no pós-guerra: um estudo da reflexão agrária ». *Estudos Avançados* [En ligne]. décembre 2001. Vol. 15, n°43, p. 157-172. Disponible sur : < https://doi.org/10.1590/S0103-40142001000300013 >

DI MÉO G. « Géographies tranquilles du quotidien. Une analyse de la contribution des sciences sociales et de la géographie à l'étude des pratiques spatiales. » *Cahiers de géographie du Québec*. 1999. Vol. 43, n°118, p. 75-93.

DI MÉO G. « Que faire du territoire ? ». In : *Lire les territoires*. Tours : MSH - Villes et territoires, 2002. p. 289-293.

DI MÉO G. « Composantes spatiales, formes et processus géographiques des identités // Spatial components, geographical forms and process of identities ». *Annales de Géographie* [En ligne]. 2004. Vol. 113, n°638, p. 339-362. Disponible sur : < https://doi.org/10.3406/geo.2004.21628 >

DOMINGUES A. T. « O setor agroindustrial canavieiro no Mato Grosso do Sul: desdobramentos e perspectivas. » *Revista Tamoios*. 2011. Vol. Ano VII, n°2.

DROULERS M., ÉD. *Brésil: une géohistoire*. 1. éd. Paris : Presses universitaires de France (PUF), 2001. 306 p.(Géographies). ISBN : 978-2-13-051439-8.

DROULERS M. « Le défi des biocarburants au Brésil ». *L'Information géographique*. 2009. n°1, p. 82-97.

DUBOS-RAOUL M., BÜHLER E. A. « Expansion de l'*agribusiness* sucro-énergétique au Brésil et modèles de développement: le cas de la région de Dourados (État du Mato Grosso do Sul) ». *Géographie, économie, société*. 2015. Vol. 17, n°4, p. 459-483.

DZIEDZICKY J.-M. « Au-delà du Nimby : le conflit d'aménagement, expression de multiples revendications ». In : *Conflits et territoires*. Tours : Presses universitaires François- Rabelais, 2004. p. 35-64.

ELIAS D. *Globalização e agricultura: a região de Ribeirão Preto, SP*. São Paulo : Edusp, 2003. ISBN : 85-314-0764-8.

ELIAS D. « Ensaios sobre os espaços agrícolas de exclusão ». *Revista NERA Presidente Prudente*. 2006. n°8, p. 29-51.

ELIAS D. « Agronegócio e novas regionalizações no Brasil ». *Revista Brasileira de Estudos Urbanos e Regionais*. 2011. Vol. 13, n°2, p. 153-167.

ELIAS D. « Les territoires de l´agrobusiness au Brésil ». *Confins. Revue franco-brésilienne de géographie / Revista franco-brasilera de geografia* [En ligne]. 25 juin 2012. n°15,. Disponible sur : < https://doi.org/10.4000/confins.7569 > (consulté le 17 avril 2013)

ELIAS D., PEQUENO R. « Desigualdades socioespaciais nas cidades do agronegócio ». *Revista Brasileira de Estudos Urbanos e Regionais*. 2007. Vol. 9, n°1, p. 25-39.

ELOY L., TONNEAU J.-P., SIDERSKY P. « Questions foncières et politiques de réforme agraire au Brésil ». *Géoconfluences*. 2009. Vol. Le Brésil, ferme du monde?, p. 13.

FABRINI J. E. « A posse e concentração de terra no Sul de Mato Grosso do Sul ». In : *A questão agrária em Mato Grosso do Sul : uma visão multidisciplinar*. Campo Grande, MS : Editora UMFS, 2008. p. 53-79.

FABRINI J. E. *A posse da terra e o sem terra no Sul do Mato Grosso do Sul – O caso Itaquiraí*. Corumbá : ABG-Corumbá, 1996.

FERNANDES B. M. *Dataluta, Banco de dados da luta pela terra*. Presidente Prudente : UNSEP/NERA, 2004.

FERNANDES B. M. « Entrando nos territórios do território ». In : *Campesinato e territórios em disputa*. São Paulo : Editora Expressão Popular, 2008. p. 273-301.

FERNANDES B. M. « A geopolitica da questao agraria mundial ». *Boletim Dataluta*. juin 2009a. n°18, p. 4.

FERNANDES B. M. « Sobre a tipologia dos territórios ». In : *Saquet, M.A., & Sposito, E.S. Territórios e territorialidades: teorias, processos e conflitos*. São Paulo : Expressão Popular, 2009b.

FERNANDES B. M. « Estrangeirização de terras na nova conjuntura da questão agrária ». *Conflitos no Campo Brasil 2010, CPT Nacional*. 2011a. Vol. Goiânia, p. 76-81.

FERNANDES B. M. « Questão agrária: conflitualidade e desenvolvimento territorial ». 2011b. p. 1-57.

FERNANDES B. M. « Movimentos socioterritoriais e moviementos socioespaciais: contribuição teórica para uma leitura geográfica dos movimentos sociais ». *Revista NERA Presidente Prudente*. 2012. n°Ano 15, Ed Especial, p. 07-17.

FERNANDES B. M., WELCH C. A., GONÇALVES E. C. « Agrofuel policies in Brazil: paradigmatic and territorial disputes ». *Journal of Peasant Studies* [En ligne]. octobre 2010. Vol. 37, n°4, p. 793-819. Disponible sur : < https://doi.org/10.1080/03066150.2010.512459 >

FREDERICO S. *O novo tempo do Cerrado. Expansão dos fronts agrícolas e o controle do sistema de armazenamento de grãos*. São Paulo : Annablume, 2010. 259 p.

FREDERICO S. « Região e modernização agrícola ». In : *Espaço e energia: Mudanças no paradigma sucroenergético*. Rio de Janeiro : Lamparina, 2013a. p. 99-111.

FREDERICO S. « Agricultura científica globalizada e fronteira agrícola moderna no Brasil ». *Confins* [En ligne]. 18 mars 2013b. n°17. Disponible sur : < https://doi.org/10.4000/confins.8153 > (consulté le 4 avril 2013)

FRÉMONT A. « L'aménagement du territoire universitaire ». *Espace géographique* [En ligne]. 1990. Vol. 19, n°3, p. 193-202. Disponible sur : < https://doi.org/10.3406/spgeo.1990.2982 >

FUMEY G. « La mondialisation de l'alimentation ». *L'Information géographique* [En ligne]. 2007. Vol. 71, n°2, p. 71. Disponible sur : < https://doi.org/10.3917/lig.712.0071 >

GABAS J.-J. « Les investissements agricoles en Afrique: Introduction thématique ». *Afrique contemporaine* [En ligne]. 2011. Vol. 237, n°1, p. 45. Disponible sur : < https://doi.org/10.3917/afco.237.0045 >

GALEANO E. *Les veines ouvertes de l'Amérique latine une contre-histoire*. Paris : Plon, 1981. ISBN : 978-2-259-00744-3.

GAUTREAU P., MERLINSKY G. « Mouvements locaux, État et modèles de développement dans le conflit des usines de pâte à papier du fleuve Uruguay ». *Problèmes d'Amérique latine*. 1 septembre 2008. Vol. N° 70, n°4, p. 61-80.

GEFFROY A. « Georg Simmel, Le conflit ». *Mots*. 1993. Vol. 37, n°1, p. 129-131.

GHISALBERTI A. « Migrations, environnement et conflits fonciers en Afrique de l'Ouest ». *L'Information géographique* [En ligne]. 2011. Vol. 75, n°3, p. 23. Disponible sur : < https://doi.org/10.3917/lig.753.0023 >

GHORRA-GOBIN C., AZUELOS M. « Le capitalisme à l'âge global : les mutations en cours transcendent-elles les spécificités nationales ? ». *Revue LISA / LISA e-journal* [En ligne]. 20 mars 2015. Vol. XIII, n°2,. Disponible sur : < https://doi.org/10.4000/lisa.8189 > (consulté le 20 décembre 2016)

GIRARDI E. P., FERNANDES B. M. « Brésil: les territoires de la question agraire ». *M@ppemonde*. 2006. p. 10.

GIRARDI E. P., SILVEIRA M. F. B. DA. « Mapaemento da territorialização do cultivo de cana-de-açúcar no Estado de São Paulo no período 2000-2011 ». In : *Anais do Encontro Nacional dos Geógrafos*. *AGB*. Belo Horizonte, 2012.

GODARD O. « Le développement-durable, une chimère, une mystification ? ». *Mouvements* [En ligne]. 2005. Vol. 41, n°4, p. 14. Disponible sur : < https://doi.org/10.3917/mouv.041.0014 >

GODARD O., HOMMEL T. « Les multinationales, un enjeu stratégique pour l'environnement et le développement durable ? ». *Revue internationale et stratégique* [En ligne]. 2005. Vol. 60, n°4, p. 101. Disponible sur : < https://doi.org/10.3917/ris.060.0101 >

GOHN M. DA G., BRINGEL B. M. *Movimentos sociais na era global*. Petrópolis : Editora Vozes, 2012. 250 p.

GUERMOND Y. « L'identité territoriale : l'ambiguïté d'un concept géographique ». *L'Espace géographique*. 15 janvier 2007. Vol. Tome 35, n°4, p. 291-297.

GUIBERT M., BÜHLER E. A., REQUIER-DESJARDINS D. « Entreprises agricoles et globalisation des espaces ruraux. Éclairages à partir de l'Argentine, du Brésil et de

l'Uruguay ». *Géographie, économie, société* [En ligne]. 2015a. Vol. 17, n°4, p. 387-408. Disponible sur : < https://doi.org/10.3166/ges.17.387-408 >

GUIBERT M., BÜHLER E. A., REQUIER-DESJARDINS D. « Les formes d'organisation entrepreneuriale de la production agricole en Amérique latine ». *Géographie, économie, société* [En ligne]. 2015b. Vol. 17, n°4, p. 383-386. Disponible sur : < https://doi.org/10.3166/ges.17.383-386 >

GUIBERT M., JEAN Y., ANDRIEU D. *Dynamiques des espaces ruraux dans le monde*. Paris : A. Colin, 2011. ISBN : 978-2-200-25925-9.

GUIBERT M., SILI M., ARBELETCHE P., PINEIRO D., GROSSO S. « Les nouvelles formes d'agricultures entrepreneuriales en Argentine et en Uruguay ». *Économies et Sociétés, Série « Systèmes agroalimentaires »*. 2011. n°33, p. 1813-1831.

GUIBERT M., VELUT S. « Les agricultures latino-américaines : dynamiques et enjeux de développement ». In : *Amérique latine. L'Amérique latine est bien partie*. Paris : La Documentation française, Institut des hautes études de l'Amérique latine, 2011. p. 93-104.

GUILHOTO J. J. M. « Regional Importance of the Agribusiness in the Brazilian Economy ». In : *Congress of the European Regional Science Association*. Porto, Portugal : [s.n.], 2004. p. 25-29.

HAESBAERT R. « Da desterritorialização à multiterritorialidade ». *Encontro de Geógrafos da América Latina*. 2005. Vol. 10, p. 6774–6792.

HAESBAERT R. *O mito da desterritorialização : do « fim dos territórios » à multiterritorialidade*. Rio de Janeiro : Bertrand Brasil, 2004. ISBN : 85-286-1061-6.

HAESBAERT R. « Concepções de território para entender a desterritorialização ». In : *SANTOS, M.; BECKER, B. K. Território, territórios ensaios sobre o ordenamento territorial*. Rio : Lamparina, 2007. p. 43-71.

HAESBAERT R., LIMONAD E. « O território em tempos de globalização ». *etc, espaço, tempo e crítica Revista Eletrônica de Ciências Sociais Aplicadas*. 2007. Vol. 1, n°2 (4), p. 39-52.

HALL R., EDELMAN M., BORRAS S. M., SCOONES I., WHITE B., WOLFORD W. « Resistance, acquiescence or incorporation? An introduction to land grabbing and political reactions 'from below' ». *The Journal of Peasant Studies* [En ligne]. 4 juillet 2015. Vol. 42, n°3-4, p. 467-488. Disponible sur : < https://doi.org/10.1080/03066150.2015.1036746 >

HARVEY D. *Géographie et capital: vers un matérialisme historico-géographique*. Paris : Syllepse, 2014. ISBN : 978-2-84950-279-2.

HEREDIA B., PALMEIRA M., LEITE S. P. « Sociedade e Economia do "Agronegócio" no Brasil ». *Revista Brasileira de Ciências Sociais* [En ligne]. octobre 2010. Vol. 25, n°74, p. 159-176. Disponible sur : < https://doi.org/10.1590/S0102-69092010000300010 >

HÉRIN R. « Quelques convictions pour la géographie sociale ». *Revue de géographie de Lyon* [En ligne]. 1984. Vol. 59, n°3, p. 147-155. Disponible sur : < https://doi.org/10.3406/geoca.1984.4029 >

HERMELIN B., LAGANDRÉ D. « Les agrocarburants: menaces ou opportunités pour les agricultures familiales ? ». *Écologie & Politique*. 2009. Vol. Alimentation en péril-Capitalisme, agriculture et alternatives, n°38, p. 69-77.

HERVIEU B., PURSEIGLE F. « Pour une sociologie des mondes agricoles dans la globalisation ». *Etudes rurales*. 2009. Vol. n° 183, n°1, p. 177-200.

HESPANHOL A. N., TEIXEIRA J. C. « A região Centro-Oeste no contexto das mudanças agrícolas ocorridas no período pós-1960 ». *Revista Eletrônica da Associaçao dos Geografos Brasileiros - Seçao Três Lagoas-MS*. 2006. Vol. 1, n°3, p. 52-66.

HOUTART F. *L'agroénergie solution pour le climat ou sortie de crise pour le capital ?* Charleroi : Couleur Livres, 2009. ISBN : 978-2-87003-508-5.

HOUTART F. « Souveraineté alimentaire plutôt que sécurité alimentaire ». *Centre Tricontinental - note d'analyse*. 2010. p. 6.

INSTITUTO BRASILEIRO DE GEOGRAFIA E ESTATÍSTICA (IBGE). *Censo Agropecuário 2006. Agricultura Familiar. Primeiros resultados. Brasil, grandes regiões e unidades da federação*. Rio de Janeiro : Ministério do Desenvolvimento Agrário. Ministério do Planejamento, Orçamento e Gestão, 2006.

INSTITUTO BRASILEIRO DE GEOGRAFIA E ESTATÍSTICA (IBGE). COORDENAÇÃO DE GEOGRAFIA. *Regiões de influência das cidades 2007*. Rio de Janeiro : IBGE, 2008. ISBN : 978-85-240-4038-2.

LE BOURLEGAT C. A. « Mato Grosso do Sul: um territorio platino de convergências e diversidade ». In : *Territorio e territorialidades em Mato Grosso do Sul*. São Paulo : Outras Expressões, 2011.

LEFEBVRE H. *La production de l'espace*. 4. éd. Paris : Éd. Anthropos, 2000. 485 p. (Ethnosociologie). ISBN : 978-2-7178-3954-8.

LEPSCH I. F. *Formação e conservação dos solos*. São Paulo (SP) : Oficina de Textos, 2010. ISBN : 978-85-7975-008-3.

LÉVY J. « La mondialisation : un événement géographique ». *L'Information géographique* [En ligne]. 2007. Vol. 71, n°2, p. 6-31. Disponible sur : < https://doi.org/10.3917/lig.712.0006 >

LÉVY J., LUSSAULT M. *Dictionnaire de la géographie*. Paris : Belin, 2003. 1033 p.ISBN : 2-7011-2645-2.

LIMA D. A. L. L., GARCIA J. R. « A evolução da produção de cana-de-açúcar e o impacto no uso do solo no estado de Goiás ». *Estudos Sociedade e Agricultura*. 2011. Vol. 19, n°2, p. 374-403.

LINHART R. *Le sucre et la faim*. Paris : Éditions de Minuit, 1980. 93 p.

LYRA M. R. C. C., ROLIM M. M., SILVA J. A. A. « oposseqüência de solos fertirrigados com vinhaça: contribuição para a quali- dade das águas do lençol freático ». Revista Brasileira de Enge- nharia Agrícola e Ambiental. 2003. Vol. 7, n°3, p. 525-532. MACHADO L. O. « A Fronteira agrícola na Amazônia brasileira ». *Revista Brasileira de Geografia*. 1992. Vol. 2, n°54, p. 27-52.

MARTIN J.-Y. « Une géographie critique de l'espace du quotidien. L'actualité mondialisée de la pensée spatiale d'Henri Lefebvre ». *Articulo - Journal of Urban Research* [En ligne]. 17 juillet 2006. n°2. Disponible sur : < https://doi.org/10.4000/articulo.897 > (consulté le 12 août 2013)

MARTINS J. DE S. *Expropriação e violência : a questão política no campo*. São Paulo : Editora Hucitec, 1991. ISBN : 85-271-0159-9.

MARTINS J. DE S. *Os camponeses e a política no Brasil*. Petrópolis : Editório Vozes Ltda, 1995.

MARTINS J. DE S. « O tempo da fronteira. Retorno à controvérsia sobre o tempo histórico da frente de expansão e da frente pioneira ». *Tempo Social; Rev. Sociol. USP, S. Paulo*. 1996. Vol. 8(1), p. 25-70.

MAZZALI L. *O processo recente de reorganização agroindustrial: do complexo à organização « em rede »*. 1a. ed. São Paulo, SP : Editora UNESP, 2000. 175 p.(Coleção Prismas). ISBN : 85-7139-301-X.

MCDONAGH J. « Rural geography II: Discourses of food and sustainable rural futures ». *Progress in Human Geography* [En ligne]. décembre 2014. Vol. 38, n°6, p. 838-844. Disponible sur : < https://doi.org/10.1177/0309132513514507 >

MCMICHAEL P. « Agrofuels in the food regime ». *Journal of Peasant Studies* [En ligne]. octobre 2010. Vol. 37, n°4, p. 609-629. Disponible sur : < https://doi.org/10.1080/03066150.2010.512450 >

MELÉ P., LARRUE C., ROSEMBERG M. *Conflits et territoires*. Tours : Presses universitaires François-Rabelais, 2004. (Perspectives Villes et Territoires). ISBN : 978-2-86906-323-5.

MELO D. S. « Geografia das ocupações e manifestações em Mato Grosso e Mato Grosso do Sul (2000-2012) ». In : *Repercussões territoriais do desenvolvimento desigual-combinado e contraditório em Mato Grosso*. Campo Grande - MS : Editoria UFMS, 2015. p. 185-215.

MENDRAS H. *La fin des paysans*. Le Méjan, Arles : [Bruxelles] : [Lausanne] : Actes sud ; Labor ; L'Aire, 1992. 436 p.(Babel, 38)ISBN : 2-86869-802-6.

MINISTÉRIO DA AGRICULTURA, PECUÁRIA E ABASTECIMENTO (MAPA). *Relação das unidades produtoras cadastradas no Departamento da Cana-de-açucar e Agroenergia*. 2012.

MINISTÉRIO DA INTEGRAÇÃO NACIONAL. *Plano Estratégico de Desenvolvimento Regional do Centro-Oeste (PEDCO) 2007/2020*. 2007.

MINISTÉRIO DO DESENVOLVIMENTO AGRARIO. *Agricultura familiar no Brasil e o censo agropecuário 2006*. Rio de Janeiro : [s.n.], 2006.

MIZUSAKI M. Y. *Território e reestruturação produtiva na avicultura*. Editora da UFGD. Dourados, MS, 2009.

MIZUSAKI M. Y. « Questão agrária e disputas territoriais em Mato Grosso do Sul: novos conteúdos, velhas práticas. » In : *Dinâmicas do rural contemporâneo*. Campo Grande : Editora UFMS, 2014. p. 89-107.

MONBEIG P. *Pionniers et planteurs de São Paulo*. Paris : Armand Colin, 1952.

MORMONT M. « Conflit et territorialisation ». *Géographie, économie, société* [En ligne]. 2006. Vol. 8, n°3, p. 299-318. Disponible sur : < https://doi.org/10.3166/ges.8.299-318 >

MORMONT M. « Globalisations et écologisations des campagnes ». *Etudes rurales*. 1 septembre 2009. Vol. n° 183, n°1, p. 143-160.

MOTA J. G. B. « Trabalho, progresso e desenvolvimento : o discurso « moderno » do agronegócio para não-demarcação das terras indígenas ». In : *Encontro Nacional dos Geógrafos*. Porto Alegre : [s.n.], 2010. p. 1-10.

MOTA J. G. B. *Territórios e territorialidades Guarani e Kaiowá: da territorialização precária na reserva indígena de Dourados à multiterritorialidade*. Dourados : Universidade Federal da Grande Dourados, 2011. 406 p.

MOTA J. G. B. *Territórios, multiterritorialidades e memórias dos povos Guarani e Kaiowá: diferenças geográficas e as lutas pela Des-colonização na Reserva Indígena e nos acampamentos-tekoha – Dourados/MS*. Presidente Prudente : Universidade Estadual Paulista, Faculdade de Ciências e Tecnologia (UNESP), 2015. 311 p.

NARDOQUE S., ALMEIDA R. A. DE. *DATALUTA/MS Banco de dados da luta pela terra Relatorio 2013*. Três Lagoas : LABET/UFMS, 2014.

NARDOQUE S., MELO D. S. *DATALUTA/MS Banco de dados da luta pela terra, Relatorio 2012*. Três Lagoas : LABET/UFMS, 2013.

NASCIMENTO C. A., CARVALHO E. B. DE. « A identidade gaúcha em Coxim – Mato Grosso do Sul: o migrante gaúcho de outsiders a estabelecidos ». *Anais do XXVI Simpósio Nacional de História*. 2011. p. 1-13.

NOGUEIRA L. A. H. *Bioéthanol de canne à sucre : énergie pour le développement durable*. 2008.

OLIVEIRA A. K. M. DE, PAGOTTO T. C. S., PARANHOS FILHO A. C., MOREIRA E. S. « O desmatamento no Pantanal: causa e consequências ». In : *Pantanal Sul-Mato-Grossense: ameaças e propostas*. Campinas : [s.n.], 2012. p. 29-58.

OLIVEIRA A. U. DE. *A geografia das lutas no campo*. São Paulo : Editora Contexto : Editora da Universidade de São Paulo, 1988. ISBN : 85-85134-13-5.

OLIVEIRA A. U. DE. *A agricultura camponesa no Brasil*. São Paulo : Editora Contexto, 1991. ISBN : 85-85134-99-2.

OLIVEIRA A. U. DE. « Barbárie e Modernidade: as transformações no campo e o agronegócio no Brasil ». *Terra Livre. São Paulo*. 2003. Vol. 2, n°21, p. 113-156.

OLIVEIRA A. U. DE. « Politiques publiques et développement du secteur sucro-énergétique au Brésil. » In : *Agrocarburants: impacts au Sud?* Louvain-la-Neuve : Éditions Syllepse, 2011. p. 117-126.

OLIVEIRA B. C. DE. *A política de colonização do estado novo em mato grosso (1937-1945)*. Assis : Universidade Estadual Paulista, Faculdade de Ciências e Letras (UNESP), 1999. 166 p.

OLIVEIRA A. J. DE, RAMALHO J. *Plano Nacional de Agroenergia 2006 - 2011.* Brasília, DF : Embrapa Informação Tecnológica, 2006. ISBN : 978-85-7383-357-7.

PADOVANI R. C., CRUZ M. L. L. DE, PADOVANI S. L. A. G. « Desmatamento do Pantanal Brasileiro para o ano 2000 ». In : *Simposio sobre recursos naturais e socioeconomicos do Pantanal, sustentabilidade regional*. Corumbá : EMBRAPA PANTANAL, 2004.

PAULINO E. T., FABRINI J. E. *Campesinato e territórios em disputa*. 1a. ed. São Paulo : Editora Expressão Popular, 2008. 495 p.(Geografia em movimento). ISBN : 978-85-7743-065-9.

PELUSO N. L., LUND C. « New frontiers of land control: Introduction ». *Journal of Peasant Studies* [En ligne]. octobre 2011. Vol. 38, n°4, p. 667-681. Disponible sur : < https://doi.org/10.1080/03066150.2011.607692 >

PEREIRA L. M. *Imagens Kaiowá do sistema social e seu entorno*. São Paulo : USP, 2004. 425 p.

PEREIRA L. M. « Mobilidade e processos de territorialização entre os Kaiowá atuais ». *Revista História em Reflexão, UFGD-Dourados*. 2007. Vol. 1, n°1, p. 33.

PERSILLET V. *Les biocarburants de première génération: un bilan mondial mitigé*. INRA Sciences Sociales, 2012.

PETERS P. E. « Inequality and Social Conflict Over Land in Africa ». *Journal of Agrarian Change*. 2004. Vol. 4, n°3, p. 269-314.

PICANÇO FILHO A. F., MARIN J. O. B. « Suggar-cane supply agreement: the power asymmetry betweem agents ». *Interações (Campo Grande)* [En ligne]. décembre 2012. Vol. 13, n°2, p. 191-202. Disponible sur : < https://doi.org/10.1590/S1518-70122012000200006 >

PIERMATTÉO A., GUIMELLI C. « Expression de la zone muette des représentations sociales en situation d'entretien et structure discursive : une étude exploratoire ». *Les cahiers internationaux de psychologie sociale* [En ligne]. 2012. Vol. Numéro 94, n°2, p. 223. Disponible sur : < https://doi.org/10.3917/cips.094.0223 >

PLEYERS G. « Chapitre 3. Sociologie de l'action et enjeux sociétaux chez Alain Touraine ». *Ouvertures sociologiques*. 1 septembre 2008. p. 69-86.

PLEYERS G. « Sociologie de la mondialisation ». *Recherches sociologiques et anthropologiques*. 1 octobre 2012. n°HS, p. 105-123.

POLET F. *Agrocarburants: impacts au Sud?* Louvain-la-Neuve; Paris : Centre Tricontinental ; Éditions Syllepse, 2011. ISBN : 978-2-84950-296-9.

PONCIANO N. P. « O processo civilizador do sul de mato grosso -a colônia agrícola nacional de dourados ». *ANALECTA*. 2001. Vol. 2, n°1, p. 93-101.

PORTO GONÇALVES C. W. « Sustentando a insustentabilidade. Comentários à Minuta Zero do documento base de negociação da Rio+20 ». 2013. Disponible sur : < http://www.posgeo.uff.br/sites/default/files/sustentando_a_insustentabilidade_-_texto_de_carlos_walter_-_rio___20.pdf > (consulté le 23 février 2015)

RAFFESTIN C. *Pour une géographie du pouvoir*. Paris : Librairies techniques, 1980. ISBN : 2-7111-0271-8.

RAFFESTIN C. « Ecogenèse territoriale et territorialité ». In : *Auriac F. et Brunet R. Espaces, jeux et enjeux*. Paris : Fayard & Fondation Diderot, 1986. p. 175-185.

RAFFESTIN C., RACINE J.-B. « L'espace et la société dans la géographie sociale francophone : pour une approche critique du quotidien ». In : *Paelinck Jean, Sallez Alain. Espace et localisation: la découverte de l'espace dans la pensée scientifique de langue française*. Paris : Economica, 1983. p. 304-330.

REQUIER-DESJARDINS D., GUIBERT M., BÜHLER E. A. « La diversité des formes d'agricultures d'entreprise au prisme des réalités latino-américaines ». *Économie rurale*. 2014. Vol. 6, n°344, p. 45-60.

RETAILLÉ D. « Introduction à une géographie des conflits ». *L'Information géographique* [En ligne]. 2011. Vol. 75, n°3, p. 6-22. Disponible sur : < https://doi.org/10.3917/lig.753.0006 >

REVELLI P. « "Pétrole vert" contre réforme agraire ». *Manière de voir - Le Monde Diplomatique*. 2010. n°113, p. 69-73.

REZENDE G. C. DE. « Ocupação agrícola, estrutura agrária e mercado de trabalho rural no Cerrado: o papel do preço da terra, dos recursos naturais e das políticas públicas ». In : *Região e espaço no desenvolvimento agrícola brasileiro*. Rio de Janeiro : IPEA, 2003. p. 173-212.

RIPOLL F., VESCHAMBRE V. « Du territoire à l'appropriation de l'espace ». *Géopoint*. 2002. n° thème 3, La notion de territoire dans le champ du mental et du matériel.

RIPOLL F., VESCHAMBRE V. « Introduction ». *Norois. Environnement, aménagement, société*. 1 juin 2005. n°195, p. 7-15.

RIST G. *La supercherie du développement durable? 4D - L'Encyclopédie du Développement Durable*. décembre 2006. N°21.

RIST G. *Le développement: histoire d'une croyance occidentale*. Paris : Presses de Sciences po, 2007. ISBN : 978-2-7246-1048-2.

ROCHEGUDE A. « La terre, objet et condition des investissements agricoles: Quels droits fonciers pour l'Afrique ? ». *Afrique contemporaine* [En ligne]. 2011. Vol. 237, n°1, p. 85. Disponible sur : < https://doi.org/10.3917/afco.237.0085 >

RODRIGUES W. O. P. *Cadeia produtiva do frango de corte no Estado de Mato Grosso do Sul: uma análise de mercado*. Dourados, MS : UFGD, 2014. 103 p.

ROSS J. L. S. *Ecogeografia do Brasil: subsídios para planejamento ambiental*. São Paulo : Oficina de Textos, 2006. 208 p.ISBN : 85-86238-60-0.

ROSSINI R. E. « A produção do novo espaço rural: pressupostos gerais para a compreensão dos conflitos sociais no campo ». *Campo-Territorio: revista de geografia agraria*. 2009. Vol. 4, n°8, p. 5-28.

SACHS I. « Da civilização do petróleo a uma nova civilização verde ». *Estudos Avançados*. 2005. Vol. 19, n°55, p. 195-211.

SACHS I. « A revolução energética do século XXI ». *Estudos Avançados*. 2007. Vol. 21, n°59, p. 21-38.

SACHS I. « Développement et environnement, un indissociable binôme ». *Vraiment durable* [En ligne]. 2012a. Vol. 2, n°2, p. 17. Disponible sur : < https://doi.org/10.3917/vdur.002.0017 >

SACHS I. « De volta à mão visível: os desafios da Segunda Cúpula da Terra no Rio de Janeiro ». *Estudos Avançados*. 2012b. Vol. 26, n°74, p. 5-20.

SANTOS J. V. T. DOS. « Conflitos agrários e violência no Brasil: agentes sociais, lutas pela terra e reforma agrária ». In : *Seminario Internacional*. Pontificia Universidad Javeriana, Bogotá, Colombia, 2000.

SANTOS M. *Território, territórios ensaios sobre o ordenamento territorial.* Rio de Janeiro : Lamparina, 2007. ISBN : 978-85-98271-42-2.

SANTOS M. *Pour une géographie nouvelle : de la critique de la géographie à une géographie critique*. Paris; Alger : Publisud ; Office des publications universitaires, 1984. ISBN : 2-86600-226-1.

SANTOS M. « Temps-Monde et Espace-Monde. Relever le défi conceptuel ». *Strates*. 1993. n°7, p. 1-6.

SANTOS M. *La Nature de l'espace : technique et temps, raison et émotion*. Paris; Montréal : L'Harmattan, 1997. ISBN : 2-7384-5432-1.

SANTOS M. « O papel ativo da Geografia : um manifesto. » In : *XII Encontro Nacional de Geógrafos.* Florianópolis : [s.n.], 2000a.

SANTOS M. *Por uma outra globalização : do pensamemto [sic] único à consciência universal*. Rio de Janeiro : Editora Record, 2000b. ISBN : 85-01-05878-5.

SANTOS M. « Mode de production technico-scientifique et différenciation spatiale ». *Strates. Matériaux pour la recherche en sciences sociales* [En ligne]. 31 mars 2002. n° Hors-série. Disponible sur : < http://strates.revues.org/536 > (consulté le 28 août 2012)

SANTOS M., BECKER B. K. *Território, territórios ensaios sobre o ordenamento territorial.* Rio de Janeiro : Lamparina, 2007. ISBN : 978-85-98271-42-2.

SANTOS M., MARQUES M. C., UNIVERSIDADE DE SÃO PAULO, EDITORA. *A natureza do espaço: técnica e tempo, razão e emoção*. São Paulo : Editora da Universidade de São Paulo, 2002. ISBN : 85-314-0713-3.

SANTOS M., SILVEIRA M. L. *O Brasil: território e sociedade no início do século XXI*. 12e éd. Rio de Janeiro : Editora Record, 2001. 471 p.ISBN : 978-85-01-05939-0.

SAQUET M. A., SANTOS R. A. DOS. *Geografia agrária, território e desenvolvimento*. São Paulo : Expressão Popular, 2010. 256 p.

SAQUET M. A., SPOSITO E. S. *Territórios e territorialidades: teorias, processos e conflitos*. São Paulo : Expressão Popular, 2009. ISBN : 978-85-7743-101-4.

SAUER S. « Reflexões esparsas sobre a questão agrária e a demanda por terra no século XXI ». In : *A Questão Agrária no Brasil*. São Paulo : Expressão Popular, 2013. p. 167-187.

SAUER S., BORRAS JR S. M. « "Land grabbing" e "green grabbing": Uma leitura da 'corrida na produção acadêmica' sobre a apropriação global de terras ». *CAMPO-TERRITÓRIO: revista de geografia agrária.* 2016. Vol. Edição especial, p. 6-42.

SAUER S., LEITE S. P. « Expansão Agrícola, Preços e Apropriação de Terra Por Estrangeiros no Brasil ». *RESR, Piracicaba-SP*. 2012. Vol. 50, n°3, p. 503-524.

SCHUTTE G. R., BARROS P. S. « A geopolitica do etanol ». *Boletim de Economia e Politica Internacional*. 2010. n°1, p. 33-43.

SÉCHET R., VESCHAMBRE V. *Penser et faire la géographie sociale Contribution à une épistémologie de la géographie sociale* [En ligne]. Rennes : Presses universitaires de Rennes, 2013. Disponible sur : < http://books.openedition.org/pur/362 > (consulté le 17 octobre 2016). ISBN : 978-2-7535-2677-8.

SILVA J. F. G. DA, DEL GROSSI M. E., FRANÇA C. G. DE, ÉD. *Fome Zero: a experiência brasileira*. Brasília : Ministério do Desenvolvimento Agrário, 2010. 358 p.(Série NEAD especial, 12) ISBN : 978-85-60548-79-8.

SILVA E. A., ALMEIDA R. A. DE, ÉD. *Território e territorialidades em Mato Grosso do Sul*. 1a edição. São Paulo : Outras Expressões, 2011a. 253 p.(Geografia em movimento). ISBN : 978-85-64421-07-3.

SILVA J. F. G. DA, DEL GROSSI M. E., FRANÇA C. G. DE, ÉD. *Fome Zero: a experiência brasileira*. Brasília : Ministério do Desenvolvimento Agrário, 2010. 358 p.(Série NEAD especial, 12)ISBN : 978-85-60548-79-8.

SILVA M. H. S. DA. *Ánalise da paisagem do Pantanal da Nhecolândia: estudo de caso das lagoas salitradas sob a perspectiva do Modelo GTP (Geossistema – Território – Paisagem)*. Presidente Prudente : Universidade Estadual Paulista, Faculdade de Ciências e Tecnologia (UNESP), 2012. 253 p.

SILVA M. H. S. DA, DUBOS-RAOUL M. « Dinâmicas agropecuárias e as influências em um patrimônio geomorfológico: a pressão do agronegócio para o Pantanal sul-matogrossense, Brasil ». In : *Património geomorfológico e geoconservação. experiências em Portugal e no Brasil*. Coimbra : Associação Portuguesa de Geomorfólogos, 2014. p. 153-159.

SILVA W. F. DA. *O avanço do setor sucroenergético no Cerrado : os impactos da expansão canavieira na dinâmica socioespacial de Jataí (GO)*. Jataí : Universidade Federal de Goiás, 2011. 228 p.

SILVA W. F. DA, PEIXINHO D. M. « A expansão do setor sucroenergético em Goiás: a contribução das políticas públicas ». *Campo-Territorio: revista de geografia agraria*. 2012. Vol. 7, n°13, p. 97-114.

SILVEIRA M. L., ÉD. *Continente em chamas: globalização e território na América Latina*. Rio de Janeiro : Civilização Brasileira, 2005. 287 p.ISBN : 978-85-200-0677-1.

SIMÕES DE CASTRO S., ABDALA K., APARECIDA SILVA A., BORGES V. « A expansão da cana-de-açúcar no Cerrado e no estado de Goiás: elementos para uma análise espacial do processo ». *Boletim Goiano de Geografia* [En ligne]. 31 août 2010. Vol. 30, n°1. Disponible sur : < https://doi.org/10.5216/bgg.v30i1.11203 > (consulté le 9 avril 2013)

SOUZA M. R. DE. « Discurso e dinâmica territorial do agronegócio canavieiro no Pontal do Paranapanema ». *Geografia e trabalho no século XXI*. 2011. Vol. 6, p. 39-70.

TALAMINI E., FERREIRA G. M. V. « A agricultura brasileira antes e depois do consens de Washington ». In : *XLV Congresso da SOBER*. Londrina : [s.n.], 2007.

TEIXEIRA J. C. « A inserção do estado de mato grosso do sul na modernização da agricultura brasileira ». In : *Simposio Internacional de Geografia Agraria*. Universidade Federal Fluminense : [s.n.], 2009.

TEIXEIRA J. C. *Os efeitos espaciais da expansao canavieira na baci hidrografica do rio Ivinhema no Estado de Mato Grosso do Sul*. Presidente Prudente : Universidade Estadual Paulista, Faculdade de Ciências e Tecnologia (UNESP), 2015. 226 p.

TEIXEIRA M. A. *As mudanças agricolas no Mato Grosso do Sul - o exemplo da Grande Dourados*. Sao Paulo : Universidade de Sao Paulo, 1989.

THÉRY H. *Le Brésil*. 5. éd. Paris : Colin, 2005. 286 p.(Collection U Géographie). ISBN : 978-2-200-26997-5.

THÉRY H. « Franges pionnières d'hier et d'aujourd'hui ». In : *Amérique latine 2006*. 2006. p. 113-129.

THÉRY H. « Biocarburants, agrocarburants : des filières en forte croissance ». *Géoconfluences* [En ligne]. 2009. Disponible sur : < http://geoconfluences.ens-lyon.fr/doc/etpays/Bresil/BresilDoc.htm > (consulté le 23 février 2015)

THOMAZ JÚNIOR A. « Agronegócio Alcoolizado e Culturas em Expansão no Pontal do Paranapanema! Legitimação das Terras Devolutas e Neutralização dos Movimentos Sociais ». *Anais da III Jornada de Estudos sobre Assentamentos Rurais. Campinas, Feagri/Unicamp*. 2007. p. 15.

THOMAZ JÚNIOR A. « O agrohidronegócio no centro das disputas territoriais e de classes no Brasil do século XXI ». *Campo-Territorio: revista de geografia agraria*. 2010. Vol. 5, n°10, p. 92-122.

THOMAZ JÚNIOR A., AZEVEDO J. R. N. DE. « A aliança entre estado e capital na agroindústria canavieira Sul-Mato-Grossense ». In : *Encontro Nacional dos Geógrafos*. Porto Alegre : [s.n.], 2010. p. 1-10.

TONNEAU J. P., SABOURIN E. « Agriculture familiale et politiques publiques de développement territorial : le cas du Brésil de Lula ». *Confins. Revue franco-brésilienne de géographie / Revista franco-brasilera de geografia* [En ligne]. 20 mars 2009. n°5. Disponible sur : < https://doi.org/10.4000/confins.5575 > (consulté le 5 août 2013)

TORRE A. « Conflits environnementaux et territoires ». In : *Développement Durable et Territoire* [En ligne]. [s.l.] : Presses Universitaires du Septentrion, 2010. p. 1-11. Disponible sur : < http://www.andre-torre.com/pdf/PDFpub197N1.pdf >

TORRE A., AZNAR O., BONIN M., CARON A., CHIA E., GALMAN M., LEFRANC C., MELOT R., GUÉRIN M., JEANNEAUX P., PAOLI J.-C., SALAZAR M. I., THINON P., KIRAT T. « Conflits et tensions autour des usages de l'espace dans les territoires ruraux et périurbains. Le cas de six zones géographiques françaises ». *Revue d'Économie Régionale & Urbaine* [En ligne]. 2006. Vol. Août, n°3, p. 415. Disponible sur : < https://doi.org/10.3917/reru.063.0415 >

TOURAINE A. *Sociologie de l'action* [En ligne]. Chicoutimi : J.-M. Tremblay, 1965. Disponible sur : <

http://classiques.uqac.ca/contemporains/touraine_alain/sociologie_de_action/sociologie_de_action.html > (consulté le 5 avril 2012). ISBN : 978-1-4123-7658-7.

TOURAINE A. « Le retour de l'acteur. Essai de sociologie. » *Texte*. 2 février 2005. p. 241.

TOURAINE A. *voix et le regard* [En ligne]. Chicoutimi : J.-M. Tremblay, 2011. Disponible sur : < http://classiques.uqac.ca/contemporains/touraine_alain/voix_et_regard/voix_et_regard.html > (consulté le 5 avril 2012). ISBN : 978-1-4123-7646-4.

VAINER MANZATTO ET AL. C. *Zoneamento agroecológico da cana-de-açucar*. 2009.

VALARIE P., GOULART DUARTE L. M., TOURRAND J. F., COUTINHO C. « Expansão do setor sucroalcooleiro e conflitos sociopolíticos no município de Rio Verde – Brasil ». *In: IV Encontro da ANPPAS, 2008, Brasília. Anais do IV ANPPAS* [En ligne]. 2012. Disponible sur : < http://ebookbrowse.com/gt1-376-1058-20080515221757-pdf-d312420963 >

VANDENBERGHE F. *La sociologie de Georg Simmel*. Paris : Découverte, 2001. ISBN : 978-2-7071-3307-6.

VESCHAMBRE V. « La notion d'appropriation ». *Norois. Environnement, aménagement, société*. 1 juin 2005. n°195, p. 115-116.

VIEIRA M. C. A., LIMA J. F., BRAGA N. M. « Setor Sucroalcooleiro Brasileiro: Evolução e Perspectivas - BNDES ». Disponible sur : < http://www.bndes.gov.br/SiteBNDES/bndes/bndes_pt/Institucional/Publicacoes/Consulta_Expressa/Tipo/Livro/200706_11.html > (consulté le 8 mai 2015)

WHITE B., DASGUPTA A. « Agrofuels capitalism: a view from political economy ». *Journal of Peasant Studies* [En ligne]. octobre 2010. Vol. 37, n°4, p. 593-607. Disponible sur : < https://doi.org/10.1080/03066150.2010.512449 >

WILKINSON J., HERRERA S. « Biofuels in Brazil: debates and impacts ». *The Journal of Peasant Studies* [En ligne]. 1 octobre 2010. Vol. 37, n°4, p. 749-768. Disponible sur : < https://doi.org/10.1080/03066150.2010.512457 >

YAPI DIAHOU A. « Depot III-IV: conflits et alliances urbaines dans un quartier d'Abidjan ». *Politique africaine*. 1986. n°24, p. 53-67.

ZIEGLER J. « Quand le riz devient un produit financier ». *Le Monde* [En ligne]. février 2012. Disponible sur : < http://www.monde-diplomatique.fr/2012/02/ZIEGLER/47426 > (consulté le 10 février 2013)

SITES INTERNET CONSULTÉS

Iinstituto Braisileiro de Geografia e Estatísca (IBGE): http://www.ibge.gov.br/

Agência Nacional Aguas (ANA): http://www2.ana.gov.br/

Instituto Nacional de Colonização e Reforma Agrária (INCRA): http://www.incra.gov.br/

Fundação Nacional do Indio (FUNAI): http://www.funai.gov.br/

Ministério da Agricultura e Abastecimento (MAPA): http://www.agricultura.gov.br/

Ministério do Desenvolvimento Agrária (MDA): http://www.mda.gov.br/

Ministério de Minas e Energia (MME): http://www.mme.gov.br/

União da Indústria de Cana-de-Açúcar (UNICA): http://www.unica.com.br/

NOVACANA: https://www.novacana.com/

Associação dos Produtores de Bioenergia de Mato Grosso do Sul (BIOSUL): http://biosulms.com.br/

BRASILAGRO: http://www.brasilagro.com.br/

Conselho Indigenista Missionário (CIMI): http://www.cimi.org.br/site/pt-br/

Commissão Pastoral da Terra (CPT): https://www.cptnacional.org.br/

Movimento dos Trabalhadores Rurais Sem Terra (MST): http://www.mst.org.br/

Diário MS: http://diarioms.com.br/

Dourados Agora: http://www.douradosagora.com.br/

Dourados News: http://www.douradosnews.com.br/

Jornal O Progresso: http://www.progresso.com.br/

Correio do Estado: http://www.correiodoestado.com.br/

ANNEXES

Annexe 1 : Inventaire thématique de la presse régionale et spécialisée des conflits

Inventaire des articles concernant ***l'installation des usines***

25/03/2006	Audiência debate hoje impacto de usina	Diário MS
09/06/2006	MS tem 31 projetos para instalaçao de usinas sucroalcooleiras	Diário MS
09/06/2006	MS tem 31 projetos para instalação de usinas sucroalcooleiras	Diário MS
22/06/2006	Mais 15 usinas estao em instalaçao no MS	Diário MS
26/10/2006	Acontece às 19h audiência pública sobre instalação de usina	Diário MS
20/11/2006	Publico lota audiência sobre cana	Diário MS
20/11/2006	Entidades discutem a instalação de usinas de cana em Dourados	Diário MS
30/11/2006	Audiência debate hoje a expansao da cana-de-açucar na regiao	Dourados News
17/05/2007	Audiência na AL definira regras para plantio da cana	Diário MS
22/05/2007	Debate na Assembléia busca criar regras para o setor da cana	Dourados News
23/05/2007	Sem-terra protestam contra usina em Nova Andradina	Diário MS
04/06/2007	Audiência debate cultivo de cana e instalaçao de usinas em Maracaju	Diário MS
15/07/2007	Fórum discute instalação de usinas	Diário MS
24/07/2007	Faixas protestam contra instalaçao de usinas em Maracaju	Diário MS
27/07/2007	Usina Brilhante apresenta projeto em audiência publica	Diário MS
23/08/2007	Seminario "A Cana nao me Engana" acontece na Capital	Dourados News
27/08/2007	Governador discute agilização na instalação de novas usinas	Diário MS
04/09/2007	Projeto de Ishy limita distância de usinas em 50 km	Diário MS
10/10/2007	Produtores rejeitam plantio de cana em Dourados	Dourados News
22/11/2007	Câmara debate instalação de usinas	Diário MS

09/12/2007	Implantaçao de usinas sera discutida em Dourados hoje	Diário MS
25/03/2008	Audiência debate hoje impacto da instalação de usina	Diário MS

Inventaire des articles concernant ***la question indigène***

03/08/2008	Mato Grosso do Sul não será terra de índio,diz André	DouradosNews
20/05/2009	Sem-terra invadem fazenda reivindicada pela Funai	Diário MS
22/09/2009	Une autre communauté guarani attaquée et incendiée	Survival France
02/12/2011	Uma tragédia indigena	Epoca
05/03/2013	Em Reunião, População Setequedense Diz "Não A Demarcação Indígena"	Educadora91
08/03/2013	População de Sete Quedas Para e Vai as Ruas Contra Demarcações	Educadora91
08/03/2013	Sete Quedas vão às ruas contra demarcação	DouradosAgora
11/03/2013	Manifestação contra demarcações marcou a sexta em Sete Quedas	GazetaNews
28/05/2013	Vereador indígena afirma que Funai desconhece realidade das aldeias de MS	Rural Centro
30/05/2013	Indio morre em confronto com policia durante reintegraçao de posse em MS	G1
30/05/2013	Índio morre em confronto com a PF durante reintegração em MS	Folha de São Paulo
30/05/2013	Índio morre em confronto com policiais	EBC
30/05/2013	Morre índio ferido em confronto com a Polícia, outros três ficaram feridos	Campo Grande News
14/06/2013	Ruralistas organizam hoje atos contra demarcação de terras",	Folha de Sao Paulo
14/06/2013	Fazendeiros de todo País vêm a MS reforçar protesto em Nova Alvorada	Campo Grande News
13/07/2013	Adivinha qual é a terra dos indios	Veja
13/01/2015	Justiça obriga Uniao a comprar terras para familias Guarani Kaiowa em MS	G1
19/01/2015	Justiça obriga Uniao a demarcar terras para indigenas de MS	G1
24/06/2015	Reunião sobre invasões revela a tensão de produtores no Cone	GazetaNews
25/06/2015	Produtores rurais e índios entram em confronto em fazenda invadida	Campo Grande News
30/06/2015	Conflito por terras indigenas é tema de audiencia publica	Correio do Estado

23/07/2015	Valdelice Veron, porte-parole des Guarani Kaiowá : "pour chaque plein d'éthanol, il y a du sang guarani qui coule"	Novethic
27/07/2015	Fazendeiros, indigenas e deputados discutem conflitos	Correio do Estado
02/09/2015	Ministro bate boca com produtora, pede paz e promete investigar ameaças	Campo Grande News
03/09/2015	'Vamos permanecer, nem que queiram matar todos', diz líder indígena no MS	BBC
05/09/2015	Foi uma guerra, um massacre	El Pais
09/09/2015	No MS, a questao indigena é uma barril de polvora prestes a explodir	Carta Capital
15/06/2016	Conflito em fazenda no municipio de Caarapo deixa um indio morto	Agora MS
22/06/2016	Valdelice Veron, la porte-parole des Indiens Guarani-Kaiowa accuse le Brésil d'"écocide"	Le Monde
08/07/2016	« Brésil : l'expulsion et le démantèlement d'une communauté guarani soulève l'indignation	Survival France

*Inventaire des articles concernant **la mouche***

17/11/2009	Trabalho conjunto no combate à mosca-de-estábulo	Diário
11/12/2009	Embrapa realiza mesa-redonda sobre os impactos da mosca-do-estábulo	Diário
13/01/2010	Mosca dos estábulos atinge população douradense	DouradosNews
08/11/2010	Mosca-do-chifre volta a atacar com mais força o gado	Correio do Estado
27/12/2010	Aumenta no sul de MS a infestação da mosca-de-estábulo	Correio do Estado
12/12/2011	Pesquisa mostra como prevenir contra mosca-dos-estábulos	DouradosNews
12/12/2011	Mosca-dos-estábulos – Em detalhes	DiarioMS
11/07/2012	Surto de mosca-de-estábulo ameaça gado e produtores querem solução	Correio do Estado
07/08/2012	Mosca-de-estabulo ameaça produtividade pecuaria	Maracaju na hora
07/08/2012	Mosca-de-estábulo ameaça produtividade pecuária	Correio do Estado
14/08/2012	Infestação de moscas ameaça produção de carne e leite em Mato Grosso do Sul	DiarioMS
05/09/2012	Mosca do estábulo ameaça rebanho de MS	O Progresso

06/09/2012	Câmara Setorial de Bovinocultura de MS debate ações de controle à mosca-dos-estábulos	DiarioMS
25/11/2012	Proliferaçao de moscas leva Assembleia a usina de Nova Alvorada	DouradosNews
25/03/2013	Audiência publica discute uso de vinhaça	Correio do Estado
26/03/2013	A Assembleia Legislativa sedia discussão sobre vinhaça da cana e mosca do estábulo	DiarioMS
27/03/2013	Audiência busca soluçao para conter mosca de estabulo em MS	Assembleia Legislativa de MS
28/03/2013	Licenciamento das usinas ja regula uso da vinhaça em MS, diz Imasul	Gazeta do Pantanal
31/03/2013	Audiência busca solução para conter mosca de estábulo em MS	O Progresso
01/04/2013	Vinhaça: MS tera projeto de lei para regular o uso por conta de mosca-dos-estabulos	Rural Centro
05/04/2013	Madson Valente alerta para mosca dos estábulos	DiarioMS
09/05/2013	Assembleia discute sobre mosca do estábulo	O Progresso
20/08/2014	Surto da mosca-de-estabulo assusta produtores rurais	Correio do Estado
28/08/2014	Produtores rurais discutem sobre a 'mosca-dos-estábulos'	O Progresso
12/09/2014	Audiência discute alternativas para conter mosca da vinhaça	Correio do Estado
12/09/2014	Fátima do Sul realiza audiência para debater sobre mosca da vinhaça	O Progresso
19/09/2014	Para Ailton Stropa, mosca do estábulo tem que ser preocupação constante	DiarioMS
15/10/2014	Vereador pede soluçao sobre moscas da vinhaça	DiarioMS
16/10/2014	Audiência publica vai discutir alternativas para o uso da vinhaça	DiarioMS
06/11/2014	Uso da vinhaça sera discutido em audiência publica na Capital	Correio do Estado
06/11/2014	MPF promove audiência sobre uso e regulamentação da vinhaça	O Progresso
23/11/2014	Comissão discute novas medidas adotadas para controlar a Mosca do Estábulo	Correio do Estado
05/02/2015	Laguna luta no combate à 'Mosca de Estábulo'	O Progresso
12/02/2015	Ministério Público discute com usinas sobre mosca-do-estábulo	Correio do Estado
14/02/2015	Mosca do estábulo preocupa produtores de MS	MS Noticias
08/04/2015	Surtos da mosca-dos-estabulos proximos a usinas de cana-de-açucar	EMBRAPA

09/04/2015	Surtos da mosca-dos-estábulos próximos a usinas de cana-de-açúcar	Noticias da Pecuaria
25/06/2015	Pecuarista denuncia usina de etanol por ataque de moscas	Perfil News
26/06/2015	Moscas atacam fazendas e caso vai parar na policia	Correio do Estado
09/09/2015	'Invasão'' será discutida em audiência pública	Correio do Estado
27/09/2015	Pecuaristas reclamam da proliferação da 'mosca da vinhaça'	G1
30/08/2016	Mosca-do-estábulo usa o canavial para causar dor e prejuízo	JornalCana

Inventaire des articles concernant ***l'usage du feu pour la récolte de la canne***

13/05/2006	Ishy quer proibir queima de palha da cana em Dourados	Diario MS
20/01/2007	Sancionada lei regulando queima da palha de cana-de-açucar	DouradosNews
01/06/2007	Marcondes reúne usineiros nesta segunda-feira para discutir queimadas	DouradosNews
23/06/2007	Queima de cana marca protesto em Dourados	DouradosNews
25/06/2007	Dourados já queima palha de cana	Diario MS
26/06/2007	Queima da cana-de-açúcar será discutida hoje pelos vereadores	DouradosNews
06/07/2007	Câmara consegue consenso sobre projetos da cana	DouradosNews
30/10/2007	Rio Brilhante debate queima da palha de cana e delimitação de área	Diario MS
12/12/2007	Ishy é advertido por ofender vereador Marcondes	DouradosNews
23/03/2008	Projeto proíbe queima da palha da cana-de-açucar	Correio do Estado
09/07/2008	Audiência publica discute proibiçao da queima da palha da cana-de-açucar	Correio do Estado
02/12/2009	Inseto preocupa	Diario MS
16/08/2010	Queima da cana será extinta a partir de 2016 no Estado	Correio do Estado
03/09/2010	Segundo a PF, Lei da Cana foi comprada em Dourados	DouradosNews
02/05/2011	Liminar suspende votação de "queimada"	Correio do Estado

29/07/2011	Conselho veta queima da palha da cana em Dourados	Diario MS
02/09/2011	Usineiros vão ao TJ/MS para derrubar lei que veta a queima da palha da cana-de-açucar em Dourados	Diario MS
02/09/2011	Usineiros vão ao TJ/MS para derrubar lei que veta a queima da palha da cana-de-açucar em Dourados	Diario MS
04/09/2011	Comdam diz que manobra das usinas para liberar a queima da cana é 'lamentável'	Diario MS
22/11/2011	TJ julga pela 3ª vez queima da cana	Diario MS
23/11/2011	Justiça decide hoje se deixa usineiros queimarem palha da cana	DouradosNews
29/11/2011	Comitê Protesta contra Queima da Cana	Diario MS
07/12/2011	Cana: prefeito, vereadores e sociedade se unem contra queimada	DouradosNews
13/12/2011	Entidades vão ao TJ contra queimada	Diario MS
14/12/2011	Queima da cana permanece proibida	DiarioMS
14/12/2011	Tribunal de Justiça suspende lei que proibia queima da cana em Dourados	DouradosNews
15/12/2011	Queima da palha da cana continua proibida em Dourados, diz OAB	DouradosNews
31/08/2012	Justiça proíbe queima da palha da cana em 18 municípios do Estado	Diario MS
25/09/2012	Comissao atua para proibiçao da queima de cana-de-açucar em Dourados	DouradosNews
24/10/2012	MS quer articular com MT a revisao em proibiçao da cana	Agrodebate
27/06/2013	Justiça mantém proibição da queima da palha da cana no cone sul de MS	Diario MS
09/08/2013	Queimadas tomam conta de Dourados	Diario MS
26/08/2013	Murilo Zauith pede audiência publica contra novas queimadas em Dourados	DiarioMS
27/08/2013	Murilo Zauith pede audiência pública para proteger Dourados de queimadas	DouradosNews

Annexe 2 : Guide d'entretiens

Thèmes	Éléments recherchés
Identification de l'interrogé : Profession, mandat (associatif, politique), natif de la région (histoire de la famille dans la région, pionnier), possédant des terres (combien, depuis quand, produit quoi)	Comprendre la place de l'acteur interrogé dans le territoire afin de comprendre son positionnement et ses représentations socio-spatiales, repérer les différents groupes, leurs relations, leurs convergences/ divergences
Les **changements** entraînés par le processus d'implantation du secteur sucro-énergétique	Comprendre l'état du territoire avant l'arrivée des usines : emploi, santé, éducation, agriculture, élevage. Comment le local a réagi à l'implantation du secteur. Les gains à court terme pour les populations. Les problèmes à moyen et long terme, l'effet de la crise du secteur sur le local et les retours socio-économiques, le rôle des différents acteurs interrogés dans le processus, leur participation et positionnement vous ne pointez que les aspects négatifs ?
Organisation socio-spatiale du secteur sucro-énergétique localement	Organisation de la production agricole et de l'appropriation de l'espace : location de terres, rapport aux fournisseurs de canne, aux autres acteurs de l'espace agricole et rural, avantages et inconvénients à court et moyen terme des modes de faire-valoir
Rapports aux autres groupes d'acteurs (paysans, indigènes) et autres secteurs de l'activité agricole (éleveurs, producteurs ruraux)	Partage et négociation de l'espace : concurrence pour l'accès au foncier, préjudices à une production particulière, alliances et mésalliances, compromission/soumission des autres groupes à l'appropriation de l'espace par les usines, rapport symbolique à l'espace et donc à la position sociale des différents groupes d'acteurs, réaction des groupes se sentant lésés.
Les **enjeux** environnementaux	Comprendre la place des débats et problèmes environnementaux (la question de l'usage du feu, la prolifération de la mouche attaquant les vaches des fermes avoisinantes), leur rôle dans le processus de négociation de l'espace entre les groupes, les enjeux en termes de position socio-spatiale qu'ils dénotent
Les **perspectives** formulées par les acteurs locaux	Projection des acteurs dans l'espace, le déploiement du jeu social, enjeux sociaux en cours et futurs

TABLE DES MATIÈRES

Sommaire **9**

Remerciements **11**

Résumé **15**

Resumo **16**

Abstract **17**

Introduction générale **19**

Expansion de la canne à sucre dans le contexte mondial 20

Le Mato Grosso do Sul comme terrain d'investigation 22

Problématique et hypothèses de recherche 25

Cheminement de la thèse 26

Partie 1: Nouvelle expansion de la frontière agricole de la canne à sucre au XXI^{ème} siècle **29**

Chapitre 1 : La souveraineté énergétique aux prémices du secteur de la canne à sucre à la fin du XX^{ème} siècle 31

1. Le premier choc pétrolier : coup d'envoi d'une politique pour l'éthanol 31

2. Le contre-choc pétrolier : quand les marchés inversent la donne 33

Chapitre 2 : Les effets des enjeux alimentaires et agricoles globaux sur la production brésilienne 37

1. Demande alimentaire, moteur de l'expansion de l'agrobusiness à l'échelle mondiale 37

2. L'essor des investissements dans les matières premières : le secteur sucro-énergétique à la lumière du land grabbing 41

Land grabbing : le phénomène mondial 41

La vague d'investissements dans le secteur sucro-énergétique 44

Chapitre 3 : L'essor du secteur sucro-énergétique sous l'égide de l'environnement 47
1. Les enjeux écologiques et énergétiques dans la construction des agrocarburants.... 47
2. Développement durable : vers la construction d'un consensus territorial ? 51

Chapitre 4 : La constitution de la frontière agricole de la canne à sucre..... 58
1. Le secteur en quête de terres propices..... 58
2. L'expansion dans le Mato Grosso do Sul..... 67

Partie 2: Les conflits, révélateurs des intérêts d'acteurs dans les territoires..... 71

Chapitre 1 : Les conflits pour l'étude des processus sociaux et spatiaux 73
1. Le conflit dans l'étude du fonctionnement des sociétés..... 73
2. Les conflits dans le contexte rural au Brésil 76
Les conflits propres à la dynamique de frontière..... 80
3. Une approche par le conflit territorial 82
Comment définir le conflit en géographie ? 82
Comment s'exprime les conflits territoriaux ? 85
Différentes situations de conflit 86
Quels liens entre conflits et dynamiques territoriales ? 87

Chapitre 2 : La production du territoire pour envisager la dimension spatiale du changement 89
Le territoire, espace des pouvoirs..... 89
Le territoire : entre objet de domination et de contestation..... 92

Chapitre 3 : Méthodes envisagées pour l'analyse des transformations territoriales sur la frontière de la canne à sucre..... 97
1. Les enjeux d'appropriation de l'espace et les étapes de construction de la région de Dourados..... 97
Chronologie de la construction territoriale dans la région de Dourados 103

Recueil et mise en forme de données secondaires : statistiques, presse, cartes 103
Des travaux exploratoires aux choix des terrains d'études 105
2. L'entretien comme technique de recueil des données qualitatives 108
Le statut d'étrangère et ses conséquences sur la conduite des entretiens 109
Les acteurs enquêtés 110
Déroulé des entretiens et informations recherchées 113
3. Les discours : identifier les conflits et la légitimation dans l'espace 114
De la production des discours... 114
...aux représentations sociales 116
Le noyau central et les zones muettes des représentations sociales 118

Partie 3: La construction territoriale de Dourados rythmée par les conflits 123

Chapitre 1 : La Guerre du Paraguay, point de départ de l'occupation non-indigène et de la concentration foncière 125
1. Les premiers migrants dans le territoire indigène 125
2. La guerre du Paraguay et ses conséquences sur la dynamique territoriale 127
3. Monopole de la Compagnie Matte Laranjeira 127

Chapitre 2 : Le conflit autour du monopole de la Matte Laranjeira : aspirations de l'État colonisateur 129
1. La fin du monopole de la Matte Laranjeira 129
2. Le projet de colonisation à Dourados – la CAND 130
3. Diffusion de l'agriculture moderne 136

Chapitre 3 : Oppositions à l'agriculture moderne et identification des acteurs en lutte .. 143
1. Les luttes en faveur de la réforme agraire 143
2. Les mouvements indigènes de récupération de terre 147

Chapitre 4 : Dourados - portrait d'un territoire à enjeux multiples 150
1. Une terre d'élevage 150
2. Une terre de grains : consolidation de l'agrobusiness 155
3. Une terre d'indigènes 159
4. Une terre de petits et moyens producteurs 162
5. Un territoire d'expansion du secteur sucro-énergétique 164

Partie 4: Les enjeux soulevés par les conflits dans la région de Dourados depuis l'arrivée de la canne à sucre 175

Chapitre 1 : Controverse dans le consensus 177

Chapitre 2 : Entre permanence et réactivation des problèmes fonciers : conflits autour de la concentration de la terre 183
1. Réactivation des conflits indigènes 183
Nouvelles logiques revendicatives des territoires indigènes 183
Lenteur du processus de démarcation des terres indigènes : auto-démarcation et « retomadas » 185
De la bataille des idées entre indigènes et producteurs agricoles... 187
... à la violente confrontation des indigènes et producteurs 195
2. Les effets de la canne sur les petites et moyennes propriétés 200

Chapitre 3 : Compétition entre secteurs de l'agrobusiness pour l'accès au foncier 208
1. Les conséquences de l'expansion de la canne sur les pâturages 208
2. La canne fait de l'ombre aux grains 216

Chapitre 4 : L'environnement : un moyen de pression territorial ? 225
1. Les queimadas : polémiques autour de l'usage du feu 225
2. Mouche des étables ou mouche de la canne ? 230
3. Le développement durable pour justifier l'expansion du secteur sucro-énergétique 235

De l'usage du développement durable 235
Zonage Agroécologique ou Zonage Écologico-Économique pour légitimer la territorialisation du secteur ? 238

Conclusion générale 241

Références bibliographiques 247

Sites internet consultés 268

Annexes 269

Annexe 1 : Inventaire thématique de la presse régionale et spécialisée des conflits 269
Annexe 2 : Guide d'entretiens 275

Table des matières 277

Table des cartes 282

Table des tableaux 283

Table des graphiques 284

Table des photos 285

Table des figures 285

TABLE DES CARTES

Carte 1 : répartition diachronique de la production de canne à sucre au Brésil et évolution des surfaces plantées entre 2004 et 2014 21
Carte 2 : localisation des travaux de terrain réalisés depuis le Master 1 24
Carte 3 : volumes de canne à sucre (tonnes) en 1990 dans les microrégions de São Paulo ... 35
Carte 4 : évolution des cultures de canne par commune dans les principaux États de l'expansion de la frontière du secteur sucro-énergétique 59
Carte 5 : zonage Agroécologique de la Canne à Sucre, 2009 66
Carte 6 : expansion de la canne à sucre dans le Cerrado et la forêt tropicale du Mato Grosso do Sul en 2013 68
Carte 7 : localisation des sols ferrugineux tropicaux dans le Mato Grosso do Sul 69
Carte 8 : organisation municipale et régionale du Mato Grosso do Sul 98
Carte 9 : localisation du terrain : communes étudiées entre 2013 et 2015 107
Carte 10 : synthèse des projets territoriaux dans le sud du Mato Grosso do Sul jusqu'à la première moitié du XX^{ème} siècle 134
Carte 11 : volumes de soja en 1990 par commune dans l'État du Mato Grosso do Sul 139
Carte 12 : évolution des effectifs bovins dans les communes du Mato Grosso do Sul entre 2004 et 2014 152
Carte 13 : bassins hydrographiques et Pantanal dans le Mato Grosso do Sul 154
Carte 14 : régions d'influence dans le Mato Grosso do Sul en 2008 156
Carte 15 : Volumes produits de soja (tonnes) en 2004 (en rouge) et en 2014 (en bleu) dans les communes du Mato Grosso do Sul 158
Carte 16 : répartition communale de la population Indigène en 2010 160
Carte 17 : localisation des Terres Indigènes régularisées, en cours de régularisation et à l'étude dans le Mato Grosso do Sul en 2016 162
Carte 18 : surfaces de canne à sucre en 2013 et localisation des usines en 2016 dans le Mato Grosso do Sul 165
Carte 19 : surfaces plantées de canne à sucre (en hectares) dans les communes du Mato Grosso do Sul en 2004 et en 2014 171
Carte 20 : évolution du PIB municipal (en reais) au Mato Grosso do Sul entre 2004 et 2012 180

TABLE DES TABLEAUX

Tableau 1 : évolution des surfaces plantées (hectares) des principales productions agricoles dans les grandes régions au Brésil entre 2004 et 2014 40
Tableau 2 : principaux groupes du secteur sucro-énergétique en 201645
Tableau 3 : évolution des surfaces plantées de canne (en hectares) par États entre 2004 et 2014 60
Tableau 4 : structure foncière en 2006 dans les États fédérés 62
Tableau 5 : part (en %) des principales productions agricoles (en hectares) de l'agrobusiness par Grandes Régions en 2015 64
Tableau 6 : protocole de recherche100
Tableau 7 : les différents groupes d'acteurs interrogés sur le terrain entre 2013 et 2015 111
Tableau 8 : quantités produites de soja (en tonnes) en 1990 dans les microrégions du Mato Grosso do Sul140
Tableau 9 : nombre et surfaces des établissements agricoles du Mato Grosso do Sul en 2006141
Tableau 10 : évolution des surfaces des établissements agricoles (en hectares) en 1995 et en 2006 par groupe d'activités agricoles dans la région de Dourados 153
Tableau 11 : évolution des volumes de soja (en tonnes) entre 2004 et 2014 dans les microrégions du Mato Grosso do Sul 157
Tableau 12 : évolution des volumes de canne (en tonnes) entre 2004 et 2014 dans les microrégions du Mato Grosso do Sul 157
Tableau 13 : densité de population dans la Réserve Indigène de Dourados comparée à d'autres échelons géographiques en 2010161
Tableau 14 : nombre et surfaces des établissements agricoles dans les microrégions du Mato Grosso do Sul en 2006.....163
Tableau 15 : caractéristiques des usines du Mato Grosso do Sul en 2016 167
Tableau 16 : surfaces (en hectares) et volumes (en tonnes) de production des cultures temporaires de la région de Dourados en 2004 et 2014203

TABLE DES GRAPHIQUES

Graphique 1 : prix de la terre (reais/ha) dans les principales communes productrices de canne à sucre des États de São Paulo (SP) et du Mato Grosso do Sul (MS) en 2007 61
Graphique 2 : population urbaine et rurale dans la commune de Dourados en 1970 et 1980 142
Graphique 3 : évolution du nombre d'occupations de terres et d'*assentamentos* dans le Mato Grosso do Sul entre 1988 et 2013 146
Graphique 4 : occupations de terres par le MST et par le Mouvement Indigène entre 2000 et 2013 dans le Mato Grosso do Sul 148
Graphique 5 : surfaces des établissements agricoles (en hectares) en 1995 et en 2006 par groupe d'activités agricoles dans le Mato Grosso do Sul 151
Graphique 6 : surfaces plantées de canne à sucre (en hectares) en 2014 dans les microrégions du Mato Grosso do Sul 164
Graphique 7 : effectifs de bovins (en têtes de bétail) dans la région de Dourados en 2004 et 2014 172
Graphique 8 : volumes de soja et de canne (en tonnes produites) dans la région de Dourados en 2004 et 2014 173
Graphique 9 : principales cultures permanentes (en hectares récoltés) dans la région de Dourados en 2004 et en 2014. 202
Graphique 10 : valeur (en reais) d'acquisition d'aliments par le PAA dans les communes de Dourados et Ponta Porã entre 2010 et 2015. 204
Graphique 11: évolution des effectifs des différents types d'élevages (par têtes de bétail) dans la région de Dourados en 2004 et 2014 209
Graphique 12 : évolution du nombre de bovins (par têtes de bétail) dans le Mato Grosso do Sul et dans la région de Dourados entre 2004 et 2014. 212
Graphique 13 : évolution des effectifs bovins (par têtes de bétail) dans les microrégions du Mato Grosso do Sul entre 2004 et 2014. 213
Graphique 14 : évolution des effectifs bovins (par têtes de bétail) dans la commune de Corumbá entre 2000 et 2015. 214
Graphique 15 : évolution des principales cultures temporaires (en hectares) dans la région de Dourados en 2004 et 2014. 216
Graphique 16 : évolution des surfaces plantées de soja (en hectares) dans la région de Dourados entre 2004 et 2014. 217

TABLE DES PHOTOS

Photo 1: champ de canne à sucre à Caarapó. 1
Photo 2 : champs de canne à sucre et de maïs à Dourados..... 29
Photo 3 : un baraquement le long d'un champ de canne, à Dourados 71
Photo 4 : entre Caarapó et Dourados : petite propriété au milieu du soja et de la canne.... 123
Photo 5 : *acampamento* le long de la BR-060 entre Campo Grande et Sidrolândia..... 144
Photo 6 : photo aérienne d'une partie de l'*assentamento Itamaraty* 145
Photo 7 : usine Nova América, du groupe Raízen, localisée dans la commune de Caarapó 169
Photo 8 : usine Monteverde, du groupe Bunge, localisée dans la commune de Ponta Porã170
Photo 9 : un camion chargé de canne à sucre longeant un champ de maïs 175
Photo 10 : panneau remerciant les usines dans la commune de Maracajú 181
Photo 11 : mobilisation Nationale contre la démarcation des terres indigènes, à Nova Alvorada do Sul en 2013 191
Photo 12 : campement Apyka'i des indigènes revendiquant leur *tekoha*..... 196
Photo 13 : entrée de la ferme revendiquée et occupée par les indigènes de l'Apyka'i..... 198
Photo 14 : entrée du campement Nuporã, Dourados 198
Photo 15 : Acampamento dans la commune de Dourados quelques kilomètres avant l'usine Monteverde (Bunge) 206
Photo 16 : abattoir du groupe JBS, localisé dans la commune de Caarapó, district de Nova América 215
Photo 17 : champs de maïs et de canne à sucre dans la commune de Caarapó..... 218
Photo 18 : usine São Fernando, localisée dans la commune de Dourados..... 223
Photo 19 : récolteuse de canne à sucre..... 226
Photo 20 : fertilisation par irrigation d'un champ de canne à sucre post récolte 231

TABLE DES FIGURES

Figure 1 : affiche et mot d'ordre de la campagne de mobilisation : « Ma terre, Ma vie, non à la démarcation indigène. Ensemble Paraná et Mato Grosso do Sul » 188
Figure 2 : article du journal Veja du 13 juillet 2013. 192
Figure 3 : affiche de la campagne de boycott des produits de l'agrobusiness brésilien en 2015 194
Figure 4 : autocollant du Comité de Défense Populaire..... 227